









VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

LE VOYAGE DE L'ASTROLABE,

12 VOLUMES GRAND IN-8°, 600 PLANCHES OU CARTES,

se compose des parties suivantes :

Première Division.

Histoire du Voyage, rédigée par M. Dumont d'Urville; 5 volumes grand in-8, papier grand-raisin superfin; avec plus de 100 Vignettes en bois ou en taille-douce, 5 Cartes grand in-folio, et un Atlas d'au moins 240 Planches lithographiées sur demi-feuille jésus-vélin.

Météorologie, Magnétisme, Température de la Mer, etc., Mémoire rédigé par M. Arago, de l'Académie des Sciences 1 volume grand in-8.

Deuxième Division.

Botanique. Texte par MM. Lesson jeune et A. Richard; 1 volume grand in-8; Atlas de 80 Planches au moins en taille-douce, la plupart coloriées, sur demi-feuille jésus-vélin.

Troisième Division.

Zoologie, rédigée par MM. Quoy et Gaimard; 5 forts volumes grand in-8, avec Atlas de 200 Planches au moins, gravées en taille-douce, imprimées en couleur, relevées au pinceau; sur demi-feuille jésus-vélin.

Quatrième Division.

Partie Entomologique, rédigée par M. Latreille, de l'Académie des Sciences; 1 volume grand in-8, avec 12 Planches en taille-douce, imprimées en couleur et relevées au pinceau, sur demi-feuille jésus-vélin.

Cinquième Division.

Hydrographie. Atlas d'environ 53 Cartes ou Plans, gravés par les soins du gouvernement, suivi d'un volume de texte, rédigé par M. Dumont d'Urville.



IMPRIMERIE DE J. TASTU.



VOYAGE

DE

LA CORVETTE

L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE,

CAPITAINE DE VAISSEAU.

PUBLIÉ

Par Ordonnance de Sa Majesté.

*

HISTOIRE DU VOYAGE.

*

TOME TROISIÈME.

*


W. H. O. I.
WOODS
HOLE,
MASS.

PARIS

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

Nº 36, RUE DE VAUGIRARD.

1831



PIÈCES JUSTIFICATIVES

SUR

LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



AVERTISSEMENT.

La fin du volume précédent a été consacrée à un Essai sur la Nouvelle-Zélande, renfermant la découverte, l'histoire et la topographie de cette contrée, et tout ce que l'on connaît des mœurs, des coutumes et de la religion de ses habitans. Pour tracer ce tableau, il a fallu, outre mes observations particulières, avoir recours à celles de tous les voyageurs qui m'ont précédé. Ces observations se trouvaient éparses dans vingt ouvrages divers, pour la plupart écrits dans une langue étrangère et encore totalement ignorés en France. Il m'a semblé que plus d'un lecteur serait satisfait de trouver réunis dans un seul volume ces divers documens dont plusieurs sont d'un vif intérêt pour ceux qui se plaisent à étudier la race humaine dans l'enfance de sa civilisation. J'ai donc recueilli avec soin tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour de plus

37558

remarquable sur la Nouvelle-Zélande : tout en traduisant, j'ai laissé à chacune de mes autorités sa teinte particulière, sans chercher à embellir, ni même à corriger son style, persuadé que la simplicité, la naïveté et même l'imperfection du récit d'un voyageur sont souvent pour le lecteur la meilleure preuve de sa sincérité. Ce recueil, ou, si l'on veut, cette compilation que je donne sous le titre de *Pièces justificatives*, pourra donc être aussi considérée comme *la Collection des Chroniques de la Nouvelle-Zélande*. Quant aux personnes qui regarderaient d'un œil de dédain ces longues narrations touchant un peuple sauvage, séparé de notre Europe par le diamètre entier de la terre, et tout-à-fait en dehors de sa civilisation et de ses arts ; je ne saurais trop leur répéter qu'un jour viendra certainement où ce peuple jouera un rôle important sur la scène du monde. Alors du moins on saura quelque gré à l'homme qui le premier se sera occupé de rassembler ces fragmens et de jeter quelque lumière sur les premières époques de l'histoire de la Nouvelle-Zélande.

Bien que je me sois assujetti à reproduire le plus fidèlement possible le texte des voyageurs, j'ai cru qu'il m'était indispensable de ramener les noms propres à une ortographe uniforme ; autrement il

en serait résulté une confusion inextricable pour les désignations des personnes et des lieux. Pour arriver à un résultat satisfaisant, la grammaire zélandaise rédigée en 1820 par le professeur Samuel Lee, d'après les matériaux recueillis par M. Kendall, m'a été de la plus grande utilité. En l'étudiant attentivement, j'ai pu rétablir presque toujours l'identité d'une foule de mots destinés à désigner la même chose, et cependant écrits par les divers auteurs de manières toutes différentes les unes des autres ; de même il m'a été possible de différencier convenablement des termes écrits de la même manière, et qui devaient cependant avoir diverses formes pour représenter des objets divers et des sons vraiment distincts, malgré leur ressemblance apparente.



VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

SUR LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

VOYAGE DE TASMAN.

Nous allons extraire de l'excellent ouvrage du capitaine Burney tout ce qui a trait aux découvertes de Tasman sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, d'après le journal même de cet habile navigateur.

« Le 13 décembre 1642, notre latitude fut 42° 10' S., et notre longitude 188° 28'. Vers midi, nous vîmes une grande et haute terre à quinze milles environ dans le S. S. E. Nous gouvernâmes dessus, mais le vent fut faible et variable. Le soir nous eûmes de la brise et nous mîmes le cap à l'est.

» Le 14 à midi, nous étions à deux milles environ de la côte; nous avions 42° 10' lat. S. et 189° 3' long. C'est une terre haute et double. Nous ne pouvions apercevoir le sommet des montagnes, à cause des nuages épais qui nous le cachaient. Nous fîmes route le long de la côte au nord, en la suivant de si près que nous pouvions voir briser les lames au rivage. A deux milles de distance les sondes nous donnèrent cinquante-cinq brasses, sable gris. Le soir et durant la nuit, il fit calme, et nous eûmes un courant de l'O. N. O., qui nous faisait approcher la côte, tellement que nous mouillâmes notre ancre de détroit par vingt-huit brasses, fond de vase.

» Le 15 au matin, au moyen d'une brise légère, nous dérâpâmes et nous nous écartâmes du rivage, en faisant route au nord. A midi, notre latitude fut 41° 40' S. et notre longitude 189° 49'. Nous n'aperçûmes ni habitans ni fumées sur la terre, et nous pouvions distinguer que près du rivage la terre était nue.

» Le 16 nous eûmes peu de vent. Latitude à midi, 40° 58' S. Au coucher du soleil, la variation fut 9° 23' N. E. L'extrémité nord de la terre en vue nous restait à l'E. 1/4 N. E. Nous gouvernâmes au N. E. et à l'E. N. E. Dans le second quart nous eûmes fond à soixante brasses, beau sable gris.

» Le 17 au soleil levant, nous étions à un mille environ de terre et nous vîmes des fumées qui s'élevaient en différens lieux. A midi, latitude estimée 40° 32' S.; longitude 190° 47'. Durant l'après-midi nous cinglâmes à l'E. 1/4 S. E., le long d'une terre basse pleine de dunes de sables, avec des sondes de trente brasses, sable noir. Au coucher du soleil, nous mouillâmes par dix-sept brasses, près d'une pointe de terre sablonneuse, au dedans de laquelle nous apercevions une grande baie ouverte, de trois à quatre milles de large. De cette pointe de sable, un écueil ou banc de sable s'étend à la distance d'un mille environ à l'E. S. E. sous l'eau, à six, sept ou huit pieds de profondeur. Quand vous avez dépassé ce banc, vous pouvez donner dans la baie. La variation est ici de 9° N. E.

» Le 18 au matin nous levâmes l'ancre et gouvernâmes sur la baie, précédés par notre chaloupe et un canot du *Zeehann* qui allaient à la recherche d'un bon mouillage et d'une aiguade. Au soleil couchant, il fit calme, et l'ancre fut jetée par quinze brasses, bon fond de vase. Une heure après le coucher du soleil, nous vîmes plusieurs lumières sur la terre, et quatre embarcations qui venaient du rivage vers nous. Deux d'entre elles étaient nos propres canots. Les gens qui montaient les autres nous appelaient d'une voix forte et rude. Nous ne comprîmes pas ce qu'ils disaient, cependant nous les hélâmes en guise de réponse. Ils répétèrent plusieurs fois leurs cris, mais sans s'approcher plus près que la portée d'un jet de pierre. Ils jouaient aussi d'un instrument qui faisait un bruit semblable à celui d'une trompette mauresque, et auquel nous répondîmes en sonnant de notre trompette. Ceci eut lieu plusieurs fois de chaque côté. Quand il fit tout-à-fait nuit, ces gens nous quittèrent. Nous fîmes bonne garde toute la nuit et tînmes nos canots prêts.

» Le 19 au matin, un canot des naturels, monté par treize hommes, s'approcha de notre navire, mais à la distance d'un jet de pierre seulement. Ils nous appelèrent plusieurs fois, mais leur langage ne ressemblait en rien au Vocabulaire des îles Salomon qui nous avait été remis à Batavia par le général et le conseil. Ces hommes, autant que nous pûmes en juger, étaient d'une taille ordinaire, ils avaient les os saillans et la voix rude. Leur couleur est entre le brun et le jaune. Leurs cheveux sont noirs, liés sur le sommet de la tête, à la façon des Japonais, et surmontés d'une grande plume blanche. Leurs embarcations étaient de longues et étroites pirogues réunies deux à deux, et recouvertes de planches pour s'asseoir. Les pagaies avaient plus d'une toise de long et se terminaient en pointe. Leurs vêtemens semblaient être en nattes ou en coton ; mais la plupart d'entre eux avaient la poitrine nue.

» Nous leur montrâmes du poisson, de la toile et des couteaux, pour les décider à s'approcher de nous ; mais ils s'y refusèrent

et s'en retournèrent à la fin vers le rivage. Sur ces entrefaites, les officiers du *Zeehann* vinrent à notre bord, et nous résolûmes d'approcher de la côte avec nos navires, vu qu'il y avait bon mouillage et que les habitans semblaient désirer notre amitié. Aussitôt que nous eûmes pris cette résolution, nous vîmes sept embarcations qui venaient de terre. L'une d'elles, montée de dix-sept hommes, arriva très-promptement et alla se placer derrière *le Zeehann*. Une autre portant treize hommes vigoureux s'approcha à un demi-jet de pierre de notre navire. Ils se hélèrent plusieurs fois les uns les autres. Nous leur montrâmes encore, comme auparavant, de la toile blanche ; mais ils restèrent immobiles. Le maître du *Zeehann*, Gerard Janszoon, qui se trouvait à notre bord, donna ordre à son canot armé par un quartier-maître et six matelots de se rendre sur leur navire pour recommander aux officiers de se tenir sur leurs gardes, et, dans le cas où les naturels l'accosteraient, de ne pas permettre à la fois à un trop grand nombre d'entre eux de monter à bord. Quand le canot du *Zeehann* déborda de notre bâtiment, les naturels dans les *pros* ou pirogues les plus voisines de nous, appelèrent à grands cris ceux qui se trouvaient derrière *le Zeehann* et firent avec leurs pagaies un signal dont nous ne pouvions deviner la signification. Mais quand le canot du *Zeehann* fut tout-à-fait au large, les pirogues qui se trouvaient entre les deux navires coururent dessus avec impétuosité et l'abordèrent avec une telle violence qu'il tomba sur le côté et se remplit d'eau. Le premier de ces traîtres, armé d'une pique grossièrement aiguisée, donna au quartier-maître Cornélius Joppe un coup violent dans la gorge, qui le fit tomber à la mer. Alors les autres naturels attaquèrent le reste de l'équipage du canot avec leurs pagaies et de courtes et épaisses massues que nous avions d'abord prises pour des *parangs* grossiers, et les taillèrent en pièces. Dans cet engagement, trois des hommes du *Zeehann* furent tués et un quatrième blessé à mort. Le quartier-maître et deux matelots se mirent à nager vers notre navire, et nous envoyâmes notre canot qui les recueillit en vie.

Après le combat, les meurtriers prirent un de nos hommes morts dans leur pirogue, un autre des morts tomba à l'eau et coula. Ils laissèrent aller le canot. Notre vaisseau et *le Zeehann* firent feu sur eux avec les mousquets et les canons, mais sans les atteindre, et ils pagayèrent vers le rivage. Nous envoyâmes notre canot pour ramener celui du *Zeehann*, nous y trouvâmes un homme mort et un autre blessé mortellement.

» Après cet événement, nous ne pouvions plus établir de relations amicales avec les naturels, et il n'y avait pas d'espoir de se procurer chez eux de l'eau ni des vivres. Ainsi nous levâmes l'ancre et appareillâmes. Quand nous fûmes sous voiles, vingt-deux de leurs pirogues partirent de terre et s'avancèrent sur nous. Onze étaient pleines de monde. Quand elles se trouvèrent à la portée de nos canons, on leur tira deux coups, mais sans effet. *Le Zeehann* fit aussi feu et atteignit un homme de la pirogue la plus avancée qui était debout avec un pavillon blanc à la main et que le coup fit tomber. Nous entendîmes le bruit de notre mitraille sur leurs pirogues, mais nous ne savons pas quel en fut l'effet ; seulement il les força d'opérer tout-à-coup leur retraite vers la côte où ils demeurèrent tranquilles et ne revinrent plus contre nous.

» Nous appelâmes cette baie *Moordenaar's Bay* (Baie des Meurtriers). La partie où nous mouillâmes est située par 40° 50' lat. S. et long. 191° 30'. La variation est 9° 30' N. E. En quittant *Moordenaar's Bay*, nous gouvernâmes à l'E. N. E.; mais pendant la nuit nous courûmes des bordées, par vingt-six et quinze brasses.

» Nous avons nommé cette terre *Staten Land* en honneur des états-généraux. Il est possible qu'elle se joigne à *Staten Land* *,

* Savoir : le *Staten Land* à l'est de *Tierra del Fuego*, découvert et ainsi nommé par Schouten et Le Maire. Mais le *Staten Land* de Tasman ayant été par la suite reconnu pour être une terre séparée de celle qu'avaient découverte Schouten et Le Maire, ce nom fut changé peu de temps après en celui de *Nouvelle-Zélande* qui lui est resté.

mais le fait est incertain. C'est un très-beau pays et nous supposons qu'il fait partie du *continent inconnu du Sud*.

» Le 20 au matin, après avoir navigué l'espace de trente milles dans la baie, nous vîmes la terre presque tout autour de nous. Nous pensions d'abord que l'endroit où nous avions mouillé appartenait à une île et que nous trouverions un passage dégagé (vers l'est) pour le grand Océan du Sud; mais à notre grand regret, nous trouvâmes qu'il en était autrement. Le vent venait de l'ouest, nous fîmes tous nos efforts pour revenir contre la direction du vent par la route que nous avions suivie. A midi, nous fûmes par 40° 51' lat. S. et 192° 55' long. Dans l'après-midi il fit calme et le courant portait avec force dans la baie. Tout autour de nous, la terre semblait d'une bonne qualité; au rivage elle est basse, mais elle s'élève dans l'intérieur. Nous trouvâmes des fonds de vase par soixante, cinquante, et quinze brasses, à un mille et demi ou deux milles de la côte. Toute la soirée, nous eûmes des vents légers.

» Le 21, au second quart de nuit, la brise s'élevant à l'ouest, nous fîmes route au nord. Nous trouvâmes que la côte de la terre du nord courait au N. O. Dans la matinée, il commença à souffler bon frais. Après le déjeuner, nous virâmes de bord et courûmes sur la côte du sud. Vers le soir, nous nous plaçâmes sous le vent d'une petite île que nous mîmes au N. N. O. par rapport à nous, et nous laissâmes tomber l'ancre par trente-trois brasses, fond de sable et coquilles. Nous avions près de nous d'autres îles et des mornes. Ici notre latitude fut de 40° 50' S. et notre longitude 192° 37'. Le vent souffla avec tant de violence dans la nuit que nous mouillâmes une autre ancre et calâmes les mâts de perroquet. *Le Zeehann* en fit autant.

» Le 22 et 23, le coup de vent continua avec force du N. O., accompagné d'un temps très-brumeux. *Le Zeehann* faillit ne pas tenir sur ses ancres.

» Le 24 au matin, il fit calme. Les officiers du *Zeehann* vinrent à bord de notre navire et proposèrent, si le temps et le

vent le permettaient, d'examiner s'il n'y avait pas un passage dans cette baie, vu qu'on avait observé que la marée montante venait du S. E.

» Le 25, le temps devint encore très-sombre et nous restâmes à l'ancre.

» Le 26 au matin, le vent vint de l'E. N. E. Nous mîmes sous voiles et fîmes route au N. et ensuite au N. N. O., dans l'intention de contourner cette terre par le nord.

» Le 27, nous eûmes une forte brise du S. O. A midi, notre latitude fut 38° 38' S.; longitude 190° 15'. Après-midi, nous gouvernâmes au N. E. (pour rapprocher la terre). Variation 8° 20' N. E.

» Le 28 à midi, nous vîmes une haute montagne dans l'E. 1/4 N. E., que nous prîmes d'abord pour une île; mais nous reconnûmes que ce n'était qu'une partie de la grande terre, et la côte ici, autant que je pus le remarquer, court nord et sud. Cette montagne est par 38° lat. S. Notre latitude à midi, par estime, fut 38° 2'. La longitude 192° 23'. A cinq milles de la côte, nous eûmes des sondes par cinquante brasses, beau sable mêlé d'argile. Dans la nuit le vent fut violent.

» Le 29, nous eûmes grand frais de vent. Latitude à midi, 37° 17' S.

» Le 30, le temps se modéra, le vent à l'O. N. O. A midi, notre latitude fut 37° S., longitude 191° 55'. Nous fîmes route au N. E., et le soir nous revîmes la terre dans le N. E. et N. N. E.; c'est pourquoi nous gouvernâmes plus au nord.

» Le 31 à midi, nous trouvâmes notre latitude de 36° 45' S., et notre longitude 191° 46'. La côte ici court S. E. et N. O. Cette terre est élevée en quelques endroits; et en d'autres couverte de dunes de sable. Le soir nous étions à trois milles de terre. Dans la nuit nous eûmes des sondes par quatre-vingts brasses.

» 1er janvier 1643. C'est une côte unie, sans écueils ni basses; mais il y a un grand ressac au rivage. Latitude à midi 36° 12' S.

» Le 2 et le 3, on court au N. le long de la côte.

» Le 4. Ce matin nous étions près d'un cap et nous avions une île dans le N. O. 1/4 N. Nous hissâmes le pavillon blanc pour appeler à bord les officiers du *Zeehann*, et nous résolûmes d'aller sur l'île chercher de l'eau et des légumes. Nous trouvons un fort courant portant à l'ouest et une grosse mer du N. E., ce qui nous fait espérer de trouver un passage libre vers l'est. Le soir nous étions près de l'île, mais nous ne pûmes savoir si nous pourrions nous procurer ici les objets dont nous avions besoin.

» Le 5 au matin, nous eûmes peu de vent et une mer calme. Vers midi, nous envoyâmes Francis Jacobsz dans notre chaloupe, et le subrécargue M. Gillemans dans le canot du *Zeehann* vers l'île, pour essayer s'il serait possible d'y faire de l'eau. Le soir ils revinrent et rapportèrent qu'ils étaient allés dans une petite baie sûre, où l'eau douce descendait en abondance d'une haute montagne; mais qu'à la côte il y avait un grand ressac qui rendrait cette opération pénible et dangereuse. En faisant le tour de l'île pour découvrir s'il n'y avait pas d'endroit plus commode sur la plus haute montagne de l'île, ils virent trente-cinq personnes d'une très-grande taille et armées de bâtons et de massues. Ces gens appelèrent les Hollandais d'une voix forte et rude. Ils faisaient de très-grandes enjambées en marchant. Sur d'autres parties de l'île, on vit quelques individus çà et là, qui, réunis à ceux qu'on vient de mentionner, parurent former toute ou presque toute la population de l'île. Nos gens ne virent point d'arbres, et n'observèrent aucune terre cultivée, excepté auprès de la source d'eau douce où se trouvaient quelques carrés de terre verdoyante et d'un aspect agréable; mais ils ne purent discerner quelle espèce de légumes ce pouvait être. Deux pirogues étaient tirées à la plage.

» Le soir, nous mouillâmes par quarante brasses, bon fond, à une portée de mousquet de l'île (sur la bande du nord).

» Le 6 au matin, nous mîmes les pièces à eau dans les deux canots et nous les envoyâmes au rivage. Comme ils ramaient vers la terre, ils virent des hommes de haute taille postés en

différens lieux, avec de longs bâtons à la main comme des piques, et qui hélaient les nôtres. Il y avait devant l'aiguade un violent ressac qui rendait le débarquement difficile; entre une pointe de la grande île et une petite île élevée et escarpée, le courant était si violent que les canots pouvaient à peine l'étaler. Pour ces diverses raisons, les officiers tinrent conseil ensemble, et ne voulant pas exposer le salut des canots et des hommes, ils revinrent aux vaisseaux. Avant de les voir opérer leur retour, nous avions tiré un coup de canon et hissé un pavillon pour les rappeler à bord. Nous nommâmes cette île *Drie Koningen Eyland* (île des Trois Rois), ce jour étant celui de l'Epiphanie. Elle est par la latitude de 34° 25' S. et longitude 190° 40'. »

Le soir Tasman mit à la voile et poursuivit son voyage vers les Iles des Amis.

(*A Chronological History*, *etc.; by Burney*. *Part. III*, *pag.* 72 *et suiv.*)

VOYAGES DE COOK.

Les Voyages de cet illustre navigateur étant entre les mains de tout le monde, nous nous sommes presque toujours bornés à donner exactement l'indication des passages cités, lorsque nous nous sommes appuyés sur l'autorité de ce capitaine ou sur celle de ses compagnons. Un petit nombre de ces passages cependant nous ont paru de nature à être rapportés textuellement, soit par leur importance, soit pour être plus facilement comparés aux observations faites par des voyageurs plus modernes. Nous avons toujours employé la traduction française, édition in-quarto, publiée, 1er voyage en 1774, 2e voyage en 1778, et le 3e voyage en 1785.

PREMIER VOYAGE.

Au sujet des plantations des naturels dans la baie Toko-Malou (*Tegadou* de Cook), on lit :

M. Banks aperçut quelques-unes de leurs plantations où le terrain était aussi bien divisé et labouré que dans nos jardins

les mieux soignés ; il y reconnut des patates douces, des eddas qui sont très-connus et fort estimés dans les Indes orientales et les îles d'Amérique, et quelques citrouilles : les patates douces étaient plantées sur de petites collines, quelques-unes disposées par planches, d'autres en quinconce, et toutes alignées avec la plus grande régularité. Les eddas avaient été placés sur un sol plat, mais aucun ne paraissait encore au-dessus de terre, et les citrouilles étaient placées dans de petits creux, à peu près comme en Angleterre. L'étendue de ces plantations variait depuis une acre jusqu'à dix; en les rassemblant toutes, il paraissait y avoir 150 à 200 acres de terrain cultivé dans toute la baie, quoique nous n'y ayons jamais vu cent Indiens. Chaque district était environné d'une haie composée ordinairement de ronces qui étaient entrelacées les unes si près des autres, qu'une souris aurait eu peine à passer au travers.

(*Tome III, pag.* 83.)

Voici comment Cook décrit les *pâs* de la baie Witi-Anga, lorsqu'il y mouilla en novembre 1769 :

Après déjeuner, j'allai avec la pinasse et l'yole, accompagné de MM. Banks et Solander, au côté septentrional de la baie, afin d'examiner le pays et deux villages fortifiés que nous avions reconnus de loin. Nous débarquâmes près du plus petit, dont la situation était la plus pittoresque qu'on puisse imaginer ; il était construit sur un petit rocher détaché de la grande terre, et environné d'eau à la haute marée. Ce rocher était percé, dans toute sa profondeur, par une arche qui en occupait la plus grande partie ; le sommet de l'arche avait plus de soixante pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus de la surface de la mer, qui coulait à travers le fond à la marée haute. Le haut du rocher, au-dessus de l'arche, était fortifié de palissades à la manière du pays; mais l'espace n'en était pas assez vaste pour contenir plus de cinq ou six maisons; il n'était ac-

cessible que par un sentier escarpé et étroit, par où les habitans descendirent à notre approche, et nous invitèrent à monter; nous refusâmes cette offre, parce que nous avions envie d'examiner un fort beaucoup plus considérable de la même espèce, situé à peu près à un mille de là. Nous fîmes quelques présens aux femmes, et sur ces entrefaites nous vîmes les Indiens du bourg vers lequel nous allions, s'avancer vers nous en corps au nombre d'environ cent, y compris les hommes, les femmes et les enfans. Quand ils furent assez près pour se faire entendre, ils firent un geste de leurs mains en nous criant *Heromaï* (lisez *Aire maï*); ils s'assirent ensuite parmi les buissons près de la grève : on nous dit que ces cérémonies étaient des signes certains de leurs dispositions amicales à notre égard. Nous marchâmes vers le lieu où ils étaient assis, et quand nous les abordâmes, nous leur fîmes quelques présens, en demandant permission de visiter leur *heppah* (lisez *pâ*); ils y consentirent avec la joie peinte sur leur visage, et sur-le-champ ils nous y conduisirent : il est appelé *Wharre Touwa* (sans doute *Ware-Tawa*), et il est situé sur un promontoire ou pointe élevée qui s'avance dans la mer, sur la côte septentrionale et près du fond de la baie. Deux des côtés lavés par les flots de la mer sont entièrement inaccessibles; deux autres côtés sont contigus à la terre : il y a depuis la grève une avenue qui conduit à un de ceux-ci, qui est très-escarpé; l'autre est plat. On voit sur la colline une palissade d'environ dix pieds de haut, qui environne le tout et qui est composée de gros pieux, joints fortement ensemble avec des baguettes d'osier. Le côté faible, près de la terre, était aussi défendu par un double fossé, dont l'intérieur avait un parapet et une seconde palissade; les palissades de dedans étaient élevées sur le parapet près du bourg, mais à une assez grande distance du bord et du fossé intérieur, pour que les Indiens pussent s'y promener et s'y servir de leurs armes. Les premières palissades du dehors se trouvaient entre les deux fossés, et elles étaient enfoncées obliquement en terre, de manière que leurs extré-

mités supérieures étaient inclinées vers le second fossé ; ce fossé avait vingt-quatre pieds de profondeur, depuis le pied jusqu'au haut du parapet ; et tout près et en dedans de la palissade intérieure, il y avait une plate-forme de vingt pieds d'élévation, de quarante de long et de six de large ; elle était soutenue par de gros poteaux, et destinée à porter ceux qui défendent la place, et qui peuvent de là accabler les assaillans par des dards et des pierres, dont il y a toujours des tas en cas de besoin. Une autre plate-forme de la même espèce, et placée également en dedans de la palissade, commandait l'avenue escarpée qui aboutissait à la grève ; de ce côté de la colline, il y avait quelques petits ouvrages de fortification et des huttes qui ne servaient pas de postes avancés, mais d'habitations à ceux qui, ne pouvant pas se loger faute de place dans l'intérieur du fort, voulaient cependant se mettre à portée d'en être protégés. Les palissades, ainsi qu'on l'a déjà observé, environnaient tout le sommet de la colline, tant du côté de la mer que du côté de la terre ; mais le terrain, qui originairement était une montagne, n'avait pas été réduit à un seul niveau, mais formait plusieurs plans différens qui s'élevaient en amphithéâtre, les uns au-dessous des autres, et dont chacun était environné par une palissade séparée ; ils communiquaient entre eux par des sentiers étroits qu'on pouvait fermer facilement, de sorte que si un ennemi forçait la palissade extérieure, il devait en emporter d'autres avant que la place fût entièrement réduite, en supposant que les Indiens défendissent opiniâtrément chacun de ces postes. Un passage étroit d'environ douze pieds de long, et qui aboutit à l'avenue escarpée qui vient du rivage, en forme la seule entrée : elle passe sous une des plates-formes ; et quoique nous n'ayons rien vu qui ressemblât à une porte ou à un pont, elle pouvait aisément être barricadée, de sorte que ce serait une entreprise très-dangereuse et très-difficile que d'essayer de la forcer ; en un mot, on doit regarder comme très-forte une place dans laquelle un petit nombre de combattans déterminés se défend aisément contre les attaques que pourrait

former avec ses armes tout le peuple de ce pays. En cas de siége, elle paraissait être bien fournie de toutes sortes de provisions, excepté d'eau : nous aperçûmes une grande quantité de racines de fougère, qui leur sert de pain, et de poissons secs amoncelés en tas; mais nous ne remarquâmes pas qu'ils eussent d'autre eau douce que celle du ruisseau qui coulait tout près et au-dessous du pied de la colline. Nous n'avons pas pu savoir s'ils ont quelque moyen d'en tirer de cet endroit pendant un siége, ou s'ils connaissent la manière de la conserver dans des citrouilles ou d'autres vases; ils ont sûrement quelque ressource pour se procurer cet article nécessaire à la vie, car autrement il leur serait inutile de faire des amas de provisions. Nous leur témoignâmes le désir que nous avions de voir leurs exercices d'attaque et de défense; un jeune Indien monta sur une des plates-formes de bataille, qu'ils appellent *Porara*, et un autre descendit dans le fossé; les deux combattans entonnèrent leur chanson de guerre, et dansèrent avec les mêmes gestes effrayans que nous leur avions vu employer dans des circonstances plus sérieuses, afin de monter leur imagination à ce degré de fureur artificielle qui, chez toutes les nations sauvages, est le prélude du combat.

(*Tome III*, *pag.* 122 *et suiv.*)

C'est ainsi que Cook représente les naturels de la baie des Iles, quand il y mouilla en novembre 1769 :

Nous aperçûmes plusieurs villages au côté occidental de la baie, tant sur les îles que sur la terre de la Nouvelle-Zélande, et plusieurs pirogues très-grandes s'avancèrent vers nous; elles étaient remplies d'Indiens qui avaient meilleur air que tous ceux que nous avions vus auparavant. Ils étaient tous vigoureux et bien faits; leurs cheveux noirs étaient attachés en touffes au sommet de la tête et garnis de plumes blanches. Dans chacune des pirogues il y avait deux ou trois chefs, dont les vête-

mens étaient de la meilleure espèce d'étoffe et recouverts de peaux de chiens, de manière qu'ils présentaient un coup-d'œil agréable. La plupart de ces Indiens étaient marqués de *moko*, comme ceux qui étaient venus auparavant au côté du vaisseau. Leur manière de commercer était également frauduleuse, et, comme nous négligeâmes de les punir ou de les effrayer, un des officiers de poupe, qui avait été trompé, eut recours, pour se venger, à un expédient qui était à la fois cruel et comique. Il prit une ligne de pêche, et quand l'homme qui l'avait friponné eut approché sa pirogue très-près du côté du vaisseau, il jeta son plomb avec tant d'adresse, que l'hameçon saisit le voleur par le dos; il tira ensuite la ligne; mais l'Indien se cramponnant sur sa pirogue, l'hameçon rompit à la tige et la barbe resta dans la chair.

(*Tome III, pag.* 148.)

En décembre 1769, Cook recueillit la tradition suivante de la bouche des habitans du cap Nord de la Nouvelle-Zélande.

Voyant que ces insulaires étaient si intelligens, nous leur demandâmes en outre (par *Tupia*) s'ils connaissaient quelque autre pays que le leur; ils répondirent qu'ils n'en avaient jamais visité d'autres, mais que leurs ancêtres leur avaient dit qu'au N. O. 1/4 N. ou au N. N. O., il y avait une contrée fort étendue, appelée *Ulimaraa*, où quelques-uns de leurs compatriotes étaient allés sur une grosse pirogue; qu'il n'en revint qu'une partie, et qu'ils rapportèrent qu'après un passage d'un mois, ils avaient vu un pays où les habitans mangeaient des cochons. Tupia, s'informant alors si ces navigateurs avaient ramené quelques cochons avec eux, ils répondirent que non. Il faut remarquer que quand ils faisaient mention des cochons, ils n'en décrivaient pas la figure, mais ils les désignaient seule-

ment par le mot ***booah***, nom qu'on leur donne dans les îles de la mer du Sud.

(*Tome III*, *pag.* 162.)

Deux mois plus tard, il retrouve la même tradition dans la baie de la Reine-Charlotte (détroit de Cook).

Quand nous fûmes sous voiles, le vieillard *Topaa* vint à bord pour nous dire adieu, et comme nous désirions toujours d'apprendre si, parmi ce peuple, il s'était conservé quelque tradition de Tasman, Tupia fut chargé de demander au vieillard s'il avait jamais entendu dire que quelque vaisseau pareil au nôtre eût visité son pays. Il répondit que non, mais il ajouta que ses ancêtres lui avaient dit qu'autrefois il était arrivé en ce même endroit un petit bâtiment venant d'une contrée éloignée appelée *Ulimaraa*, et dans lequel il y avait quatre hommes qui furent tous tués lors de leur débarquement. Lorsqu'on lui fit des questions sur la position de cette terre éloignée, il montra le nord. Les Indiens des environs de la baie des Iles nous avaient parlé d'*Ulimaraa*, en nous disant que leurs ancêtres l'avaient visité. Tupia nous avait entretenus aussi quelquefois de ce pays, sur lequel il avait quelques notions confuses qui lui avaient été transmises par tradition, et qui n'étaient pas fort différentes de celles de notre vieillard, etc.

(*Tome III*, *pag.* 203.)

DEUXIÈME VOYAGE.

Forster lui-même, cet observateur si assidu et si judicieux, n'avait presque rien découvert de leurs opinions, ni de leurs cérémonies religieuses.

« Tupia, le seul qui pût faire une conversation suivie avec

les Zélandais, découvrit bientôt qu'ils reconnaissent un Être suprême; ils croient aussi à quelques divinités inférieures; leur système de polythéisme répond à celui des Taïtiens, et doit être de très-ancienne date, et tirer son origine de leurs ancêtres communs. Nous n'avons pas observé, à la Nouvelle-Zélande, une seule cérémonie qui parût avoir le moindre rapport à la religion, et je n'ai remarqué que deux choses qui semblent en avoir un éloigné. La première est le nom d'*Atuée* (plutôt *Touï*), l'oiseau de la divinité, qu'ils donnent quelquefois à une espèce de bouvreuil (*Certhia circinnata*). On croirait que ce nom suppose la même vénération qu'on a pour les hérons et les martins-pêcheurs à Taïti et aux îles de la Société; mais je ne puis pas dire qu'ils nous aient témoigné le moindre désir de conserver la vie de cet oiseau plutôt que des autres. La seconde chose c'est l'amulette de pierre verte qu'ils portent sur la poitrine et qui est suspendue à un collier; elle est de la grosseur de deux écus, et sculptée de manière qu'elle ressemble à une figure humaine. Ils l'appellent *Etée-ghée* (lisez *Tiki*), ce qui, sans doute, équivaut à l'*Etée* taïtien (qu'on doit prononcer *Tihi*). A Taïti et sur les îles voisines, *Etée* signifie une image de bois représentant une figure humaine, érigée sur un bâton dans les cimetières en mémoire des morts, mais pour laquelle on n'a aucun respect particulier. Il paraît qu'on fait usage du *Tée-ghée* de la Nouvelle-Zélande dans la même vue; mais il n'est pas plus révéré, car quoiqu'ils ne voulussent pas le vendre pour des grains de verre, cependant ils ne manquaient pas, dans le détroit de la Reine-Charlotte, de nous le céder pour une demi-verge de drap ou de serge rouge. En outre, ils parent souvent leur col de plusieurs rangées de dents humaines que nous prîmes pour des trophées de leur valeur, puisque c'étaient les dents des ennemis qu'ils avaient tués. Nous n'avons aperçu parmi eux ni prêtres, ni jongleurs d'aucune espèce, ce qui explique pourquoi ils sont si peu superstitieux. »

(*Tome II*, *pag.* 130.)

Le même observateur s'exprime ainsi au sujet des habitans de la Nouvelle-Zélande :

« Le visage des naturels y est tatoué, et leur teint est encore rembruni par l'usage où ils sont de le tatouer, ou plutôt de le découper en sillons réguliers, qui empêchent un peu la barbe de croître ; en général, ils sont d'une grande taille, robustes et formés pour la fatigue ; leurs membres sont bien proportionnés et bien liés, excepté les genoux qui sont fort élargis, parce qu'ils s'appuient trop sur leurs jambes dans leurs pirogues ; la taille des femmes est communément mince, il n'y en a qu'un petit nombre dont les traits soient supportables ; leurs genoux sont aussi larges que ceux des hommes, et elles sont très-maltraitées par leurs maris, qui les chargent de tous les travaux pénibles, comme chez tous les sauvages. Cette nation est hospitalière et généreuse ; les guerriers y sont intrépides et hardis ; leur inimitié est implacable et cruelle, et leur vengeance est telle, qu'ils mangent leurs captifs ; en général, les individus ont un jugement sain, du goût et de l'industrie. »

(*Tome V*, *pag.* 215 *et suiv.*)

TROISIÈME VOYAGE.

On lit ce qui suit sur les dispositions de ces insulaires :

Mes observations et les détails que m'ont donnés *Taweiharoua* (lisez *Tawaï-Oroua*) et d'autres, prouvent que les habitans de la Nouvelle-Zélande vivent dans des transes continuelles ; la plupart des tribus croient avoir essuyé des injustices et des outrages de leurs voisins, et elles épient sans cesse l'occasion de se venger. Ils aiment beaucoup à manger la chair de leurs ennemis tués dans les batailles, et le désir de cet abomi-

nable repas est peut-être une des principales causes de leur ardeur dans les combats. On m'a dit qu'ils attendent quelquefois bien des années un moment favorable, et qu'un fils ne perd jamais de vue l'injure faite à son père. Pour exécuter leur horrible dessein, ils se glissent pendant les ténèbres au milieu de leurs ennemis; s'ils les surprennent, ce qui, je crois, arrive peu, ils leur donnent la mort à tous, et ils n'épargnent pas même les femmes et les enfans. Lorsque le massacre est achevé, ils mangent les vaincus sur le lieu même où s'est passée la boucherie, ou ils emportent autant de cadavres qu'ils le peuvent, et ils s'en régalent ensuite chez eux avec une brutalité trop dégoûtante pour la décrire ici. S'ils sont découverts avant d'avoir exécuté leurs sanguinaires projets, ils s'enfuient ordinairement à la sourdine; on les poursuit, et on les attaque quelquefois à leur tour. Ils ne connaissent point cette modération qui donne quartier ou qui fait des captifs, en sorte que les vaincus ne peuvent mettre leurs jours à couvert que par la fuite. Cet état perpétuel de guerre, et cette manière de la conduire, si destructive de la population, les rend très-attentifs, et il est rare de rencontrer, le jour ou la nuit, un Zélandais qui ne soit pas sur ses gardes. Il est impossible de rien ajouter aux motifs qui excitent leur vigilance; la conservation de leur vie et leur bonheur en dépendent; car, selon leur système religieux, l'ame de l'homme dont le corps est mangé par l'ennemi est condamnée à un feu éternel, tandis que les ames de ceux dont les corps ont été arrachés des mains des meurtriers, ainsi que les ames de ceux qui meurent de mort naturelle, vont habiter avec les dieux. Je leur demandai s'ils mangeaient ceux de leurs amis qui étaient tués à la guerre, mais dont les corps ne tombaient point au pouvoir de l'ennemi. Ils parurent étonnés de ma question; ils me répondirent que non; ils témoignèrent même une sorte d'horreur sur l'idée qu'elle présentait. Ils enterrent communément leurs morts; mais, s'ils ont tué plus d'ennemis qu'ils ne peuvent en manger, ils les jettent à la mer. (*Tome I, pag.* 174.)

Voici les observations recueillies, en février 1777, par le chirurgien Anderson sur le même sujet :

Les diverses tribus sont souvent en querelle, ou plutôt elles y sont toujours; car la multitude de leurs armes et leur dextérité à s'en servir annoncent que la guerre les occupe principalement; ces armes sont des piques, des *patous*, des hallebardes et quelquefois des pierres. Les piques sont d'un bois très-dur; leur longueur varie de cinq à vingt et même trente pieds; ils lancent les plus courtes comme des dards. Le *patou* ou le *mere* a la forme d'une ellipse, sa longueur est d'environ dix-huit pouces; il a un manche de bois, de pierre, d'os ou de jaspe vert, et c'est l'arme sur laquelle ils comptent le plus dans les batailles. La hallebarde ou la longue massue a cinq ou six pieds de longueur; l'une de ses extrémités se termine en pointe et offre une tête sculptée; l'autre est large ou aplatie, et elle présente des bords tranchans.

Avant de commencer l'action, ils entonnent une chanson guerrière; et ils observent tous la mesure la plus exacte; leur colère arrive bientôt au dernier degré de la fureur et de la frénésie; ils font des contorsions horribles de l'œil, de la bouche et de la langue, afin d'inspirer de la terreur à leurs ennemis; on les prendrait pour des démons plutôt que pour des hommes, et cet affreux spectacle glacerait presque d'effroi d'intrépides guerriers qui n'y seraient pas accoutumés. Ils ont une autre habitude plus horrible et plus déshonorante pour la nature humaine; ils coupent en morceaux un ennemi vaincu lors même qu'il n'est pas encore mort, et, après l'avoir rôti, ils le mangent, non avec répugnance, mais avec une satisfaction extrême.

On est tenté de croire que des hommes capables de pareils excès n'ont aucune commisération ou aucun attachement pour ceux de leur tribu : cependant on les voit déplorer la perte de leurs amis d'une manière qui suppose de la sensibilité. Les

hommes et les femmes poussent des cris attendrissans, lorsque leurs parens ou leurs amis ont été tués dans les batailles, ou sont morts d'une autre manière : ils se découpent le front et les joues avec des coquilles et des morceaux de pierre; ils se font de larges blessures d'où le sang sort à gros bouillons et se mêle à leurs larmes : ils taillent ensuite des pierres vertes auxquelles ils donnent une figure humaine; ils mettent à cette figure des yeux de nacre de perle, et ils la portent à leur cou pour se souvenir de ceux qui leur étaient chers. Leurs affections paraissent si fortes, qu'au retour de leurs amis, dont l'absence n'a pas été quelquefois bien longue, ils se découpent également le visage et poussent, dans leur transport de joie, des cris frénétiques.

Les enfans sont accoutumés de bonne heure à toutes les pratiques bonnes ou mauvaises de leurs pères : un petit garçon, ou une petite fille de neuf à dix ans, fait les mouvemens, les contorsions et les gestes par lesquels les Zélandais plus âgés inspirent de la terreur à leurs ennemis : ils chantent la chanson de guerre, et ils observent très-exactement la mesure.

Les Zélandais chantent, sur des airs qui ont une sorte de mélodie, les traditions de leurs aïeux, leurs batailles, leurs victoires, et même des sujets assez indifférens. Ils sont passionnés pour cet amusement, et la plus grande partie de leur temps y est employée : ils passent aussi plusieurs heures de la journée à jouer de la flûte.

Quoique leur prononciation soit souvent gutturale, leur langue est loin d'être dure ou désagréable, et si nous pouvons établir ici une opinion d'après la mélodie de quelques-uns de leurs chants, l'idiome de la Nouvelle-Zélande a certainement une grande partie des qualités qui rendent les langues harmonieuses : il est assez étendu; on imagine bien toutefois qu'on le trouvera pauvre, si on le compare à nos langues d'Europe, qui doivent leur perfection à une longue suite de travaux, etc.

(*Tom. I, pag.* 205 *et suiv.*)

VOYAGE

DU CAPITAINE SURVILLE.

Voici l'article du journal de Monneron, subrécargue du vaisseau *le Saint-Jean-Baptiste*, relatif au séjour que fit le capitaine Surville à la Nouvelle-Zélande.

Cet officier reconnut cette grande île le 12 décembre 1769, par la latitude australe de 35° 37' : les vents ne lui permirent pas de trouver un mouillage avant le 17, jour où il jeta l'ancre dans une baie qu'il nomma Lauriston, du surnom du gouverneur Laws. Le lendemain Surville descendit à terre, le chef du village vint au devant de lui sur le bord du rivage. Les insulaires étaient épars de côté et d'autre; ils tenaient à la main des peaux de chiens et des paquets d'herbes qu'ils haussaient et baissaient alternativement, dans l'intention sans doute de lui rendre hommage; c'est ainsi que se passa en espèce de salutation la première entrevue : le jour suivant la réception fut bien différente, les Indiens étaient en armes et par troupes. Le chef était venu dans sa pirogue au devant de Surville pour l'engager, par signe, à l'attendre sur le bord du rivage, parce que les Indiens étaient dans de vives alarmes sur la descente à terre

d'une grande partie de l'équipage de son vaisseau. Surville se conforma à ce qu'il désirait à cet égard; mais, lorsque le chef lui fit la demande de son fusil, il s'y refusa. Le chef, sans se rebuter du peu de succès de sa première demande, pria cet officier de lui prêter son épée pour la montrer aux gens de son village. Le capitaine ne fit aucune difficulté de lui remettre cette arme; le chef, satisfait, accourut la montrer aux insulaires qui paraissaient attendre avec inquiétude le dénouement de cette entrevue. Le chef harangua à haute voix, et avec chaleur, ce nombreux attroupement; et dès ce moment il s'établit, entre les insulaires et l'équipage du vaisseau, un commerce qui procura des vivres et des secours de toute espèce aux malades. Ce chef demanda à Surville la permission de l'accompagner à bord de son vaisseau pour en examiner la construction : ce capitaine y consentit; mais, dès que le canot commença à s'éloigner de la côte, le cri des femmes et les alarmes des Indiens déterminèrent Surville à le ramener promptement à terre, où cet officier fut témoin de l'affection sincère de ce peuple envers leur chef.

L'illustre Cook côtoyait alors la Nouvelle-Zélande, il releva même la baie où était Surville, sans se douter qu'un vaisseau français eût abordé avant lui à cette île alors peu connue. On lit dans la relation de son second voyage : « Lorsque je prolongeais (en décembre 1769), sur *l'Endeavour,* la côte de » la Nouvelle-Zélande, le capitaine Surville était mouillé dans » la baie Douteuse, sans que j'en eusse par les insulaires aucune » connaissance. »

Surville éprouva une tempête dont il est mention dans le journal de Cook, qui lui fit perdre ses ancres; son vaisseau courut de grands dangers, mais cet habile marin savait, dans ces grandes circonstances, déployer avec un sang-froid imperturbable toutes les ressources de son art. Aussi avait-il la confiance de son équipage à tel point qu'il n'était pas intimidé à la vue des plus imminens dangers.

Au commencement de la tempête, la chaloupe où étaient

les malades tenta inutilement de gagner le vaisseau. Elle ne put pas même revenir au village, elle fut jetée dans une anse qu'on nomma pour cette cause *anse du Refuge*. Elle fut obligée d'y rester tout le temps de la durée du coup de vent. Naguinoui, chef de ce village, accueillit et reçut les malades dans sa maison. Il leur prodigua tous les rafraîchissemens qu'il fut en son pouvoir de leur procurer, sans vouloir accepter aucun salaire de ses soins généreux. Ce ne fut que le 29 qu'il fut praticable à la chaloupe de se rendre au vaisseau; la tempête avait fait perdre à Surville le canot qui était amarré derrière le vaisseau; il le vit échoué sur le rivage de l'anse du Refuge. Ce capitaine l'envoya chercher, mais les Indiens plus alertes s'en emparèrent et le cachèrent si bien, que toutes les perquisitions furent inutiles; on soupçonna que les Indiens avaient coulé ce canot dans une petite rivière que l'on remonta, et que l'on descendit à diverses reprises. Surville, irrité de la perte de son canot, fit signe à quelques Indiens qui étaient auprès de leurs pirogues de s'approcher. Un d'entre eux accourut, il fut arrêté et conduit à bord; les autres moins confians prirent aussitôt la fuite. On poursuivit cette hostilité en s'emparant d'une pirogue et en brûlant toutes celles qui étaient sur le rivage. On mit le feu aux maisons et aux villages; et, après avoir ainsi porté l'effroi et la désolation dans ces contrées, Surville quitta la Nouvelle-Zélande sans prévoir que cet injuste châtiment aurait les suites les plus funestes pour les Européens qui auraient le malheur d'y aborder. Infortuné Marion, voilà la vraie cause de votre mort et du massacre des Français qui vous ont suivi! Ne cherchons pas d'autres motifs; il est bien douloureux pour nous d'être encore forcés de les aggraver. Notre qualité d'historien nous impose le devoir de tout dire, et cette tâche est cruelle lorsqu'elle peut servir à accuser d'injustice et d'ingratitude un habile navigateur et un marin d'une haute distinction. Il faut donc que je fasse connaître au lecteur que l'Indien qui fut arrêté, était le chef Naguinoui, qui avait reçu les malades dans sa maison avec autant d'humanité que de désintéresse-

ment, et encore dans une circonstance infiniment critique; car la tempête, qui dura trois jours, avait mis le vaisseau à tout moment dans le danger de se perdre à cette côte. On aurait sans doute pu connaître plus particulièrement par ce chef les productions et les mœurs des peuples de la Nouvelle-Zélande. Mais on ne trouve, dans les journaux du *Saint-Jean-Baptiste*, que la date de sa mort, à la vue des îles de Jean-Fernandès, le 12 mars 1770. Le journal de Potier de l'Orme, que nous avons sous les yeux, nous apprend qu'il commandait la chaloupe où étaient les malades avec le chirurgien Duluc, lorsque Naguinoui offrit si généreusement sa maison pour y déposer les malades et leur donner tous les secours que cette contrée pouvait offrir. Après avoir fait un bel éloge de l'humanité de ce chef, qui passait pour avoir dans le pays une grande autorité, il ajoute : « Je fus très-surpris de voir que l'Indien qu'on » conduisait à bord, pieds et mains liés, était ce chef qui, à » mon arrivée à l'anse du Refuge, m'avait fait apporter du pois- » son séché, sans exiger de paiement, avec l'air du monde le » plus compatissant. Cet infortuné ne m'eut pas plutôt reconnu, » qu'il se jeta à mes pieds, les larmes aux yeux, en me disant » des choses que je n'entendais pas, et que je pris pour des » prières, d'intercéder en sa faveur et de le protéger, parce qu'il » m'avait rendu service dans une circonstance où j'en avais le » plus grand besoin. Je fis pour cet homme tout ce qui était en » mon pouvoir pour lui montrer qu'on ne voulait pas lui faire » de mal. Il me serrait dans ses bras, et il me montrait sa terre » natale qu'on le forçait d'abandonner. Heureusement pour » moi, le capitaine le fit mener dans sa chambre de conseil, » car il me faisait peine de voir cet homme alarmé du sort » qu'on lui préparait. » On conçoit qu'il devait être très-inquiet, car lorsqu'il fut plus rassuré, il apprit à Potier de l'Orme que, lorsqu'ils font des prisonniers, ils les saisissent par la touffe de cheveux qu'ils portent sur le sommet de la tête, et les tuent d'un coup de leurs assommoirs sur la tempe. Ils partagent entre eux par morceaux le cadavre pour en faire un horrible festin.

Ces cannibales sont extrêmement voraces. Naguinoui désirait non-seulement tout ce qu'on lui offrait, mais il allait encore auprès des matelots, sollicitait et mendiait les restes de leurs vivres. Il paraissait cependant regretter sa nourriture primitive, la racine de fougère : on a remarqué qu'il avait les dents très-petites, et qu'il éprouvait une grande difficulté à rendre le son de l'*s*.

(*Voyage aux Indes orientales*, etc., *par Rochon*, 1807, *pag.* 382 *et suiv.*)

VOYAGE

DU CAPITAINE MARION.

M. l'abbé Rochon donna en 1783 la relation détaillée du voyage du capitaine Marion, d'après le journal du lieutenant Crozet qui prit le commandement du *Mascarin* après la mort de M. Marion. C'est de cette relation que nous allons extraire tout ce qui a rapport au séjour de cet infortuné navigateur sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les observations qui furent alors recueillies sur les productions de ce pays et les mœurs de ses habitans. On verra qu'elles avaient été faites avec beaucoup de discernement et d'exactitude, encore que l'expédition commandée par Marion fût presque uniquement commerciale.

Le capitaine Marion commandant les vaisseaux *le Mascarin* et *le Castries* venait de la terre de Van-Diémen, quand il se dirigea sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. Ce fut le 24 mars 1772 qu'il atterrit à la hauteur du mont Egmont de Cook, qui lui parut aussi élevé que le pic des Açores et près duquel il vit des hommes et plusieurs feux.

Le 31 il revit la terre par 36° 30' lat. S.; puis il longea la côte à une ou trois lieues de distance, faisant route au nord et par vingt-six à quarante brasses de fond.

De violens coups de vent du N. à l'O. l'obligèrent à éloigner la terre. Le 4 avril il eut connaissance des Rois. Un nouveau coup de vent le renvoya au large. Le 13 au matin il s'approcha de la plus grande île des Rois à une lieue de distance. Il y vit des hommes d'une grande taille, et d'agréables bouquets d'arbrisseaux.

Le 16 il laissa tomber l'ancre sur une mauvaise rade dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Les navires manquèrent tomber à la côte; ils furent obligés d'appareiller en hâte en laissant leurs ancres, qu'ils ne revinrent chercher que le 26. Enfin, le 3 mai, les navires se trouvèrent devant la baie des Iles, près le cap Brett de Cook.

Désormais nous allons laisser parler le lieutenant Crozet :

« Lorsque nous fûmes à deux lieues de distance dudit cap, nous eûmes connaissance de trois pirogues qui venaient à nous. Il ventait peu et la mer était belle. Une des pirogues s'approcha de notre vaisseau; elle contenait neuf hommes. On les engagea par signes à venir à bord; on leur envoya diverses bagatelles pour les y déterminer. Ils y vinrent avec un peu de difficulté et parurent, en montant dans le vaisseau, n'être pas sans crainte. M. Marion les fit entrer dans la chambre du conseil, et leur offrit du pain. Il en mangea le premier, et ils en mangèrent aussi. On leur présenta de la liqueur; ils en burent avec répugnance. On les engagea à se dépouiller de leur pagne, et on leur fit présent de chemises et de caleçons, dont ils parurent se laisser habiller avec plaisir. On leur fit voir différens outils, tels que haches, ciseaux et herminettes. Ils se montrèrent extrêmement empressés de les avoir; ils s'en servirent dans le moment, pour nous faire voir qu'ils en connaissaient l'usage. On leur en fit présent. Ils s'en allèrent peu de temps après, très-satisfaits de notre réception. Dès qu'ils furent un peu éloignés du vais-

seau, nous les vîmes quitter leurs chemises et leurs caleçons pour prendre leurs premiers vêtemens et cacher ceux qu'ils avaient reçus de nous. Ils abordèrent ensuite les deux autres pirogues, dont les sauvages n'avaient pas osé s'approcher du vaisseau : ils parurent les rassurer et les engager à venir aussi nous voir. Ils vinrent effectivement et montèrent sur le vaisseau, sans témoigner ni crainte ni défiance. Il y avait parmi eux des femmes; on leur donna du biscuit et quelques autres bagatelles.

» Le soir, le vent étant augmenté, les pirogues se retirèrent à terre. Cinq ou six de ces sauvages restèrent de leur bonne volonté à bord du vaisseau. On leur fit donner à boire et à manger; ils soupèrent même avec nous, et mangèrent de tous nos mets avec beaucoup d'appétit; ils ne voulurent boire ni vin ni liqueur. Ils couchèrent dans le vaisseau. On leur arrangea des lits dans la grande chambre; ils dormirent bien, sans marquer la moindre défiance. Cependant on les veilla toute la nuit. Parmi ces sauvages était le nommé Takouri, un de leurs chefs, dont on aura occasion de parler dans la suite, lequel témoignait beaucoup d'inquiétude toutes les fois que le vaisseau s'éloignait un peu de la côte pour courir des bordées, en attendant le bateau que nous avions envoyé le matin à terre.

Ce bateau revint vers les onze heures du soir. L'officier nous rapporta avoir trouvé une baie dans laquelle il y avait un village considérable et un enfoncement très-étendu, où il paraissait y avoir un beau port, des terres cultivées, des ruisseaux et des bois.

» Le 4 mai, nous mouillâmes entre des îles et nous y restâmes à l'ancre jusqu'au 11 dudit mois, que nous mîmes de nouveau sous voiles pour entrer dans un port beaucoup plus assuré. C'est celui que M. Cook avait nommé Port des Iles.

» Le 12 mai, le temps étant fort beau et les vaisseaux en sûreté, M. Marion envoya établir des tentes sur une île qui était dans l'enceinte du port, où il y avait de l'eau et du bois, et qui présentait une anse très-abordable vis-à-vis des vaisseaux; il

y fit transporter les malades, et y établit un corps-de-garde. Les naturels nomment cette île Motou-Aro *.

» A peine fûmes-nous mouillés, qu'il nous vint à bord une quantité de pirogues, qui nous apportèrent du poisson ; ils nous témoignèrent l'avoir pêché exprès pour nous. Nous ne savions quel langage parler à ces sauvages. J'imaginai par hasard de prendre le Vocabulaire de l'île de Taïti, que nous avait remis l'intendant de l'Ile-de-France. Je lus quelques mots de ce Vocabulaire, et je vis avec la plus grande surprise que les sauvages m'entendaient parfaitement. Je reconnus bientôt que la langue du pays où nous étions était absolument la même que celle de l'île de Taïti, éloignée de plus de six cents lieues de la Nouvelle-Zélande. A l'approche de la nuit, les pirogues se retirèrent et nous laissèrent à bord huit ou dix sauvages qui passèrent la nuit avec nous, comme si nous étions leurs camarades et que nous fussions connus d'eux de tout temps.

» Le lendemain, le temps étant très-beau, il nous vint beaucoup de pirogues remplies de sauvages qui nous amenaient leurs enfans et leurs filles. Ils vinrent sans armes et avec la plus grande confiance. En arrivant dans le vaisseau, ils commençaient par crier *Taro :* c'est le nom qu'ils donnent au biscuit de mer. On leur en donnait à tous de petits morceaux et avec une certaine économie, car ils étaient grands mangeurs, et en si grand nombre que, si on leur en eût donné suivant leur appétit, ils eussent bientôt achevé nos provisions; ils nous apportaient du poisson en très-grande quantité, et nous le donnaient en troc de quelques verroteries et de morceaux de fer. Dans ces premiers jours, ils se contentaient de vieux clous de deux à trois pouces; par la suite, ils devinrent plus difficiles, et demandaient, en échange de leurs poissons, des clous de quatre

* Ou M. Crozet se trompe dans son journal touchant le nom de cette île, ou elle a changé de nom depuis ce temps. Il est certain qu'elle se nomme aujourd'hui *Motou-Doua* ou *Motou-Roua*, car les naturels confondent souvent le son du *d* avec celui de l'*r*.

ou cinq pouces. Leur objet, en demandant ces clous, était d'en faire de petits ciseaux pour travailler le bois. Dès qu'ils avaient obtenu un petit morceau de fer, ils allaient aussitôt le porter à quelque matelot, et l'engageaient par signes à le leur aiguiser sur la meule ; ils avaient toujours soin de ménager quelques poissons pour payer à ce matelot le service qu'il leur rendait. Les deux vaisseaux étaient pleins de ces sauvages ; ils avaient un air fort doux et même caressant. Peu à peu ils connurent tous les officiers des vaisseaux et les appelaient par leur nom. Nous faisions entrer dans la chambre du conseil les chefs seulement, les femmes et les filles. Les chefs étaient distingués par des plumes d'aigrettes ou d'autres oiseaux aquatiques, plantées dans leurs cheveux au sommet de la tête.

» Les femmes mariées se reconnaissaient à une espèce de tresse de jonc qui leur liait les cheveux au sommet de la tête. Les filles n'avaient point cette marque distinctive ; leurs cheveux tombaient naturellement sur le cou, sans aucune tresse pour les attacher. C'étaient les sauvages eux-mêmes qui nous avaient fait connaître ces distinctions, en nous faisant entendre par signes qu'il ne fallait pas toucher aux femmes mariées, mais que nous pouvions en toute liberté nous adresser aux filles. Il n'était pas possible en effet d'en trouver de plus faciles.

» Dès que nous eûmes connaissance de ces distinctions, on en fit passer l'avis dans les deux vaisseaux, afin que chacun fût circonspect à l'égard des femmes mariées, pour conserver la bonne intelligence avec des sauvages qui nous paraissaient si aimables, et ne pas les indisposer contre nous. La facilité d'avoir des filles fit que nous n'eûmes jamais le moindre reproche de la part des sauvages au sujet de leurs femmes, pendant tout le temps que nous vécûmes avec ces peuples.

» Lorsque nous eûmes bien fait connaissance avec eux, ils nous invitèrent à descendre à terre et à venir les visiter dans leur village ; nous nous rendîmes à leur invitation. Je m'embarquai avec M. Marion dans notre chaloupe bien armée,

avec un détachement de soldats. Nous parcourûmes d'abord une partie de la baie, où nous comptâmes vingt villages composés d'un nombre suffisant de maisons pour loger quatre cents personnes; les plus petites pouvaient en contenir deux cents.

» Nous abordâmes à plusieurs de ces villages. Dès que nous mettions pied à terre, les sauvages venaient au-devant de nous sans armes, avec leurs femmes et leurs enfans. Nous nous fîmes des amitiés réciproques; nous leur offrîmes de petits présens auxquels ils parurent très-sensibles. Des chefs de quelques-uns de ces villages nous faisaient des instances très-pressantes pour nous engager à monter avec eux. Nous les suivîmes.

» Peu de jours après notre arrivée dans le port des Iles, M. Marion fit diverses courses le long des côtes et même dans l'intérieur du pays, pour chercher des arbres propres à faire des mâts pour le vaisseau *le Castries*. Les sauvages l'accompagnaient partout. Le 23 de mai, M. Marion trouva une forêt de cèdres magnifiques, à deux lieues dans l'intérieur des terres et à portée d'une baie éloignée d'environ une lieue et demie de nos vaisseaux.

» Nous fîmes aussitôt un établissement en cet endroit; nous y envoyâmes les deux tiers de nos équipages, avec les haches, les outils et tous les appareils nécessaires, non-seulement pour abattre les arbres et faire les mâts, mais encore pour aplanir les chemins sur trois petites montagnes et un marais qu'il fallait traverser pour amener les mâts au bord de la mer.

» Nous établîmes des barraques de correspondance et de communication sur le rivage le plus voisin de l'endroit où était notre atelier : c'était à ce poste que nos vaisseaux envoyaient tous les jours leurs chaloupes, avec les provisions pour les travailleurs qui étaient cabanés à deux lieues de l'intérieur du pays.

» Par ce moyen, nous avions trois postes à terre, l'un sur l'île Motou-Aro, au milieu du port où étaient nos malades

sous des tentes, notre forge où l'on forgeait les cercles de fer destinés à la nouvelle mâture du vaisseau *le Castries*, enfin toutes nos futailles vides avec nos tonneliers; car c'était sur cette île que nous faisions notre eau. Ce poste était gardé par un officier avec dix hommes armés et les chirurgiens destinés au service des malades. Un second poste était sur la grande terre, au bord de la mer, à une lieue et demie des vaisseaux, pour servir d'entrepôt et de point de communication avec notre atelier de charpentiers, établi à deux lieues plus loin dans le milieu des bois. Ces deux derniers postes étaient également commandés par des officiers, ayant sous eux des hommes armés pour la garde de nos effets.

» Les sauvages étaient toujours parmi nous dans ces différens postes et sur nos deux vaisseaux; ils nous fournissaient, en échange de clous, du poisson, des cailles, des pigeons ramiers et des canards sauvages; ils mangeaient avec nos matelots, ils les aidaient dans leurs travaux : et toutes les fois qu'ils mettaient la main à l'œuvre, on s'en apercevait bien, car ils sont généralement forts, et leur aide soulageait beaucoup nos équipages.

» Nos jeunes gens, attirés par les caresses des sauvages et par la facilité de leurs filles, parcouraient tous les jours les villages, faisaient même des courses dans les terres pour aller à la chasse des canards, en menant avec eux des sauvages qui les portaient, dans les marais et au passage des rivières, avec la même facilité qu'un homme fort porterait un enfant. Il leur est arrivé quelquefois de s'écarter fort loin, de parvenir chez des sauvages d'un autre canton, d'y trouver des villages beaucoup plus considérables que ceux qui étaient dans notre port. Ils y ont trouvé des hommes plus blancs qui les ont bien reçus, et sont revenus pendant la nuit au travers des forêts, accompagnés d'une troupe de sauvages qui les portaient lorsqu'ils étaient fatigués.

» Malgré ces preuves d'amitié de la part des sauvages, nous étions toujours un peu sur nos gardes, et nos bateaux n'allaient

jamais à terre que bien armés; nous ne laissions pas aborder nos vaisseaux par les sauvages avec leurs armes. Mais enfin la confiance s'établit au point que M. Marion ordonna de désarmer les chaloupes et les canots, lorsqu'ils iraient à terre. Je fis tout ce qui dépendit de moi pour faire rétracter cet ordre; et, malgré les caresses des sauvages, je n'oubliai jamais que notre devancier, Abel Tasman, avait nommé baie des Meurtriers celle où il avait atterré dans la Nouvelle-Zélande. Nous ignorions que M. Cook l'eût visitée depuis, et reconnue tout entière; nous ignorions qu'il y avait trouvé des anthropophages, et qu'il avait failli être tué dans le même port où nous étions mouillés.

» Il est bien étonnant que ces sauvages qui, l'année précédente, avaient vu un vaisseau français et un vaisseau anglais, qui avaient traité avec eux, et devaient nécessairement avoir eu de ces vaisseaux, du fer, des toiles et autres effets d'Europe, ne nous aient jamais rien laissé apercevoir de tout cela, et ne nous aient pas donné à comprendre qu'ils avaient déjà vu d'autres vaisseaux que les nôtres; il est vrai que les effets même que nous leur donnions tous les jours ne reparaissaient plus, et que nous n'en trouvions jamais aucunes traces en parcourant leurs villages et en visitant leurs maisons.

» M. Marion, parvenu à la plus grande sécurité, faisait son bonheur de vivre au milieu de ces sauvages. Quand il était dans le vaisseau, la chambre du conseil en était toujours pleine; il les caressait, et, à l'aide du Vocabulaire de Taïti, il tâchait de se faire entendre d'eux; il les comblait de présens. De leur côté, ils connaissaient parfaitement M. Marion pour le chef des deux vaisseaux: ils savaient qu'il aimait le turbot, et tous les jours ils lui en apportaient de fort beaux. Dès qu'il témoignait désirer quelque chose, il les trouvait toujours à ses ordres. Lorsqu'il allait à terre tous les sauvages l'accompagnaient avec un air de fête et des démonstrations de joie; les femmes, les filles, les enfans même, venaient lui faire des caresses: tous l'appelaient par son nom.

» Le nommé Takouri, chef du plus grand des villages du pays, lui avait amené sur le vaisseau son fils âgé d'environ quatorze ans, qu'il paraissait aimer beaucoup, et l'avait laissé passer la nuit dans le vaisseau.

» Trois esclaves de M. Marion avaient déserté dans une pirogue qui submergea en arrivant à terre : Takouri fit arrêter ceux qui ne s'étaient pas noyés, et les ramena à M. Marion.

» Un sauvage était entré un jour par le sabord de la sainte-barbe, et avait volé un sabre : on s'en aperçut; on le fit monter à bord, on le dénonça au chef qui le réprimanda beaucoup, et pria de le mettre aux fers comme un matelot qui y était. On le renvoya sans correction.

» Nous étions si familiers avec ces hommes, que presque tous les officiers avaient parmi eux des amis particuliers qui les suivaient et les accompagnaient partout. Si nous étions partis dans ce temps-là, nous eussions rapporté en Europe l'idée la plus avantageuse de ces sauvages: nous les eussions peints dans nos relations comme le peuple le plus affable, le plus humain, le plus hospitalier qui existe sur la terre.

» Le 8 juin, M. Marion était descendu à terre, toujours accompagné d'une troupe de sauvages. Il y fut accueilli avec des démonstrations d'amitié plus grandes encore que de coutume : les chefs des sauvages s'assemblèrent, et, d'un commun accord, le reconnurent pour le grand chef du pays; ils lui placèrent au sommet de la tête, dans les cheveux, les quatre plumes blanches qui distinguaient les chefs. Il revint sur son vaisseau, plus content que jamais de ces bons sauvages.

» Dans le même temps, le jeune sauvage que j'avais pris en affection, qui venait me voir tous les jours et me témoignait beaucoup d'attachement, vint me visiter : c'était un jeune homme beau, bien fait, d'une physionomie douce et toujours riante; il avait ce jour-là un air de tristesse que je ne lui avais pas encore vu. Il m'apporta en présent des armes, des outils et des ornemens d'un très-beau jade que je lui avais témoigné désirer. Je voulus les lui payer par des outils de fer et des mou-

choirs rouges que je savais devoir lui faire plaisir : il les refusa. Je voulus lui faire reprendre ses jades; il ne le voulut pas. Je lui offris à manger : il refusa encore, et s'en alla fort triste. Je ne l'ai plus revu.

» Quelques autres sauvages, amis de nos officiers, accoutumés à venir les visiter tous les jours, disparurent de même. Nous ne fîmes pas assez d'attention à cette singularité. Il y avait trente-trois jours que nous étions dans le port des Iles, et que nous vivions dans la meilleure intelligence avec les sauvages, qui nous paraissaient le meilleur peuple qu'on pût voir; nous nous répandions tous les jours dans les campagnes pour reconnaître le pays, étudier les productions, et chercher si nous ne découvririons pas quelques métaux ou autres objets de commerce. M. Marion avait fait des courses très-éloignées dans son canot, et avait visité différentes baies habitées par d'autres sauvages qui tous l'avaient bien accueilli.

» Enfin, le 12 juin, à deux heures après-midi, M. Marion descendit à terre dans son canot armé de douze hommes, emmenant avec lui deux jeunes officiers, MM. de Vaudricourt et Le Houx, un volontaire et le capitaine d'armes du vaisseau, en tout dix-sept personnes. Le nommé Takouri, chef du plus grand village, un autre chef et cinq ou six sauvages qui étaient sur le vaisseau, accompagnèrent M. Marion dont le projet était d'aller manger des huîtres, et donner un coup de filet au pied du village de Takouri.

» Le soir, M. Marion ne vint point, à son ordinaire, coucher à bord du vaisseau. On ne vit revenir personne du canot : on n'en fut pas inquiet; la confiance dans l'hospitalité des sauvages était si bien établie parmi nous qu'on ne se défiait point d'eux. On crut seulement que M. Marion et sa suite avaient couché à terre dans nos cabanes, pour être à portée de voir le lendemain les travaux de l'atelier qui était à deux lieues dans l'intérieur du pays, occupé à la mâture du vaisseau *le Castries*. Cette mâture était fort avancée, et une partie des matériaux était déjà transportée assez près du rivage. Les sau-

vages nous aidaient tous les jours à ces transports très-fatigans.

» Le lendemain, 13 juin, à cinq heures du matin, le vaisseau *le Castries* envoya sa chaloupe faire de l'eau et du bois pour la consommation journalière, suivant l'usage établi entre les deux bâtimens qui envoyaient ainsi alternativement tous les jours pour la provision commune. A neuf heures, on aperçut à la mer un homme qui nageait vers les vaisseaux; on lui envoya aussitôt un bateau pour le secourir et l'amener à bord: cet homme était un des chaloupiers, qui s'était sauvé seul du massacre de tous ses camarades assommés par les sauvages. Il avait deux coups de lance dans le côté, et était fort maltraité. Il raconta que lorsque la chaloupe avait abordé la terre, sur les sept heures du matin, les sauvages s'étaient présentés au rivage sans armes, avec leurs démonstrations ordinaires d'amitié; qu'ils avaient même, suivant leur coutume, porté sur les épaules, de la chaloupe au rivage, les matelots qui avaient craint de se mouiller; qu'ils s'étaient montrés à l'ordinaire bons camarades; mais que les matelots s'étant tous séparés les uns des autres pour ramasser chacun leur paquet de bois, alors les sauvages, armés de casse-têtes, de massues et de lances, s'étaient jetés avec fureur par troupe de huit ou dix sur chaque matelot, et les avaient massacrés; que lui, n'ayant affaire qu'à deux ou trois sauvages, s'était d'abord défendu et avait reçu deux coups de lance: mais que voyant venir à lui d'autres sauvages, et se trouvant plus près du bord de la mer, il s'était enfui et caché dans les broussailles; que de là il avait vu tuer ses camarades; que les sauvages, après les avoir tués, les avaient dépouillés, leur avaient ouvert le ventre, et commençaient à les hacher en morceaux, lorsqu'il avait pris le parti de tenter de gagner un des vaisseaux à la nage.

» Après un rapport aussi affreux, on ne douta plus que M. Marion et les seize hommes du canot, dont on n'avait aucune nouvelle, n'eussent éprouvé la même fin que les onze hommes de la chaloupe.

» Les officiers qui restaient à bord des deux vaisseaux s'assemblèrent pour aviser aux moyens de sauver les trois postes que nous avions à terre.

» On expédia aussitôt la chaloupe du *Mascarin*, bien armée, avec un officier et un détachement de soldats commandés par un sergent. L'officier avait ordre d'examiner le long de la côte s'il ne découvrirait pas le canot de M. Marion et sa chaloupe; mais il lui était surtout commandé d'avertir tous les postes, et d'aller d'abord au débarquement le plus voisin de l'atelier des mâts, pour porter promptement à ce poste le plus nombreux et le plus important secours, avec l'avis de ce qui venait de se passer. L'officier découvrit en chemin la chaloupe du *Castries* et le canot de M. Marion échoués ensemble sous le village de Takouri, et entourés de sauvages armés de haches, sabres et fusils, qu'ils avaient pris dans les deux bateaux, après avoir égorgé nos gens.

» L'officier, pour ne rien compromettre, ne s'arrêta pas à cet endroit où il aurait pu facilement dissiper les sauvages et reprendre les bateaux; il craignait de ne pas arriver à temps au poste de la mâture. Il se conforma à l'ordre qu'il avait reçu d'y porter promptement du secours, avec l'avis des événemens tragiques de la veille et du matin.

» Je me trouvais heureusement au poste; j'y avais passé la nuit; je n'avais pas dormi; et sans savoir rien du massacre de M. Marion, j'avais fait faire bonne garde. J'étais sur une petite montagne, occupé à diriger le transport de nos mâts, lorsque, vers les deux heures après midi, je vis paraître un détachement marchant en bon ordre avec des fusils armés de baïonnettes, que je reconnus de loin, à leur éclat, pour n'être pas les armes ordinaires des vaisseaux.

» Je compris aussitôt que ce détachement venait nous annoncer quelque événement fâcheux. Pour ne point effrayer nos gens, dès que le sergent qui marchait à la tête fut à la portée de la voix, je lui criai d'arrêter, et je m'approchai pour apprendre seul ce dont il pouvait être question. Lorsque j'eus

entendu ce rapport, je défendis au détachement de parler, et je me rendis avec lui au poste.

» Je fis aussitôt cesser les travaux, rassembler les outils, les armes; je fis charger les fusils, et partager entre les matelots tout ce qu'ils pouvaient emporter. Je fis faire un trou dans une de nos barraques pour enterrer le reste ; je fis abattre ensuite la barraque, et donnai ordre d'y mettre le feu, pour cacher sous les cendres le peu d'outils et ustensiles que j'avais fait enterrer, faute de pouvoir les emporter.

» Nos gens ne savaient rien des malheurs arrivés à M. Marion et à leurs camarades; j'avais besoin, pour nous tirer d'embarras, qu'ils conservassent leur tête. J'étais entouré de sauvages armés, et je ne m'en étais aperçu qu'au moment où le détachement m'avait joint, et après que le sergent m'eut fait son rapport. Les sauvages, rassemblés par troupes, occupaient toutes les hauteurs.

» Je partageai mon détachement que je renforçai de matelots armés de fusils, partie à la tête précédés du sergent, et partie à la queue; les matelots, chargés d'outils et d'effets, étaient au centre; je faisais l'arrière-garde. Nous partîmes au nombre d'environ soixante hommes; nous passâmes au travers de plusieurs troupes de sauvages, dont les différens chefs me répétaient souvent ces tristes paroles : *Takouri mate Marion*, c'est-à dire, le chef Takouri a tué Marion. L'intention de ces chefs était de nous effrayer, parce que nous avons reconnu que chez eux, lorsque le chef est tué dans une affaire, tout est perdu pour ceux qui le suivent.

» Nous fîmes ainsi près de deux lieues jusqu'au bord de la mer où les chaloupes nous attendaient, sans être inquiétés par les sauvages qui se contentaient de nous suivre sur les côtés, et de nous répéter souvent que Marion était mort et mangé. J'avais dans le détachement de bons tireurs qui, entendant dire que M. Marion était tué, brûlaient d'envie de venger sa mort, et me demandaient souvent la permission de casser la tête à ces chefs qui semblaient nous menacer. Mais il n'était pas temps

de s'occuper de vengeance; dans l'état où nous étions, la perte d'un seul homme était irréparable, et, si nous en avions perdu plusieurs, les deux vaisseaux ne fussent jamais sortis de la Nouvelle-Zélande. Nous avions d'ailleurs un troisième poste, celui de nos malades, qu'il fallait encore mettre en sûreté. J'arrêtai donc l'ardeur de nos gens, et je leur défendis de tirer, leur promettant de donner carrière à leur vengeance dans un moment plus favorable.

» Lorsque nous fûmes arrivés à notre chaloupe, les sauvages semblaient nous presser de plus près. Je donnai ordre aux matelots chargés de s'embarquer les premiers; puis, m'adressant à un chef des sauvages, je plantai un piquet en terre à dix pas de lui, et je lui fis entendre que si un seul sauvage passait la ligne de ce piquet, je le tuerais avec ma carabine, dont je fis la démonstration de vouloir me servir. Je leur dis d'un ton menaçant qu'ils eussent tous à s'asseoir. Le chef répéta docilement mon commandement aux siens, et aussitôt les sauvages, au nombre d'environ mille hommes, s'assirent tous.

» Je fis successivement embarquer tout le monde, ce qui fut assez long, parce qu'il y avait beaucoup de bagage à mettre dans la chaloupe; que ce bateau chargé tirant beaucoup d'eau ne pouvait accoster la terre, et qu'il fallait entrer dans la mer pour s'embarquer. Je m'embarquai enfin le dernier, et aussitôt que je fus entré dans l'eau, les sauvages se levèrent tous ensemble, forcèrent la consigne, jetèrent le cri de guerre, nous lancèrent des javelots de bois et des pierres qui ne firent mal à personne. Ils brûlèrent nos cabanes qui étaient sur le rivage, et nous menaçaient avec leurs armes qu'ils frappèrent les unes contre les autres en jetant des cris affreux.

» Aussitôt que je fus embarqué, je fis lever le grapin de la chaloupe. Je fis ranger tous nos gens de manière à ne pas embarrasser les rameurs. La chaloupe était si chargée et si pleine, que je fus obligé de me tenir debout à la poupe, la barre du gouvernail entre mes jambes. Mon intention était de ne pas faire tirer un coup de fusil, mais de rejoindre prompte-

ment le vaisseau, pour envoyer ensuite la chaloupe sur l'île Motou-Aro relever le poste de nos malades, notre forge et notre tonnellerie.

» A mesure que nous commençâmes à nous éloigner du rivage, les cris, les menaces des sauvages augmentaient, de sorte que notre retraite avait l'air d'une fuite. Les sauvages entraient dans l'eau, comme pour venir attaquer la chaloupe. Je jugeai alors, avec le plus grand regret, qu'il était important et nécessaire à notre propre sûreté de faire connaître à ces malheureux la supériorité de nos armes. Je fis lever les rames; je commandai à quatre fusiliers de tirer sur les chefs qui paraissaient plus agités et animaient tous les autres; chaque coup fit tomber un de ces malheureux. La fusillade continua ainsi pendant quelques minutes. Les sauvages voyaient tomber leurs chefs et leurs camarades avec une stupidité incroyable; ils ne comprenaient pas comment ils pouvaient être tués par des armes qui ne les touchaient pas, comme leurs casse-têtes et leurs massues. A chaque coup de fusil, ils redoublaient leurs cris et leurs menaces; ils s'agitaient horriblement sans changer de place; ils restaient sur le rivage comme un troupeau de bêtes. Nous les eussions détruits jusqu'au dernier, si j'avais voulu faire continuer la fusillade. Après en avoir fait tuer malgré moi beaucoup trop, je fis ramer vers le vaisseau, et les sauvages ne cessèrent de crier.

» Dès que je fus arrivé à bord du *Mascarin*, j'expédiai aussitôt la chaloupe pour aller relever le poste de nos malades. Je fis embarquer un détachement commandé par un officier, avec ordre de renvoyer à bord tous les malades, les officiers de santé et tous les ustensiles de notre hôpital, d'abattre les tentes, de faire autour de notre forge un retranchement pour la nuit, avec les pièces à l'eau; de poser une sentinelle avancée du côté du village qui était sur la même île; de veiller exactement et de prendre garde surtout aux surprises; car je me défiais de quelque entreprise de la part des sauvages sur l'établissement de notre forge, où nous avions des fers très-propres à les

tenter. Je donnai en même temps à l'officier des signaux de nuit, avec promesse de lui envoyer promptement du secours au cas qu'il fût attaqué.

» Les malades furent heureusement ramenés sur les vaisseaux vers les onze heures de la nuit, sans aucun accident. Les sauvages rôdèrent toute cette nuit aux environs du poste; mais voyant que nos gens faisaient bonne garde, ils n'osèrent rien entreprendre, ayant essayé à les surprendre.

» Le lendemain, 14 juin, j'envoyai sur l'île un second détachement avec deux officiers. Nous n'avions point encore notre provision d'eau ni de bois pour continuer notre voyage. Après ce que nous venions d'éprouver de la part des sauvages, il y aurait eu beaucoup de difficulté à faire cet approvisionnement sur la grande terre. L'île Motou-Aro, placée au milieu du port, à portée de nos vaisseaux, nous offrait du bois à discrétion, et un ruisseau d'eau douce assez commode pour remplir nos pièces; mais il y avait sur cette île un village de trois cents sauvages qui pouvaient nous inquiéter. Je donnai ordre à l'officier qui commandait ce poste de réunir tout son monde et d'attaquer le village de vive force, en cas que les naturels parussent disposés à nous inquiéter, de le brûler et de nettoyer entièrement l'île pour assurer notre aiguade.

» Après midi, les sauvages se présentèrent en armes assez près du poste et firent des démonstrations de menaces, comme défiant nos gens au combat. On se mit aussitôt en disposition de les recevoir; on marcha à eux sans tirer, la baïonnette au bout du fusil; ils s'enfuirent dans leur village; arrivés à la porte, ils y tinrent ferme et jetèrent des cris affreux.

» Le chef Malou, maître du village, qui était un de ceux avec lesquels nous avions vécu plus familièrement, était accompagné de cinq autres chefs de différens villages, ou guerriers principaux; ils s'agitaient prodigieusement, excitaient de la voix, et par le mouvement de leurs armes, les jeunes guerriers à avancer sur nous, mais ils n'osèrent.

» Nos gens en ordre de combat s'arrêtèrent à la portée du

pistolet de la porte du village; là ils commencèrent la fusillade, tuèrent les six chefs; aussitôt tous les guerriers prirent la fuite au travers du village pour gagner leurs pirogues. Le détachement les poursuivit la baïonnette dans les reins, en tua cinquante, culbuta une partie du reste dans la mer et mit le feu au village. Par ce moyen, nous restâmes maîtres de l'île; nous n'eûmes qu'un seul homme de blessé par un javelot, assez gravement, à la partie supérieure du nez, au coin de l'œil.

» Après cette expédition, nous rembarquâmes notre forge, nos fers, nos pièces à eau, et je fis retirer entièrement le poste. Je renvoyai ensuite couper les fougères qui étaient sur l'île, dans lesquelles les sauvages auraient pu se cacher pour nous surprendre; car ces fougères étaient hautes de six pieds et fort épaisses. Je donnai ordre d'enterrer les sauvages tués dans le combat, avec l'attention de leur laisser à tous une main hors de terre, pour faire voir aux sauvages que nous n'étions pas gens à manger comme eux nos ennemis. J'avais recommandé à nos officiers de faire leurs efforts pour nous amener quelques sauvages vivans, et de tâcher de prendre des jeunes gens des deux sexes ou des enfans; j'avais même promis aux soldats et aux matelots cinquante piastres pour chaque sauvage qu'ils pourraient amener vivant. Mais ces insulaires avaient eu soin de mettre en sûreté, avant le combat, leurs femmes et leurs enfans qu'ils avaient fait passer sur la grande terre. Nos soldats tentèrent d'arrêter et de lier des blessés qui ne pouvaient fuir; mais ces malheureux étaient enragés et mordaient comme des bêtes féroces; d'autres rompaient comme des fils les cordes avec lesquelles on les avait liés; il n'y eut pas moyen d'en avoir un seul.

Cependant, le vaisseau *le Castries* n'avait encore ni mât de beaupré, ni mât de misaine. Il n'était plus question d'aller chercher notre belle mâture de bois de cèdre que nous avions trouvée sur la grande terre, et qui nous avait coûté des travaux infinis pour la tirer de la forêt où nous l'avions abattue. Nous fîmes des mâts par un assemblage de plusieurs petites pièces de

bois que nous trouvâmes dans nos vaisseaux, et nous remâtâmes enfin *le Castries*.

» Il nous fallait sept cents barriques d'eau et soixante-dix cordes de bois à feu pour les deux bâtimens; il ne nous restait qu'une seule chaloupe pour ces travaux : nous les achevâmes peu à peu dans l'espace d'un mois.

» J'envoyais tous les jours la chaloupe sur l'île pour faire alternativement un voyage à l'eau, et l'autre au bois. Je faisais escorter les travailleurs par un détachement qui revenait tous les soirs coucher à bord du vaisseau.

» Un jour que la chaloupe était restée à terre plus tard que de coutume, les sauvages y passèrent en nombre de la grande terre sur l'île, par un côté où ils ne pouvaient être aperçus. La sentinelle, qui était placée sur une hauteur, vit venir à elle un homme portant un chapeau et habillé en matelot, mais qui marchait comme un homme qui se glisse et ne veut pas être aperçu. La sentinelle lui cria d'arrêter : c'était un sauvage qui, ne comprenant rien à ses cris, continua de s'avancer. La sentinelle reconnut le déguisement, lui tira un coup de fusil et le tua. Aussitôt on vit paraître une multitude de sauvages; le détachement s'avança, leur donna la chasse, et en tua plusieurs qu'on trouva vêtus des habillemens des officiers et des matelots qu'ils avaient tués précédemment; les autres se rembarquèrent dans leurs pirogues, et depuis cette tentative inutile les sauvages ne parurent plus.

» Depuis le jour où M. Marion avait disparu, nous voyions des vaisseaux les mouvemens continuels des sauvages qui s'étaient retirés sur les montagnes : nous distinguions clairement leurs sentinelles placées sur les parties les plus élevées de ces montagnes, d'où elles avertissaient toute la troupe du moindre de nos mouvemens. Ils avaient toujours les yeux tournés sur nous, et nous entendions parfaitement les cris de ces sentinelles qui se répondaient les unes aux autres avec des voix d'une force surprenante. Pendant la nuit, ils faisaient des signaux avec des feux.

» Lorsque les sauvages passaient en troupes à la portée de l'artillerie de nos vaisseaux, nous leur envoyions de temps en temps quelques coups de canon, surtout pendant la nuit, pour leur faire connaître que nous étions sur nos gardes; mais comme ils étaient hors de la portée de nos canons, ils n'en éprouvaient jamais l'effet, et il était à craindre qu'ils ne s'enhardissent à mépriser notre artillerie.

» Une de leurs pirogues, dans laquelle il y avait huit ou dix hommes, passa un jour à portée du vaisseau *le Castries,* qui d'un coup de canon coupa la pirogue en deux, et tua quelques sauvages; les autres gagnèrent la terre à la nage.

» Cependant nous n'avions pas de certitude sur le sort de M. Marion, des deux officiers qui l'avaient accompagné le 12 de juin à terre, et de quatorze matelots qu'il avait emmenés avec lui dans son canot, tant pour conduire ce bateau que pour donner un coup de filet. Nous savions seulement, par le rapport du matelot échappé le jour suivant du massacre des chaloupiers, que les onze hommes tués dans cette horrible trahison avaient eu le ventre ouvert après leur mort, et que leurs corps avaient été partagés par quartiers et distribués entre tous les sauvages complices du massacre. Le matelot qui avait eu le bonheur d'échapper avait vu, au travers des broussailles où il s'était caché, cette scène d'horreur.

» Pour nous éclaircir sur le sort de M. Marion et sur celui des compagnons de son malheur, j'expédiai la chaloupe avec des officiers de confiance et un fort détachement, au village de Takouri, que les sauvages nous avaient dit avoir tué M. Marion, où nous savions qu'il avait été à la pêche, accompagné de ce même Takouri, et où nous avions vu son canot, ainsi que la chaloupe, échoués, portés à terre, et entourés de sauvages armés. Je donnai ordre aux officiers de faire les perquisitions les plus exactes, d'abord à l'endroit où l'on avait vu les jours précédens nos bateaux échoués; puis de monter dans le village, de le forcer s'il était défendu, d'en exterminer les habitans, de fouiller scrupuleusement toutes leurs maisons pu-

bliques et particulières, d'y ramasser tout ce qu'ils pourraient trouver avoir appartenu à M. Marion ou à ses compagnons d'infortune, afin de pouvoir constater leur mort par un procès-verbal; de finir leur expédition par mettre le feu au village, d'enlever les grandes pirogues de guerre qui étaient échouées au pied du village, de les amener à la remorque au vaisseau, ou de les brûler au cas qu'ils ne pussent les amener.

» La chaloupe partit bien armée de pierriers et d'espingoles. L'officier qui commandait aborda d'abord l'endroit où nous avions vu nos bateaux échoués. Ils n'y étaient plus; les sauvages les avaient brûlés pour en tirer le fer. Le détachement monta en bon ordre au village de Takouri. Les traîtres sont lâches à la Nouvelle-Zélande comme ailleurs : Takouri s'était enfui; on le vit de loin, et hors de la portée du fusil, portant sur ses épaules le manteau de M. Marion, qui était d'un drap d'Angleterre de deux couleurs, écarlate et bleu. Son village était abandonné; on n'y trouva que quelques vieillards qui n'avaient pu suivre leurs camarades fugitifs, et qui étaient assis tranquillement à la porte de leurs maisons. On voulut les prendre captifs. Un d'eux, sans paraître beaucoup s'émouvoir, frappa un soldat avec un javelot qu'il avait à côté de lui. On le tua, et l'on ne fit aucun mal aux autres qu'on laissa dans le village. On fouilla soigneusement toutes les maisons. On trouva dans la maison de Takouri le crâne d'un homme qui avait été cuit depuis peu de jours, où il restait encore quelques parties charnues, dans lesquelles on voyait les impressions des dents des anthropophages. On y trouva un morceau de cuisse humaine qui tenait à une broche de bois, et qui était aux trois quarts mangée.

» Dans une autre maison, on trouva le corps d'une chemise qu'on reconnut avoir été celle de M. Marion. Le col de cette chemise était tout ensanglanté, et on y voyait trois ou quatre trous également tachés de sang sur le côté. Dans différentes autres maisons, on trouva une partie des vêtemens et les pistolets du jeune M. de Vaudricourt, qui avait accompagné M. Ma-

rion à la fatale partie de pêche. Enfin, on trouva des armes du canot et un tas de lambeaux des hardes de nos malheureux matelots.

» Après avoir fait une visite exacte dans ce village, et avoir rassemblé toutes les preuves de l'assassinat de M. Marion et de ses camarades, ainsi que les armes et effets abandonnés par les sauvages, on mit le feu à leurs maisons, et le village entier fut réduit en cendres.

» Dans le même temps, le détachement s'aperçut que les insulaires évacuaient un autre village voisin beaucoup mieux fortifié que les autres. Le nommé Piki-Ore en était le chef. Nous avions de forts soupçons que ce Piki-Ore était complice de Takouri. Le détachement se transporta aussitôt à ce village, qu'on trouva entièrement abandonné. On en visita toutes les maisons. L'on y trouva, comme au premier, beaucoup d'effets provenant de nos bateaux, et des lambeaux des hardes de nos gens massacrés. On trouva entre autres, dans la maison de Piki-Ore, des entrailles humaines, bien reconnues telles par un de nos chirurgiens, lesdites entrailles nettoyées et cuites. On réduisit en cendres ce village.

» En descendant, pour se rembarquer, nos gens poussèrent à l'eau deux pirogues de guerre, les mirent à la traîne derrière la chaloupe, et les emmenèrent à bord du vaisseau. Nous en tirâmes les planches et les bois qui pouvaient nous être utiles. Le corps de ces pirogues étant d'environ soixante pieds de longueur, ne put être embarqué : on les brûla. »

Le 14 juillet 1772, les vaisseaux *le Castries* et *le Mascarin*, commandés par MM. Duclesmeur et Crozet, quittèrent la Nouvelle-Zélande pour continuer leur voyage dans la mer du Sud.

(*Nouveau Voyage à la Mer du Sud*, etc., 1783, *pag.* 43 *et suiv.*)

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

« Je remarquai avec étonnement, parmi les sauvages qui vinrent à bord du vaisseau dès les premiers jours, trois espèces d'hommes, dont les uns, qui paraissent les vrais indigènes, sont d'un blanc tirant sur le jaune : ceux-ci sont les plus grands, et leur taille ordinaire est de cinq pieds neuf à dix pouces; leurs cheveux noirs sont lisses et plats; des hommes plus basanés et un peu moins grands, les cheveux un peu crépus; enfin de véritables nègres à têtes cotonnées, et moins grands que les autres, mais en général plus larges de poitrine. Les premiers ont très-peu de barbe et les nègres en ont beaucoup.

» Il y a toute apparence que les blancs sont les indigènes. La couleur de ceux-ci est en général comme celle des peuples méridionaux de la France. J'en ai vu trois ou quatre qui avaient les cheveux rouges. Il y en avait parmi eux qui étaient aussi blancs que nos matelots; et nous avons vu souvent sur nos vaisseaux un grand jeune homme bien fait, de cinq pieds onze pouces, qui eût pu passer pour un Européen, par sa couleur et par ses traits. J'ai vu une fille de quinze ou seize ans aussi blanche que nos Françaises.

» En général ces trois espèces d'hommes sont beaux et bien faits, la tête d'une belle forme, de grands yeux, tous des nez aquilins de belle proportion, ainsi que la bouche; les dents belles et très-blanches, le corps bien musclé, les bras nerveux, les mains fortes, la poitrine large, la voix extrêmement haute, peu de ventre, presque imberbes, les jambes bien proportionnées, un peu grosses, les pieds larges, les doigts bien écartés.

» Les femmes ne sont pas si bien à beaucoup près; elles sont en général plus mal de figure, courtes, la taille fort épaisse, les mamelles volumineuses, les cuisses et les jambes grosses, d'un

tempérament qui paraît fort amoureux, au lieu que les hommes paraissent en général avoir une grande indifférence pour elles; ils leur font faire tous les travaux domestiques et pénibles. Ce sont elles qui vont chercher dans les champs les paquets de racines de fougères arrachées par les hommes; elles portent l'eau du bas des montagnes au haut des villages; elles ramassent seules les moules et autres coquillages au bord de la mer; elles seules se mêlent de la cuisine, font cuire les mets et les servent aux hommes, sans en manger avec eux; enfin elles sont, dans cet état d'avilissement, les servantes plutôt que les compagnes de leurs maris.

» Ce sont sans doute ces travaux pénibles auxquels elles sont assujetties, qui les rendent épaisses et difformes. J'en ai vu néanmoins quelques-unes très-jeunes qui étaient jolies; elles paraissent de bonnes mères, et témoignent de la tendresse pour leurs enfans. Je les ai vues souvent jouer avec eux, les caresser, mâcher de la racine de fougère, la dépouiller de ses filamens, et la tirer ensuite de la bouche pour la mettre dans celle de leur nourrisson.

» Les hommes même m'ont paru avoir de l'amitié et de la complaisance pour leurs enfans. Le chef Takouri amenait quelquefois sur nos vaisseaux son fils âgé d'environ quatorze ans, d'une jolie figure, qu'il paraissait aimer beaucoup.

» Je n'ai pas vu un grand nombre d'enfans parmi ces sauvages. A voir ces hommes tous grands, robustes et bien faits, on pourrait soupçonner qu'ils ne conservent pas les enfans qui viennent au monde faibles ou difformes.

» J'ai remarqué que les hommes et les femmes parviennent à une grande vieillesse; qu'ils conservent, dans l'âge le plus avancé, tous leurs cheveux qui blanchissent peu, et leurs dents qui s'usent plus qu'elles ne se gâtent. Nous n'avons trouvé aucune apparence qu'ils fussent sujets à la petite-vérole et au mal vénérien; ils sont en général malpropres et se lavent peu, mais on ne leur voit aucune tache, aucune marque ou cicatrice sur la peau. Il y avait dans notre

équipage plusieurs matelots attaqués de maux vénériens, qui ont communiqué avec les filles du pays.

» Chez un peuple comme celui de la Nouvelle-Zélande, qui est dans un état de guerre continuelle, séparé par petits villages doublement palissadés, entourés de fossés, et construits sur des hauteurs presque inaccessibles, on conçoit que le premier état est celui de guerrier. Nous n'avons remarqué chez les sauvages de distinction que pour cet état. Il n'est de considération que pour ceux d'entre eux qui savent le mieux employer le casse-tête, et manier la massue ou la lance.

» Ceux parmi les guerriers qui peuvent compter le plus d'actes de férocité ou de trahison, ont seuls droit de porter quatre plumes à la tête, de se graver horriblement la peau du visage, les fesses et les jarrets; ce qui est parmi ces peuples la suprême distinction. Il faut sans doute avoir tué et mangé bien des hommes pour y parvenir.

» Lorsqu'un homme ordinaire, une femme ou un enfant meurent, on jette leurs cadavres à la mer; on enterre un guerrier, et sur la motte de terre qui couvre son cadavre on plante des lances et des javelots qui sont les trophées.

» Lorsque leurs parens meurent, ils en font le deuil pendant plusieurs jours. Ce deuil consiste à s'égratigner le visage et toutes les parties du corps, pour marquer la douleur; à s'assembler dans la maison du défunt pour pleurer et jeter des cris de désespoir; à raconter ses actions et à redoubler de hurlemens à la fin de chaque récit.

» Une terre habitée par des hommes qui sont toujours en guerre et qui n'estiment que l'art de détruire leurs semblables, ne saurait être bien peuplée. Il m'a paru que l'intérieur du pays était désert, qu'il n'y avait de population que sur les bords de la mer, dans les ports.

» Ces hommes féroces aiment néanmoins la danse, et leur danse est on ne peut pas plus lascive; ils dansaient souvent sur le tillac de nos vaisseaux, et ils dansaient si lourdement, que nous avions peur qu'ils n'enfonçassent notre

pont. En dansant ils chantent alternativement des chansons guerrières et d'autres lascives. Quelques personnes de nos vaisseaux ont cru s'apercevoir que ces hommes naturels avaient des goûts qui choquent la nature, même dans l'usage de leurs femmes. Les deux sexes ne connaissent pas la pudeur, et quoiqu'ils soient à demi vêtus pour se garantir du froid, ils se mettent sans façon tout nus dès qu'ils ne le craignent pas.

DESCRIPTION DES VILLAGES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

» Ces villages sont tous placés sur des pointes de terre escarpées et avancées sur la mer. Nous remarquâmes que dans les endroits où la pente du terrain était douce, elle avait été rendue escarpée à mains d'hommes. Nous avions beaucoup de peine à y gravir, et les sauvages étaient souvent obligés de nous donner la main pour nous soutenir et nous aider à monter. Arrivés au sommet, nous trouvions d'abord une première palissade formée de pieux plantés droits, enfoncés solidement dans la terre, et de sept à huit pieds de hauteur, la terre bien battue et gazonnée au pied de la palissade; ensuite on rencontre un fossé de six pieds de largeur sur cinq à six pieds de profondeur environ : ce fossé est seulement du côté de la terre par où l'ennemi pourrait venir. On rencontre ensuite une seconde palissade qui, comme la première, sert de clôture à tout le village, et forme un carré long. Les portes d'entrée ne sont pas vis-à-vis les unes des autres. Après être entré dans la première enceinte, il faut aller beaucoup plus loin, par un sentier étroit, chercher l'entrée de la seconde palissade. Ces portes sont très-petites.

» Du côté où ils craignent d'être attaqués, ils ont une espèce d'ouvrage avancé extérieur, également bien palissadé, et entouré de fossés, qui peut contenir quatre à cinq cents hommes. Cet ouvrage, qui n'est qu'un carré bien palissadé, est placé hors du village, à portée d'en défendre l'entrée. En de-

dans du village, à côté de la porte, est une espèce d'échafaud élevé de vingt-cinq pieds, porté sur des pièces de bois solidement enfoncées dans la terre, et de dix-huit à vingt pouces de diamètre. Ils montent sur cette espèce de cavalier par une pièce de bois entaillée en forme d'échelon. Dans tous les temps, ils y ont des amas considérables de pierres et de javelots; et lorsqu'ils craignent quelques ennemis, ils y établissent des sentinelles. Ces échafauds sont d'un espace capable de contenir quinze ou vingt guerriers. Ces deux ouvrages avancés sont ordinairement placés à la porte la plus extérieure, servant à la défendre et à empêcher le passage du fossé.

» L'intérieur du village est composé de deux lignes de maisons rangées à la file des deux côtés des palissades qui en forment la clôture. Chaque maison est accompagnée d'un appentis qui sert de cuisine. C'est sous cet appentis que les sauvages mangent : ils ne prennent aucun repas dans leur maison. L'espace qui sépare ces deux files de maisons, et qui est plus ou moins large, suivant la commodité du local, est une espèce de place d'armes qui s'étend d'un bout du village à l'autre dans toute sa longueur. Cette place d'armes est plus élevée d'environ un pied que le sol sur lequel sont établies les maisons particulières. Cette élévation est formée par des terres rapportées et battues: on n'y voit point d'herbes, et toute la place est tenue d'une grande propreté. Tout cet espace entre les deux files des maisons n'est coupé que par trois bâtimens publics dont le premier et le plus près de la porte du village est le magasin général des armes. A quelque distance de là on trouve le magasin des vivres; plus loin encore est placé celui des filets, de tous les instrumens pour la pêche, et même de toutes les matières nécessaires pour les fabriquer. A l'extrémité à peu près du village, on trouve de gros poteaux charpentés en forme de potences, qui servent à sécher les provisions avant de les renfermer dans le magasin. Au centre de cette place d'armes est une pièce de sculpture en bois représentant une figure hideuse, fort mal travaillée, dans laquelle on ne connaît qu'une tête informe,

des yeux, une grande bouche semblable à la gueule d'un crapaud, d'où sort une langue d'une longueur démesurée : toutes les autres parties du corps sont encore plus informes, à la réserve des parties génitales, tantôt d'un sexe, tantôt de l'autre, qui sont beaucoup plus marquées. Cette pièce de sculpture fait partie d'un gros pieu enfoncé profondément dans la terre.

» Nous entrâmes avec les chefs des sauvages dans le premier magasin qui est celui des armes; nous y trouvâmes une quantité surprenante de javelots de bois, les uns simplement affilés en pointe, les autres taillés en langues de serpens, et ces entaillures multipliées le long de la pointe du javelot de la longueur d'un pied; d'autres, garnies de pointes très-affilées, faites avec des os de baleine; nous y trouvâmes des assommoirs ou massues d'un bois très-lourd, et des côtes de baleine plus lourdes encore; des lances qui paraissent faites sur le modèle de nos anciennes hallebardes, propres à percer d'un côté et à assommer de l'autre, lesdites lances toutes d'un bois très-dur et assez bien sculptées; des casse-têtes de pierre ou d'os de baleine, ces casse-têtes très-polis, bien affilés et proprement sculptés; des manches de fouets garnis à une extrémité d'un bout de corde propre à lancer de petits javelots, comme on lance une pierre avec la fronde; des espèces de haches d'armes en bois dur, et d'une forme assez bien imaginée pour tuer des hommes.

» Dans le même magasin nous trouvâmes leurs amas d'outils communs, tels que haches, herminettes, ciseaux, tous de différentes pierres très-dures, de jade, de granit et de basalte. Ces magasins ont en général vingt à vingt-quatre pieds de longueur, sur dix à douze de largeur. L'intérieur de ce magasin est garni d'une file de pieux en forme de piliers qui supportent le faîte du toit. C'est contre ces piliers que les sauvages rangent toutes leurs armes en faisceaux, qualité par qualité.

» Dans le second magasin où les sauvages rassemblent leurs vivres en commun, nous trouvâmes des sacs de patates, des fagots de racine de fougère suspendus, différens poissons testacés, cuits, tirés de la coquille, enfilés par des tresses de jonc,

et suspendus à l'air; une quantité de tronçons de gros poissons de toute espèce, cuits, enveloppés et liés par paquets dans des feuilles de fougère, et suspendus; une grande abondance de calebasses très-grosses toujours remplies d'eau pour la provision de tout le village.

»Ce magasin est à peu près de la même forme et grandeur que celui des armes.

»Le troisième magasin contient des provisions de cordes, de lignes pour la pêche, de filasse pour faire les cordes, de fils et de joncs pour faire des filets; une quantité immense d'hameçons de toutes grandeurs, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands; des pierres taillées pour tenir lieu de plomb aux lignes de pêche, et des morceaux de bois travaillés pour tenir lieu de liége. C'est dans ce magasin qu'ils renferment toutes les pagaies de leurs pirogues de guerre; c'est là qu'ils fabriquent leurs filets, et, lorsqu'ils sont achevés, ils les portent à l'extrémité du village, où chaque filet en forme de seine a une cabane séparée.

»Ces magasins publics, ainsi que les maisons particulières, sont tous également faits de pièces de bois bien équarries et bien assemblées par tenons et mortaises, et chevillées; ils forment pour l'ordinaire un carré long. Au lieu de planches pour former les parois de leurs maisons, ils se servent de paillassons très-bien faits, qu'ils appliquent doubles et triples les uns sur les autres, et qui les mettent à l'abri du vent et de la pluie : des paillassons forment également le toit de la maison, mais ces derniers sont faits avec une espèce d'herbe fort dure qui croît dans les marais, et qu'ils emploient avec beaucoup d'adresse. Chaque maison n'a qu'une porte d'environ trois pieds de hauteur et de deux pieds de largeur, qu'ils ferment en dedans avec une bascule de bois semblable à celle de fer qui sert à fermer nos barrières en France. Au-dessus de la porte est une petite fenêtre de deux pieds en carré, garnie d'un treillis de jonc. L'intérieur de leur maison n'a point de plancher : ils ont seulement la précaution d'y élever le terrain d'environ un pied, de le bien battre afin d'éviter l'humidité.

Dans chaque maison on trouve un carré de planches bien assemblées, d'environ six pieds de long sur deux pieds de large. Ces planches sont garnies de sept à huit pouces d'herbe ou de feuilles de fougère bien sèches sur lesquelles ils se couchent : ils n'ont pas d'autre lit. Au milieu de la maison il y a toujours un petit feu pour en chasser l'humidité. Ces maisons sont très-petites ; la plupart n'ont que sept à huit pieds de longueur sur cinq à six de largeur. Les maisons des chefs sont plus grandes ; elles sont ornées de quelques morceaux de bois sculptés, et les piliers de l'intérieur le sont aussi.

» Les seuls meubles que nous ayons trouvés dans ces maisons, sont des hameçons de nacre et de bois garnis d'os ; des filets, des lignes à pêcher, quelques calebasses pleines d'eau, des outils de pierre semblables à ceux que nous avions trouvés dans les magasins communs ; des manteaux et autres vêtemens suspendus le long de leur cloison.

» Tous les villages que nous avons parcourus pendant deux mois que nous avons séjourné dans la baie des Iles, nous ont paru être construits sur le même plan, sans une différence bien remarquable. La construction et la forme des maisons particulières, ainsi que celle des chefs, est la même dans tous les villages : ils sont tous également palissadés, et placés sur des hauteurs escarpées. A l'extrémité de chaque village, sur la pointe la plus avancée à la mer, on trouve un lieu public de commodité pour les habitans.

NOURRITURE.

» Nous avons remarqué que la base de la nourriture de ces peuples est la racine d'une fougère absolument semblable à la nôtre, avec la seule différence qu'en quelques endroits celle de la Nouvelle-Zélande a sa racine plus grosse, plus longue, et sa palme plus élevée.

» Après avoir arraché cette racine, ils la font sécher pendant

quelques jours, suspendue à l'air et au soleil. Quand ils veulent la manger, ils la présentent au feu, la font griller légèrement, la brisent entre deux pierres, et la mâchent dans cet état pour en tirer des sucs qui m'ont paru farineux; ils mangent jusqu'aux filamens ligneux lorsqu'ils n'ont pas autre chose à manger; mais lorsqu'ils ont du poisson, des coquillages ou quelques autres mets, ils se contentent de mâcher la racine de fougère et ils en rejettent tous les filamens.

» Ces peuples vivent également de poissons et de coquillages principalement; ils mangent des cailles, des canards et autres oiseaux aquatiques dont leur pays abonde, diverses autres espèces d'oiseaux, des chiens, des rats; enfin ils mangent leurs ennemis.

» Les Nouveaux-Zélandais n'ont aucune espèce de vase propre à cuire leur viande. L'usage général de tous les villages que nous avons parcourus, est de faire cuire leur viande et leur poisson dans une espèce de four souterrain. Dans toutes leurs cuisines, on trouve un trou de la profondeur d'un pied et demi, sur deux pieds de diamètre; ils mettent au fond de ce trou des pierres, sur ces pierres des bois qu'ils allument, sur ces bois de nouvelles pierres plates qu'ils font rougir; et sur ces dernières pierres, ils étendent leur viande ou leur poisson qu'ils font cuire.

» Ils se nourrissent également de patates et de calebasses qu'ils font cuire comme leur viande. Leur manière de manger est malpropre.

» Je les ai vus manger également une espèce de gomme de couleur verte, dont ils paraissent faire grand cas; je n'ai pu savoir de quel arbre ils la tirent. Quelques-uns de nous en ont mangé, en la faisant fondre dans la bouche. Nous l'avons tous également trouvée d'une qualité très-échauffante.

» Nous avons remarqué que les sauvages font régulièrement deux repas par jour, l'un le matin, et l'autre au coucher du soleil. Comme ils sont tous forts et robustes, grands, bien faits et de bonne constitution, on doit croire que leur nourriture

est fort saine; et je crois devoir répéter ici que la racine de fougère est la base de cette nourriture.

» En général, ils nous ont paru grands mangeurs; quand ils venaient dans nos vaisseaux, nous ne pouvions les rassasier de biscuit, dont ils s'accommodaient fort. Lorsque nos matelots mangeaient, ils s'approchaient d'eux pour avoir une partie de leur soupe ou de leur viande salée. Les matelots leur abandonnaient ordinairement le fond de leurs gamelles, que les sauvages avaient grand soin de nettoyer parfaitement. Ils étaient avides de graisse et même de suif. Je les ai souvent vus prendre le suif qui servait pour les plombs de sonde et autres usages du vaisseau, et le manger comme un mets excellent.

» Ils étaient très-friands de sucre; ils buvaient avec nous du thé et du café, et estimaient ces boissons, suivant qu'elles étaient plus ou moins sucrées. Ils ont la plus grande répugnance pour le vin, surtout pour les liqueurs fortes; ils n'aiment pas le sel et ne s'en servent point; ils boivent beaucoup d'eau, et, en les voyant ainsi altérés, j'ai pensé que ce besoin de boire continuellement était causé par leur nourriture sèche de racine de fougère.

HABILLEMENT.

» Les sauvages de cette partie du monde ne portent jamais aucune espèce de coiffure; ils relèvent tous leurs cheveux en touffe au sommet de leur tête, les lient avec un morceau de corde ou de tresse, et les coupent en forme de brosse à un ou deux pouces au-dessus de la tresse. A défaut de ciseaux pour cette opération, ils se servent d'une coquille de moule ou d'oreille de mer, qu'ils rendent tranchante en l'aiguisant.

» Les hommes et les femmes s'enduisent les cheveux d'huile de poisson, et les poudrent avec de l'ocre rouge pulvérisée. Plusieurs d'entre eux ne poudrent ainsi que la place du toupet; les chefs ornent leur tête de plumes blanches.

» Les femmes mariées se coiffent de même que les hommes;

les filles laissent tomber naturellement leurs cheveux sur le cou, et les coupent de manière qu'ils ne passent pas la naissance des épaules.

» Les jeunes femmes se peignent les lèvres de noir, sans doute pour faire paraître davantage la blancheur de leurs dents.

» Les hommes ont les oreilles percées comme les femmes, et tous les ornent également de quelques coquillages bien dépouillés et brillans, de la couleur du burgau, ou de plumes, ou de petits os de chiens.

» Quelques-uns portent au cou des morceaux de jade d'un assez beau vert, de différentes formes, unis, gravés, sculptés. Quelques-uns de ces jades sont chatoyans; ils portent quelquefois des coquilles nacrées, des morceaux de bois, des plumes en paquet.

» Les femmes portent des colliers faits comme des chapelets, composés de morceaux cassés à longueur égale de dentales blanches alternativement et de tuyaux vermiculaires noirs; d'autres portent des colliers de petits noyaux très-durs, d'un fruit que je n'ai pas connu.

» Les hommes et les femmes portent sur les épaules un manteau attaché par le moyen d'une tresse, autour du cou, et qui tombe jusqu'à la ceinture. Ces manteaux sont d'une petite pièce de toile grossière, sans couture, faite exprès pour cet usage; ils ne couvrent exactement que les épaules et les reins, et laissent toute la poitrine et le ventre découverts.

» Outre ce manteau, ils ont une espèce de pagne de même tissu, qui leur enveloppe les reins et les cuisses, et tombe jusqu'au mollet de la jambe. Ce second vêtement est, comme le premier, commun aux hommes et aux femmes; il est lié et retenu autour des reins par une ceinture large de quatre doigts. Ces ceintures sont quelquefois de la même étoffe et quelquefois de jonc artistement tressé.

» Les sauvages ont imaginé une autre espèce de vêtement, qui est un manteau de pluie. Ce manteau est fabriqué de filasse grossière, dont les bouts assez longs débordent de trois ou

quatre pouces par-dessus le tissu ; c'est ce côté de l'étoffe, ainsi hérissé de longues filasses comme d'un poil, que les sauvages mettent en dehors pour recevoir la pluie, et la laisser couler comme sur un toit. Ce manteau est long et couvre à peu près tout le corps.

» Les chefs sont distingués par des manteaux et des cottes d'un tissu plus fin. J'ai remarqué en général que les chefs seuls avaient des manteaux fort bien travaillés, avec des lanières très-fines de peaux de chiens, adroitement rapprochées les unes des autres, avec symétrie dans les couleurs, et paraissant ne faire qu'une seule et même peau. Ils mettent le poil en dedans et sur leur peau lorsqu'il fait froid ; ils le mettent en dehors lorsqu'il fait chaud.

» Mais la manière la plus frappante que les chefs de ces sauvages aient imaginée pour se distinguer, a été de se graver le visage et les fesses de la manière la plus hideuse ; ils se font sur le front, sur les joues et jusque sur le nez, des dessins par de petites piqûres dans lesquelles, au moment où le sang sort, ils s'incrustent dans l'épiderme de la poussière de charbon qui ne s'efface plus. Ils s'étudient à imaginer des dessins qui les rendent plus affreux et leur donnent un air plus effrayant. Tous ces dessins sur les visages des différens chefs sont extrêmement variés, mais ils ont tous les fesses gravées sur un même dessin ; ils tracent sur cette partie, en traits également ineffaçables, une ligne spirale très-nette, dont le premier point, partant du centre de la partie la plus charnue, en embrasse successivement toute la circonférence.

» Ils ont également à chaque jarret deux petites gravures noires, dessinées très-correctement en forme d'S. Ces chefs se faisaient un plaisir de nous montrer toutes les gravures qu'ils portaient sur le corps ; ils en paraissaient même fiers et glorieux.

INDUSTRIE.

» L'industrie de ces peuples sauvages se réduit, à peu de chose près, à quatre objets : à se procurer une nourriture frugale, un logement simple contre les injures du temps, un habillement de nécessité dans un climat plus froid que ne semble le comporter la position de leurs îles; enfin à se palissader et se garantir des invasions de leurs semblables, même à les attaquer et à les détruire.

» J'ai dit que la base de leur nourriture était de la racine de fougère. Cette racine s'enfonce naturellement très-profondément en terre ; pour l'arracher, les sauvages ont imaginé une espèce de bêche pointue, semblable à un levier aiguisé par une extrémité, auquel ils appliquent et lient fortement avec une corde un morceau de bois qui leur sert à appuyer du pied sur le levier, en même temps que les bras agissent dessus pour l'enfoncer profondément et lever de grosses mottes.

» Ce levier ne pouvant avoir une certaine largeur à l'extrémité qui s'enfonce dans la terre, deux hommes se réunissent avec chacun leur instrument, et s'accordent dans leur travail pour lever ensemble une même motte. Cette espèce de bêche ressemble assez à une échasse, dont le sous-pied serait placé à la hauteur de deux pieds et demi environ.

» Ces peuples ont un commencement d'agriculture; ils cultivent quelques petits champs de patates semblables à celles des deux Indes; ils cultivent aussi des calebasses qu'ils mangent lorsqu'elles sont petites et tendres; et, lorsqu'elles sont mûres, ils les vident et les font sécher, et s'en servent pour porter et conserver de l'eau; ils ont de ces calebasses qui contiennent jusqu'à dix ou douze pots d'eau.

» Ils cultivent aussi des aloès-pites et une espèce de roseau qui étant parvenu en maturité, leur donne, par le rouissage qu'ils emploient, une filasse propre à faire leurs tissus, et des cordes

pour différens usages; ils se servent dans ces cultures du même instrument dont je viens de parler, et de quelques morceaux de bois aiguisés et taillés assez proprement en forme de plantoirs. Il m'a paru que toute l'agriculture se réduisait à ces deux ou trois objets; ils ne connaissent aucune espèce de graines. Hors quelques champs très-petits plantés en patates, calebasses, aloès et roseaux très-petits, tout le pays m'a paru en friche, et ne présente que des productions naturelles et agrestes. Je n'ai rien vu qui eût l'air d'un verger; je n'ai même pu entrevoir le moindre fruit cultivé ou sauvage.

» Le poisson étant, après la racine de fougère, la principale nourriture des sauvages, c'est particulièrement sur la pêche que leur industrie s'est exercée. Sans fer et sans aucun autre métal, ils font, avec des nacres et divers autres coquillages, des hameçons de toute grandeur, et travaillés avec beaucoup d'adresse. Leurs lignes de pêche, leurs filets de toute espèce, sont noués avec le même art que ceux des plus habiles pêcheurs de nos ports de mer; ils fabriquent des seines de cinq cents pieds de longueur; ils suppléent au défaut de liége pour la partie supérieure du filet, par des morceaux de bois blanc très-léger, et au plomb pour la partie inférieure qui doit traîner sur le fond, par des cailloux roulés très-pesans, renfermés dans une gaîne à jour dont ils garnissent le bas du filet.

» Ils fabriquent des seines avec du jonc, et d'autres avec un fil bien tordu, et teint en rouge à l'huile de poisson. Les nœuds de ces seines sont exactement semblables à ceux de tous nos filets.

» Tous les villages situés dans l'intérieur du port des Iles où nous étions mouillés, possédaient une quantité considérable de pirogues. Ces bateaux qui ne sont qu'un tronc d'arbre creusé, nous parurent généralement bien faits, d'une coupe avantageuse pour la marche, bien travaillés, et la plupart chargés de sculptures. Le plus grand nombre de ces pirogues porte vingt à vingt-cinq pieds de longueur sur deux pieds et demi à trois pieds de largeur. Leur usage principal est pour la

pêche. Chaque pirogue porte ordinairement sept à huit hommes.

» Indépendamment de ces bateaux qui paraissent appartenir à divers particuliers, chaque village possède en commun deux ou trois grandes pirogues de guerre, destinées pour l'attaque. J'en ai mesuré de ces dernières qui avaient soixante pieds de longueur sur six de largeur, quatre de creux : le fond d'un seul tronc d'arbre, surhaussé d'une planche cousue adroitement sur chaque bord, la couture bien enduite de résine, et toute la pirogue peinte en rouge à l'huile. Ces bateaux de guerre sont chargés de sculptures très-élevées à la poupe et à la proue.

» Les sauvages se servent de pagaies au lieu de rames pour conduire leurs pirogues. Ces pagaies sont parfaitement bien taillées et contournées avantageusement pour ajouter, par l'élasticité de la pale, à la force du coup qui frappe le fluide. Ces pagaies pourraient, à certains égards, servir de modèles aux avironneries de nos ports. Celles des chefs qui gouvernent ordinairement les pirogues sont sculptées assez agréablement du côté opposé à celui qui frappe l'eau.

» Ce qu'il y a d'étonnant dans l'industrie des sauvages pour la construction de leurs bateaux, de leurs pagaies, dans leurs sculptures, enfin dans tous les ouvrages, c'est qu'ils n'ont pas de fer ni aucun autre métal qui puisse le remplacer; ils n'ont par conséquent aucun des instrumens dont se servent nos ouvriers. Ils y ont suppléé par des pierres très-dures aiguisées et taillées en forme de fers de haches, de ciseaux, d'herminettes. Les pierres qu'ils emploient à cet usage sont principalement le jade et le basalte. C'est assurément une grande industrie que de remplacer le fer par des matières si brutes et si différentes de ce métal.

» Les bateaux de la Nouvelle-Zélande sont tous d'un bois de cèdre admirable dont le pays est couvert. En suivant la méthode des expériences de M. Duhamel sur la pesanteur respective des bois, j'ai reconnu que le cèdre de la Nouvelle-Zélande,

fraîchement coupé, ne pesait par pied cube qu'une livre et demie de plus que le pin de Riga de première qualité.

» J'ai dit que les sauvages se nourrissaient de coquillages. Cette espèce de nourriture n'exige aucune industrie; ce sont les femmes et les filles qui vont journellement les ramasser autour des roches dans la mer. Pour cette opération elles s'enveloppent d'un tablier de jonc fait en forme de paillasson, pour garantir leur cotte de l'eau de mer; elles ont à leur ceinture un cabas de jonc dans lequel elles ramassent les coquillages et les portent dans leurs villages.

» Ces sauvages ne connaissent d'autre chasse que celle du filet et du lacet coulant; ils y prennent des cailles, des canards sauvages, des pigeons ramiers d'une très-grosse espèce, et divers autres oiseaux dont je parlerai ci-après; ils ne connaissent pas l'usage de l'arc et de la flèche.

» J'ai déjà parlé de l'industrie des sauvages austraux dans la formation et la disposition de leurs villages, dans la construction de leurs magasins publics et de leurs cabanes particulières; celle qu'ils emploient à la fabrication de leurs vêtemens embrasse un plus grand nombre d'objets. Ils cultivent des plantes à filasse; ils ont l'air de les faire rouir. Après le rouissage, ils les battent pour en détacher les parties ligneuses ou dures; ils peignent leur filasse avec des peignes faits de grandes coquilles de mer; ils ont une espèce de rouet pour tordre leur fil, un moulinet très-grossier et très-simple pour doubler les fils. Ils ont aussi un fil composé de cinq à six brins de cheveux : ce fil est fort. Enfin, ils ont un métier qui paraît être le commencement de celui de nos tisserands, qui leur sert à faire des toiles d'un tissu bien serré et d'un bon usage.

» Les sauvages de la Nouvelle-Zélande sont dans un état de guerre continuelle; leurs villages palissadés, entourés de fossés, plantés sur des pointes de terre très-escarpées, prouvent qu'ils craignent des ennemis, et que tous sont au moins sur la défensive. Cet état de guerre a tourné leur industrie vers la fabrication de toute espèce d'instrumens propres à détruire

leurs semblables ; elle y a employé la pierre, le bois et les ossemens des animaux. Leurs casse-têtes sont de pierre, ordinairement de basalte et quelquefois de jade. Leurs lances, leurs javelots, leurs piques, sont d'un bois très-dur et pesant ; leurs massues ou assommoirs sont de bois et de côtes de baleine ; leurs trompettes de guerre sont de bois et font un bruit désagréable, semblable à celui de nos cornes de berger. Tous ces instrumens meurtriers sont sculptés et travaillés avec soin. Ces sauvages en ont une quantité considérable.

» Outre ces instrumens destructeurs, l'industrie des sauvages leur a donné deux ou trois espèces de flûtes dont ils tirent, par le souffle des narines, des sons assez doux, mais discordans. Je les ai entendus jouer de ces instrumens, surtout le soir, lorsqu'ils sont renfermés dans leurs villages, et il m'a paru qu'ils dansaient quelquefois au son de ces flûtes.

RELIGION.

» Nous n'avons pas séjourné assez long-temps à la Nouvelle-Zélande, et j'y ai toujours été trop occupé des besoins de nos vaisseaux pour y avoir pu acquérir des notions suffisantes sur le culte et la croyance des sauvages. Je suis néanmoins fondé à croire qu'ils ont une religion.

» 1°. Ils ont dans leur langue un mot qui exprime la divinité : ils l'appellent *l'Atoua ;* ils lui donnent un nom qui veut dire, celui qui secoue la terre.

» 2°. Quand on leur a fait des questions à ce sujet, ils ont levé les yeux et les mains au ciel, avec des démonstrations de respect et de crainte, qui indiquaient leur croyance d'un Être suprême.

» 3°. J'ai dit qu'on trouvait au centre de tous les villages une figure sculptée qui paraît être la représentation du dieu tutélaire du village. On trouve dans leurs maisons particulières les mêmes figures sculptées comme de petites idoles, et placées dans des lieux distingués. Plusieurs sauvages portaient au cou

de ces mêmes figures sculptées en jade et en bois. Ces figures sont hideuses ; elles présentent presque toutes une langue d'une longueur démesurée : elles ont un air effrayant ; et si ce sont là les images de la divinité de ces sauvages, elles prouveraient qu'ils la regardent comme un être malfaisant. Il est possible que dans leurs opinions toutes ces figures ne représentent que des génies auteurs du mal et différens de la divinité.

» 4°. J'ai remarqué que les sauvages qui venaient souvent coucher dans nos vaisseaux avaient l'habitude de se recueillir vers le milieu de la nuit, de se mettre sur leur séant, de marmotter quelques mots qui ressemblaient à une prière ; ils se répondaient les uns aux autres, et semblaient psalmodier. Cette espèce de prière durait ordinairement huit ou dix minutes.

» 5°. Lorsque les sauvages se trouvaient dans nos vaisseaux, au moment où nous faisions la prière, ils n'en paraissaient pas étonnés ; ils prenaient l'attitude des matelots et semblaient s'unir à eux pour prier. »

(*Nouveau Voyage à la Mer du Sud*, *etc.*, 1783, *page* 54 *et suiv.*)

PRODUCTIONS DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

« Dans les différentes courses sur les terres qui environnent le port des Iles, j'ai trouvé çà et là des blocs de marbre blanc, du marbre rouge jaspé, qui indiqueraient qu'il y a dans cette île quelque dépôt de la mer autour du noyau de l'ancienne terre, du granite dont la base paraît être du gabbre à lames plus ou moins noires, parsemées d'une substance blanche qui est pulvérulente et terne dans les uns, brillante et solide dans les autres ; du quartz cristallisé, des pierres à feu, du silex, des agathes calcédoineuses, des cailloux cristallisés intérieurement, d'autres transparens, semblables à ceux que l'on trouve aux Indes sur la côte de Malabar. A la première anse où nous avons mouillé et perdu des ancres, j'ai trouvé une fontaine

dont les eaux très-limpides dégouttaient d'un rocher, et m'ont paru avoir la propriété de pétrifier. J'y ai ramassé un débris de crabe pétrifié, des cailloux dont le noyau était fort dur, et les couches extérieures, qui se levaient par feuilles, n'avaient pas encore acquis la même dureté, quoique de nature pierreuse. J'y ai vu des masses de silex liées ensemble par un ciment naturel fort dur, et formant de très-gros blocs. Enfin, nous avons trouvé partout de l'ocre d'un très-beau rouge, ce qui annonce que la terre contient du fer.

» Quoiqu'il paraisse que le jade soit commun à la Nouvelle-Zélande, puisque les sauvages en ont presque tous des haches, des ciseaux, des figures gravées, des ornemens d'oreilles, je n'ai pu voir le lieu d'où ils le tirent; j'ignore s'ils le trouvent dans des rivières en forme de cailloux, ou si la nature l'a placé dans des carrières. Ce jade est d'un beau vert à demi-transparent, plus foncé que les jades connus dans les autres parties du monde. Il s'en trouve des morceaux chatoyans qui sont d'une couleur changeante très-agréable. C'est avec le jade, qui est une des pierres les plus dures, que les Nouveaux-Zélandais sculptent tous leurs ouvrages.

» Les terres qui environnent le port des Iles présentent un mélange agréable de plaines, de coteaux, de vallons et de montagnes. Partout où il n'y a pas de forêts, la terre est couverte de fougères; celles qui croissent au bord de la mer et sur les montagnes ont huit à dix pieds de hauteur. Ce sont ces grandes fougères que les sauvages préfèrent pour en arracher les racines, qui sont grosses comme le pouce, et dont ils font la base de leur nourriture.

» Leurs forêts sont composées d'une assez grande variété d'arbres, parmi lesquels je n'ai reconnu qu'un très-beau myrte fort odorant qui s'élève à trente et quarante pieds, le gaïac, le sassafras et divers arbres à bois rouge, dont un ressemble au bois de natte à petites feuilles de nos îles de France et de Bourbon. Nous en avons tiré de bonnes courbes pour le radoub de nos vaisseaux.

» Mais l'arbre qui domine toutes les forêts, est un cèdre à feuilles d'olivier. J'ai fait abattre de ces cèdres qui avaient plus de cent pieds de tige depuis la terre jusqu'à la naissance de leurs branches, et jusqu'à cinquante-deux pouces de diamètre. Les arbres sont très-résineux : la résine en est blanche, transparente, et rend une odeur agréable d'encens lorsqu'on la brûle. Il m'a paru que ce cèdre était l'arbre le plus commun et le plus haut du pays : il a de l'élasticité, et je l'ai jugé très-propre à faire des mâts de vaisseau.

» Les forêts sont claires en quelques endroits, en d'autres elles sont embarrassées de beaucoup d'arbrisseaux dont quelques-uns sont épineux, et d'une liane très-commune qui s'élève jusqu'au sommet des plus hauts arbres.

» Au reste, quoique nous fussions à la Nouvelle-Zélande en juin et juillet, qui sont les mois les plus froids dans cette partie australe du monde, je n'ai vu aucun arbre qui eût perdu les feuilles. Les forêts étaient aussi vertes qu'elles le sont en France dans le milieu de l'été. Il y avait néanmoins de petites gelées de temps en temps; et j'ai vu l'eau des marais prise le matin, de l'épaisseur de deux ou trois lignes; mais le soleil fondait cette glace légère une heure après son lever. Je n'ai pas vu tomber de la neige dans les plaines : je n'en ai aperçu que sur les montagnes les plus élevées. J'ai remarqué que les pluies venaient ordinairement de l'E. et du N. E., ce qui est le contraire de notre climat de France.

» Les marais sont pleins de joncs et de gladioles. On trouve dans les terres pierreuses, sur la pente des coteaux qui ne sont pas brisés, une grande quantité d'une espèce de mauve assez haute, dont les sauvages tirent une filasse soyeuse très-belle, un tithymale à feuilles de cyprès, qui ressemble à un arbrisseau; différentes sortes de bruyères; des solanums à pommes jaunes et sans épines, une immortelle dorée fort agréable. On trouve dans les terres du voisinage de la mer du céleri de très-bon goût, l'alleluia qui a l'acide de l'oseille, du cresson d'eau à larges feuilles, et la même espèce de morelle qui se mange à

Madagascar et à l'Ile-de-France. Nous avons beaucoup mangé de ces quatre espèces d'herbages qui abondent dans le pays, et dont l'usage a été salutaire à nos scorbutiques, dans le temps où notre bonne intelligence avec les sauvages nous permettait d'en faire ramasser tous les jours : ils nous témoignaient beaucoup d'étonnement de nous voir manger de ces herbes.

» J'avais formé sur l'île Motou-Aro un jardin dans lequel j'avais semé des graines de toutes sortes de légumes, des noyaux et des pepins de tous nos fruits, du blé, du millet, du maïs, enfin de toute espèce de graines que j'avais apportées du cap de Bonne-Espérance. Tout réussissait admirablement : plusieurs noyaux étaient sortis de terre : le blé surtout poussait avec une vigueur étonnante. La terre du pays est excellente pour la végétation. Dans les endroits où j'ai été obligé de remuer la terre pour faire le chemin nécessaire au transport de nos mâts, j'ai trouvé jusqu'à cinq pieds de profondeur une terre noire et végétale, sans aucun mélange. A cette profondeur, j'ai trouvé la même terre mêlée de pierrailles, et surtout de petits cailloux transparens.

» Je ne me suis pas contenté de former un jardin sur l'île Motou-Aro; j'ai planté des noyaux et des pepins de fruits dans tous les quartiers que j'ai parcourus, dans les plaines, dans les vallons, sur les coteaux et même sur les montagnes; j'ai également semé un peu partout des différentes espèces de graines, et la plupart des officiers de nos vaisseaux en ont fait autant. Nous avons inutilement engagé les sauvages à semer : nous leur avons expliqué l'usage du blé et des autres grains nourriciers, la qualité des fruits dont nous leur faisions voir les noyaux. Ils m'ont paru entièrement brutes sur ces objets.

» J'ai trouvé en différens endroits de l'argile très-propre à faire de la poterie. Notre maître canonnier, homme fort ingénieux, a fait monter un tour de potier sur lequel il a tourné, en présence des sauvages, des vases de terre, des écuelles, des assiettes; il les a fait cuire devant eux. Quelques-uns de ces ouvrages ont parfaitement réussi : il les a donnés aux sauvages qui les

avaient vu tourner et cuire; mais je doute qu'ils mettent à profit cette industrie qui leur donnerait mille commodités.

»Je n'ai vu dans le pays d'autres quadrupèdes que des chiens et des rats. Les chiens sont une espèce de renards domestiques tous noirs ou blancs, très-bas sur jambes, les oreilles droites, la queue épaisse, le corps alongé, la gueule très-fendue, mais moins aiguë que celle du renard, le même cri; ils n'aboient pas comme nos chiens. Ces animaux ne sont nourris qu'avec du poisson : il paraît que les sauvages ne les élèvent que pour les manger : on en avait embarqué quelques-uns dans nos vaisseaux. On n'a jamais pu les apprivoiser comme nos chiens: ils étaient toujours traîtres et mordaient souvent. Ce serait une espèce dangereuse à conserver dans un lieu où l'on voudrait élever ou garder des volailles; ils les détruiraient comme de vrais renards.

» Les rats sont de la même espèce que ceux qui se trouvent dans nos champs et dans nos forêts : les sauvages les mangent.

»Nous avions sur notre vaisseau quelques cochons, des moutons du cap de Bonne-Espérance, et des cabris, dont la vue causait le plus grand étonnement aux sauvages toutes les fois qu'ils venaient à bord; ils les regardaient avec la plus grande surprise, ce qui prouve qu'ils n'ont point de tels animaux dans leur pays. Ils n'avaient également jamais vu de poules ni de canards domestiques; ils paraissaient fort étonnés d'en voir dans nos cages. Ils n'ont absolument aucun animal domestique que leurs chiens.

» On trouve sur leurs marais des canards sauvages, des sarcelles et des poules bleues semblables à celles de Madagascar, des Indes et de la Chine, mais d'un bleu plus foncé. On voit dans leurs forêts de très-beaux pigeons ramiers de la grosseur d'une grosse poule; leur plumage est magnifique, d'un bleu changeant et doré. Ces oiseaux sont un gibier excellent. On trouve dans les mêmes forêts de très-gros perroquets dont le plumage est noir, varié de bleu et de rouge; des loris de la pe-

tite espèce, dont le plumage est fort beau, semblable à celui des loris de l'île de Gola.

» Les terrains découverts sont peuplés de grives noires à huppes blanches, d'étourneaux, d'alouettes, de cailles très-abondantes, du même plumage que les nôtres, mais plus grosses, de merles de différentes couleurs, de lavandières et de culs-blancs.

» Sur les bords de la mer, on rencontre beaucoup de corlieux, de bécassines de mer, des cormorans, des aigrettes blanches et noires, semblables à celles de France, et un oiseau d'un très-beau noir, de la grosseur de la bécasse de mer, avec le bec et les pattes d'un rouge vif. Tous ces oiseaux de terre et de mer sont bons à manger, excepté les aigrettes qui sont trop sèches. On y trouve également des envergures, des fols blancs à ailes noires, que les marins ont nommés manches de velours, des goëlettes grises et d'autres blanches. Ces trois espèces d'oiseaux de mer sont trop secs, coriaces et huileux, pour pouvoir être mangés.

» J'ai remarqué que les premiers jours de notre arrivée, tous les oiseaux du pays paraissaient familiers, se laissaient approcher au point qu'on les tuait avec des pierres et à coups de bâton. Lorsque nos jeunes gens eurent chassé au fusil pendant quelque temps, le gibier devint farouche : les sauvages pouvaient encore en approcher, mais il fuyait de très-loin nos chasseurs.

» Le poisson est très-abondant à la côte de la Nouvelle-Zélande ; on y pêche beaucoup de barbots excellens, des bars, des congres, une quantité incroyable de maquereaux plus gros que ceux des côtes de France, mais très-bons; beaucoup de vieilles de différentes couleurs, des morues en moindre quantité, deux espèces de poissons rouges comme l'écarlate, que je n'ai pas connus ailleurs, dont une espèce est ordinairement grosse comme une morue.

» Tous ces poissons sont bons. Il y a apparence que dans les différentes saisons de l'année on trouve sur ces côtes du poisson

de passage; et je suis persuadé que la pêche doit être beaucoup plus abondante dans le détroit qui sépare les deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande. Dans les rochers qui bordent les côtes, on pêche beaucoup de homards, des crabes et des coquillages de toute espèce, semblables à ceux que nous avons trouvés dans la baie de Frédéric-Henri, aux terres de Diémen. Nous n'avons rencontré ni pingouins ni loups marins sur cette côte. Au large, à quelque distance de la terre, on voit beaucoup de baleines et de marsouins blancs dont on pourrait faire la pêche. »

(*Nouveau Voyage à la mer du Sud*, etc., 1783, *pag.* 155 *et suiv.*)

EXTRAIT

DE L'OUVRAGE ANGLAIS, DE COLLINS,

INTITULÉ

An account of the English Colony in New-South-Wales, etc. London, 1804, page 341 et suiv.

Le navire le *Dœdalus*, capitaine Hanson, après avoir porté des vivres à l'expédition de Vancouver, revint à Port-Jackson le 20 avril 1793. Quelques jours auparavant il se trouvait sur la côte N. E. de la Nouvelle-Zélande, et, conformément aux instructions qu'il avait reçues, il enleva deux habitans de cette contrée pour apprendre aux colons de Norfolk le moyen d'extraire le chanvre du phormium qui croissait en abondance sur cette île. Ces deux naturels restèrent six mois à cet établissement. Comme ils habitaient chez le lieutenant-gouverneur, et sous ses propres yeux, il réussit à se procurer par eux quelques renseignemens sur la Nouvelle-Zélande et ses habitans. Voici en substance ce qui fut communiqué à ce sujet par le gouverneur King.

Oudou-Kokodai-Toua-Mahoua, au moment où l'on s'em-

para de lui, avait environ vingt-quatre ans; sa taille était de cinq pieds huit pouces; ses formes athlétiques; ses traits semblables à ceux d'un Européen, et fort intéressans. Il appartient au district de Tera-Witi, qui, suivant la carte de Touki, l'autre insulaire, porte bien le même nom, mais ne gît pas aussi loin vers le sud que la position d'Ika-Na-Mawi, nommée Tera-Witi par le capitaine Cook, car nous sommes sûrs que la résidence de Touki est voisine de la baie des Iles. Tous les deux en outre s'accordaient à dire que leurs résidences respectives n'étaient éloignées l'une de l'autre que de deux jours de marche par terre, et d'un jour seulement par eau. Oudou est proche parent de Pawariki qui est le principal chef de Tera-Witi : il avait deux femmes et un enfant dont le sort semblait l'inquiéter vivement. Chaque soir, pour ainsi dire, à la chute du jour, lui et Touki déploraient leur absence par une espèce de chant plaintif qui exprimait leurs regrets et avait quelque chose de touchant.

Touki-Titari-Nouï-Ware-Païro est du même âge que Oudou, mais il est plus petit de trois pouces; il est trapu, bien conformé; il a, comme son compatriote, un teint olivâtre, et des cheveux noirs et épais. L'un et l'autre ont les lèvres tatouées. Les traits de Touki sont plus beaux et plus agréables; son nez est aquilin et ses dents sont belles. Il est natif du district de Oudoudou (dans la baie Doubtless), et son père en est le tangaroa ou grand-prêtre; cet office est héréditaire dans sa famille. Outre son père qui est un homme très-âgé, il a laissé une femme et un enfant. Il prenait un vif intérêt au sort de toutes ces personnes, ainsi qu'à celui de son chef Moudi-Waï, qu'il représentait comme un excellent homme. Touki l'emportait sur Oudou, tant pour les dispositions que pour les manières, bien que le dernier à quelques égards ne manquât pas de bonnes qualités : mais parfois il se montrait tout-à-fait sauvage.

Oudou, en véritable patriote, pense qu'il n'existe point de pays, de peuple, ni de coutumes qu'on puisse comparer aux

siennes; c'est pourquoi il était bien moins empressé de s'instruire de tout ce qu'il voyait, que son compagnon Touki qui attachait un grand prix à mériter l'estime de tous ceux qui l'entouraient. A l'exception des momens qu'il consacrait à gémir sur l'absence de sa famille et de ses amis, il était joyeux, souvent facétieux et très-intelligent.

A l'époque où ils furent enlevés de la Nouvelle-Zélande, Touki se trouvait en visite chez Oudou; voici comme ils racontent cet événement. Le *Dœdalus* parut en vue de l'habitation d'Oudou *. La curiosité et peut-être l'espoir de se procurer du fer déterminèrent le chef Pawariki, Touki et Oudou avec son père, une de ses femmes et le prêtre, à s'approcher du navire. Quelque temps après, ayant été jointe par d'autres pirogues, celle qui portait Touki et Oudou se hasarda le long du bord. Le lieutenant Hanson, dont ils louent beaucoup l'affabilité, les invita à monter; nonobstant l'avis de leurs amis, ils se prêtèrent à cette invitation, tant leurs yeux étaient fascinés, pour se servir de leur expression, par les choses curieuses qu'ils virent; ils eurent même la hardiesse de descendre dans le navire, où ils mangèrent quelques mets. Cependant le vaisseau faisait route. L'un d'eux ayant vu les pirogues derrière, et s'étant aperçu que le navire les quittait, ils devinrent furieux de dou-

* Le *Dœdalus* parut en vue de l'habitation d'Oudou, et se remontra le lendemain matin, mais à une grande distance de la grande terre, quoiqu'il fût près de deux îles habitées que Touki, sur sa carte, nomme Motou-Kawa et Panake. La curiosité et le désir d'avoir du fer engagèrent le chef Pawariki, Oudou, son frère, une de ses femmes et le prêtre, à lancer leur pirogue à la mer. Ils se rendirent sur la plus grande des deux îles, où ils se joignirent à Tea-Waraki, chef de l'île Motou-Kawa, et beau-père d'Oudou, et au fils de ce chef qui gouverne la petite île nommée Panake. Ils restèrent quelque temps près du navire, avant que les pirogues où se trouvaient Touki et Oudou se hasardassent le long du bord; mais on leur donna des outils en fer et d'autres articles, etc.

(*Narrative by Liddiard Nicholas*, etc., *t. II, pag.* 355.)

leur et brisèrent les fenêtres de la chambre pour se précipiter à la mer, mais on les en empêcha. Tant que les pirogues furent à portée de les entendre, ils avertirent Pawariki de se hâter de retourner à terre, de peur d'être aussi saisi. Quelque temps encore après leur arrivée à l'île Norfolk, ils restèrent fort tristes, évitant de donner aucune espèce de renseignement sur le lin de phormium ; à cet égard leur opiniâtreté était égale au soin que nos gens se donnaient pour obtenir ces lumières. Par la suite on découvrit qu'ils n'agissaient ainsi que dans la crainte d'être retenus pour être employés à ce travail. Au moyen de bons traitemens et d'une grande indulgence pour leurs goûts, on rendit bientôt ces insulaires plus sociables : surtout quand on leur eut promis qu'aussitôt qu'ils auraient appris à nos femmes à travailler le lin, *mouka hia rakou*, ils seraient renvoyés chez eux. Alors ils se prêtèrent très-volontiers à donner tous les renseignemens en leur pouvoir ; mais en définitif ces renseignemens se bornèrent à très-peu de chose. Il se trouva que dans leur pays cette opération etait particulièrement du ressort des femmes : comme Oudou était guerrier et Touki prêtre, ils firent comprendre au gouverneur que la préparation du lin n'avait jamais fait partie de leur éducation.

Quand ils commencèrent à se faire entendre, non-seulement Touki fut très-empressé de faire des questions sur l'Angleterre, dont il apprit fort bien à connaître la position sur une carte coloriée, ainsi que celle de la Nouvelle-Zélande, de l'île Norfolk et de Port-Jackson, mais il devint aussi très-communicatif touchant son propre pays. Voyant qu'il ne pouvait pas s'expliquer parfaitement, il traça une esquisse de la Nouvelle-Zélande avec de la craie sur le plancher d'une chambre qu'on lui réserva pour cet objet. Le gouverneur, le capitaine King, ayant comparé cette ébauche avec le plan que le capitaine Cook fit de ces terres, il reconnut pour l'île septentrionale une ressemblance suffisante pour faire de cet essai un objet de curiosité : et l'on persuada à Touki de tracer son plan sur le papier. Lorsqu'il l'eut terminé au pinceau, il y fit par la suite diverses

corrections et additions; les noms des districts et les autres remarques y furent insérés d'après les renseignemens qu'il donna durant les six mois qu'il demeura ici. Suivant la carte et les documens obtenus de Touki, l'île Nord de la Nouvelle-Zélande, sa patrie, est divisée en huit districts gouvernés par leurs chefs respectifs et par d'autres qui leur sont subordonnés. Le plus grand de ces districts est Shouraki, dont les habitans sont dans un état de guerre perpétuel avec les autres tribus. Cependant il y a des intervalles de paix, pendant lesquels ils se rendent visite, et font entre eux des échanges de lin et de jade vert dont ils fabriquent des haches et des ornemens. Touki nia avec opiniâtreté que tous les Nouveaux-Zélandais fussent cannibales; ce n'était pas sans une grande difficulté qu'on pouvait l'amener à parler de ce sujet, et même à y faire la moindre attention; mais quand il le faisait, c'était pour en exprimer la plus grande horreur. Cependant, il en vint enfin à confesser que tous les habitans de Pounamou, l'île méridionale, et ceux de Shouraki mangeaient les ennemis qu'ils prenaient à la guerre; ce qui fut confirmé par Oudou, car son père avait été tué et mangé par le peuple de Shouraki.

« Nonobstant la probité habituelle de nos hôtes, particulièrement de Touki, dit le capitaine King, je suis disposé à croire que ces horribles banquets se pratiquaient généralement dans toute l'étendue des deux îles. »

Ils nous dirent que les classes inférieures sont entièrement subordonnées à leurs supérieurs; et l'on en pouvait juger par la grande déférence que Touki eut toujours pour Oudou.

Rangatira-tiki-tiki signifie un chef principal ou un homme pourvu d'une grande autorité. Cette attribution supérieure est désignée par la répétition du mot *tiki-tiki:* ce titre semble héréditaire. *Tanga-roa* ou *tohounga* est un prêtre; son autorité en plusieurs circonstances est égale et quelquefois supérieure à celle du tiki-tiki.

Rangatira-poudi, un chef inférieur ou gentilhomme.

Tane-moukaï, un laboureur.

Touchant les coutumes et les manières de ces peuples, voici les documens que le gouverneur fit passer à l'auteur.

« Les Nouveaux-Zélandais enterrent leurs morts. Ils pensent aussi que le troisième jour après l'enterrement le cœur se sépare du corps. Cet événement est annoncé par un léger souffle de vent qui en donne avis à un Atoua ou divinité inférieure qui plane sur la tombe, et emporte l'ame dans les nuages. Sur sa carte, Touki a tracé une route imaginaire qui traverse Ika-Na-Mawi dans toute sa longueur, savoir : depuis le détroit de Cook jusqu'au cap Nord, que Touki nomme Te Reinga. Tandis que l'ame est reçue par le bon Atoua, un mauvais esprit est aussi tout prêt à emporter la partie impure du cadavre par la même route, vers le Te Reinga, d'où il le précipite dans la mer.

» Le suicide est très-commun parmi les Nouveaux-Zélandais. Il a souvent lieu pour le plus léger motif. Ainsi, une femme qui a été battue par son mari ira peut-être se pendre immédiatement après. Nos deux naturels semblaient parfaitement au courant de cette manière de terminer leur existence, car ils menaçaient souvent de se pendre, si on ne les renvoyait pas chez eux. Du reste, comme ils ne faisaient ces menaces que dans leurs momens de mélancolie, ils finirent bientôt par en rire eux-mêmes.

» Ils paraissent n'employer aucune autre division du temps que les révolutions de la lune, qu'ils comptent jusqu'au nombre de cent; et ils appellent cette période *tahi tau*, c'est-à-dire un *tau* ou une centaine de lunes. C'est ainsi qu'ils calculent leur âge, et supputent tous les autres événemens.

» Oudou et Touki convenaient tous les deux qu'on pourrait obtenir une grande quantité de lin travaillé pour des bagatelles, comme des haches, des ciseaux, etc. Ils disaient que dans la plupart des lieux le lin croissait naturellement en abondance; qu'en d'autres endroits on le cultivait en séparant les tiges par la racine, et les plantant trois à trois dans chaque trou, à la distance d'un pied les unes des autres. Du reste, ils accordaient

une préférence marquée aux plantes à lin de l'île Norfolk, tant pour la qualité que pour la quantité du chanvre.

» Ces naturels, ajoute le gouverneur King, nous donnèrent encore bien d'autres renseignemens; mais dans la crainte de commettre quelque erreur, je me dispense de les rapporter. Il est vrai que nous nous communiquions assez bien nos idées, en mélangeant ce qu'ils savaient d'anglais avec ce que nous avions appris de leur langage, et par ce moyen ils pouvaient se faire entendre suffisamment pour les choses ordinaires. Mais je ne pourrais répondre de l'exactitude des détails qui exigeaient un plus grand développement. »

On sait que le gouverneur King accompagna lui-même Oudou et Touki à la Nouvelle-Zélande. Voici ses observations durant ce voyage :

« Après avoir doublé le cap Nord de la Nouvelle-Zélande, le 12 novembre 1793, quatre jours après notre départ de Norfolk, nous vîmes plusieurs maisons et un petit pâ sur une île située près du cap Nord, que Touki nomma Moudi-Motou. Bientôt après, nous découvrîmes un pâ ou forteresse très-considérable, sur une colline élevée et arrondie, précisément en face de la baie. Il en sortit six grandes pirogues qui se dirigèrent vers le navire. Aussitôt qu'elles se trouvèrent à portée de la voix, Touki fut reconnu par ceux qui les montaient; bientôt nous comptâmes sept pirogues montées par vingt hommes chacune. Ces pirogues s'approchèrent sans hésiter, et les naturels qui montèrent à bord furent enchantés de retrouver Touki, dont les premières et les plus vives questions eurent pour objet sa famille et son chef. A cet égard, il reçut les détails les plus satisfaisans d'une femme qui était parente de sa mère. Son père et le chef étaient encore inconsolables de la perte de Touki. On remarquera que, encore qu'il y eût plus de cent insulaires, tant à bord que le long du navire, Touki borna ses caresses et sa conversation à la parente de sa mère et à un ou deux chefs. Ceux-ci se distinguaient par les dessins de leur visage, *moko*, aussi bien que par les respects que leur témoignaient les *mokaïs*

ou serviteurs qui pagaient dans les pirogues, et que leurs chefs battent quelquefois sans pitié. Je donnai des ciseaux, des hachettes et autres objets aussi agréables à ceux que Touki me désigna comme des chefs subalternes, et qui étaient de sa connaissance. Bientôt le commerce s'établit. Des morceaux de vieux fer furent donnés pour une quantité de lin travaillé, de nattes, *patous-patous*, lances, ornemens de jade, pagaies, hameçons et lignes. A sept heures du soir les naturels nous quittèrent, et nous fîmes route pour la baie des Iles, où nous avions compris qu'était la résidence de Touki, et dont nous étions éloignés de vingt-quatre lieues. Vers les neuf heures, une pirogue montée par quatre hommes arriva près de nous, et ils sautèrent à bord sans aucune crainte. Après souper, Touki et Oudou demandèrent aux étrangers quelles étaient les nouvelles du pays, depuis qu'ils avaient été enlevés. Pour satisfaire à ce désir, les quatre étrangers commencèrent un chant, dans lequel chacun d'eux prit part, tantôt employant des gestes fiers et sauvages, tantôt baissant la voix suivant la nature des événemens qu'ils avaient à raconter. Oudou, qui prêtait la plus grande attention au sujet de leur chant, fondit tout-à-coup en larmes, au récit d'une irruption que la tribu de Shouraki avait faite sur le territoire de Tera-Witi, district de Oudou, et dans laquelle le fils du chef et trente guerriers avaient été tués. Il se trouva trop ému pour en entendre davantage; il se retira dans un coin de la chambre afin de se livrer à toute sa douleur, ne s'interrompant quelquefois que pour proférer des menaces de vengeance.

» Attendu le calme, on fit peu de chemin durant la nuit. Le 13, au point du jour, on aperçut une quantité de pirogues qui venaient du pâ. Dans la plus grande se trouvaient trente-six hommes et le chef, qui debout faisait des signaux avec empressement. Quand la pirogue se fut approchée, Touki reconnut ce chef pour être Ko-Tekoke, c'est-à-dire le tiki-tiki, ou chef principal du pâ. Le vieux chef qui semblait avoir environ soixante-dix ans, n'avait pas un seul trait du visage qui ne fût

couvert de lignes spirales. A son arrivée à bord, il embrassa Touki avec beaucoup d'affection. Puis Touki me le présenta; après la cérémonie du *shongui*, c'est-à-dire de coller son nez contre le mien, il détacha son *kahou* ou manteau, et le plaça sur mes épaules. En retour je lui donnai un manteau de flanelle verte, orné de larges raies. Peu après, sept autres pirogues, montées chacune par plus de vingt hommes ou femmes, arrivèrent le long du bord. D'après le désir de Touki, la poupe fut *tapou*, c'est-à-dire que l'accès en fut interdit à tout autre que le vieux chef. Il m'eût fallu retenir le navire quelques jours de plus pour attendre la fin du calme ou un vent du nord. Si j'avais pu atteindre en quatre jours de voyage depuis Norfolk le lieu où habitait Touki, certainement je l'y eusse débarqué: mais cela ne pouvait avoir lieu puisque c'était déjà le cinquième jour que nous étions en mer; je me serais cru sans excuse si j'eusse retenu le navire plus long-temps qu'il n'était nécessaire pour débarquer mes hôtes dans un lieu sûr, et d'où ils pouvaient facilement rejoindre leurs résidences.

» Malgré les nouvelles que Touki avait reçues et la confiance qu'il semblait placer dans le vieux chef, j'avais cependant ressenti d'abord une vive inquiétude pour nos deux amis : j'exprimai même à Touki les craintes que j'avais que tout ce qu'on lui avait dit ne fût qu'une invention de Ko-Tekoke et de ses gens pour se rendre maîtres d'eux et de leurs effets. Touki à cette observation répondit avec une noble confiance que *tiki-tiki no eteka*, c'est-à-dire qu'un chef ne trompe jamais. Par l'organe de Touki je témoignai au chef combien je désirais qu'ils se rendissent à Oudoudou; j'ajoutai que dans trois mois j'y reviendrais moi-même, que si je trouvais que Touki et Oudou y fussent arrivés en sûreté avec leurs effets, alors je retournerais à Moudi-Wenoua, et ferais de grands présens à Ko-Tekoke, en outre de ceux que j'allais lui faire sur-le-champ ainsi qu'à ses gens, pour la peine qu'ils allaient avoir de reconduire mes deux amis chez eux. J'eus tant de motifs pour être convaincu de la sincérité du vieillard, que je crus que ce serait lui faire injure que de le

menacer d'une punition s'il manquait à son engagement. La seule réponse que fit Ko-Tekoke, fut de placer ses deux mains des deux côtés de sa tête, et, après m'en avoir fait faire autant, de joindre son nez au mien. Nous restâmes dans cette position, je crois, environ trois minutes, durant lesquelles le vieux chef marmotta quelques mots que je ne compris point. Ensuite il fit la même cérémonie avec nos deux amis, une danse suivit, enfin les deux derniers joignirent leur nez au mien, et ils me dirent que Ko-Tekoke était maintenant devenu leur père et qu'il allait les conduire lui-même à Oudoudou (ce qu'il exécuta très-fidèlement).

» Tandis que je préparais les cadeaux que je voulais leur faire, Touki (et je fus alors bien convaincu qu'il était prêtre), Touki avait rangé les Nouveaux-Zélandais en cercle autour de lui. Au centre était le vieux chef, et Touki raconta ce qu'il avait vu durant son absence. En certains endroits de son récit, ils poussaient des cris d'admiration. Craignant de voir sa véracité révoquée en doute quand il leur dit qu'il n'avait mis que trois jours pour venir de l'île Norfolk, il leur montra un chou, en leur assurant qu'il avait été coupé cinq jours auparavant dans mon jardin. Cette preuve convaincante occasiona une exclamation générale de surprise.

» Tout étant désormais prêt pour leur départ, nos deux amis demandèrent que Ko-Tekoke pût voir faire l'exercice à feu aux soldats. La requête venant d'eux-mêmes, je n'eus point d'objection à faire. Mais je saisis cette occasion pour expliquer au chef, par nos procédés envers lui et ses deux compatriotes, que notre désir et notre intention étaient de vivre en bons voisins et amis avec tous les habitans d'Ika-Na-Mawi ; ajoutant que nous ne nous servions de nos armes que quand nous étions offensés.

» Environ cent cinquante Nouveaux-Zélandais s'assirent sur le pont à babord, tandis que le détachement manœuvrait du côté opposé. Après avoir fait l'exercice et trois décharges de mousqueterie, deux coups de canon furent tirés, l'un à boulet,

l'autre à mitraille, ce qui leur causa une grande surprise.

» Ensuite nous nous séparâmes, Touki et Oudou firent de tendres adieux à chacune des personnes du bord, et me rappelèrent la promesse de retourner les visiter, ajoutant qu'alors ils retourneraient avec leurs familles à l'île Norfolk.

» Le respectable chef, après s'être donné beaucoup de peine pour prononcer mon nom et me faire connaître le sien, descendit dans sa pirogue. En poussant au large, ils furent salués de trois acclamations auxquelles ils répondirent de leur mieux, sous la direction de Touki. Deux heures après leur départ, nous fîmes voile. Après un passage de cinq jours de la Nouvelle-Zélande à l'île Norfolk et une absence de dix jours de cette dernière place, je fus de retour dans l'après-midi du 18 novembre 1793. »

OBSERVATIONS DE TURNBULL

SUR LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Les observations suivantes, qu'on trouve en forme d'appendice à la suite du Voyage de Turnbull, m'ont paru offrir d'autant plus d'intérêt qu'elles remplissent pour ainsi dire la lacune qui existe dans l'histoire des Nouveaux-Zélandais, depuis l'époque où l'illustre Cook exécuta sa belle reconnaissance, jusqu'au temps où les missionnaires vinrent s'établir parmi ces peuples, et fixer positivement notre opinion sur leurs coutumes extraordinaires. Voici la traduction fidèle de ce morceau.

..... La nécessité, du reste, étant la mère de l'invention, quelques baleiniers s'ouvrirent une nouvelle carrière sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et leurs efforts furent couronnés d'un très-grand succès.

Nonobstant le caractère féroce qui avait été assigné aux naturels, avec le temps quelques-uns de nos compatriotes se hasardèrent à descendre à terre avec beaucoup de précaution : ils trouvèrent les habitans sur leurs gardes, mais en même temps sans dispositions hostiles, à moins qu'ils n'eussent été

provoqués par des outrages. Quelque bornés qu'ils fussent dans le principe, ces rapports s'étendirent bientôt à une communication active et amicale; et presque tous les capitaines qui touchèrent à ces côtes eurent lieu d'être satisfaits de l'accueil qu'ils reçurent. Quand quelqu'un de ces capitaines passait ensuite à Port-Jackson, le gouvernement de cette colonie s'empressait de recueillir toute sorte de renseignemens sur les Nouveaux-Zélandais. Ils déclarèrent d'une voix presque unanime, qu'en employant des moyens légitimes, on pourrait beaucoup obtenir de ces peuples : ils ajoutèrent qu'un chef revêtu d'un grand pouvoir et d'un crédit considérable résidait près de la baie des Iles, qu'en tout temps il avait paru sensible aux avantages mutuels d'une liaison amicale, et qu'il possédait les qualités qui pouvaient y inviter. D'après le témoignage uniforme de tant de personnes respectables, on lui envoya à diverses reprises plusieurs espèces de bestiaux et toute sorte d'articles nécessaires à un peuple qui désire faire des pas vers la civilisation. Ces rapports d'amitié duraient depuis long-temps lorsque le chef exprima le désir de rendre une visite avec ses cinq fils à son généreux patron. Un capitaine nommé Stewart s'empressa de le satisfaire à cet égard; et comme il n'allait pas directement à Port-Jackson, le chef fut débarqué à l'île Norfolk.

Nous allons rapporter les détails de son arrivée et de son séjour à Port-Jackson, dans les propres termes de la Gazette de Sydney, journal officiel de cette colonie.

« Tepahi ayant exprimé le désir de visiter Son Excellence, le capitaine Stewart l'a conduit avec ses cinq fils à l'île Norfolk, où ils ont reçu toute sorte d'attentions de la part du commandant et des habitans. Après y être restés quelque temps, ils ont été accueillis à bord du navire de S. M. *le Buffalo*, pour être transportés à Port-Jackson. A leur arrivée, Tepahi a été présenté par le capitaine Houstin à Son Excellence et aux officiers du palais du gouvernement, où ce chef a continué de demeurer durant son séjour dans la colonie.

» Il paraît avoir environ cinquante ans; sa taille est de cinq pieds onze pouces et demi, et ses formes athlétiques. Sa figure a de l'expression et de la dignité, quoique bien défigurée par un tatouage complet.

» Peu après son arrivée, plusieurs naturels s'assemblèrent dans le voisinage de Sydney, pour l'enterrement de Kerrewaï, dont la mort avait été occasionée par la blessure qu'une lance lui avait faite au genou, et qui s'était envenimée; son corps avait été apporté ici la veille au soir dans une espèce de coffre en morceaux d'écorce. Les funérailles terminées, un simulacre de combat eut lieu : un naturel nommé Blewit fut placé à l'écart comme une victime offerte à la vengeance, pour recevoir le châtiment d'une blessure désespérée qu'il avait faite au jeune Baker. L'animosité de ses assaillans était extraordinaire; leur parti était de beaucoup le plus puissant, et pleins de confiance dans leur supériorité, ils se prévalurent à tous égards de leur nombre. La volée des lances était rarement de moins de six à la fois, et elles étaient dirigées avec une précision qui semblait devoir être suivie de quelque résultat funeste. Lorsqu'ils en eurent envoyé environ cent soixante-dix, dix des plus vigoureux sauvages se placèrent si près du coupable qu'ils l'environnèrent de tous côtés, et lui envoyèrent à la fois leurs armes de l'avant et de l'arrière. L'activité et la présence d'esprit de l'accusé redoublèrent avec le danger : il reçut cinq lances sur son faible bouclier, et réussit à parer les autres d'une manière presque miraculeuse. Un de ses amis, furieux de ce qui se passait, décocha sa lance et en reçut dix en retour. Blewit renvoya vers ses assaillans une de leurs lances, qui traversa le corps du vieux Whitaker. La mêlée devint alors générale, mais elle se termina sans aucun autre accident.

» Tepahi, qui était présent avec plusieurs de ses fils, regardait avec mépris le combat de ces naturels; souvent il montrait beaucoup d'impatience de l'intervalle qu'ils mettaient entre leurs décharges, et par signes les invitait à se dépêcher; il ne considérait l'*heloman* que comme un accessoire inutile, puisque

la main suffisait pour détourner et changer la direction de toutes les lances du monde. Néanmoins il loua beaucoup le *womera* ou bâton à jeter, car il convenait que, par suite de son élasticité, l'arme recevait un grand surcroît de vitesse. Il fut évidemment affligé de voir le corps du vieillard percé par la lance, et sans doute il eût tiré vengeance de cette action sur son auteur s'il n'en eût été empêché par les instances des spectateurs. Les naturels s'étaient formé des idées extravagantes sur le compte de cet étranger ; ils redoutaient de s'en approcher, et l'évitaient autant qu'il leur était possible ; mais on ne saurait dire si ce sentiment tenait à une sorte de déférence pour le rang qu'ils lui supposaient, d'après les attentions qu'on lui témoignait, ou bien s'il ne tenait qu'aux craintes superstitieuses excitées par son apparition, bien que la dernière conjecture soit la plus probable. Un de ses fils conversant familièrement avec un groupe considérable de naturels touchant l'usage de la lance, ceux-ci convenaient généralement de la justesse de ses remarques. Il les pria de lui en prêter une, qui lui fut aussitôt présentée ; mais dès qu'ils virent cette arme entre ses mains, ils s'enfuirent tous, hommes, femmes et enfans, et les protestations les plus amicales ne purent les déterminer à revenir avant que l'étranger eût quitté la lance. On ne peut supposer que les dispositions prononcées de Tepahi pour la civilisation, pussent trouver un spectacle agréable dans les manières d'une race dégradée qui depuis tant d'années avait dédaigné les bienfaits de cette civilisation. On ne peut pas non plus imaginer que l'implacable vengeance exercée sur un malheureux pour un crime que les coutumes de sa nation l'avaient conduit à commettre, pussent en aucune manière se concilier avec les sentimens de justice de ce chef. »

Si l'on en croit les rapports des capitaines des baleiniers dans la mer du Sud, les abondantes provisions de patates, l'assistance pour se procurer l'eau et le bois, ainsi que l'accueil hospitalier et la protection qu'ils ont constamment reçus de la part de Tepahi, toutes les fois qu'ils ont mouillé dans la baie

des Iles, donnent lieu de croire que le résultat de sa visite sera d'assurer la continuation de ses bons procédés vis-à-vis des baleiniers de la mer du Sud, et de procurer de nouveaux avantages pour l'avenir.

Le caractère de Tepahi fut ainsi décrit par un colon très-respectable qui l'avait souvent vu, et semble l'avoir observé avec beaucoup de discernement.

« Tepahi, dit l'observateur, paraît être un homme d'un jugement supérieur; il aimait beaucoup à faire des questions, et examinait avec attention les diverses manufactures établies dans la colonie. Il admirait particulièrement l'art du cordier et du tisserand, et il exprimait le regret profond qu'il avait de ce que ces métiers ne fussent point connus dans son pays. Il faisait des observations très-fines et très-justes sur les lois et la police de la colonie, et paraissait désirer ardemment d'emmener avec lui quelques artisans qui pussent introduire chez son peuple les avantages de la civilisation. Avec une seule pomme de terre qu'on lui laissa, il y a quelques années, on dit qu'il a su remplir le pays de cette utile racine, dont il avait eu la sagesse d'apprécier toute la valeur. Il en inspectait personnellement la culture, en conservait pour semence, et recueillait des méthodes pour la planter en grand dans son district. Il est maintenant en état de fournir aux navires européens cet important article de nourriture. »

Le chef et ses enfans restèrent quelque temps ici. Lors de leur départ, afin de cultiver une connaissance dont le début semblait tant promettre, le gouverneur fit équiper convenablement un navire colonial, pour les renvoyer chez eux d'une manière honorable, et les combla de présens. Cependant, durant la traversée le chef tomba malade, et un jeune homme de l'équipage reçut l'ordre de lui donner des soins. Tepahi fut si content de l'attention de ce jeune homme, qu'il supplia instamment le capitaine du navire de le laisser avec lui. Le capitaine ayant reçu du gouverneur l'ordre de se prêter à tous les désirs du chef, consentit volontiers à sa demande. Le jeune homme

lui-même se trouva bien disposé à accepter l'invitation du chef; par là, suivant toutes les apparences, devait s'établir une liaison qui promettait les plus importans résultats.

Le jeune homme vécut constamment sous le toit de son bienfaiteur; quand il connut la langue du pays, le chef lui donna sa fille en mariage, et l'Anglais devint son agent et son interprète près tous les navires qui vinrent mouiller dans la baie.

Tandis que tout marchait ainsi au gré du chef et du jeune homme, et suivant les intérêts des deux nations, il survint un de ces déplorables événemens qui font presque rougir un Anglais de trouver un compatriote dans le coupable.

Afin de pouvoir rapporter plus exactement, et sans crainte d'aucune erreur, cette triste aventure, nous allons citer les paroles mêmes du journal de Calcutta, dans lequel elle se trouve racontée. (10 *mai* 1809.)

« Nous allons rapporter en substance, dit l'écrivain, le triste récit qui va suivre, dont les acteurs sont : un Anglais nommé Bruce, une princesse de la Nouvelle-Zélande, fille de Tepahi, et un capitaine du nom de Dalrymple.

» Georges Bruce, le fils de Jean Bruce, premier commis de M. Wood, distillateur à Lime-House, est né à Londres, en 1779, dans la paroisse de Ratcliffe-High-Way. En 1789, il embarqua à bord du vaisseau de la compagnie des Indes-Orientales, *le Royal-Admiral*, capitaine Bond, en qualité de mousse du maître d'équipage. Il partit de l'Angleterre pour la Nouvelle-Galles du Sud, et arriva en 1790 à Port-Jackson, où, du consentement du capitaine Bond, il quitta le vaisseau et resta en ce pays.

» A Port-Jackson, Bruce entra dans le service de la marine coloniale; il fut employé pendant plusieurs années sous les lieutenans Robins, Flinders et autres, à explorer les côtes, à reconnaître les ports, caps, rochers, etc. Pendant ce temps, Bruce eut plusieurs aventures qui n'entrent pas dans le plan de ce récit. Après avoir été ainsi employé plusieurs années sur les bâtimens d'exploration, il fut transféré sur *le Lady-Nelson*,

capitaine Simmons, navire équipé tout exprès pour reconduire chez lui Tepahi, roi de la Nouvelle-Zélande, qui était venu faire une visite au gouvernement anglais à Port-Jackson. Le roi s'embarqua sur ce bâtiment, et *le Lady-Nelson* fit voile pour sa destination. Pendant la traversée, Tepahi tomba dangereusement malade, et Bruce fut désigné pour le soigner; il sut si bien s'en acquitter à la grande satisfaction du roi, que celui-ci l'honora de sa faveur spéciale. A leur arrivée, le roi demanda avec instance qu'on permît à Bruce de demeurer avec lui à la Nouvelle-Zélande; le capitaine Simmons y consentit, et Bruce fut reçu dans la famille de Tepahi.

» Bruce employa les premiers mois de son séjour dans la Nouvelle-Zélande à explorer le pays, à apprendre la langue, et à prendre connaissance des mœurs et des coutumes du peuple. Il trouva le pays sain et agréable, plein de sites romantiques, agréablement entrecoupé de collines et de vallées couvertes de bois. Les habitans étaient hospitaliers, francs et sincères; quoique grossiers et ignorans, cependant ils n'adoraient ni images, ni idoles, ni quoi que ce soit fabriqué par la main de l'homme; ils ne reconnaissaient qu'un Etre suprême et tout-puissant.

» Comme le roi se proposait de placer le jeune Anglais à la tête de son armée, il était d'abord nécessaire qu'il fût tatoué; car, sans avoir subi cette opération, il ne pouvait être considéré comme guerrier. En conséquence Bruce se soumit avec courage à cette opération douloureuse, et sa figure offre aujourd'hui un véritable chef-d'œuvre de l'art du tatouage.

» Cette formalité préliminaire une fois remplie, Bruce fut reconnu guerrier du premier rang, naturalisé comme Nouveau-Zélandais, reçu au sein de la famille royale et honoré de la main de la princesse Etoki, la plus jeune fille de Tepahi, âgée de quinze à seize ans. Sa beauté naturelle a sans doute été très-grande, mais l'art a tellement travaillé à l'augmenter encore, que tous les charmes de la nature, toute

la douceur de l'expression primitive, ont disparu sous les traits du tatouage.

» Bruce devint ainsi le principal membre de la famille du roi, et fut investi du gouvernement de l'île. Six ou huit mois après son mariage les navires anglais, *l'Inspector*, *le Ferret*, un baleinier de la mer du Sud et plusieurs autres, relâchèrent à la Nouvelle-Zélande pour se procurer des rafraîchissemens. Tous éprouvèrent l'influence heureuse d'avoir un compatriote et ami à la tête des affaires dans l'île. Ils furent libéralement pourvus en poisson, végétaux, etc.

» Notre Anglais et sa femme jouissaient du bonheur domestique dans toute son étendue, d'une santé parfaite, d'une liberté illimitée, et vivaient dans l'abondance de tout ce qu'ils pouvaient désirer. En outre, Bruce se flattait de l'espoir d'introduire la civilisation parmi le peuple au milieu duquel une singulière destinée l'avait conduit pour passer le reste de ses jours. Tandis qu'il se livrait à ces espérances, le navire *le General-Wellesley* toucha, il y a douze à quatorze mois, sur un point de l'île où Bruce et sa femme se trouvaient alors par hasard. Ce lieu était à une certaine distance de la résidence du roi. Le capitaine Dalrymple s'adressa à Bruce pour l'aider à lui procurer une cargaison d'espars, et lui demanda des échantillons des principales productions de l'île ; ce que Bruce fit avec plaisir. Le capitaine Dalrymple proposa ensuite à Bruce de l'accompagner au cap Nord éloigné de vingt-cinq à trente lieues de l'endroit où il était ; on lui avait dit qu'il pourrait y trouver de la poudre d'or, et il sentait que Bruce pourrait lui être fort utile dans cette recherche. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance, et après les instances les plus vives, que Bruce consentit à accompagner le capitaine Dalrymple ; ce ne fut non plus que sous l'assurance solennelle que celui-ci le ramènerait et le débarquerait à bon port à la baie des Iles. Il s'embarqua donc avec sa femme sur *le General-Wellesley*, en représentant toutefois au capitaine Dalrymple les dangers qu'il courait en emmenant la fille du roi hors de l'île ; mais ses craintes furent

calmées par les assurances réitérées que le capitaine Dalrymple lui donna de le ramener sans faute avec sa femme à la baie des Iles, où ils s'étaient embarqués. Dès qu'ils furent à bord, *le Wellesley* fit voile pour le cap Nord où l'on arriva bientôt, et où l'on descendit à terre. Ayant trouvé qu'il avait été très-mal informé, relativement à la poudre d'or, le capitaine remit sous voiles pour retourner à la baie des Iles; mais le vent étant devenu contraire, et étant resté tel durant quarante-huit heures, on tomba sous le vent de l'île. Le troisième jour, le vent devint plus favorable; mais le capitaine Dalrymple n'essaya point de regagner la terre, et fit route pour l'Inde. Bruce lui fit alors de douces représentations, et lui rappela ses promesses; mais le capitaine Dalrymple répliqua : « Qu'il avait bien autre chose à » songer qu'à retenir inutilement le navire en le reconduisant » à l'île avec sa riche cargaison; qu'en outre, il avait en vue » pour Bruce une autre île bien meilleure. »

» En arrivant aux îles Fidji ou îles du Bois de Sandal, le capitaine Dalrymple demanda à Bruce s'il voulait descendre à terre et rester sur ces îles. Celui-ci refusa, à cause du caractère féroce et sanguinaire des habitans. Le capitaine dit qu'il choisirait quelque autre endroit, et en même temps enleva à Bruce plusieurs petits présens que lui et ses officiers lui avaient faits à la Nouvelle-Zélande; puis il les distribua aux naturels de Fidji qui entouraient le navire dans leurs pirogues.

» En quittant ces îles, *le Wellesley* se dirigea vers Sooloo; il visita deux ou trois îles dans le passage, mais les bornes de ce récit ne permettent point de détails sur les événemens qui y eurent lieu, bien qu'ils ne fussent pas dépourvus d'intérêt. Après avoir demeuré quatre ou cinq jours à Sooloo, ils firent route pour Malacca, où ils arrivèrent au mois de décembre dernier. A Malacca, le capitaine Dalrymple et Bruce descendirent à terre. Ce dernier s'empressa de se rendre chez le gouverneur ou chez l'officier-commandant du lieu, pour lui porter ses plaintes; mais, comme il était déjà tard quand il descendit à terre, il ne put voir personne que le lendemain

matin. Pendant ce temps, le capitaine Dalrymple avait quitté la rade de Malacca, et fait route pour Penang, en laissant Bruce à terre et emmenant sa femme à bord du *Wellesley*.

» Bruce instruisit l'officier-commandant à Malacca de sa position, et lui témoigna le désir de rejoindre sa femme et de retourner avec elle à la Nouvelle-Zélande. Le commandant s'efforça de le consoler; il lui conseilla d'attendre avec patience à Malacca, que quelque navire y relâcherait probablement sous peu de temps dans la traversée du Bengale à la Nouvelle-Galles méridionale, et qu'il pourrait s'y procurer un passage pour lui et sa femme; en attendant, il lui promit d'écrire à Penang pour demander que sa femme fût renvoyée près de son mari à Malacca. Au bout de trois ou quatre semaines, on reçut la nouvelle de l'arrivée du capitaine Dalrymple à Penang. Bruce, avec la permission de l'officier-commandant, quitta Malacca pour se rendre à Penang sur le brick-canonnière *le Scourge*, où à son arrivée il trouva que sa femme avait été vendue au capitaine Ross. Introduit chez le gouverneur de Penang, celui-ci lui demanda quelle satisfaction il exigeait pour tous les mauvais traitemens qu'il avait subis. Bruce répondit que tout ce qu'il désirait était qu'on lui restituât sa femme, et qu'on lui procurât son retour à la Nouvelle-Zélande. Par l'entremise du gouverneur, sa femme lui fut rendue; et il retourna avec elle à Malacca, dans l'espoir d'y trouver le passage qu'on lui avait promis pour la Nouvelle-Galles du Sud; mais comme il n'y avait pas d'apparence de voir paraître aucun navire destiné pour cette contrée, on lui offrit pour lui et sa femme un passage en Angleterre, sur des vaisseaux de la Compagnie qui revenaient de la Chine dans leur patrie. En se dirigeant sur l'Angleterre, Bruce espérait y trouver facilement des occasions pour la Nouvelle-Galles du Sud; mais les vaisseaux, dans leur retour de la Chine, ne jetant l'ancre dans la rade de Malacca que pour quelques heures, et cela durant la nuit, il ne put réussir à partir sur aucun des bâtimens de cette flotte. Il pria alors le commandant de Malacca de lui procurer un passage

sur *le Sir Edouard Pellew* pour Penang, où il espérait encore rejoindre les vaisseaux de la Compagnie. A son arrivée, il trouva effectivement la flotte de la Compagnie, mais ne pouvant fournir la somme de quatre cents dollars qu'on lui demanda, il fut obligé de renoncer à passer en Europe. N'ayant aucun moyen de se procurer cette somme, il est venu sur *le Sir Edouard Pellew* au Bengale. Ici, lui-même et sa femme, la compagne affectionnée de ses malheurs, ont été reçus de la manière la plus hospitalière; et par toutes sortes d'attentions on s'est efforcé de leur faire oublier toutes les peines et les souffrances qu'ils ont endurées. Des occasions se présenteront probablement d'ici à quelques mois, pour obtenir un passage à la Nouvelle-Galles du Sud, d'où ils se rendront sans aucune difficulté à la Nouvelle-Zélande. »

N'ayant voulu interrompre le cours de la narration précédente par aucun objet qui n'y eût pas un rapport immédiat, nous allons maintenant donner un aperçu des productions naturelles de la Nouvelle-Zélande. Cet aperçu aura quelque prix, en ce qu'on le doit à un homme qui a long-temps résidé dans le pays, et qui a eu de nombreuses occasions de s'assurer des faits dont il parle.

Bruce, notre autorité actuelle, rapporte que la Nouvelle-Zélande abonde en diverses espèces de bois de construction, parmi lesquelles se trouvent le pin et le sapin : les forêts sont d'une grande étendue, et peuvent être regardées comme inépuisables. Le chanvre et le lin, qui sont l'un et l'autre indigènes dans le pays, y croissent avec profusion. D'immenses plaines sont entièrement couvertes de ces plantes, dont quelques-unes sont cultivées, mais dont la plus grande partie sont abandonnées à leur état naturel. L'arbre qui produit le benjoin se rencontre aussi dans plusieurs parties de l'île.

On sait qu'il existe dans l'intérieur des mines de différens métaux. On s'en est procuré des échantillons, mais par suite de l'ignorance complète des habitans dans la métallurgie et tous les arts des nations civilisées, ces mines sont restées sans être

exploitées. Le minerai de fer s'y trouve en grande abondance, et c'est lui qui fournit aux naturels la substance dont ils se peignent et dont ils colorent leurs pirogues.

Les choux, les pommes de terre, les patates douces, les ignames, les panais, les navets, les carottes, etc., croissent dans leurs jardins. Ils ont une plante qui ressemble à la fougère, qui porte une grosse racine farineuse. Une fois rôtie, c'est un aliment agréable et sain, qui remplace parfaitement le pain. Ils ont aussi des arbres à fruits, dont quelques-uns sont indigènes et les autres exotiques. L'oranger et le pêcher y ont été apportés du cap de Bonne-Espérance, et y réussissent à merveille.

Le cochon et la chèvre ont été récemment apportés à la Nouvelle-Zélande, et ces deux races s'y sont propagées rapidement. Les côtes possèdent du poisson de plusieurs qualités, en abondance et dans toutes les saisons de l'année. En été elles sont visitées par des bancs entiers de maquereaux, et en hiver elles sont peuplées par d'immenses bandes de harengs. L'île est baignée par plusieurs belles rivières qui abondent en poisson, dont quelques espèces sont connues en Europe, tandis que d'autres semblent propres aux contrées de la mer du Sud. Les rivages des fleuves et des lacs sont fréquentés par des canards et des oies sauvages; mais il est à remarquer qu'ils n'ont aucune espèce de volatile à pieds palmés à l'état domestique. Le seul quadrupède terrestre est une espèce de renard, et leur seul reptile est un lézard paresseux et engourdi.

Les débuts dont je viens de faire mention offraient, suivant toutes les apparences, tant d'espérances à la grande cause de la civilisation en général, que les sociétés des missions pour l'Afrique et l'Orient s'étaient déterminées, à la recommandation du chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud, à envoyer trois personnes à la Nouvelle-Zélande, pour s'y établir en qualité d'artisans. Mais l'aventure tragique que nous venons de rapporter produisit un tel effet sur les esprits des naturels, qu'avant que ces intentions bienveillantes pussent être mises à

exécution, ils commencèrent de leur côté à se livrer à une juste vengeance pour le traitement que Bruce et sa femme avaient éprouvé. C'est encore de la Gazette de Sydney que nous allons extraire les détails de ce fâcheux et déplorable événement.

« Le vendredi, 2 mars 1810, est arrivé le navire colonial *King-George*, capitaine Chace, chargé de peaux et d'huile, qui est resté dix-huit jours devant l'entrée de la baie des Iles. M. Chace a été détourné d'entrer dans cette baie par la nouvelle qu'il a reçue de *l'Ann*, capitaine Gwynn, qui naviguait de concert avec *l'Albion*, capitaine Skelton; cette triste nouvelle avait rapport à la prise du *Boyd* par les Nouveaux-Zélandais sous les ordres de Tepahi, et au massacre de toutes les personnes qui se trouvaient à bord, à l'exception d'un jeune garçon, de deux femmes et d'un enfant, événement qui a eu lieu dans l'endroit nommé Wangaroa, à vingt milles environ de la baie des Iles. *L'Ann* avait eu connaissance de cette malheureuse nouvelle par une lettre de M. Berry du *City of Edinburgh*, laissée à un chef de ses amis nommé Terangui *, qui l'a remise au capitaine Gwynn.

» Par cette lettre on annonçait que le capitaine Thompson avait fait marché avec Tepahi pour une provision d'espars; l'exécution de ce marché avait été différée durant quelques jours sous des prétextes plausibles; enfin le perfide chef, de concert avec son fils Maïtaï, avait déterminé le capitaine Thompson à envoyer deux de ses embarcations avec leurs équipages vers une partie éloignée de l'île, sous le prétexte d'aller chercher les espars.

» Peu après le départ des canots, dans un desquels le capitaine Thompson se trouvait lui-même, les passagers et les marins qui restaient sur le navire furent attaqués. Après avoir assassiné ceux qui se trouvaient sur le pont, Tepahi, prenant un porte-voix, invita six marins qui s'étaient réfugiés dans le

* On avait écrit incorrectement *Tarrahee*.

gréement à descendre, avec promesse de leur conserver la vie s'ils voulaient détacher les voiles des vergues. La terreur les porta à obéir ; mais ils furent sur-le-champ garrottés, envoyés à terre pour être égorgés et dévorés, destinée qu'ils eurent à subir après des souffrances prolongées.

» *Le City of Edinburgh* fit voile pour Taïti, après avoir délivré de captivité les quatre personnes que l'on a mentionnées, mais sans avoir pu se procurer à la Nouvelle-Zélande les espars qu'on comptait y prendre, à cause de l'effervescence qui régnait encore parmi les naturels.

DESTRUCTION DU NAVIRE LE BOYD.

La copie suivante de l'intéressante lettre laissée à la Nouvelle-Zélande par *le City of Edinburgh*, et transmise par le capitaine Swan, par la voie de l'île Norfolk, contient le récit original de la catastrophe du *Boyd*.

« Tous les maîtres des navires qui fréquentent la Nouvelle-Zélande sont prévenus de ne pas admettre à leur bord un grand nombre de naturels à la fois, car ils pourraient bien être surpris et enlevés en un instant.

» Cette pièce a pour objet de certifier que, pendant notre séjour dans cette baie, nous avons fréquemment entendu parler d'un navire enlevé par les naturels dans un hâvre du voisinage nommé Wangaroa, et appris que l'équipage avait été tué et mangé. Afin de constater la vérité de ce rapport, et pour sauver le petit nombre de personnes qu'on disait avoir échappé au massacre général, M. Berry, accompagné de M. Russel et de Matengaro (l'un des principaux chefs de la baie des Iles, qui nous offrit ses services), se dirigea vers Wangaroa, avec trois canots armés, le dimanche 31 décembre 1809. A leur arrivée, ils trouvèrent les tristes restes du *Boyd*, capitaine John Thompson, que les naturels avaient brûlé jusqu'au ras de l'eau, après

en avoir emporté tout ce qui pouvait avoir quelque valeur. Par la belle conduite de Matengaro, nos compatriotes réussirent à sauver un garçon, une femme et deux enfans, les seuls qui eussent survécu à cette horrible catastrophe. Suivant les informations les plus satisfaisantes, le complot fut entièrement dirigé par ce vieux scélérat de Tepahi, qui avait reçu à Sydney tant d'amitiés si peu méritées. Ce malheureux navire qui venait pour se charger d'espars, fut enlevé trois jours après son arrivée. Dès le second jour les naturels dirent au maître que le lendemain ils lui montreraient les espars. Le matin Tepahi arriva de Tepouna et monta à bord; il n'y resta que quelques minutes, puis il descendit dans sa pirogue; mais il demeura le long du navire qui fut bientôt entouré d'un grand nombre de pirogues qui paraissaient s'y réunir pour commercer; peu à peu un grand nombre de naturels s'introduisirent à bord et s'assirent sur le pont. Après le déjeuner, le maître quitta le navire avec deux canots pour aller examiner les espars; alors Tepahi, qui avait attendu le moment convenable, donna le signal du massacre. En un instant, les sauvages, qui semblaient paisiblement étendus sur le pont, fondirent sur les gens de l'équipage, désarmés et dispersés sur le navire, pour vaquer à leurs divers travaux. La plus grande partie fut massacrée sur-le-champ, et plusieurs étaient à peine terrassés qu'ils furent coupés par morceaux, encore tout vivans. Cinq ou six matelots se réfugièrent dans le gréement. Tepahi, ayant pris possession du navire, les héla avec un porte-voix, et leur ordonna de déverguer les voiles, de couper les agrès, avec la promesse qu'on ne leur ferait point de mal; ils exécutèrent cet ordre, puis ils descendirent; alors Tepahi les amena à terre dans une pirogue et les tua sur-le-champ. Le maître était allé à terre sans armes, aussi fut-il bientôt dépêché. Les noms de ceux qui ont échappé à ce désastre sont madame Morley et son enfant, une autre femme, et Thomas Davis, jeune garçon. Les naturels du district des Espars, dans cette baie, se sont bien comportés, au-delà même de toute attente; ils semblent désolés de ce mal-

heureux événement. Redoutant la colère du roi Georges, ils ont demandé des certificats de leur bonne conduite, pour les exempter de sa vengeance. Mais, après cette affaire, personne ne doit se fier à un Nouveau-Zélandais.

» Nous certifions en outre que nous avons donné à Terangui, porteur du présent, un petit canot à fond plat, en récompense de sa bonne conduite et pour l'assistance qu'il nous a donnée pour nous procurer une cargaison d'espars.

» Donné à bord du navire *le City Edinburgh*.

» Capitaine SIMÉON PATTISON.

A la baie des Iles, le 6 janvier 1810.

» S. PATTISON, *maître*, ALEXANDRE BERRY, *subrecargue*, J. RUSSEL, 2e *maître*.

» Terangui s'est très-bien comporté, ainsi que toute sa tribu; c'est pourquoi je lui ai donné plusieurs gallons d'huile. Je suis arrivé ici le 17 janvier, et reparti le 28 du même mois 1810.

» W. SWAIN, du navire *Cumberland*. »

Sydney Gazette, feb. 17, 1810. — Pour confirmer la triste nouvelle reçue par le capitaine Chace du *King-George*, touchant l'enlèvement du *Boyd* à la baie des Iles, et les atrocités qui ont accompagné cet affreux événement, le capitaine Wilkinson déclare qu'il a eu plusieurs fois la crainte d'être attaqué par les naturels de la baie Mercure. En conséquence il s'était dirigé vers la baie des Iles dans l'espoir d'y jouir de la protection de Tepahi, mais la conduite de celui-ci lui fit connaître qu'il ne pouvait avoir que des intentions hostiles. Un détachement envoyé à l'eau fut un jour entièrement enveloppé par des naturels en armes, qui tentèrent de s'emparer des armes du canot; ils n'en furent empêchés que par les précautions qu'on avait eu soin de prendre. »

La pêche de la baleine et des phoques est une des principales sources de fortune à Port-Jackson qui, par le fait, est l'entrepôt de cette partie du monde. Quand la dernière vint à languir dans les détroits de Bass, les spéculateurs tournèrent leurs regards vers l'île voisine de la Nouvelle-Zélande où l'on savait qu'abondaient les phoques. Il n'y eut pas de baie, de crique et de rivière, qui ne fût examinée par des pêcheurs déterminés, et leurs efforts furent récompensés par une ample réussite. Des liaisons constantes et amicales s'établirent entre eux et les naturels, et furent avantageuses aux uns et aux autres.

C'est avec un grand regret, néanmoins, que nous déclarons que plusieurs équipages de canots et des compagnies de pêcheurs ont été dernièrement attaqués et massacrés par les naturels qui dévoraient ensuite les corps de ceux qui avaient péri.

Plusieurs Nouveaux-Zélandais, suivant l'exemple de leur chef Tepahi, se décidèrent à visiter Port-Jackson; quelques-uns même vinrent jusqu'en Angleterre pour voir notre métropole. En outre, leur vigoureuse constitution leur permettait d'être utiles à la manœuvre des vaisseaux dont les équipages avaient été très-affaiblis par la maladie, la désertion ou d'autres motifs. Un d'eux particulièrement, nommé Moïangui, amené par un médecin de Port-Jackson, fut, à son arrivée à Londres, présenté au comte Fitz-William. Ce seigneur le traita avec la plus grande bonté, et au moment de son départ lui fit donner tout ce qui pouvait lui être utile ou agréable à son retour dans sa patrie.

Il serait à désirer que tous les Nouveaux-Zélandais qui retournent ainsi parmi leurs compatriotes pussent rapporter avec eux des objets de leur goût, et c'est un acte de bienveillance publique de la part des *gentlemen* de l'Angleterre que de leur faire présent des articles qui peuvent inspirer à ces peuples une haute idée de notre supériorité nationale. C'est l'espoir d'améliorer leur situation qui les conduit à quitter leurs familles et leurs pénates. Les récits qu'ils font, les trésors qu'ils rap-

portent chez eux, tout à la fois produisent des imitateurs et font naître des dispositions amicales dans le cœur de leurs concitoyens. Ces rapports d'amitié auraient l'avantage de faire connaître en peu de temps les richesses cachées du pays, d'exciter chez les naturels un esprit d'activité et d'industrie, et les amèneraient au point de déployer leurs talens de manière à pouvoir se procurer les objets qu'ils désirent avec tant d'ardeur.

Entre autres exemples, le fait suivant peut être cité comme une preuve que les Nouveaux-Zélandais ne sont point un peuple barbare tel qu'on les a représentés, à moins qu'ils n'aient été provoqués par de mauvais traitemens. Quand le célèbre Palmer eut fini le temps de sa déportation, de concert avec quelques autres, il acheta une prise espagnole, et fit voile de Port-Jackson pour la rivière Tamise, à la Nouvelle-Zélande, avec l'intention d'y prendre une cargaison de bois de construction. A son arrivée dans cette rivière, son navire se trouva en si mauvais état qu'il fallut le tirer à terre pour lui faire subir une réparation complète avant de prendre sa cargaison. A cause du défaut d'ouvriers et de matériaux, il eût fallu l'abandonner entièrement sans l'assistance obligeante des naturels, et sans l'heureuse arrivée d'un vaisseau de neuf cents tonneaux qui venait pour le même objet. Le capitaine de ce dernier navire, avec une générosité qui lui fait beaucoup d'honneur, donna à M. Palmer et à tous ses compagnons, tous les secours qui dépendaient de lui sous le rapport des munitions, etc., et les insulaires, mus par le même sentiment de bienveillance, les mirent dans le cas de poursuivre leur voyage. L'autre navire resta encore plus de deux mois au mouillage, et il n'éprouva pas le moindre acte d'hostilité, excepté dans une seule circonstance où l'on pilla la tente de l'officier qui était chargé à terre de surveiller ceux qui travaillaient au bois. Mais il paraît aussi que trois ou quatre de nos compatriotes, convicts libérés de Botany-Bay, qui avaient déserté le navire, mais qui furent repris par la suite, furent les complices et très-probablement les principaux instigateurs de ce mauvais coup. Un mousse du navire, qu'on laissa

à terre pour veiller aux pièces à eau, resta une semaine entière au milieu des insulaires sans être inquiété. C'est une forte preuve qu'ils sont capables de résister même à une forte tentation pour le vol, puisque ces pièces étaient cerclées en fer. Du reste, en pareille occasion les chefs et les autres naturels comptent sur des présens pour les services qu'ils rendent.

Les principaux chefs et ceux qui avaient des objets à vendre en recevaient toujours le prix convenable. Un petit morceau de fer de six à huit pouces de long, aiguisé aux deux bouts, et fixé à une espèce de manche, de manière à leur servir de hache, procurait une quantité de poisson suffisante pour nourrir durant un jour l'équipage entier composé de cent hommes. Il y avait constamment des patates et des pommes de terre en abondance.

Nous devons nous flatter encore de l'espoir que la bienveillance soutenue de nos compatriotes rétablira l'amitié qui a été un instant détruite, et renouera les liens de cette communication qui d'une part promettait la civilisation d'une si vaste contrée, et de l'autre ouvrait de nombreuses sources à l'industrie. Nous formons des vœux ardens pour qu'il en soit ainsi. C'est un pays fertile en ressources, et qui deviendrait d'un grand rapport s'il était cultivé convenablement, etc., etc.

(*A Voyage round the World*, etc. *By John Turnbull*, 1813, *pag.* 491 *et suiv.*)

EXTRAITS

DU MISSIONNARY REGISTER.

Le *Missionnary Register* est un ouvrage périodique qui paraît mensuellement en Angleterre, et dont l'objet est de faire connaître les opérations et les progrès des missionnaires anglais dans toutes les contrées du globe. Une grande partie de ces feuilles, comme on peut s'y attendre, est consacrée à des vœux et des prières pour la réussite des missions, à des recensemens sur le nombre des prosélytes, des souscripteurs et des membres des diverses sociétés, etc., surtout de la part des missionnaires eux-mêmes, à des rapports verbeux, chargés de citations des livres évangéliques et remplis de détails minutieux sur leurs travaux. Mais souvent on y trouve aussi des documens fort intéressans pour la géographie, sur des régions qui n'ont guère été visitées jusqu'à ce jour que par ces pieux députés du christianisme. La Nouvelle-Zélande surtout est dans ce cas : les voyages de M. Marsden ont peut-être jeté plus de jour sur l'état moral et politique, et principa-

lement sur l'intérieur de ce pays, que toutes les relations précédentes. Il est impossible de ne pas prendre le plus vif intérêt au récit naïf et véridique des pénibles excursions de ce courageux ecclésiastique au travers de peuplades aussi redoutables. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à donner en entier la traduction de ces voyages. Nous y avons ajouté tous les passages du *Missionnary Register* qui nous ont paru offrir un rapport même indirect avec les mœurs ou l'histoire du pays.

Lettre de M. Marsden au secrétaire de la Société des Missionnaires de l'Église.

Parramatta, New-South-Wales, août 16, 1813.

Mon cher Monsieur,

Je suis heureux de vous annoncer que j'ai dernièrement reçu des nouvelles de Doua-Tara, et qu'il se porte bien. Tous les navires qui ont touché chez lui depuis son retour, ont été en sûreté, et ont été approvisionnés de tout ce que le pays peut leur fournir.

Deux jeunes gens, fils de deux chefs, sont arrivés de la Nouvelle-Zélande par le dernier navire. J'attends sous quelques jours l'un d'eux qui doit demeurer chez moi durant quelque temps.

La voie semble s'ouvrir par degrés pour une mission dans la Nouvelle-Zélande. Les naturels s'occupent de leurs cultures; ils ont maintenant beaucoup de maïs, de cochons, de patates et autres végétaux. Le blé que j'envoyai il y a quelques mois pousse très-bien. Doua-Tara connaît parfaitement la culture du maïs et du froment. Le pain sera d'une merveilleuse res-

source pour ces pauvres insulaires, et contribuera à empêcher leurs guerres civiles.

Déjà j'aurais tenté d'y établir la mission, sans la malheureuse affaire du *Boyd;* mais j'ai eu peur qu'il n'arrivât aux missionnaires quelque accident dont j'eusse été blâmé.

J'ai l'intention d'enseigner aux deux chefs qui sont maintenant chez moi les travaux de l'agriculture, et de leur apprendre à faire des haches et des bêches..... S'ils peuvent acquérir un jour ces utiles connaissances, la Nouvelle-Zélande deviendra un grand pays.

Je désirerais que la Société pût m'envoyer pour les naturels un certain nombre de haches, houes, bêches, scies, couteaux communs, hameçons, aiguilles, aussitôt qu'il lui sera possible; en outre, quelques pots de fer et d'étain et un moulin à bras pour moudre leur blé. Ces objets seront d'une valeur infinie pour eux, et produiront le meilleur effet. Ils donneront un fort cochon pour une petite bêche, et un sac de patates pour un petit morceau de fer qu'ils puissent fixer au bout d'un manche pour leur servir de hache.

Je pense que le lin naturel de la Nouvelle-Zélande serait un bon article de commerce. On pourrait s'en procurer en quelque quantité que ce soit, etc.

(*Missionnary Register, nov.* 1814, *pag.* 463.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES EN FAVEUR DES NOUVEAUX-ZÉLANDAIS.

Lettre officielle du Révérend Samuel Marsden à S. E. le gouverneur Macquarie, sur la conduite criminelle de plusieurs maîtres de navire vis-à-vis les Nouveaux-Zélandais.

1er novembre 1813.

Excellence,

La violence infâme et les cruautés exercées sur les naturels de la Nouvelle-Zélande, les fraudes et les rapines commises

sur leurs petites propriétés par les maîtres et les équipages des différens navires qui touchent sur ces îles pour se ravitailler, ont été, long-temps avant que Votre Excellence fût appelée à l'honneur de commander cette partie des domaines de S. M., soumises à l'examen du pouvoir exécutif de cette colonie pour les réprimer. Non-seulement les sentimens de la simple humanité et de l'équité publique envers ces peuples si maltraités, exigent qu'on adopte des mesures pour prévenir autant qu'il sera possible la récidive des actes d'oppression, de rapine et de meurtre, dont ils ont eu de temps en temps à souffrir de la part de nos gens, à la honte éternelle de notre nom et de notre nation : en outre, la vie et les propriétés des sujets de S. M., qui seraient exposés aux dangers les plus imminens de la part des naturels offensés et exaspérés, quand ces navires se trouveraient forcés de toucher sur ces îles, soit pour prendre des vivres, soit pour tout autre objet, réclament toute l'attention de Votre Excellence. Les naturels de la Nouvelle-Zélande n'ont pas d'autre moyen de se faire justice, que la loi des représailles; de même que toutes les nations non civilisées, ils auront recours à cette loi toutes les fois qu'ils se sentiront outragés ou opprimés. Le sort funeste du *Boyd* et du *Parramatta*, des capitaines et équipages de ces navires, et de plusieurs équipages de canots appartenant à divers bâtimens, fut occasioné par les cruautés gratuites des Européens. Il est rare qu'on ait, en cette colonie, le moyen de punir les coupables. Les navires qui visitent la Nouvelle-Zélande, après avoir complété leur cargaison, s'en retournent le plus souvent en Europe ou en Amérique, sans toucher à Port-Jackson. C'est pourquoi ceux qui ont maltraité les naturels de ces îles ont été ou détruits ou massacrés au moment même par leurs ennemis furieux, ou bien ont pu s'échapper avec impunité.

Il y a quelques mois, j'ai été instruit que M. Lasco Jones, maître du *King-George*, s'était comporté avec beaucoup d'injustice et de cruauté envers un des Nouveaux-Zélandais embarqués sur son bord, avant de le débarquer à la baie des Iles.

Comme M. Lasco Jones vient d'arriver en ce port, je sollicite humblement Votre Excellence de faire examiner la conduite de M. Jones, avant son départ de Sydney, et de me permettre de produire contre lui les témoignages nécessaires pour compléter les renseignemens qui m'ont été communiqués.

Je suis parfaitement persuadé que Votre Excellence désire protéger l'innocent et punir le coupable ; que les naturels de la Nouvelle-Zélande vous trouveront toujours prêt à leur prêter toute votre assistance et à protéger, autant que possible, leurs personnes contre l'insulte et la violence, et leurs petites propriétés contre la rapine et le pillage. Bien que ces peuples ne possèdent pas grand'chose, ce peu cependant constitue tout leur avoir. Les Européens n'ont point le droit de débarquer sur leur île pour détruire leurs plantations de patates et autres végétaux, les dépouiller de leurs vêtemens, les maltraiter, et les massacrer quand ils osent résister à une oppression si inique. Outre l'accusation que je veux former contre M. Lasco Jones, je désirerais présenter deux ou trois témoins dignes de confiance, qui ont séjourné à la Nouvelle-Zélande, et sont instruits de la position des naturels, afin qu'ils déclarent, pour éclairer Votre Excellence, ce qu'ils savent du traitement que les Nouveaux-Zélandais ont reçu des maîtres et des marins des navires. Quand ces renseignemens et ces dépositions auront été soumis à l'examen de Votre Excellence, elle jugera quelles espèces de défenses pourront être imposées aux maîtres des navires destinés pour la Nouvelle-Zélande, et quelles instructions leur pourront être données.

Si les naturels de la Nouvelle-Zélande étaient traités avec justice et humanité par les Européens, si leurs personnes et leurs propriétés étaient protégées contre la fraude et la violence, je suis persuadé que toute espèce d'hostilités et de meurtres cesserait de leur part, et il s'ensuivrait bientôt des rapports d'amitié entre eux et la colonie, qui seraient très-profitables à cette dernière. C'est une race d'hommes noble et capable de toute espèce d'amélioration morale. Ils apprendraient bientôt

nos arts et acquerraient le goût de l'industrie. J'en suis complètement convaincu par la connaissance que j'ai acquise de leur caractère et de leurs qualités.

(*Missionnary Register, nov.* 1814, *pag.* 465.)

Comme on a beaucoup cherché à décréditer les Nouveaux-Zélandais à l'occasion du massacre qu'ils ont fait des équipages du *Boyd* et du *Parramatta,* nous allons insérer les deux dépositions suivantes pour qu'on puisse apprécier exactement les faits.

DEUX DÉPOSITIONS TOUCHANT LE MASSACRE CONSOMMÉ PAR LES NOUVEAUX-ZÉLANDAIS SUR LES ÉQUIPAGES DU BOYD ET DU PARRAMATTA.

Palais-de-Justice, Parramatta, vendredi, 1 novembre 1813.

Déposition de John Besent, relative à la perte du Boyd.

Après avoir prêté serment, dépose qu'il est arrivé sur le *King-George* (navire appartenant à Port-Jackson) à la baie des Iles, en mars 1812; le maître ayant maltraité quelques-uns des Nouveaux-Zélandais, le déposant craignit que le navire ne fût enlevé et l'équipage massacré : alors, jugeant qu'il serait plus sûr pour lui d'aller à terre et de vivre avec les naturels, il quitta le navire, et demeura un an sur l'île. Durant son séjour parmi les naturels, il reçut les détails suivans sur la perte du *Boyd*, par la bouche d'un des fils des chefs, qui parlait très-bien l'anglais, ayant fait deux voyages à bord du *Star*, capitaine Wilkinson. Quand le *Star* appareilla de Port-Jackson pour l'Angleterre, le capitaine Wilkinson obtint du capitaine Thompson, maître du *Boyd*, qu'il prendrait le chef et son compagnon à bord du *Boyd*, avec la promesse de les débarquer à la Nouvelle-Zélande, où il allait chercher des espars.

Le chef raconta au témoin que le capitaine Wilkinson, avant son départ pour l'Angleterre, lui avait payé sa part pour l'huile et les peaux provenant de la pêche du *Star,* que de cet argent il avait acheté des habillemens, etc., et qu'il avait reçu des présens de plusieurs personnes de Port-Jackson et un mousquet du capitaine Wilkinson. Il raconta au témoin que le capitaine Thompson l'avait lié sur le gréement, l'avait fait fouetter, et lui avait retenu tous ses effets. Quand *le Boyd* fut arrivé à la Nouvelle-Zélande, le jeune chef fut fouetté dans la baie et renvoyé aussitôt à terre. Les naturels s'étaient procuré une portion considérable de la charge d'espars avant que le chef eût reçu ce traitement, et le déposant vit ces espars, tandis qu'il était à la Nouvelle-Zélande, avec les débris du *Boyd.* Lorsque le capitaine Thompson eut fouetté le chef et enlevé ses effets, les naturels ne voulurent plus l'aider à se procurer les espars, ni aller près du bord. Le capitaine Thompson débarqua alors avec l'équipage du navire pour prendre les espars, ne laissant à bord que deux hommes, outre les passagers. Au moment où il débarquait, Tepouhi, chef principal de Wangaroa, s'avança vers le capitaine Thompson, lui reprocha d'avoir fouetté son fils, et lui dit qu'il allait le tuer. Aussitôt il l'assomma d'un coup de hache, et le reste de l'équipage ne tarda pas à être massacré.

Il apprit en outre au déposant que Tepahi, alors chef de la baie des Iles, et son peuple, n'avaient pris aucune part à la destruction du *Boyd.*

Palais-de-Justice, Parramatta, 10 novembre 1813.

Déposition de John Besent, relative à la perte du schooner Parramatta.

Après avoir prêté serment, dépose que, pendant son séjour à la Nouvelle-Zélande, il a reçu les renseignemens suivans touchant la perte du schooner *Parramatta.*

Le schooner *Parramatta*, ayant quitté Port-Jackson, relâcha à la baie des Iles pour besoin urgent de vivres et d'eau. Les naturels lui fournirent du porc, du poisson et des patates autant que le navire put en prendre. Aussitôt que le schooner eut reçu ces rafraîchissemens, les naturels en demandèrent le paiement. L'équipage du schooner jeta les naturels par-dessus le bord, fit feu dessus et leva aussitôt l'ancre. Le témoin vit trois des naturels qui avaient été blessés avec du petit plomb par les gens du schooner *Parramatta*. Un coup de vent furieux étant subitement survenu, jeta le bâtiment à la côte entre le cap Brett et le district de Tara, où le témoin en vit encore les débris en mars dernier. Après le naufrage du navire, les naturels massacrèrent l'équipage pour se venger de sa trahison et des coups de fusil qu'ils en avaient reçus.

(*Missionnary Register, nov.* 1813, *pag.* 467.)

En l'année 1814, M. Marsden acheta le brick *Active* pour le compte de la Société; et le 14 mars de la même année, MM. Kendall et Hall s'embarquèrent à bord de ce navire, pour se rendre à Hobart-Town, et de là à la Nouvelle-Zélande, afin de tout préparer pour l'établissement de la mission. Ces deux missionnaires étaient particulièrement recommandés à Doua-Tara, chef de la baie des Iles, et parfaitement disposé à adopter les mœurs et les arts des Européens. C'est là qu'on parle aussi pour la première fois de Tonai qu'on dépeint comme un beau jeune homme de dix-sept ans, qui accompagna dans ce voyage M. Kendall, avec lequel il avait vécu quelque temps, et à qui il s'était sincèrement attaché.

Les instructions suivantes furent données par M. Marsden à M. Dillon, maître de *l'Active*, qui était déjà allé à la baie des Iles et connaissait les naturels de la Nouvelle-Zélande. Son équipage était composé de deux Taïtiens,

un Owhyhien, un Nouveau-Zélandais, un Européen né à la Nouvelle-Hollande, un Américain, un Suédois, un Norwégien, un Prussien, un Anglais et un Irlandais.

INSTRUCTION POUR LE CAPITAINE DILLON.

Sydney, 9 mars 1814.

Monsieur,

Vous vous rendrez en toute hâte à la rivière Derwent avec le brick *Active*, et livrerez les provisions embarquées sur ce navire à la personne autorisée pour les recevoir. Après avoir débarqué votre cargaison, vous vous rendrez, dans le plus court délai possible, à la baie des Iles, sur la côte de la Nouvelle-Zélande. A votre arrivée vous établirez des relations amicales, particulièrement avec Doua-Tara, Tara, Kowiti, Koro-Koro, et tout autre chef qui pourra contribuer au succès du voyage.

Son principal objet est de former des rapports d'amitié avec les naturels de la Nouvelle-Zélande. Vous ferez tout votre possible pour prévenir toute espèce de querelle entre les naturels et les gens de votre équipage. Si Doua-Tara ou tout autre chef désire venir à Port-Jackson, vous le recevrez à bord quand vous serez au moment de partir. S'ils désirent envoyer quelques-uns de leurs enfans pour être instruits ici, ou bien un ou deux jeunes gens, vous pourrez les amener. Je désire que les naturels soient traités avec la plus grande douceur durant votre séjour, et qu'on emploie tous les moyens que la prudence pourra suggérer pour gagner leur confiance. Vous leur annoncerez que mon intention est de leur faire une visite quand le navire retournera chez eux, et que je désire qu'un chef se rende à Port-Jackson, afin que je puisse prendre avec lui des mesures dans leur intérêt à tous.

A l'égard des objets que vous pourrez rapporter sur le na-

vire, cela doit dépendre des circonstances. Je désirerais que vous apportassiez autant de chanvre que vous pourrez, et telle quantité d'espars et de bois de construction que vous et M. Hall le jugerez convenable ; du porc, si l'on peut s'en procurer, et du poisson salé ; de la résine ou toute autre sorte de productions du pays. Je désire que vous chargiez de patates. Il sera mieux de les laisser dans les corbeilles où les naturels les apportent, car je pense que c'est le meilleur moyen de les conserver.

Le dimanche, je désire que M. Kendall lise les prières de l'église à bord, quand le temps le permettra. Et quand vous serez arrivé à la Nouvelle-Zélande, je désire que ce jour soit rigoureusement observé, qu'on n'achète ni ne vende rien durant ce jour, mais que tous les marins se tiennent propres et ne travaillent point.

MM. Hall et Kendall feront tous leurs efforts pour vous aider à trouver une cargaison pour le navire, afin de diminuer les dépenses, et j'espère que vous aurez pour eux toute sorte d'égards, et rendrez leur situation aussi douce que possible. Si MM. Kendall et Hall désirent rester quelques jours encore après que le navire sera prêt, vous aurez la complaisance de vous y prêter, afin qu'ils puissent prendre toutes leurs mesures pour l'établissement futur, et recueillir tous les documens nécessaires pour servir de guides à la société des missionnaires de l'église.

Samuel Marsden.

P. S. Je désire que vous ne souffriez aucune espèce de commerce particulier avec les naturels, ni que les naturels soient introduits à bord du navire par qui que ce soit, sans votre autorisation spéciale. Pour prévenir autant que possible toute sorte de querelle, vous ne permettrez pas qu'aucune femme du pays monte à bord, eu égard à l'objet particulier du voyage.

(*Missionnary Register, févr.* 1815, *pag.* 102.)

VOYAGE DE MM. KENDALL ET HALL A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

(Extrait du Journal de M. Kendall.)

Lundi 23 *mai* 1814. — *L'Active* appareilla de la rivière Derwent pour la baie des Iles. Après un heureux passage, nous mîmes à l'ancre près Tepouna le vendredi 10 juin. Doua-Tara se trouvait à sa campagne; mais, apprenant qu'un navire était dans la baie, il vint à Tepouna, et nous rendit visite. Nous lui remîmes une lettre de M. Marsden qui lui causa la plus vive satisfaction, et il fut enchanté de l'arrivée des armes qu'on lui avait promises. M. Hall et moi l'accompagnâmes à son principal pâ (ou ville) appelé Rangui-Hou. Il consistait en plusieurs cabanes d'environ cinq pieds de haut, sept de large et huit à dix de long. Nous fûmes aussitôt entourés de plusieurs naturels, hommes, femmes et enfans, qui se comportèrent à notre égard de la manière la plus amicale; et leur amitié augmenta de plus en plus par les visites que nous leur renouvelâmes. Les tohunga-rakau (*ouvriers du bois* ou *charpentiers*) eurent de grands égards pour M. Hall. Les enfans qui avaient d'abord peur de m'approcher, aussitôt que j'eus gagné leur confiance, accouraient après moi pour me toucher la main.

Dans les magasins de Doua-Tara furent déposés le rhum, le thé, le sucre, la farine, le fromage et deux caisses de vêtemens européens. Un de ces endroits n'avait point de serrure, et bien que l'habitation de Doua-Tara en fût distante de seize milles, tous ces objets restèrent parfaitement intacts.

Dans plusieurs petits enclos entourés de palissades à Rangui-Hou et autres lieux, nous découvrîmes plusieurs cochons qui paissaient. Cet animal est très-abondant ici. Une hache ou un bon morceau de fer suffira pour acheter un et quelquefois deux cochons d'une belle taille. Le sol est très-bon près Tepouna, nonobstant la nature montueuse du pays. Les terres cultivées

produisent des patates, des choux, des navets, des carottes, des oignons, etc. Les parties qui ne sont pas cultivées sont généralement couvertes de fougères.....

13 *juin* 1814. — Nous fîmes une promenade avec Doua-Tara pour visiter sa campagne. En passant près d'un pâ appelé Tepouke, quelques-uns des habitans nous touchèrent amicalement les mains, et nous invitèrent à manger avec eux. Après avoir causé quelque temps, nous continuâmes notre route au travers de marais et de coteaux très-élevés. Aux environs nous ne remarquâmes aucun bois de quelque grandeur. Les sommets des coteaux étaient généralement fertiles. Quantité de bonne eau se trouve en tous lieux. Enfin nous arrivâmes à la métairie de Doua-Tara. Dans un enclos il avait semé du froment qui s'élevait déjà à cinq ou six pouces au-dessus de la terre. Ses gens étaient fort occupés à défricher d'autres terres, pour planter des patates et semer deux boisseaux de froment que nous lui avions remis au nom de M. Marsden.

Doua-Tara est chef de quatre districts; son territoire est étendu. Il a quatre cents guerriers sous ses ordres; un de ses amis, nommé Waï, en a deux cents; son oncle Kangaroa trois cents, et son oncle Shongui six cents. Shongui est un guerrier, mais de dispositions très-douces, et n'a que très-peu de chose du sauvage. Il commande à dix-sept tribus; son intelligence est remarquable, et il désire vivement s'instruire dans les arts des Européens. Il nous a montré un mousquet qu'il a lui-même garni et monté; et ce travail lui fait d'autant plus d'honneur qu'il n'a eu personne pour le guider. Il possède plusieurs de ces armes. Les naturels se procurent ces armes meurtrières, ainsi que le plomb et la poudre, par les navires qui touchent sur leurs côtes.

15 *juin* 1814. — Le brick *James-Haye* entra dans la baie....

Nous fûmes bientôt visités par le vieux chef Tara suivi de sa femme et d'un serviteur. Je lui remis une lettre de M. Marsden. Tara pria le capitaine de conduire le navire à Korora-

Reka, sa résidence, sur l'autre côté de la baie des Iles, environ à dix milles de distance de Tepouna, ce qui fut fait. Le navire fut bientôt entouré d'une foule de pirogues; j'accompagnai Tara et sa société au rivage. En retour du bon accueil qu'ils avaient reçu à bord, on me fit présent de cinq corbeilles de patates. Ici nous reçûmes l'accueil amical que nous avions déjà éprouvé ailleurs. Nous observâmes les naturels occupés à leurs travaux journaliers. Un jour Tara et environ quarante naturels (hommes et femmes) travaillaient avec zèle à préparer un coin de terre afin de planter des patates pour l'année suivante. Les uns remuaient la terre, d'autres enlevaient les racines et les broussailles qu'ils ramassaient en tas, et d'autres les réduisaient en cendres. Tara semble avoir environ soixante-dix ans. Il commande aux habitans de dix-sept endroits.

17 *juin*. — Wetoï, qui porte aussi le nom de Pomare, m'invita à aller à son pâ. Ayant accepté son invitation, il me proposa de visiter le lieu où l'on pourrait se procurer du bois de construction pour le navire, si je voulais l'accompagner. Nous partîmes dans l'après-midi, avec sa pirogue manœuvrée par ses gens. Le jour était très-beau. Après avoir pagayé plusieurs milles, comme il commençait à se faire très-tard, tout le monde descendit au rivage. Nous fîmes un bon feu, et je dormis à côté de Wetoï, n'ayant pour lit que de la fougère sèche et son kahou ou manteau, et que la voûte des cieux pour abri. La nuit fut tranquille et l'atmosphère très-pure, les étoiles brillaient d'un éclat particulier : c'était un vrai moment pour la contemplation, la prière et les louanges!

Je mentionne ce fait avec un grand plaisir parce que les naturels de la Nouvelle-Zélande ont été représentés comme une race très-dangereuse, dans laquelle on ne peut placer aucune confiance. S'ils avaient eu cependant la moindre envie de me faire du mal, je n'avais aucun moyen de défense. J'avais deux fusils de chasse, mais ils n'étaient pas chargés. Wetoï le savait bien, car il les avait plusieurs fois déchargés, si bien que ces armes ne pouvaient servir qu'à augmenter la tentation de ces hom-

mes; et, si quelque chose peut l'exciter, certainement ce sont des mousquets.....

Le matin, de bonne heure, nous marchâmes au bois. Shouraki et les hommes qu'il avait avec lui s'étaient empressés d'amener deux beaux espars au bord de l'eau. Cette opération fut pénible, parce que ces arbres croissent à deux ou trois cents verges de la rivière: mais ces hommes vigoureux eurent bientôt tracé un sentier pour les traîner. Vers dix heures et demie du soir nous eûmes terminé notre excursion. Le bois était éloigné de quatorze milles ou davantage de *l'Active*. On y trouverait des cargaisons d'excellent pin. Une pièce que les naturels avaient coupée avait près de quatre-vingt-dix pieds de long.

Dimanche 19 *juin*. — Dans la soirée nous visitâmes le Kapingui, place appartenant à Wetoï. Les naturels montrèrent des intentions amicales.....

Dimanche 3 *juillet*. — De très-bonne heure, quelques naturels apportèrent au navire plusieurs espars qu'ils s'étaient procurés la semaine précédente, et proposèrent de nous les vendre.....

Durant tout ce temps, Doua-Tara et ses amis avaient été activement occupés à couper du *koradi* (le lin dans son état naturel) de l'autre côté de la baie. Ils en apportèrent plusieurs charges de pirogues vers un point de la baie, près duquel se trouvait un bon mouillage pour le navire.

5 *juillet* 1814. — J'assistai aux funérailles de Tautorou; c'était un naturel qui était mort le 3. Le cadavre fut proprement enveloppé dans les habillemens qu'il avait portés avant sa mort. Les pieds, au lieu d'être étendus, comme c'est l'habitude en Angleterre, furent rapprochés du corps, de manière qu'on ne pouvait les distinguer. J'entendis les lamentations amères des femmes et le chant funéraire ou l'hymne des hommes. Je fus témoin d'un simulacre de combat qui faisait partie de cette cérémonie, et par manière de clôture, la compagnie qui se composait de deux ou trois cents personnes se régala de patates douces. Les femmes, qui étaient au nombre de six, se tailladèrent la figure,

la poitrine et les épaules avec des coquilles aiguisées, jusqu'à ce qu'elles fussent inondées de sang.

11 *juillet*. — J'allai à la demeure de Tara pour prendre congé de mes amis. J'invitai Tara, Shouraki, Wetoï et Kaï-Tara à m'accompagner à Port-Jackson; mais ils refusèrent tous d'y aller.

12 *juillet*. — Tara, Toupe, Wetoï et Shouraki, voyant *l'Active* prêt à partir, vinrent nous dire adieu. Ils déjeunèrent avec nous dans la chambre, et furent présens à la prière du matin que je fis avec M. Hall.....

De Korora-Reka, *l'Active* fut conduit à une rivière près de Tepouna sur la baie des Iles.

Dimanche 17 *juillet*. — Je lus les prières de l'Eglise auxquelles assistèrent Doua-Tara, Shongui et quelques autres naturels. La femme de Shongui, cinq enfans et quelques amis vinrent à bord visiter ce chef qui n'en avait pas bougé depuis qu'il s'y était présenté. Quelque temps auparavant j'avais dit à Shongui que je désirais voir Dipiro et Douinga, ses deux petits garçons; en conséquence, on leur permit de rester sur le navire avec leur père. Sa femme et le reste de la famille s'assirent sur le rivage, à peu de distance du bâtiment.

22 *juillet*. — Le capitaine annonça qu'il allait quitter la baie. Plusieurs naturels vinrent à bord pour prendre congé de Shongui, Doua-Tara, Tinana et Ponahou, qui s'étaient embarqués pour la Nouvelle-Galles du Sud. La femme de Shongui et Dehou, femme de Doua-Tara, pleuraient amèrement.

Le soir, deux frères de Touai, qui venaient d'arriver à la baie des Iles d'une partie éloignée de la Nouvelle-Zélande, où ils se trouvaient depuis quelques mois pour affaire de commerce, vinrent à bord tout juste pour voir leur parent avant son départ. Leur entrevue fut très-touchante. Ils s'embrassèrent mutuellement et pleurèrent ensemble pendant long-temps.

23 *juillet*.—Les vents contraires nous forcèrent à retourner à Tepouna dont nous avions fait voile la veille. M. Hall lut

les prières de l'Eglise, le dimanche 24, en présence de Shongui, Doua-Tara, Rakou et quelques autres naturels, qui se comportèrent tous parfaitement bien durant le service.

25 *juillet.* — *L'Active* mit à la voile pour Port-Jackson. Shongui consentit enfin à ce que Dipiro, son fils aîné, âgé de huit ans environ, embarquât avec nous. Koro-Koro, frère de Touai, fut reçu à bord : c'est un chef, et sa résidence est à Paroa, sur la partie sud de la baie des Iles.

Vers une heure après midi, le navire étant sous voile, je fus jeté à la mer par la bôme; je n'avais jamais essayé de nager, et je ne sais ce qui serait arrivé, si les naturels d'une pirogue qui m'avaient vu tomber ne fussent accourus à mon secours, et ne m'eussent sauvé de ce danger.

26 *juillet.* — Shongui, Koro-Koro, Dipiro et Ponahou ont essayé, en s'amusant, d'apprendre l'alphabet. Shongui y a pris tant de plaisir qu'il a assuré qu'il étudierait tous les jours. J'avais avec moi quelques cartes de lettres et de monosyllabes, comme celles qu'on emploie dans les basses classes des écoles du docteur Bell. Je promis à chacun des naturels un hameçon pour chaque page qu'il pourrait lire correctement à mon arrivée dans la Nouvelle-Galles du Sud. Ils en furent très-satisfaits, et mon petit pupille, Dipiro, sembla transporté de joie à l'idée de posséder quelques richesses qu'il pourrait montrer à sa mère et à son oncle Kangaroa, à son retour dans sa patrie.

Lundi 22 *août.* — *L'Active* jeta l'ancre à Port-Jackson.

(*Missionnary Register, mars* 1815, *pag.* 155.)

REMARQUES FAITES PAR M. KENDALL SUR LES HABITANS DE CES ILES, LEURS COUTUMES ET LEURS MOEURS.

On a dit que peu de navires ont quitté les côtes de la Nouvelle-Zélande sans y avoir perdu une partie de leur équipage. C'est une grave accusation sans doute, mais à l'exactitude de laquelle je ne puis croire. Quand les Nouveaux-Zélandais seront provoqués par des outrages ou de mauvais traitemens, nul

doute qu'ils ne se vengent avec la dernière fureur; mais je n'ai point appris qu'ils aient été généralement les premiers agresseurs, si jamais ils l'ont été. Ils ont au contraire, en diverses circonstances incorrectement rapportées dans les journaux anglais, beaucoup souffert de la tyrannie et de l'indigne conduite de ceux qui, pour le nom qu'ils portent, devraient se distinguer par des sentimens de douceur et d'humanité, avant d'en venir à une funeste vengeance. On sait que le capitaine Thompson avait fouetté Taara *, un des chefs de Wangaroa, avant la destruction du *Boyd*. L'île de feu Tepahi à Tepouna avait été ravagée, les maisons consumées par le feu, et plusieurs hommes, femmes et enfans tués à coups de fusil, avant que les naturels massacrassent quelques marins du navire *New-Zealander*. D'après les meilleurs renseignemens que j'ai pu obtenir, il ne paraît pas que Tepahi eût pris la moindre part à l'attentat commis sur *le Boyd*, bien qu'il eût été accusé d'y avoir participé avec les chefs du pays, Tepouhi, Pere et Taara. Les capitaines anglais qui se réunirent pour venger la mort de leurs compatriotes, paraissent avoir été induits en erreur par quelques naturels, ennemis de Tepahi. Des personnes respectables qui le virent après l'affaire du *Boyd*, et auxquelles il fit beaucoup d'honnêtetés, ont assuré que Tepahi était un ami sincère des Européens.

J'ai vu une personne à Tepouna qui m'a appris que plusieurs de nos marins, en venant prendre des vivres dans la baie, avaient l'habitude de duper et de friponner les naturels. Il déclara que, si les Anglais commerçaient de bonne foi, les naturels seraient enchantés de leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire. Il est certain qu'ils ont un grand désir de vivre en paix avec nous. Ils disent que nous introduisons chez eux les

* Taara était malade depuis cinq jours à bord du *Boyd*, quand il entendit dire au capitaine Thompson qu'il allait le jeter par-dessus le bord. On le fit sortir de son lit à coups de fouet. On dit que quand son père rencontra le capitaine Thompson à terre, il le tua.

patates, les choux, les navets, etc., et les outils de toute espèce dont ils ont continuellement besoin. Une autre considération agira très-puissamment sur le peuple de la Nouvelle-Zélande, et tendra à leur inspirer beaucoup de respect pour l'Angleterre. Ils aiment beaucoup le pain. Quand une fois il y aura assez de blé semé pour que les naturels en apprécient toute la valeur, ils nous estimeront encore davantage. Peut-être un jour la Nouvelle-Zélande offrira-t-elle d'amples provisions de cette denrée à ceux de nos navires qui toucheront à la Nouvelle-Zélande.....

Les Nouveaux-Zélandais sont ennemis des liqueurs fortes. Je ne crois pas que l'ava-root, qui a fait tant de mal aux naturels de Taïti, croisse ici.

Un jour que Wetoï et Touai m'accompagnaient dans une excursion, je reprochai au dernier d'employer quelques mauvaises paroles qu'il avait apprises des marins; Wetoï me loua ouvertement. Il répéta les blasphêmes des Anglais, en disant : Ce n'est pas bon. *Oui* et *non*, disait-il, voilà les mots qu'il faut employer. Ponahou, Dipiro et Shongui ont appris l'alphabet en cinq ou six jours. Le dernier a aussi écrit différentes copies de lettres, et je vous en envoie quelques-unes.

Les Nouveaux-Zélandais paraissent avoir plusieurs divinités, cependant je ne sache pas qu'ils leur rendent aucun culte particulier.

Doua-Tara dit que le contrat de mariage s'opère de la manière suivante. Quand un jeune homme s'attache à une jeune femme, et qu'il désire l'épouser, il consulte d'abord les parens, les frères et les sœurs de la fille, car il lui faut leur consentement. S'ils le donnent, et que la jeune fille ne pleure point, elle devient immédiatement sa femme. Mais si elle pleure la première nuit qu'il lui fait sa visite, ou bien, si en lui réitérant sa visite une seconde ou une troisième fois, elle continue d'en faire autant, il faut qu'il renonce à son dessein. La simple fornication n'est pas considérée comme un crime; mais l'adultère est puni de mort.

Il n'y a pas de doute que le langage des Nouveaux-Zélandais, des Taïtiens et même de la plupart des naturels des îles de la mer du Sud, ne soit radicalement le même. J'ai observé qu'un Nouveau-Zélandais pour comprendre un naturel de Taïti, Borabora ou Owhyhi, n'avait besoin que de très-peu de jours. M. John Eyre qui a été plusieurs années sous la protection de la Société des missionnaires de Londres, m'a obligeamment donné un vocabulaire contenant quelques milliers de mots, et qui deviendra d'un grand secours pour moi ou tout autre serviteur de la Société.

Les naturels prononcent avec peine les lettres *c*, *g*, *h*, *j*, *x* et *z*. Ils articulent très-bien le reste de l'alphabet anglais. Dans mon petit vocabulaire de leur langage, je me propose de substituer le *k* au *c*.....

Les hommes sont intelligens, et plusieurs d'entre eux sont industrieux et pleins de jugement, très-propres à l'agriculture et aux arts mécaniques, dès qu'on voudra leur procurer les moyens de s'instruire. Les femmes emploient une partie de leur temps à faire des kahou ou manteaux, des nattes, etc., et apprendraient volontiers, je n'en doute point, à filer, tricoter et manier l'aiguille. Les enfans sont éveillés, actifs et spirituels: ils cessaient de me regarder comme un étranger après ma première apparition parmi eux. En me voyant, ils avaient coutume de dire: *How do you, M. Kendarro?* Ils m'offraient ensuite les petits paquets de chanvre ou de fil qu'ils avaient préparés de leurs propres mains, et demandaient en retour des hameçons, des clous et des boutons.

C'est avec vérité qu'on a dit que les Nouveaux-Zélandais sont une noble race d'hommes. Ils ont besoin de notre amitié....

(*Missionnary Register*, *avril* 1815, *pag.* 190.)

M. Marsden, dans une lettre du mois de septembre 1814, donne des détails intéressans sur les chefs et leurs occupations à Parramatta :

Je vais vous donner les noms des chefs qui sont aujourd'hui à Parramatta et ceux de leurs serviteurs.

Doua-Tara, chef, possède une grande influence.

Shongui, oncle de Doua-Tara, commande à dix-sept districts.

Koro-Koro, chef belliqueux, sur la côte opposée de la baie.

Touai, frère de Koro-Koro, très-beau jeune homme d'un heureux caractère, apprend l'anglais très-vite. Son père était prêtre.

Dipiro, fils de Shongui, joli garçon.

Warakii, homme du peuple.

Mawi, *idem*, lit et écrit l'anglais.

Paiii, serviteur de Doua-Tara.

Tinana, beau jeune homme qui apprend à faire des clous, etc.

Waï-Atou, homme du peuple.

Je vous enverrai des échantillons de l'écriture de Mawi. En ce moment il fait une copie de l'ordre général donné par le général Macquarie, relativement aux naturels des îles de la mer du Sud, et je la joindrai à ma lettre.

Pour donner à la Société une preuve de l'adresse de ces insulaires, je lui ai adressé un buste de Shongui. Quelques-uns des chefs sont tatoués. Je dis un jour à Shongui que j'avais besoin d'envoyer sa tête en Angleterre, et qu'il devait me donner la sienne ou en faire une semblable en bois. Il me demanda un morceau de fer, en fit lui-même un instrument de cinq pouces de long, semblable à un ciseau de menuisier, et l'emmancha. Puis il prit le bout d'un vieux poteau, et il en eut bientôt fait le buste que j'ai enfermé dans la caisse qui vous est

adressée. Les traits et les dessins du visage sont exacts et le tout lui ressemble bien. Son visage est un peu plus plein, ce qui tient à ce que le pieu s'est trouvé trop mince *.



Shongui a un beau caractère; il paraît très-affable dans ses manières, fort honnête, et s'est toujours bien comporté dans tous les temps. Ses districts sont situés dans l'intérieur, à quelque distance de la baie des Iles. Il avait commencé à cultiver le blé que j'avais envoyé à Doua-Tara.

Koro-Koro habite la côte. Il possède plusieurs pirogues de guerre. Il me dit qu'il entreprend quelquefois, pour son commerce, des voyages de quatre mois; dans ses pirogues il va du cap Nord au cap Sud de la Nouvelle-Zélande. Il représente le cap Sud comme très-froid et très-orageux, et dit qu'en certaines saisons il y a beaucoup de neige et de grêle.

Souvent je m'amuse beaucoup des détails qu'ils me donnent sur leur pays et leurs coutumes.

Touai apprend très-vite. Il est d'un grand secours à M. Kendall pour la langue. Par ses capacités naturelles comme par

* Le buste de Shongui est d'une exécution extraordinaire. Tous les membres peuvent le voir à la maison de la Société.

l'influence de ses amis et de ses parens, il peut rendre de grands services à la mission. Il y a quelques jours, après la prière du soir, un de mes enfans m'apprit que Touai était en état de réciter la prière dominicale. J'en fus très-surpris, et le priai de répéter ce qu'il savait. Aussitôt il en récita très-distinctement une grande partie. Je lui en expliquai le sens, et il parut bien le saisir. S'il plaisait au Seigneur, dans son infinie bonté, de lui faire connaître le chemin de la vie, il deviendrait un grand homme. Après avoir conversé avec lui quelque temps sur la religion, je lui dis qu'il serait un prêtre, et que puisque son père avait été un prêtre de la Nouvelle-Zélande, il serait un prêtre anglais. Cela lui fit grand plaisir. Il est très-souvent près de M. Kendall qui lui est très-affectionné. Des deux côtés l'amitié paraît sincère.

Les chefs en venant à Port-Jackson ont posé, j'ose le croire, de fermes bases pour la mission, et garantiront le salut et le bien-être de ceux qui y sont employés. Si j'étais jeune et libre, je m'offrirais moi-même à cette tâche. Elle ferait mon bonheur et ma joie.

Les chefs sont tous heureux avec nous à Parramatta, et leurs facultés prennent une rapide extension. En contemplant les différens ouvrages étendus dans les boutiques des serruriers et des charpentiers, les filatures, les métiers de tisserand, les ateliers de briques et la construction des maisons, ainsi que les opérations de l'agriculture et du jardinage, il s'opère un effet merveilleux dans leurs esprits, et leurs facultés naturelles sont stimulées par le désir d'améliorer la condition de leur pays. L'espoir de la visite que je dois leur faire les flatte très-agréablement. Maintenant je consacre tout le temps que je puis passer avec eux à les entretenir de tous les sujets qu'il semble utile de leur apprendre, surtout de ceux qui ont trait à la religion, au gouvernement et à l'agriculture.

A l'égard de la religion, je leur parle de l'institution du sabbat établie par Dieu lui-même; et ils voient que nous l'observons avec une attention particulière. Ce jour, dans la ma-

tinée, ils voient passer la revue et faire l'appel des prisonniers qui vont ensuite à l'église. Ils voient aussi se rendre à l'église les soldats, les officiers et la plupart des habitans de Parramatta.

Comme j'ai beaucoup d'affaires à juger comme magistrat, ils assistent souvent à ces séances. Ensuite je leur explique les différens crimes que chacun a commis et les punitions qu'ils ont encourues; les uns sont condamnés à la prison pour un mois, et d'autres pour un temps plus long, suivant la gravité de leurs délits.

Quant à l'agriculture, ils visitent les diverses métairies, observent alternativement le travail de la charrue, de la pioche, et de ceux qui battent le blé, etc. Puis, quand ils sont de retour, ils me disent qu'ils passeront des nuits entières à raconter à leurs amis ce qu'ils ont vu; et que ceux-ci se boucheront les oreilles avec les doigts pour dire : « Nous avons assez écouté de vos contes incroyables, et nous ne voulons pas en entendre davantage; ils ne sauraient être vrais. »

Je suis parfaitement convaincu que les chefs, et particulièrement Doua-Tara et Shongui qui commande à dix-sept districts, s'appliqueront sérieusement à l'agriculture, s'ils peuvent obtenir des pioches et des haches. Je vous enverrai la liste de ces objets par le capitaine Bunker. MM. Kendall et Hall vous écrivent aussi pour vous soumettre leurs vues et leurs intentions.

(*Missionnary Register, avril* 1815, *pag.* 197.)

Comme une preuve positive de la protection que le gouverneur Macquarie est disposé à accorder aux efforts de la Société, Son Excellence, à l'occasion du retour des colons et des chefs à la Nouvelle-Zélande, désigna M. Kendall pour magistrat résident à la baie des Iles, et proclama l'ordre suivant :

Au palais du gouvernement, Sydney, New-South-Wales,
9 novembre 1814.

DÉPARTEMENT CIVIL.

Sur la représentation qui a été faite à S. Ex. le Gouverneur, que les commandans et matelots des navires qui touchent ou trafiquent sur les îles de la Nouvelle-Zélande, et plus spécialement sur la partie vulgairement appelée Baie des Iles, ont été dans l'habitude d'outrager et de maltraiter les naturels de ces lieux, en s'emparant par force de plusieurs d'entre eux, et les traitant à d'autres égards avec une sévérité déraisonnable et inexcusable, au grand préjudice des avantages mutuels qui résulteraient d'une conduite plus sage et plus libérale envers ces hommes : Son Excellence désirant protéger les naturels de la Nouvelle-Zélande et de la baie des Iles dans tous leurs droits et priviléges légitimes, aussi bien que tous les habitans de chacune des dépendances du territoire de la Nouvelle-Galles du Sud, ordonne et arrête en conséquence qu'aucun maître ou marin d'un navire ou bâtiment appartenant à un port anglais, et qui touchera à la Nouvelle-Zélande, ne pourra désormais déplacer ou emmener aucun des naturels sans avoir auparavant obtenu la permission du chef ou des chefs sur le district desquels les naturels ainsi embarqués se trouveraient résider. Cette permission devra être certifiée par écrit de la main de M. Thomas Kendall, magistrat résident à la baie des Iles, ou magistrat temporaire jusqu'à nouvel ordre pour lesdits districts.

Il est aussi ordonné et arrêté, par l'autorité ci-dessus, qu'aucun maître de navire ou bâtiment appartenant à la Grande-Bretagne ou à une de ses colonies, ne débarquera aucun marin ou toute autre personne de son bord, dans aucune des baies ou hâvres de la Nouvelle-Zélande, sans avoir auparavant obtenu la permission du chef ou des chefs de l'endroit, certifiée par le magistrat résident, comme dans le cas ci-dessus.

Toute négligence ou désobéissance à ces ordres, par les maîtres ou marins appartenant aux navires ou bâtimens commerçans ou ayant des rapports quelconques avec la Nouvelle-Zélande ou les îles adjacentes, assujettira les coupables à être poursuivis suivant toute la rigueur de la loi. Ceux qui retourneront en Angleterre sans toucher ici, seront dénoncés au secrétaire d'État de Sa Majesté pour les colonies, et les documens nécessaires seront transmis pour les faire juger et punir là aussi bien que s'ils fussent venus en ce territoire.

Dans le but de donner à ces ordres leur plein effet, Son Excellence a arrêté que les chefs suivans de la Nouvelle-Zélande, savoir : Doua-Tara, Shongui et Koro-Koro, sont investis du pouvoir et de l'autorité convenables à cet objet. Ils jouiront de la déférence qui leur est due par toutes les personnes que ces ordres pourront concerner, touchant la permission de déplacer ou d'emmener quelqu'un des naturels de la Nouvelle-Zélande ou des îles adjacentes, ou d'y débarquer des marins ou tous autres individus.

Par l'ordre de S. Ex. le Gouverneur,

John Thomas Campbell, *secrétaire*.

(*Missionnary Register, septemb.* 1815, *pag.* 479.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. SAMUEL MARSDEN AU RÉVÉREND J. PRATT, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Parramatta, 30 décembre 1814.

. . . . Ce sera une grande affaire pour moi d'encourager autant que possible l'agriculture parmi les chefs. Quand ils pourront, par ce moyen, fournir à leurs besoins, ils seront plus disposés à renoncer à leurs habitudes guerrières, et à s'occuper des arts de la civilisation.

Doua-Tara est bien convaincu que, s'il peut seulement se

procurer du fer, dans trois ou quatre ans l'île entière sera approvisionnée de pain. Il dit qu'il n'y a pas long-temps que les patates y furent apportées pour la première fois; maintenant elles sont cultivées partout, et sont devenues une bénédiction pour les naturels. Un seul cochon fut déposé sur le rivage par M. Turnbull, maître d'un baleinier; maintenant ils en ont un grand nombre et ils en prennent beaucoup de soin. Je lui ai envoyé, à diverses reprises, du blé; mais, ou il a été perdu à bord, ou il ne lui a pas été remis. Quand il vint ici la première fois, je lui en donnai pour semence. Il expliqua aussitôt aux chefs de sa connaissance la valeur du blé, et leur en donna à tous une certaine portion, n'en gardant qu'un peu pour lui. Les chefs mirent le blé en terre et eurent diverses conférences à ce sujet. Mais quand il fut près de mûrir, ils pensèrent que Doua-Tara leur en avait imposé, et leur avait débité de belles histoires comme un voyageur. Ils examinèrent la racine : mais n'y voyant pas pousser le grain, ainsi qu'ils s'y attendaient, comme aux patates, ils mirent le feu à leur récolte et la brûlèrent en entier. Doua-Tara fut très-affligé de cette circonstance, et de voir qu'il n'avait pu les persuader. Il recueillit son propre froment, le battit et le montra aux chefs : mais ceux-ci ne purent pas encore croire qu'on pût en faire du pain. A cette époque *le Jefferson*, baleinier, arriva dans la baie des Iles, commandé par un M. Barns, à qui j'avais donné une lettre adressée à Doua-Tara, pour recommander ce maître à sa bienveillance : alors Doua-Tara emprunta un moulin à poivre à M. Barns, pour montrer à ses compatriotes qu'avec du blé moulu il pourrait faire du pain. Mais le moulin se trouva trop petit pour qu'on pût obtenir une quantité de farine suffisante pour détruire ces préventions. Par *l'Active* j'envoyai à Doua-Tara une nouvelle provision de blé et un moulin à blé. Aussitôt qu'il l'eut reçu, il se mit à moudre du blé : quand les chefs virent sortir la farine, ils poussèrent des cris de joie. Il me conta qu'ensuite il leur fit un gâteau dans la poële à frire, et leur en donna à chacun un morceau, pour les convaincre réellement

que le blé pouvait faire du pain. Ce qui lui procura une bien vive satisfaction.

Doua-Tara avait environ deux acres et demie de blé qui poussait au moment où *l'Active* fit voile de la baie des Iles. Durant près de cinq ans il avait eu à combattre tous les préjugés de ses compatriotes relativement à ce genre de culture. Les pois avaient été aussi arrachés par les chefs, qui s'attendaient à les trouver attachés aux racines comme les patates.

Toute leur ambition est dirigée vers des instrumens d'agriculture. Je les conduisis un jour chez un fabricant de bas, pour leur montrer comment ils se font. La vue du métier les étonna beaucoup ; mais Doua-Tara me dit qu'ils avaient besoin de pioches et non pas de bas, et qu'ils pouvaient se passer de bas pour le moment, pourvu qu'ils pussent avoir du pain....

(*Missionnary Register*, *septemb.* 1815, *pag.* 483.)

ÉTABLISSEMENT DE MM. KENDALL, HALL ET KING A RANGUI-HOU, A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

(Suivant le récit de M. Marsden.)

Avant de quitter définitivement la Nouvelle-Zélande, je voulus obtenir et assurer, autant que possible, un établissement légal pour les Européens que je désirais laisser dans l'île. A cet effet, une demande fut adressée aux deux neveux de feu Tepahi, propriétaires du terrain que possèdent aujourd'hui les Européens, et de la ville voisine de Rangui-Hou, pour savoir s'ils voudraient vendre la pièce de terre sur laquelle nous avions commencé à bâtir, et étendre la position déjà assignée à cet emploi. Ils étaient parens de Doua-Tara. J'allai avec eux et les colons fixer les limites du terrain qu'ils consentaient à vendre, et je l'achetai pour le compte de la Société des missionnaires de l'Église. Nous ne pûmes en déterminer l'étendue exacte, à défaut des instrumens nécessaires pour le

mesurer; mais comme il est situé entre certaines limites naturelles spécifiées dans l'acte, je pensai que cela était de peu d'importance. Je crois qu'il contient plus de deux cents acres de terre.

Le contrat fut dressé, et le terrain publiquement cédé aux Européens le vendredi 24 janvier 1815, en présence d'une foule de chefs de différens districts qui s'étaient assemblés à Rangui-Hou, pour prendre congé de *l'Active.*

Je saisis cette occasion pour leur annoncer qu'actuellement que ce terrain appartenait aux Européens, les naturels pouvaient désormais, en pleine liberté, venir de toutes les parties de la Nouvelle-Zélande pour se procurer les objets qu'ils voudraient acheter ou faire fabriquer. Je leur dis en outre que le forgeron leur ferait des haches, des pioches, et tous les autres outils dont ils auraient besoin; mais que, sous aucun prétexte, il ne réparerait les pistolets, les mousquets ou autres instrumens de guerre, quand même ce seraient ceux du plus grand chef de l'île.

Oudi-Okouna, l'un des chefs dont nous avions acheté la terre, déclara publiquement qu'elle n'était plus à eux, mais qu'elle était devenue la propriété spéciale du peuple blanc, et qu'elle était labourée pour leur usage.

La signature du contrat ou de l'acte contient tous les traits qui sont tatoués sur la face du chef, suivant leur bizarre et curieuse coutume de la couvrir de figures et de dessins.

Trois jours auparavant, madame King était accouchée d'un beau garçon qui fut présenté et baptisé publiquement au moment même où le contrat de ce sol nouvellement acheté recevait son exécution.

Toutes ces circonstances, dans une telle occasion, étaient particulièrement intéressantes pour nous, et resteront longtemps gravées dans la mémoire des naturels.

Le prix payé pour la terre fut de douze haches! Oudi-Okouna est un homme fort intelligent et très-affectionné aux Européens. C'est le chef de Rangui-Hou, où résident les co-

lons. C'est la ville la plus considérable et la plus peuplée de toutes celles que nous avons vues, et elle contient plus de deux cents cabanes. La femme du chef est aussi une femme agréable qui a fait de véritables progrès pour la propreté et les soins extérieurs avant notre départ; elle consacre une bonne partie de son temps à assister de tout son pouvoir les femmes européennes. Oudi-Okouna me pria de lui envoyer des vêtemens pour le jour du sabbat, car il ne jugeait pas convenable d'assister au service divin dans son costume naturel; et je le lui promis.

COPIE D'UNE CONCESSION DE TERRE A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le contrat est conçu dans les termes suivans :

Que tous ceux auxquels les présentes seront présentées sachent que moi, Oudi-Okouna, roi de Rangui-Hou, sur l'île de la Nouvelle-Zélande, moyennant douze haches qui m'ont été payées et remises personnellement par le révérend Samuel Marsden de Parramatta, dans le territoire de la Nouvelle-Galles du Sud, j'ai donné, cédé et vendu ; et par ce présent acte, je donne, cède et vends au comité de la Société des Missionnaires de l'Église pour l'Afrique et l'Orient, instituée à Londres, dans le royaume de la Grande-Bretagne, et à leurs héritiers et successeurs, en entier la pièce ou le morceau de terre situé dans le district de Oshi, dans l'île de la Nouvelle-Zélande, terminé au sud par la baie de Tepouna et la ville de Rangui-Hou, au nord par une crique d'eau douce, et à l'ouest par une route publique dans l'intérieur, avec les droits, privilèges et appartenances qui en dépendent. Et cela libre et franc de toutes taxes, charges, impositions et contributions quelconques, ce territoire étant devenu leur propriété absolue et spéciale pour toujours.

En témoignage de quoi, au présent acte ainsi fait et conclu,

j'ai apposé ma signature, à Osbi, sur l'île de la Nouvelle-Zélande, ce vingt-quatre janvier, l'an du Christ mil huit cent quinze.

Signatures du contrat.

Le chef a signé le contrat d'une manière aussi curieuse qu'originale. Il y a déployé l'adresse qui caractérise ses compatriotes, en y appliquant la copie minutieuse et soignée des dessins qui composent le tatouage de sa figure.

On voit ici le fac-similé de sa signature :



Les témoins de cet acte furent M. John Liddiard Nicholas, *gentleman*, qui avait accompagné M. Marsden de Port-Jackson, et M. Thomas Kendall, un des colons de la Société.

A ces signatures est jointe celle d'un Nouveau-Zélandais, qui paraît être la copie d'une partie du dessin qui se trouve sur son visage.

Les personnes ci-après désignées sont restées à Rangui-Hou : M. et madame Kendall, un domestique et trois garçons; M. et madame Hall et un garçon : M. et madame King et deux gar-

çons : ceux-ci appartiennent à la Société. Deux scieurs et un forgeron pris à louage. M. Hanson et son fils sont restés pour leur propre compte. M. Hanson *senior* commande *l'Active*. Depuis, j'y ai envoyé les femmes du forgeron et de l'un des scieurs, l'autre n'étant pas marié, et deux enfans. J'ai aussi laissé avec les colons trois ouvriers déserteurs, pour les assister jusqu'au retour de *l'Active*, et j'en ai ramené trois avec moi. J'en avais trouvé six à la Nouvelle-Zélande. Le nombre total des Européens à Rangui-Hou, en y comptant les hommes, les femmes et les enfans, est de vingt-cinq personnes.

(*Missionnary Register*, août 1816, *page* 387.)

RELATION DU PREMIER VOYAGE DE M. MARSDEN A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Je suis ravi de vous annoncer mon heureux retour de la Nouvelle-Zélande à Port-Jackson, après avoir complètement rempli l'objet de mon voyage et après une absence de quatre mois....

Je vous communiquai dans une occasion antérieure mon intention positive d'accompagner les nouveaux colons à la Nouvelle-Zélande pour les aider à s'établir, et leur donner tous les moyens d'acquérir de l'influence parmi les naturels. J'avais, durant plusieurs années, étudié le caractère des Nouveaux-Zélandais, en ayant toujours eu quelques-uns chez moi; et je n'étais pas sans quelques craintes à leur égard, quant à ma sûreté personnelle et à celle des personnes qui devaient m'accompagner. Plusieurs habitans de la Nouvelle-Galles du Sud, d'après les horribles massacres auxquels les naturels de ces îles s'étaient souvent livrés, pensaient que nous ne reviendrions jamais. Mais ces personnes n'avaient pas assez fait attention aux provocations des Européens envers les naturels, car il est bien avéré que les premiers ne croyaient pas qu'il y eût de crime à massacrer ou piller ces insulaires sous le

plus léger prétexte, et souvent par un esprit de cruauté gratuite.

Depuis que j'ai fait connaissance avec ces peuples, je les ai toujours considérés comme la plus belle et la plus noble race de payens connus dans le monde civilisé. J'ai toujours été persuadé que si l'on pouvait introduire chez eux les arts de la civilisation et la connaissance de la religion chrétienne, on en ferait une grande nation. Je suis encore plus confirmé dans cette opinion depuis que je les ai visités, car je les ai trouvés en général encore plus civilisés que je ne le supposais.

Tandis que je me préparais à mon départ pour la Nouvelle-Zélande, M. John Liddiard Nicholas, *gentleman* qui était venu s'établir dans la colonie depuis deux ans, se présenta pour m'accompagner, et j'acceptai volontiers son offre. Nous embarquâmes à bord de *l'Active*, le samedi, 19 novembre 1814, et sortîmes du port de bon matin; mais le vent contraire nous força de laisser retomber l'ancre près de l'entrée de la baie. Nous y fûmes retenus neuf jours.

Le lundi 28, nous levâmes l'ancre et fîmes route.

Le nombre des personnes embarquées à bord de *l'Active*, y compris les femmes et les enfans, était de trente-cinq. M. Hanson, le maître; sa femme et son fils; MM. Kendall, Hall et King avec leurs femmes et cinq enfans; huit Nouveaux-Zélandais, deux Taïtiens, quatre Européens de l'équipage du navire; en outre, M. Nicholas, moi, deux scieurs, un forgeron et un convict déserteur qu'on trouva caché à bord. Nous emmenions aussi un cheval, deux jumens, un taureau, deux vaches, quelques brebis et de la volaille de diverses espèces, destinés pour l'île. Les vaches et le taureau avaient été donnés du troupeau de Sa Majesté, par le gouverneur Macquarie, ainsi que je l'ai déjà dit. Rien de remarquable n'arriva durant le voyage.

Arrivée au cap Nord.

Le 15 décembre. — Nous vîmes les Trois-Rois; ce sont quel-

ques petites îles éloignées de douze lieues environ dans le nord de la Nouvelle-Zélande. Nous les rangeâmes de près dans l'après-midi. Comme je désirais rester un jour près du cap Nord, nous l'approchâmes dans la soirée avec une légère brise et vîmes la terre avant le coucher du soleil. Toute la nuit nous eûmes peu de vent. Le matin suivant, au point du jour, nous étions au plus à quatre lieues de la côte, et gouvernâmes dessus jusqu'à huit heures. Je désirais avoir une entrevue avec les chefs pour leur expliquer l'objet de mon voyage, leur présenter les colons et préparer toutes choses pour garantir leur bien-être à venir.

Entrevue amicale avec les naturels du cap Nord.

Après déjeuner, le canot fut mis à la mer pour visiter le rivage. J'y fis embarquer Doua-Tara, Shongui, Koro-Koro, Touai et Tinana, tous chefs que nous avions à bord, et point d'Européens ; je les chargeai d'établir des relations amicales avec les naturels, et de nous rapporter quelques provisions. Le canot était bien armé, afin qu'ils fussent en état de se défendre si on les attaquait.

Avant que le canot eût atteint la terre, une pirogue s'approcha de *l'Active* avec quantité de poisson; peu après survinrent un chef et son fils qui venaient du rivage, et montèrent sur-le-champ à bord. Dans leur pirogue se trouvaient quelques hommes fort beaux. Je demandai au chef s'il avait vu Doua-Tara que j'avais envoyé à terre; il me dit que non, et aussitôt il me montra un couteau de poche fixé à une corde autour de sa ceinture. Il y attachait un grand prix, et m'apprit que Doua-Tara le lui avait donné long-temps auparavant. Je fus enchanté de rencontrer un chef qui connaissait notre ami Doua-Tara.

Comme nous paraissions sur le point d'atteindre le but de notre visite, je leur dis mon nom qu'ils paraissaient bien connaître. Aussitôt ils s'informèrent d'un jeune homme de leur

pays, qui avait habité chez moi quelque temps auparavant. Son frère était dans la pirogue, et il fut charmé de me voir. Il me fit beaucoup de questions sur le compte de son frère, et je lui donnai tous les détails qui étaient en mon pouvoir.

Dès lors nous fûmes délivrés de toutes craintes, car les naturels s'empressaient de nous témoigner tous les égards qui dépendaient d'eux. J'appris au chef que nous avions besoin de quelques cochons et de patates. Il me pria d'envoyer quelqu'un de mes hommes dans sa pirogue à terre, ajoutant qu'il nous renverrait immédiatement ces objets. J'ordonnai à un Nouveau-Zélandais de *l'Active* d'aller dans la pirogue, car je ne jugeai pas prudent d'envoyer avec eux un Européen.

Le chef et son fils restèrent à bord. Ils parurent très-satisfaits de la confiance que nous leur montrions. J'expliquai au chef le but de notre voyage; je lui annonçai que *l'Active* continuerait de les visiter de temps en temps, et que MM. Kendall, Hall et King allaient s'établir à la baie des Iles, dans l'intérêt général de leur pays. Je lui remis aussi une copie imprimée des instructions du gouverneur Macquarie aux maîtres de navires relativement aux naturels, et je lui en expliquai le sens qu'il parut comprendre et beaucoup approuver. Je l'engageai à montrer ces instructions à tous les capitaines des bâtimens qui pourraient toucher chez lui, pour lui servir de sauve-garde. Il reçut ces instructions avec un vrai contentement.

Bientôt d'autres pirogues arrivèrent auprès de *l'Active* et apportèrent en abondance le plus beau poisson que j'eusse jamais vu. Le pont en fut couvert. Nous avions, tant à bord que le long du navire, une foule de naturels qui se conduisaient fort bien. Nous trafiquâmes avec eux pour avoir des lignes pour la pêche et d'autres objets de curiosité.

Avant que Doua-Tara et les autres chefs revinssent avec le canot, une grande pirogue de guerre se montra en vue. Elle était chargée de beaux hommes, et voguait fort vite. Quoique la mer fût un peu houleuse, et que nous fussions à une cer-

taine distance de terre, il était amusant de voir avec quelle facilité elle glissait sur le sommet des vagues.

Un des principaux chefs était dans cette pirogue avec plusieurs de ses guerriers, ainsi qu'un jeune homme de Taïti, connu sous le nom de Jem par les Européens; je l'avais vu quelques années auparavant à Parramatta, où il avait jadis résidé long-temps chez M. M'Arthur. Ce Taïtien avait épousé la fille du chef, et sa femme se trouvait dans la pirogue. Il fut très-surpris de me voir, et je ne le fus pas moins de le rencontrer ici d'une manière aussi inattendue. Jem avait l'habitude de me rendre visite à Parramatta, et connaissait parfaitement ma situation dans la Nouvelle-Galles du Sud. Comme il parlait très-bien anglais, je lui expliquai complètement l'objet de mon voyage à la Nouvelle-Zélande, et quels étaient nos plans pour l'avenir. Il fut très-content de savoir que des Européens allaient habiter l'île. Ce jeune homme, qui était doué de beaucoup d'intelligence et d'activité, semblait avoir obtenu toute la confiance de son beau-père et jouir d'une grande influence au cap Nord. Je fis, à lui, à son beau-père et aux principaux guerriers, quelques présens qu'ils reçurent avec reconnaissance.

Dans la conversation, je leur fis observer que les Nouveaux-Zélandais s'étaient rendus coupables de grandes cruautés envers les Européens, particulièrement ceux du *Boyd*. Ils répliquèrent que les Européens avaient été les premiers agresseurs en infligeant des châtimens corporels aux chefs.

Je leur dis aussi que M. Barns, maître du *Jefferson*, baleinier, m'avait appris qu'ils avaient agi avec perfidie à son égard en tentant de détruire les équipages de deux canots de son navire, quand il se trouvait dernièrement au cap Nord, en compagnie avec le *King-George*. Je leur dis que j'étais très-affecté de ces rapports; et que, s'ils continuaient à se conduire ainsi, aucun navire européen ne viendrait les visiter. En réponse à ce reproche, le Taïtien et les chefs soutinrent que les maîtres du *Jefferson* et du *King-George* s'étaient les premiers mal

comportés à leur égard. Les naturels étaient convenus de livrer cent cinquante paniers de patates et huit cochons pour un mousquet. Les patates et les cochons furent remis et partagés entre les deux navires; après quoi le Taïtien et l'un des chefs montèrent à bord du *King-George* pour chercher le mousquet qui fut livré. Mais le maître du *King-George* exigea une plus grande quantité de cochons et de patates, le chef fut retenu à bord, et le Taïtien renvoyé à terre pour aller chercher les patates et les cochons. Le premier chef répondit qu'il avait rempli son engagement pour le fusil en livrant cent cinquante paniers de patates et huit cochons, et qu'il n'en donnerait pas d'autres. Le chef qui avait été retenu prisonnier à bord du *King-George* était le frère du premier chef, et se trouvait alors à bord de *l'Active*. Le Taïtien fut donc renvoyé à bord du *King-George* pour dire au maître qu'on ne pouvait pas lui donner plus de patates ni de cochons, et le prier de relâcher le chef qu'il avait injustement détenu. Le maître refusa de le faire, et retint aussi le Taïtien prisonnier. Deux ou trois jours après, on les transféra tous deux à bord du *Jefferson;* ils y restèrent encore trois ou quatre jours, puis ils furent rachetés moyennant cent soixante-dix paniers de patates et cinq cochons. Les naturels étaient furieux, et vivement alarmés pour le salut de leur chef, attendu que les navires demeurèrent quelque temps hors de vue. Après que les cochons et les patates furent livrés, deux canots allèrent reconduire à terre le Taïtien et le chef. Une foule de naturels s'étaient rassemblés sur le rivage pour les attendre. Ils ne furent pas plutôt débarqués que les naturels firent feu sur les canots, et il n'est pas douteux qu'ils n'en eussent sur-le-champ massacré les hommes, s'ils l'avaient pu, pour se venger de leur perfidie. Le Taïtien me dit qu'il avait été impossible d'empêcher les insulaires de tirer sur les canots. Le chef parla avec beaucoup de chaleur et d'indignation du traitement qu'il avait éprouvé. Je leur assurai que le roi Georges et le gouverneur Macquarie puniraient tous les actes de fraude et de cruauté

commis par les Européens, toutes les fois qu'ils en seraient instruits.

Puis je leur remis les instructions du gouverneur aux maîtres des navires, et leur en expliquai le contenu; il fut très-bien compris du Taïtien qui à son tour l'expliqua aux autres. Je leur dis que *l'Active* les visiterait constamment, et que par ce moyen ils pourraient facilement obtenir justice du gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud. Je les engageai à ne jamais se porter à l'avenir à des actes de violence envers les Européens, mais de porter leurs plaintes au gouverneur. Ils parurent satisfaits de cette explication, et promirent de ne point faire de mal aux équipages des navires qui viendraient chez eux. Je leur dis que les maîtres du *King-George* et du *Jefferson* seraient traduits en justice pour rendre compte de leur conduite quand ils seraient à Port-Jackson, car j'informerais le gouverneur Macquarie de ce qu'ils avaient fait.

Tandis que le chef principal et ses gens étaient encore à bord, le canot revint avec Doua-Tara et ses compagnons. Doua-Tara et le premier chef semblèrent être d'anciennes connaissances, et se temoignèrent mutuellement beaucoup d'amitié. Ils se firent les salutations les plus affectueuses: Doua-Tara, désormais très-riche, relativement à ses amis, leur fit divers présens, ainsi que les autres chefs qui étaient venus avec moi de Port-Jackson. Doua-Tara ramena la conversation sur les coups de feu qui avaient été tirés sur les canots du *Jefferson*, et leur enjoignit très-positivement de ne point maltraiter les Européens à l'avenir: mais de porter leurs plaintes au gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud.

Cette journée fut une des plus agréables et des plus intéressantes que j'eusse passées. Jamais je n'ai éprouvé plus de plaisir et de contentement que dans cette circonstance. Avant le soir, nous eûmes une assez abondante provision de poisson, de cochons et de patates.

Je fis connaître aux naturels que j'allais me rendre tout de suite à la baie des Iles. Ils nous prièrent instamment de res-

ter un jour de plus, promettant de nous apporter une plus grande quantité de poisson, de cochons et de patates. Je leur répondis que nous n'avions plus besoin de rien; mais que je les visiterais à mon retour à Port-Jackson, et que s'ils voulaient me préparer du chanvre, je le leur achèterais. Le chef me promit d'en tenir de prêt. Quand la soirée fut arrivée, ils prirent congé de nous de la manière la plus amicale; ils rentrèrent dans leurs pirogues pour retourner à terre très-satisfaits en apparence de l'accueil qu'ils avaient reçu à bord de *l'Active*, ainsi que d'avoir appris que ce navire les visiterait, et que des Européens allaient s'établir sur leur île.

Les îles Cavalles.

Quand les naturels nous eurent quittés, nous fîmes voile, et poursuivîmes notre route avec une belle brise. Pendant la nuit le vent tomba, et le matin le peu qui régna fut contre nous, tellement que nous ne fîmes que peu de chemin le long de la côte. Les bois et les côteaux nous offraient un bel aspect, et sur tous les points du continent on voyait les fumées des feux allumés par les naturels. Tout le jour le vent fut le même. Le jour suivant nous courûmes des bordées et dépassâmes l'entrée du hâvre de Wangaroa, où *le Boyd* fut détruit; mais nous ne pûmes doubler les Cavalles, qui sont quelques petites îles habitées, situées à quelques milles du continent. Les naturels nous apprirent qu'il y avait un passage sûr entre elles et la terre. Nous nous efforçâmes d'y pénétrer, mais ce fut en vain, à cause du vent contraire.

Entretien amical avec les habitans.

Comme nous n'étions pas loin des Cavalles, je voulus en visiter les habitans, et le canot fut mis à la mer dans ce but. MM. Nicholas, Kendall, ainsi que Koro-Koro et Touaï, m'accompagnèrent au rivage. Aussitôt que nous eûmes débarqué,

tous les naturels s'enfuirent pour se cacher dans les bois, excepté un vieillard qui, étant estropié, ne put s'échapper. Il parut alarmé jusqu'au moment où il aperçut Koro-Koro. Je lui fis cadeau de quelques bagatelles, et en retour il m'offrit un panier de poisson sec que je ne voulus point accepter. Koro-Koro nous quitta pour aller à la recherche des naturels. M. Kendall s'assit avec le vieux sauvage qui était très-fatigué d'avoir gravi la colline. M. Nicholas et moi, nous allâmes à la recherche de Koro-Koro, mais nous fûmes quelque temps avant de pouvoir le découvrir. Il était allé trouver ses parens qui habitaient cette île. Enfin, nous le rejoignîmes, il avait rencontré un des hommes de sa tribu.

Sur ces entrefaites, les naturels commencèrent à se remettre de leur alarme et à sortir peu à peu de leurs cachettes.

Touchante rencontre d'un chef et de ses parens.

Tandis que nous conversions avec Koro-Koro et quelques-uns des naturels, il aperçut sa tante qui s'approchait de nous avec quelques femmes et des enfans. Elle avait un rameau vert autour de sa tête, un autre à la main et un jeune enfant au bras. Quand elle fut à une centaine de verges, elle commença une lamentation plaintive, et sa tête était inclinée comme si elle était accablée par le chagrin le plus violent. Elle s'avança à pas lents vers Koro-Koro. Celui-ci gardait un profond silence, immobile comme une statue, et appuyé sur le bout de son fusil. A mesure que sa tante avançait, elle criait très-haut, et pleurait à chaudes larmes. Touaï, frère de Koro-Koro, semblait très-affecté : et, comme s'il eût eu honte de la conduite de sa tante, il nous dit : « Je ferai comme un Anglais; je ne crierai point. » Koro-Koro resta sans mouvement jusqu'au moment où sa tante se trouva près de lui; alors ils rapprochèrent leurs têtes, la femme se soutenant sur un bâton et lui sur son fusil. Dans cette position ils pleurèrent long-temps, et répétèrent tour à tour quelques phrases courtes que nous

supposâmes être des prières; puis ils continuèrent à pleurer, et les larmes coulaient par torrens le long de leurs figures rembrunies. Il était impossible de les voir sans être profondément ému.

Pendant ce temps, la fille de la tante de Koro-Koro était assise aux pieds de sa mère; elle pleurait aussi, et toutes les femmes joignaient leurs lamentations aux siennes. Nous pensions que c'était une manière extraordinaire de manifester leur joie : mais nous reconnûmes par la suite que c'était une coutume générale à la Nouvelle-Zélande.

Plusieurs de ces pauvres femmes se déchiraient la figure, les bras et la poitrine, avec des coquilles ou des cristaux acérés, jusqu'à ce que le sang jaillît par torrens. Quand leurs larmes et leurs gémissemens eurent cessé, je fis quelques présens aux femmes.

Touaï était resté assis pendant tout ce temps, s'efforçant d'étouffer ses sentimens parce qu'il avait déclaré qu'il ne crierait point. Bientôt nous fûmes rejoints par plusieurs jeunes et beaux hommes. Parmi eux s'en trouvait un qui était fils d'un chef de l'île. A son aspect, Touaï ne fut plus maître de ses sensations, et courut à lui; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et pleurèrent ensemble.

Quand ils eurent fini leurs salutations, et terminé certaines cérémonies, nous entrâmes en conversation avec eux, et leur demandâmes pourquoi ils s'étaient tous enfuis dans les bois. Ils nous répondirent qu'ils avaient conjecturé, en nous voyant débarquer, que nous allions faire feu sur eux. Ces gens furent ravis de voir que nous étions leurs amis. Ils firent tout ce qui dépendait d'eux pour nous être agréables.

Au bout de quelques heures nous retournâmes à l'endroit où nous avions laissé M. Kendall causant seul avec le vieillard. Nous fûmes suivis par une foule de naturels.

Nous passâmes une journée fort amusante, car tout autour de nous était neuf et intéressant, surtout les habitans. Du sommet des Cavalles, la vue du continent, de l'Océan

et des nombreuses petites îles disséminées sur sa surface, est la plus délicieuse qu'on ait jamais vue, au moins à mon avis.

Quand nous arrivâmes, nous trouvâmes que M. Kendall avait reçu la visite de plusieurs naturels qui l'entouraient paisiblement, et qu'il s'était fort amusé pendant notre absence.

Le soir, nous retournâmes à bord, accompagnés du fils du chef et de quelques chefs du continent, qui restèrent toute la nuit à bord.

Motifs de guerre entre Wangaroa et la baie des Iles.

Le jour suivant nous restâmes encore en calme; nous avions passé plus d'un jour et d'une nuit à tenter de conduire le navire ou autour des îles, ou entre les îles et la terre. Nous étions éloignés de cinq lieues environ de Wangaroa, le hâvre où *le Boyd* avait été détruit et son équipage massacré, et à une lieue du continent. Cette partie de la Nouvelle-Zélande appartenait au chef Shongui, alors à bord de *l'Active*, et l'un de ceux qui étaient venus me voir à Port-Jackson.

Doua-Tara et Shongui m'avaient souvent parlé de la guerre sanglante qui avait eu lieu entre les peuples de Wangaroa et ceux de la baie des Iles, depuis la catastrophe du *Boyd* jusqu'à ce moment. Pendant leur séjour à Port-Jackson, ils avaient toujours redouté que les chefs de Wangaroa ne profitassent de leur absence pour attaquer les gens de la baie des Iles. Ici nous apprîmes qu'il n'y avait point eu de troubles pendant leur absence.

Quand *le Boyd* eut été détruit, Tepahi, chef de la baie des Iles, qui avait visité Port-Jackson où il avait été fort bien accueilli, fut accusé d'avoir participé à cet épouvantable massacre. En conséquence, les baleiniers qui se trouvaient à cette époque sur la côte et qui vinrent peu après à la baie des Iles, se réunirent et envoyèrent sept canots armés avant le jour, pour attaquer l'île de Tepahi. Ils débarquèrent, tuèrent tous les hommes, femmes et enfans, qui se trouvèrent sur leur che-

min ; dans cette attaque, Tepahi reçut sept coups de feu et mourut peu après.

Doua-Tara et Shongui déclarèrent toujours que Tepahi était innocent du crime pour lequel il périt. Wangaroa est éloigné de quarante milles au nord de la baie des Iles. Tepahi avait coutume de commercer avec les gens de Wangaroa, et il s'y trouvait avec une cargaison de poisson, le jour même où *le Boyd* fut pris. Tout l'équipage avait été massacré quand il arriva, excepté cinq hommes qui se trouvaient dans le gréement. Il les prit dans sa pirogue, et les mit à terre pour sauver leur vie. Mais comme il avait été suivi par les habitans, les cinq hommes lui furent enlevés de force et mis à mort sur-le-champ. Tel fut le récit des Nouveaux-Zélandais qui les premiers visitèrent la Nouvelle-Galles du Sud. Ils déclarèrent positivement que Tepahi était innocent de la destruction du *Boyd*.

Les habitans de la baie des Iles, en conséquence de la mort de leur chef Tepahi, déclarèrent la guerre à ceux de Wangaroa. Plusieurs combats sanglans eurent lieu, et la guerre devait probablement continuer.

M. Marsden désire établir la paix.

J'avais souvent dit à Doua-Tara et à Shongui qu'il était dans l'intérêt de toutes les parties de faire la paix, et que je désirais qu'elle s'établît avant que je quittasse la Nouvelle-Zélande. Doua-Tara exprima des doutes sur l'accomplissement de ce projet. Je lui dis que je croyais en venir à bout, si je pouvais obtenir une entrevue avec les chefs, et que mon dessein était de visiter Wangaroa à mon retour, et de tenter ce qu'il y avait à faire.

Il débarque et visite le camp de Wangaroa.

Le jour suivant le calme persista et nous contraignit de met-

tre à l'ancre. Je fis une nouvelle visite sur les Cavalles, et là j'appris que les chefs et tous les principaux guerriers étaient venus assister aux funérailles d'un homme de distinction mort quelques jours auparavant, et qu'ils étaient en ce moment campés du côté opposé à l'endroit où nous étions mouillés. A cet avis, je retournai en hâte à bord, et me consultai avec Doua-Tara. Je lui dis combien j'étais désireux d'établir la paix, maintenant que les Européens devaient demeurer avec eux : que ce serait à la fois assurer le salut des Européens et contribuer au bien général du pays. Je lui témoignai le désir de visiter le camp de Wangaroa, et d'entendre ce que les chefs auraient à dire à ce sujet. Comme il n'avait plus revu ces gens, depuis le désastre du *Boyd*, que sur le champ de bataille, il fut quelque temps indécis. Je fis tout ce que je pus pour l'engager à tenter l'événement. Ce n'était pas pour lui qu'il craignait, mais il avait peur de ce qui pourrait m'arriver, ou à quelqu'un de mes compagnons. A la fin il consentit à descendre à la côte avec moi. Shongui et Koro-Koro voulurent bien nous accompagner. MM. Nicholas, Kendall, King et Hanson s'offrirent à en faire autant. Nous prîmes avec nous dans le canot plusieurs mousquets chargés. Le rivage où nous allions débarquer appartenait à Shongui et était occupé par ses hommes.

Quand nous approchâmes de terre, nous vîmes les chefs de Wangaroa, avec leurs guerriers, campés sur une éminence élevée à notre gauche, et leurs bannières flottantes. Le pied de cette colline était baigné par la mer. Aussitôt qu'ils nous virent débarquer, et nous n'en étions alors éloignés que d'un demi-mille environ, ils saisirent leurs lances, plantèrent leurs pavillons et coururent de toute leur force. Doua-Tara prit une paire de grands pistolets et me dit de le suivre lentement, car il allait s'approcher d'eux assez près pour leur adresser la parole; et ils n'avaient pas de moyen de l'éviter, puisqu'il n'y avait pas d'autre chemin pour s'esquiver, à cause de la mer. Nous marchâmes tous ensemble derrière Doua-Tara, envi-

ronnés d'une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfans de la suite de Shongui. Quelques-uns des principaux chefs couraient en divers sens, pour dégager le chemin et empêcher la foule de nous presser. Bientôt Doua-Tara revint vers nous et me dit de marcher en avant. En conséquence, je doublai le pas, et nous fûmes promptement en présence de ceux de Wangaroa qui s'étaient arrêtés pour nous recevoir. Ils se formèrent sur deux rangs, et nous marchâmes au milieu d'eux. Une vieille femme que je pris pour une prêtresse, faisait un très-grand bruit, et secouait un pavillon à mesure que nous avancions. Suivant leur coutume, tous les chefs étaient assis par terre, et les guerriers debout avec leurs lances droites; celles-ci étaient longues de quinze à vingt pieds et au-delà. Ils étaient aussi armés de leurs bâtons. Doua-Tara s'arrêta à quelque distance des chefs qui étaient assis, avec un pistolet à la main. Quand je fus arivé près des chefs, Doua-Tara déchargea son pistolet, puis il donna ordre à ceux de notre parti de décharger leurs armes, ce qui fut fait. Ceux de Wangaroa déchargèrent aussi leurs mousquets, et je regardai ce prélude comme d'un augure favorable pour mon projet.

Vraie cause de la destruction du Boyd.

L'un des principaux chefs qui ont détruit *le Boyd* avait été à Parramatta et me connaissait. Il était resté long-temps à bord des baleiniers, et parlait assez l'anglais pour se faire comprendre. Il est connu des Européens sous le nom de Georges. Je fis quelques présens aux chefs; après avoir causé sur divers sujets, et particulièrement sur le but de ma visite à la Nouvelle-Zélande, je leur demandai ce qui les avait porté à détruire *le Boyd* et à massacrer son équipage. Deux d'entre eux rapportèrent qu'ils se trouvaient à Port-Jackson quand *le Boyd* y toucha, et qu'ils y furent embarqués par M. Lord pour revenir chez eux : que le premier chef, Georges, était tombé malade à bord, ce qui l'avait mis hors d'état de faire son service de

simple matelot. Pour ce motif il fut sévèrement châtié, on lui refusa sa ration, on le menaça de le jeter par-dessus le bord, et il reçut plusieurs autres avanies, même de la part des matelots. Il fit ses représentations au maître, et demanda à ne point être soumis à une punition corporelle, assurant qu'il était chef dans son pays, ce qui ne tarderait pas à être prouvé à son arrivée dans la Nouvelle-Zélande. On lui répliqua qu'il n'était pas chef, et on se permit à son égard plusieurs termes injurieux qu'il mentionna, et qu'emploient trop souvent les marins anglais. Quand il arriva à Wangaroa, son dos était déchiré de coups; ses amis et ses gens se décidèrent à venger les insultes qu'il avait reçues. Il assura que s'il n'avait pas été traité avec tant de cruauté, il n'aurait jamais touché au *Boyd*.

D'après les détails que ces chefs et leurs gens donnèrent sur le désastre du *Boyd*, Tepahi paraît n'avoir pris aucune part à ce malheureux événement; eux seuls en furent les auteurs. Ce fait étant exactement vrai, et je ne vois aucun motif de récuser leur déclaration, Tepahi et son peuple furent d'innocentes victimes, et leur mort devint la source de beaucoup de sang versé. Depuis cette époque, une foule d'individus ont péri, tant de la baie des Iles que de Wangaroa. Je n'ai jamais passé devant l'île de Tepahi sans pousser un soupir. Aujourd'hui elle est dévastée, complètement déserte; elle est restée dans cet état depuis la mort de ce chef; on n'y distingue plus que les ruines des petites habitations, que le feu gouverneur King avait eu la complaisance de lui faire bâtir. Je me flatte que les Européens qui trempèrent leurs mains dans cette fatale expédition, ignoraient alors qu'ils punissaient un innocent. Je suppose que l'erreur, s'il y en eut, comme je suis porté à le croire, provint de la ressemblance entre les noms de Tepahi et du chef de Wangaroa qui eut la principale part à la catastrophe du *Boyd*, et qui se nommait Tepouhi. Je vis ce chef, et conversai avec lui à ce sujet.

Une nuit passée dans le camp de Wangaroa.

Ayant complètement satisfait ma curiosité touchant la perte du *Boyd*, et expliqué à ces peuples le motif du voyage de *l'Active* à la Nouvelle-Zélande, comme la nuit approchait, je trouvai que je ne pouvais pas accomplir le grand projet que j'avais, c'est-à-dire de faire la paix, sans passer plus de temps avec eux. C'est pour quoi je résolus de rester toute la nuit dans leur camp.

Shongui avait donné l'ordre à ses gens de préparer à souper pour nous, à un mille environ de l'endroit où nous nous trouvions. Je dis aux chefs que nous allions rendre visite aux gens de Shongui, et que, quand nous aurions pris notre repas, M. Nicholas et moi, nous reviendrions passer la nuit dans leur camp, afin de pouvoir converser plus long-temps avec eux. Ils y consentirent volontiers; pour nous donner une marque distinguée de leur considération, ils nous divertirent du spectacle d'un simulacre de combat, d'une danse de guerre et d'un chant de victoire, avant que nous revinssions vers les hommes de Shongui.

Quand ce fut fini, nous prîmes congé et retournâmes au lieu où nous avions débarqué, accompagnés d'un grand nombre de naturels. Les serviteurs de Shongui avaient préparé nos patates et nos provisions. Doua-Tara, avec la compagnie qui était venue avec nous, retourna à bord de *l'Active*, laissant M. Nicholas, Shongui et moi, passer la nuit dans l'île. Nous nous assîmes par terre pour souper; mais nous fûmes presque étouffés par les naturels qui nous entourèrent de si près que je fus obligé de tracer un cercle et de leur commander de ne pas le dépasser.

Nous fûmes très-contens de ces peuples, ils le parurent également de nous, et manifestèrent tout leur désir de nous servir. Au bout d'une heure, nous retournâmes au camp de ceux de Wangaroa, qu'ils avaient reculé à un demi-mille au-

delà de la place où nous avions eu notre première entrevue avec eux. Ils avaient pris leur nouvelle position sur une pièce de terrain uni dont j'estimai la surface à cent acres à peu près. Ils nous reçurent très-cordialement. Nous nous assîmes parmi eux, et les chefs nous entourèrent.

Je ramenai la conversation sur la destruction du *Boyd*, dans le but d'effectuer une réconciliation entre eux et les habitans de la baie des Iles; persuadé qu'il serait d'une grande importance pour la mission d'établir la paix entre les partis ennemis. Les chefs me dirent dans quel état se trouvait maintenant *le Boyd;* ils me promirent de me livrer les canons et tout ce qui avait appartenu à ce navire, si je voulais aller dans leur baie. Ils avaient déjà porté, disaient-ils, quelques canons au rivage, et ils y porteraient les autres. Le chef Georges me dit que son père et cinq autres avaient péri à bord du *Boyd*, quand il prit feu. Son père avait fait porter sur le pont une partie de la poudre et quelques-uns des mousquets; il essayait la pierre d'un fusil pour voir s'il ferait feu, quand une étincelle enflamma la poudre, mit *le Boyd* en feu et tua tous ceux qui étaient auprès. Georges me pressa d'aller dans son hâvre. Je lui répondis que je le visiterais probablement avant de quitter la Nouvelle-Zélande, si le vent me le permettait; mais que je ne pouvais y aller pour le moment, eu égard à la quantité de nos vivres et au nombre de personnes qui se trouvaient à bord de *l'Active*.

Je lui parlai alors au sujet de la paix. Je lui représentai combien il serait préférable dans leur intérêt et dans leur bonheur de tourner tous leurs soins vers l'agriculture et l'amélioration de leur pays, plutôt que de continuer à combattre et à s'entretuer, maintenant qu'ils voyaient s'établir au milieu d'eux les Européens dont ils pourraient obtenir du blé pour ensemencer leurs terres, et des outils pour les cultiver. Je les assurai qu'ils recevraient des Européens toutes sortes de secours pour améliorer leur état présent, et que s'ils voulaient seulement s'appliquer à la culture de leurs terres, et renoncer aux guerres

et aux meurtres, ils deviendraient un peuple puissant et fortuné.

Georges répondit qu'ils ne se souciaient pas de combattre davantage, et qu'ils étaient prêts à faire la paix. On parla beaucoup de la Nouvelle-Zélande et de Port-Jackson que Georges avait visité. Je tâchai de bien pénétrer son esprit des avantages supérieurs dont nous jouissions par notre manière de vivre dans nos maisons, etc., ce qu'il savait bien; j'ajoutai que ces avantages leur deviendraient communs en peu de temps s'ils cultivaient leurs terres, et s'instruisaient dans les arts utiles, qu'ils auraient désormais l'occasion d'acquérir par le moyen des colons européens.

Il parut sentir tous ces avantages, et exprima le désir de suivre mon avis. Nous étions entourés par tous les autres chefs et leurs gens pendant notre conversation.

Comme il se faisait tard, ces gens commencèrent à se retirer vers le reste de la troupe divisée en plusieurs groupes. Vers onze heures, M. Nicholas et moi nous nous enveloppâmes dans nos manteaux, et nous nous disposâmes à dormir. Georges me fit coucher à ses côtés, sa femme et ses enfans étaient à sa droite, et M. Nicholas près de moi. La nuit était claire, les étoiles brillaient au ciel, et la mer paisible s'étendait devant nous; de nombreuses lances fichées debout en terre nous entouraient, et des groupes de naturels étaient étendus de tous côtés sur l'herbe, comme un troupeau de moutons, attendu qu'il n'y avait là ni tentes ni huttes pour les abriter. Je contemplais notre situation actuelle avec des sensations et des sentimens que je ne puis exprimer. Environnés de cannibales qui auraient massacré et dévoré nos compatriotes, je m'émerveillais des mystères de la Providence, etc.

Vers trois heures du matin, je me levai et me promenai dans le camp pour examiner les divers groupes de naturels. Quelques-uns, pour me parler, sortaient la tête de dessous leurs kahous, qui ressemblent à des ruches d'abeilles. Quand le jour vint, nous contemplâmes les hommes, les femmes et

les enfans endormis de toutes parts comme des animaux. J'avais ordonné au canot de venir nous reprendre à terre au point du jour, et bientôt après Doua-Tara arriva dans le camp.

La paix établie entre Wangaroa et la baie des Iles.

Alors j'invitai les chefs à venir déjeuner à bord de *l'Active*, ils acceptèrent sur-le-champ cette invitation. Nous partîmes tous avec le canot, et plusieurs pirogues poussèrent au large au même instant pour aller à bord du navire. D'abord à cause de l'affaire du *Boyd*, j'eus quelque doute que les chefs voulussent se hasarder sur *l'Active*, dans la crainte d'y être détenus quand ils seraient une fois en mon pouvoir : mais, loin de montrer aucun signe de frayeur, ils se rendirent à bord avec une confiance très-marquée.

Je fis part à Doua-Tara du dessein que j'avais de leur faire quelques présens. Il me dit que quel que fût l'objet que je donnerais à l'un d'eux, il faudrait en donner un semblable à chacun des autres; chaque article devait leur être ainsi distribué, en commençant par le plus âgé. Les haches, les hameçons, les estampes, etc., que je voulais leur donner, étaient prêts. Après le déjeuner, les chefs s'assirent dans la chambre, en grande cérémonie, pour recevoir les présens. Je pris place d'un côté de la table et eux de l'autre. Doua-Tara était debout, et prenait chaque article séparément. MM. Kendall, Hall et King, ainsi que le maître de *l'Active* et son fils, furent l'un après l'autre présentés aux chefs. On leur expliqua en même temps quelle sorte de fonctions chacune de ces personnes était appelée à remplir ; savoir : que M. Kendall instruirait les enfans; M. Hall construirait les maisons, les canots, etc.; que M. King fabriquerait les lignes de pêche, et M. Hanson commanderait *l'Active* qui serait employé à apporter de Port-Jackson les haches et tous les autres articles nécessaires pour la culture des terres et l'amélioration du pays.

Quand on eut terminé la cérémonie de donner et recevoir les présens, j'exprimai l'espoir qu'il n'y aurait plus de guerre, mais qu'à dater de ce moment ils se réconcilieraient les uns avec les autres. Doua-Tara, Shongui et Koro-Koro secouèrent la main des chefs de Wangaroa, et pour signe de réconciliation ils se saluèrent mutuellement en se touchant le nez. Je fus ravi de voir ces gens amis, et je souhaite sincèrement que cette union ne soit jamais rompue. Aussi je considérai comme bien employé le temps durant lequel nous avions été arrêtés par les vents contraires.

Les chefs prirent ensuite congé de nous, très-satisfaits de nos attentions pour eux, et promirent de ne plus maltraiter à l'avenir les Européens.

Arrivée à la baie des Iles.

N'ayant plus rien à faire, et le vent devenant favorable, dans l'après-midi nous dérapâmes, fîmes route pour la baie des Iles, et atteignîmes l'entrée du hâvre. Nous rencontrâmes une pirogue de guerre appartenant à Koro-Koro qui réside sur la partie méridionale de la baie. Dans cette pirogue se trouvaient le fils de Koro-Koro et une partie de ses serviteurs. Ils furent enchantés de revoir leur chef. Celui-ci laissa son fils à bord, et s'en retourna immédiatement à terre dans sa pirogue.

Vers trois heures après midi, le mercredi 22 décembre, nous mouillâmes sur la bande nord du hâvre, à environ sept milles de l'entrée, dans une anse vis-à-vis la ville de Rangui-Hou où Doua-Tara avait coutume de résider. *L'Active* fut aussitôt environné de pirogues. En allant à terre, Doua-Tara et Shongui trouvèrent en bonne santé leurs parens et leurs amis, qui versèrent des larmes de joie de leur retour; les femmes se déchirèrent de la même manière que celles des Cavalles, avec des coquilles et des cristaux, jusqu'à ce que le sang ruisselât. Ce fut en vain que je tentai de les en dissuader, elles considéraient cette action comme la plus forte preuve

de leur affection. Le jour suivant, nous débarquâmes les chevaux et le bétail, et désignâmes le local pour l'établissement des colons. On travailla à le dégager des broussailles, et on disposa pour y élever des maisons une pièce de terre contiguë à la ville des naturels, et désignée par Doua-Tara et les chefs de l'endroit.

On reçoit une visite en règle de Koro-Koro.

Samedi, sur les huit heures du matin, Koro-Koro qui habite à neuf milles environ de la station des colons, vint nous offrir ses respects. Il était accompagné de neuf pirogues remplies de ses guerriers, avec quelques femmes et des enfans. Les pirogues s'avancèrent en ordre sur un seul rang, les pavillons flottans; nous hissâmes nos couleurs dès que nous les aperçûmes. Quelques-uns des officiers du chef dirigeaient debout tous les mouvemens, tant par des ordres verbaux que par les signaux qu'ils exécutaient avec leurs larges patous ornés de plumes, qu'ils tenaient à la main et dans un mouvement continuel. Koro-Koro était revêtu de son costume national, ainsi que son frère Touaï, peints d'ocre rouge en leur qualité de guerriers, et parés de plumes dans leur chevelure. Leur ensemble offrait un aspect tout-à-fait belliqueux. Ils s'avancèrent en toute hâte vers *l'Active*, et se tinrent dans un ordre très-régulier, chacun frappant sa pagaie au même instant, si bien que tous ces mouvemens ne faisaient qu'un seul et même coup. Lorsqu'ils approchèrent, ils se mirent à chanter leur hymne guerrier et à faire des gestes et des menaces, comme s'ils étaient résolus à attaquer le navire. Ils furent salués par une décharge de treize petits canons. Le chant de victoire fut alors entonné dans les pirogues, et leur représentation militaire terminée.

Alors Koro-Koro, avec les chefs qui l'avaient accompagné, monta à bord, et nous fit divers présens de la manière la plus polie. Quantité de chefs d'autres districts se trouvaient

aussi sur le navire. Koro-Koro nous les présenta tous l'un après l'autre ; il insista sur les attentions particulières que chacun de nous lui avait prodiguées durant son séjour à Port-Jackson, et regretta que la pauvreté de son pays ne lui permît pas de reconnaître notre politesse suivant ses désirs. Il se donna beaucoup de soin aussi pour expliquer aux autres chefs dans quel but MM. Kendall, Hall et King venaient résider dans la Nouvelle-Zélande. Doua-Tara et ses amis furent présens à cette visite, et aidèrent à diriger les cérémonies et les formalités nécessaires pour recevoir convenablement Koro-Koro et sa suite.

Divertissement. — Combat simulé.

Il avait été convenu entre Doua-Tara et Koro-Koro, sans que nous en fussions instruits, que quand le dernier viendrait nous présenter ses respects, nous serions régalés d'un simulacre de combat. Après avoir pris quelques rafraîchissemens, on se prépara à descendre à terre. Koro-Koro devait feindre une attaque sur les gens de Doua-Tara et prendre la place d'assaut. Quantité de pirogues pleines de monde et appartenant aux autres chefs vinrent nous joindre. Au moment ou Koro-Koro quitta *l'Active*, M. Nicholas, les colons et moi descendîmes avec lui. Doua-Tara avait rangé tous ses guerriers en bataille, armés de leurs lances et de leurs instrumens de guerre. Les pirogues de Koro-Koro s'avancèrent vers le rivage dans le même ordre de bataille où elles s'étaient approchées de *l'Active*. Un chef appartenant à Doua-Tara, et tout-à-fait nu, courait en armes et avec fureur le long du rivage; il poussait des cris horribles, et défiait ses adversaires de débarquer. A mesure que les pirogues approchaient de terre, ceux qui étaient dedans redoublaient leurs cris et leurs gestes menaçans. Enfin, ils sautèrent de leurs pirogues à la mer, et, réunis en une troupe serrée, ils commencèrent l'attaque. Les hommes de Doua-Tara firent retraite en toute hâte, et les autres les avaient poursuivis à une distance considérable, quand les fuyards fai-

sant tout-à-coup volte face, attaquèrent à leur tour leurs assaillans. La mêlée devint alors générale. Plusieurs femmes étaient au fort du combat : parmi elles la vieille veuve de Tepahi qui n'avait guère moins de soixante-dix ans, et la femme de Doua-Tara armée d'un patou de sept pieds de long, fabriqué avec la mâchoire d'une baleine. Elle brandissait cette arme au milieu de la mêlée, et s'élançait au travers des hommes dans leurs diverses évolutions, soit qu'ils marchassent en avant, soit qu'ils battissent en retraite. Les deux partis coururent et luttèrent jusqu'à s'épuiser de lassitude; les uns furent terrassés et les autres foulés aux pieds, puis ils se formèrent en une troupe serrée, poussèrent ensemble des cris de victoire, et exécutèrent une danse guerrière qui termina cette représentation. Pendant l'action, Doua-Tara commandait un parti et Koro-Koro l'autre.

On fait voile pour le district du bois de construction.

Lundi, 26 décembre 1814. — Comme il n'y avait point à Rangui-Hou de bois propre à la construction des bâtimens nécessaires pour l'établissement, je me déterminai à conduire *l'Active* dans le district où il s'en trouvait; j'appris que c'était à vingt milles de distance environ, sur la côte opposée de la baie, et au bord d'une rivière d'eau douce. Cette résolution devait épargner une dépense considérable, et nous fournir tout d'un coup de ce qui était nécessaire. Ainsi je donnai l'ordre de débarquer tout le fer et les divers autres articles, pour les confier aux soins de Doua-Tara. La volaille fut mise à terre; les scieurs et les forgerons, ainsi que le jeune M. Hanson, quittèrent aussi *l'Active*. Je leur ordonnai de construire, avec l'aide des naturels, une cabane de soixante pieds de long sur seize de large, pour recevoir les colons et leurs familles. Quand nous revînmes du district du bois, les naturels nous parurent disposés à nous assister de tout leur pouvoir.

Je reconnus que nous étions bien pauvres en haches et autres objets d'échange : car les présens que j'avais faits au cap Nord et le long de la côte, avaient beaucoup réduit notre provision. Nous avions aussi oublié d'apporter du charbon de terre de Port-Jackson, inconvénient auquel je ne savais trop comment remédier, car l'on ne pouvait rien faire, ni acheter aucune provision des naturels, sans haches et sans instrumens de charpentier. Je n'eus pas d'autre parti à prendre que de dresser la forge et de faire faire du charbon de bois, afin que le forgeron pût se mettre au travail et fabriquer des haches et autres objets du goût des insulaires. En conséquence je priai quelques naturels d'aider au forgeron à faire du charbon et à monter sa forge, pendant le voyage de *l'Active*.

Mardi, 27 *décembre*. — Après avoir donné les ordres que je jugeai nécessaires, nous levâmes l'ancre, et fîmes voile pour le district du bois, emmenant avec nous tous les colons et leurs familles.

Visite au chef Tara.

Ce district appartenait à un autre chef nommé Tara qui paraissait âgé de soixante-dix ans. Tara est le chef principal de la partie méridionale ; c'est un homme qui exerce une grande influence. Je jugeai qu'il serait prudent de lui rendre visite pour lui demander la permission de couper le bois dont nous avions besoin. En conséquence, arrivés près de son village, nous descendîmes, MM. Nicholas, Kendall, King et moi, pour le saluer, et je pris avec moi un jeune parent du chef, âgé d'environ dix-sept ans, qui avait été près de neuf ans absent de la Nouvelle-Zélande, et qui avait passé la dernière partie de ce temps chez moi, à Parramatta. Il avait aussi vécu plusieurs années à l'île Norfolk, chez un M. Drummond qui s'était montré fort bienveillant pour lui. Quand nous débarquâmes, je trouvai Tara assis sur le rivage, avec quelques-uns de ses chefs et avec les hommes de sa tribu. Il nous reçut

très-cordialement, et versa beaucoup de larmes, particulièrement en revoyant son jeune parent; plusieurs autres l'imitèrent et pleurèrent à chaudes larmes. Je lui présentai une hache, une herminette et quelques ciseaux, avec d'autres bagatelles. Il répondit qu'il n'avait pas besoin d'autre faveur de moi que celle de ma compagnie, ayant souvent entendu parler de moi à ceux de son peuple et à d'autres. Je lui expliquai que le but de ma visite était de lui demander son agrément, afin de couper du bois dans son district, pour bâtir les maisons des Européens à Rangui-Hou. Il témoigna désirer vivement qu'ils voulussent bien venir habiter avec lui. Je lui fis observer qu'ils ne pouvaient le faire pour le moment, et qu'ils devaient rester avec Doua-Tara par suite de notre ancienne connaissance avec ce chef, mais qu'avec le temps quelques Européens viendraient vivre avec lui. Tara nous donna la permission de prendre tout le bois dont nous aurions besoin. Il m'apprit que le blé qu'il avait reçu de *l'Active* dans son précédent voyage, était en pleine croissance. J'allai le visiter, et le trouvai presque mûr.

Comme *l'Active* continuait de faire route, que la nuit approchait, et qu'on m'avait dit que nous étions à plusieurs milles de l'endroit où nous pourrions mouiller, je voulais prendre congé; mais le vieux chef ne voulut point y consentir avant que nous eussions pris quelque nourriture. Il ordonna à ses esclaves de préparer le plus vite possible quelques patates douces: suivant eux, c'est l'aliment le plus exquis. En quelques minutes, un panier de ces racines cuites fut prêt et servi devant nous. Le chef s'assit près de nous, avec ses femmes et quantité d'hommes, de femmes et d'enfans. Il ne voulut point manger avec nous, et ne le permit à aucun de ses gens; quand nous le quittâmes, il ordonna qu'on mît deux paniers de patates douces dans notre canot. Je l'invitai à venir à bord de *l'Active*, ce qu'il promit, et nous lui fîmes nos adieux, très-reconnaissans de l'accueil que nous avions reçu de lui et de son peuple.

Arrivée à Kawa-Kawa.

Mercredi 28 *décembre* 1814. — Ce matin nous reçûmes la visite d'un grand nombre de naturels de différens districts. Je fis marché avec quelques-uns des chefs inférieurs pour une cargaison d'espars. *L'Active* était mouillé à douze milles environ de la rivière d'eau douce où croissaient les pins : comme il ne s'y trouvait pas assez d'eau pour recevoir le navire, je la remontai avec MM. Nicholas et Hall, pour visiter les bois; sur les bords de cette rivière, nous trouvâmes un village considérable nommé Kawa-Kawa. Quand notre arrivée fut connue, nous fûmes bientôt environnés de naturels qui rivalisaient de soins à notre égard. Aucun de nous ne conçut plus d'inquiétude que si nous eussions été au milieu d'Européens. En dix jours environ notre cargaison fut embarquée, et nous fûmes prêts à retourner à Rangui-Hou.

Pendant que les naturels étaient occupés à couper du bois, M. Nicholas et moi, nous visitâmes différens lieux, à plusieurs milles à la ronde; nous passâmes une nuit avec un vieux chef qui nous donna des détails sur le séjour du capitaine Cook à la baie des Iles. En ce temps, lui-même était encore un jeune homme. Il nous montra l'endroit où les Européens avaient planté leurs tentes, lavé leur linge, fait l'eau du navire et coupé leur bois, et il rapporta plusieurs faits qui eurent lieu à cette époque.

Retour à Rangui-Hou.

6 *janvier* 1815. — Notre cargaison étant prête, nous levâmes l'ancre, et fîmes voile de Kawa-Kawa pour Rangui-Hou. Quand nous arrivâmes, la cabane que j'avais donné ordre de construire était presque terminée. Mon intention était, aussitôt que les colons et leur bagage seraient débarqués en sûreté, de faire voile, soit pour Wangaroa, soit pour la rivière Ta-

mise, suivant que le vent nous le permettrait. Plusieurs naturels de Wangaroa avaient visité *l'Active* depuis que la paix avait été rétablie entre eux et la baie des Iles.

Départ pour Waï-Mate.

Lundi 9 janvier. — Comme la cabane pour recevoir les colons ne pouvait être terminée avant quatre ou cinq jours, je convins avec Shongui de visiter un de ses villages dans l'intérieur, éloigné de trente-cinq milles environ de Rangui-Hou. M. Nicholas s'offrit à m'accompagner. Le matin, de bonne heure, Shongui, Doua-Tara, sa femme et plusieurs chefs vinrent nous prendre à bord de *l'Active* dans une pirogue de guerre. Nous devions d'abord gagner le fond d'une branche occidentale du hâvre, et de là nous rendre à pied à un lieu nommé Waï-Mate, où le village est bâti.

Après le déjeuner, nous quittâmes *l'Active* et entrâmes dans la pirogue, qui était très-grande et commode. Seize personnes pouvaient pagayer de chaque bord. Nous pouvions à notre choix nous asseoir ou nous coucher. Ces pirogues naviguent avec rapidité, et offrent aux passagers un moyen de transport fort agréable. Il y en a qui ont quatre-vingts et quatre-vingt-dix pieds de long. Une pirogue plus petite nous suivait, avec quelques-uns des serviteurs de Shongui. Vers onze heures, nous atteignîmes le fond de la baie que nous jugeâmes distant de quinze milles de *l'Active*. Nous débarquâmes dans un champ de patates appartenant au frère de Shongui, nommé Kangaroa, chez qui nous devions prendre quelques rafraîchissemens avant de poursuivre notre voyage. Doua-Tara et sa femme étaient déjà partis pour leurs fermes. Les serviteurs étaient tous occupés, les uns à planter les patates, d'autres à les faire rôtir.

Comme j'entendais à une petite distance le bruit d'une forte chute d'eau, j'allai la visiter tandis que les patates cuisaient, et je vis une rivière d'eau douce se précipitant sur

un banc de rochers qui barrait son lit d'un bord à l'autre. J'estimai la hauteur de la chute à neuf pieds perpendiculaires : l'eau serait assez abondante pour faire agir des moulins de tout genre. Une portion unie de roc solide barrait complètement la crique d'eau salée, et formait une écluse semblable à plusieurs de nos écluses artificielles en Angleterre. L'eau semblait provenir de sources régulières, attendu que les bords de cette rivière n'offraient point, comme à la Nouvelle-Hollande, d'indices de pluies violentes. Des deux côtés la terre semblait d'une bonne qualité.

Après avoir pris quelques alimens, nous nous mîmes en route pour Waï-Mate. Durant les trois ou quatre premiers milles, nous passâmes au travers d'un pays riche et généralement uni. La terre était dégagée de bois, et eût été facilement labourée. Elle me parut être une bonne et forte terre à blé ; des fougères la couvraient en entier. Pendant les six milles suivans, la terre était de qualités variables, tantôt bonne, tantôt rocailleuse, quelquefois marécageuse, et d'autres fois mêlée de gravier. Tout cet espace, pris en masse, formerait un bon établissement d'agriculture. Il est baigné par plusieurs beaux torrens qui sont rarement à plus d'un mille de distance les uns des autres, et que bordent en divers endroits des pins immenses et d'autres bois de construction.

Quand nous eûmes fait près de dix milles, nous entrâmes dans une superbe forêt, où j'observai les plus beaux pins que j'eusse jamais vus. Nous en mesurâmes un qui avait plus de trente pieds de tour, il s'élevait probablement à plus de cent pieds, sans porter une seule branche. A cette hauteur, il semblait encore presque de la même épaisseur qu'à sa racine.

Visite au village du chef Tareha.

Tandis que nous traversions ce bois, nous rencontrâmes une femme de chef, qui fut enchantée de nous voir. Le nom de son mari était Tareha, et c'était un fort bel homme. Il s'é-

tait trouvé à bord de *l'Active* quelques jours auparavant; il me raconta alors que, peu de temps avant, l'équipage d'un canot appartenant à un baleinier était entré dans ses champs, à la baie des Iles, pour voler ses patates; il avait placé son père et quelques-uns de ses gens pour les veiller, mais les Européens avaient tué à coups de fusil, son père, un homme et une femme. Il se mit ensuite en faction lui-même, et tua trois Européens. Je compris que ces Européens appartenaient à un baleinier nommé le *New-Zealander*.

Peu après la rencontre de la femme de Tareha, nous arrivâmes dans son village, situé sur les bords d'un beau cours d'eau douce, et entouré de beaucoup de terre fertile. Nous demandâmes combien il avait de femmes, et l'on nous répondit *dix*. Tareha était absent, mais ses femmes nous prièrent instamment de partager leur repas. Il y avait beaucoup de serviteurs des deux sexes. Nous nous rendîmes à leurs désirs; Shongui ayant tué un canard sauvage, nous l'avions sur-le-champ apprêté, tandis que les serviteurs de Tareha préparaient une quantité de patates pour toute la compagnie. Nous nous arrêtâmes deux heures dans ce village. Les habitans avaient beaucoup de beaux cochons, mais point d'autres animaux, excepté des chiens.

Les Nouveaux-Zélandais sont des hommes très-joyeux. Nous fûmes régalés d'une danse et d'une chanson, et ils se montrèrent très-gais tout le temps que nous demeurâmes avec eux.

Arrivée à Waï-Mate.

Nous prîmes congé d'eux, un peu avant le coucher du soleil, et continuant notre voyage, nous arrivâmes au village de Shongui juste à la nuit tombante. Nous fûmes reçus avec les plus vives acclamations par son peuple, dont une partie versait des larmes de joie.

Description de Waï-Mate.

Ce village contient environ deux cents maisons. Il est situé sur le sommet d'une colline presque inaccessible, et il est très-bien fortifié, tant par l'art que par la nature. Trois tranchées très-profondes ont été creusées sur les flancs de la colline, l'une au-dessus de l'autre, et chacune d'elles est défendue par une palissade d'arbres entiers ou fendus, de douze à quinze pieds de hauteur. Nous entrâmes dans cette singulière forteresse par une porte étroite, et Shongui nous fit voir comment il défendait sa place en temps de guerre. Il avait un petit réduit secret où il pouvait se cacher pour faire feu sur l'ennemi. Dans l'enceinte de cette place, chaque petite cabane est palissadée. Quelques-unes des maisons de pierre, destinées à recevoir les lances ou les provisions, ont trente pieds de long sur vingt de large, et sont bien bâties. Les toits sont en chaume, et les bords ont quelquefois une saillie de trois pieds en dehors, pour en écarter la pluie et tenir la maison sèche. Au centre de la forteresse, au sommet même du mont, une plate-forme de six pieds de long sur trois de large s'élève à six pieds de terre sur un seul poteau formé d'un tronc d'arbre solide. C'est là que s'asseoit le chef pour son plaisir ou pour affaire; par exemple, lorsque les circonstances exigent qu'il consulte sa peuplade. De cette place, la vue commande sur toute la région environnante, dans toutes les directions. Près de la plate-forme est une petite cabane élevée à quatre pieds de terre, longue de trois pieds et de deux de large, avec une petite figure placée sur le côté gauche de la porte. Cette figure n'excède pas un pied de hauteur. Au devant se trouve un siége où se place la femme du chef quand elle mange; ses provisions sont déposées dans ce petit édifice.

On passe la nuit à Waï-Mate.

Vers neuf heures, on nous annonça que la chambre où

nous devions coucher était prête. Quelques nattes propres avaient été étendues sur le plancher pour nous servir de lits. Nous nous enveloppâmes dans nos manteaux, et nous nous couchâmes. Plusieurs naturels étaient étendus par terre en divers sens, les uns à l'abri, les autres en plein air. Nous avions passé une journée très-agréable, et nos longues promenades nous avaient préparés à un profond sommeil, bien que nous fussions privés de lit de plume.

On visite le lac d'eau douce de Maupere.

Mardi 10 *janvier* 1815. — Le matin, de bonne heure, nous nous levâmes dans l'intention de visiter un lac d'eau douce, nommé Maupere, distant de cinq milles environ du village. Nous nous mîmes en route accompagnés de Shongui, de plusieurs chefs et d'une foule de serviteurs. Notre chemin traversait une forêt composée de diverses espèces de bois, entre autres de pins magnifiques. Nous ne pouvions contempler ces merveilleuses productions de la nature sans une respectueuse admiration.

Notre route vers le lac traversait des terrains très-féconds; bientôt nous arrivâmes à un petit village où les gens de Shongui travaillaient à préparer leur terre pour planter les patates. Il y en avait une très-belle récolte presque mûre. La terre était sèche et fertile, et les patates très-farineuses; je n'en ai jamais vu de plus belles ni de cultivées avec plus de soin.

Quand nous eûmes marché près de deux milles, nous arrivâmes au lac. Il peut avoir quinze milles environ de circonférence. On nous apprit qu'il se déchargeait dans une rivière qui coule vers la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande, et qui n'est éloignée du lac que d'une heure de marche. Au nord de ce bassin, la terre paraissait très-bonne. Nous nous amusâmes durant deux heures environ à examiner le lac et les terrains qui en dépendent. Puis nous retournâmes au der-

nier village, où nous dînâmes avec un canard sauvage, des patates et quelques provisions que nous avions apportées. Shongui avait tué ce canard dans le lac. Ensuite nous retournâmes à la forteresse, où nous passâmes la nuit.

Étendue et culture du district de Shongui.

Le peuple de Shongui paraît très-industrieux. Hommes et femmes se levaient à la pointe du jour; les uns étaient très-occupés à faire des corbeilles pour les patates, d'autres à préparer du lin ou à tisser des nattes. Personne ne restait inactif.

Shongui et son frère Kangaroa possédaient une grande étendue de terre, semblable à un des comtés d'Angleterre. Elle s'étend de la côte orientale à la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande; elle est bien arrosée. Nous remarquâmes beaucoup de terrains très-propres à la culture. Shongui avait, près du village où nous étions, une pièce de terre qui me parut de quarante acres environ, toute entourée de palissades avec des traverses pour en défendre l'accès aux cochons. Une grande partie était plantée en navets, en patates douces et pommes de terre parfaitement cultivées. On n'y laissait pousser aucune mauvaise herbe, mais avec une patience et un travail incroyables on arrachait tout ce qui eût pu faire tort à la récolte. Leurs ustensiles d'agriculture sont principalement en bois; les uns ont la forme d'une bêche, d'autres celle d'une pince. Ils ont un grand besoin de haches, de pioches et de bêches pour retourner la terre. S'ils pouvaient s'en procurer, leur pays prendrait un tout autre aspect. Sans le fer, l'homme ne saurait défricher et dompter une terre inculte dans une certaine étendue. Les Nouveaux-Zélandais, à cet égard, ont fait tout ce qu'on pouvait attendre de la force et de l'intelligence de l'homme, dans leur position.

Shongui me montra un coin de terre cultivé en blé d'une grande beauté, et provenant de la semence que j'avais envoyée

sept mois auparavant. Il était presque mûr; l'épi était épais et bien plein. Ce chef en faisait un grand cas, car il avait appris à en connaître la valeur pendant le peu de mois qu'il avait résidé à Parramatta. J'avais aussi envoyé un peu de graine de lin d'Angleterre. Il avait été semé, et était venu bien supérieur à celui que j'avais observé dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Shongui nous traita, durant cette visite à son village, avec tous les égards et l'hospitalité que ses moyens lui permirent. Il avait tué deux cochons, et tout ce qui nous en fut nécessaire fut préparé selon notre propre coutume.

On revoit le village de Tareha.

Mercredi 11 *janvier* 1815. — Ce matin, de bonne heure, nous prîmes congé de cette singulière forteresse et du peuple qui l'habitait, avec le projet de déjeuner au village de Tareha distant de cinq milles environ. Shongui ordonna à ses serviteurs d'emmener avec eux deux beaux cochons, pour les besoins du navire.

Nous arrivâmes au village de Tareha un peu avant sept heures, et nous fûmes honnêtement reçus. Les feux furent allumés et on prépara le déjeuner. Nous fûmes ici joints par plusieurs naturels que nous n'avions pas encore vus. Tareha n'était point de retour.

Quand nous eûmes fini de déjeuner, M. Nicholas et moi, je fis du thé pour les femmes de Tareha et de Shongui, qui nous entouraient. Elles refusèrent toutes d'en prendre; Shongui me dit qu'elles étaient tabouées, et qu'il leur était défendu de rien prendre autre que de l'eau. Je pressai Shongui de permettre à une de ses femmes qui avait un petit enfant d'un mois environ, et qui nous avait suivis depuis son village, d'en prendre un peu. Il me répliqua qu'elle ne pouvait pas le faire, car si elle le faisait, l'enfant mourrait. J'étais pleinement convaincu que ce refus de prendre du thé était fondé sur quel-

ques notions superstitieuses, car elles étaient toutes passionnées pour le pain et le sucre. Je leur distribuai ce qui en restait, et Shongui but le thé avec tous les autres chefs.

Retour à bord de l'Active.

Au bout de deux heures environ nous nous dirigeâmes vers l'anse où nous avions laissé la pirogue de guerre, le lundi matin. La distance que nous eûmes à parcourir était de dix milles environ. Notre troupe se composait de vingt-cinq personnes, tous Nouveaux-Zélandais, excepté M. Nicholas et moi. En trois heures nous atteignîmes la pirogue. Ici nous nous arrêtâmes pour dîner, puis nous fîmes route vers *l'Active*.

Quand nous ne fûmes plus qu'à sept milles du navire, nous rencontrâmes Doua-Tara dans sa pirogue de guerre, avec un renfort de provisions, particulièrement de thé, sucre et pain. Il craignait que nous n'eussions besoin de ces articles, attendu que nous avions déjà été absens un jour de plus que nous ne comptions en quittant *l'Active*.

Quand Shongui et Doua-Tara furent près l'un de l'autre, ils tirèrent chacun un coup de fusil, cérémonie qui passait à leurs yeux pour une marque de politesse.

Ces deux pirogues de guerre étaient presque semblables, et les naturels eurent envie d'essayer leur force et leur habileté, pour voir laquelle irait le plus vite. Shongui commandait l'une et Doua-Tara l'autre. Elles marchaient si rapidement qu'il était impossible de juger, parfois, laquelle aurait l'avantage. Nous nous amusâmes beaucoup de l'adresse des naturels et de l'accord parfait avec lequel ils maniaient leurs pagaies. Dans chaque pirogue un homme donnait le signal pour chaque coup, et il changeait à chaque instant : quelquefois les coups de pagaies étaient lents et alongés, d'autres fois vifs et précipités. En peu de temps nous atteignîmes *l'Active*.

Les colons débarquent à Rangui-Hou.

Le lundi matin, avant de quitter le navire, j'avais recommandé aux colons et à leurs familles de débarquer avec tous leurs effets dès que le bâtiment serait prêt pour les recevoir. A mon retour, je trouvai M. Kendall et toute sa famille à terre, et tous les préparatifs faits pour que MM. Hall et King pussent les suivre.

Comme je me proposais de faire voile pour Wangaroa ou pour la rivière Tamise aussitôt que *l'Active* serait débarrassé, j'allai à terre afin de faire les dispositions nécessaires pour mon départ.

Quand je débarquai, on m'informa qu'un chef nommé Ware, neveu de feu Tepahi, était furieux contre sa femme et l'avait battue, pour avoir trouvé un clou en sa possession. Le clou avait excité la jalousie de Ware, et il avait voulu savoir comment elle se l'était procuré. Elle répondit qu'un homme de *l'Active* le lui avait donné en présent. Ware ne put s'imaginer qu'aucun homme eût voulu faire à sa femme un cadeau d'un aussi grand prix, si sa conduite n'avait été répréhensible. Je craignis que cette désagréable affaire n'eût des conséquences sérieuses, si l'esprit du chef n'était rassuré sur la chasteté de sa femme. Je fis demander Doua-Tara, et me consultai avec lui : il fut arrêté que nous ferions appeler l'homme qui passait pour avoir donné le clou à la femme du chef, et que s'il était convaincu d'une action malhonnête, il serait mis au cachot à bord. Une enquête publique eut lieu à ce sujet, en présence des chefs et de plusieurs habitans, sur la plage où ils ont coutume d'exécuter leurs danses et leurs exercices guerriers. La femme de Ware et l'Européen accusé furent confrontés; la femme se défendit avec beaucoup de chaleur; elle avoua qu'elle ne pouvait prouver l'identité de l'homme qui lui avait donné le clou, mais qu'elle l'avait reçu en pur présent. Après un long examen, elle fut acquittée d'une voix

unanime par les chefs, à la satisfaction de toutes les parties. Je saisis cette occasion pour les assurer que si quelqu'un de *l'Active* les insultait ou les maltraitait, il serait puni.

Quand cette affaire fut terminée, M. et madame Hall furent débarqués, ainsi que le reste des provisions. Le matin suivant (*vendredi* 13), M. et madame King descendirent aussi à terre, puis le navire fit de l'eau et du bois pour reprendre aussitôt la mer.

On fait voile pour la rivière Tamise.

Vendredi 13 *janvier* 1815. Vers trois heures du soir, nous fîmes voile pour sortir de la baie. J'avais pour escorte Doua-Tara, Koro-Koro, et vingt-cinq autres Nouveaux-Zélandais; c'étaient de fort beaux jeunes gens, sur lesquels on pouvait compter; plusieurs d'entre eux étaient les fils des principaux chefs des deux côtés de la baie.

Nous suspendons le récit de M. Marsden, pour donner ici la revue de l'équipage de *l'Active* au moment de son départ pour la rivière Tamise, telle que nous l'a donnée M. Nicholas. « Peut-être, ainsi qu'il le remarque, n'eut-on jamais l'occasion d'en voir une aussi singulière. »

Revue de l'équipage du brick l'Active, *lorsqu'il quitta la baie des Iles pour la rivière Tamise, le* 12 *janvier* 1815.

Thomas Hanson, maître, Anglais.
Alexander Ross, contre-maître, Écossais.
Patrick Schaffery, matelot, Irlandais.
Thomas Hamilton, *idem*.
John Hunter, charpentier, né de parens anglais à la Nouvelle-Galles du Sud.
Rev. S. Marsden, passager, Anglais.
John Liddiard Nicholas, *idem*.

Nouveaux-Zélandais embarqués à bord pour escorte.

Doua-Tara, chef de Tepouna.

Koro-Koro, chef de Paroa.

Te Rangui et Touai, frères de Koro-Koro.

Tara-Manouke, garçon de dix ans, fils de Koro-Koro.

Temarangai, chef de Ikau-Rangui, à vingt milles à l'ouest de Tepouna.

Tawa, fils de feu Tepahi, par une femme prisonnière fille d'un chef et prise à la rivière Tamise.

Waidoua, neveu de Shongui.

Oudi-Okouna, neveu du feu chef Tepahi.

Tohou, fils de Moka, chef sur la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande, opposée à la baie des Iles.

Aroa, fils d'un prêtre de Waï-Mate.

Inga, fils de Tou, chef de Paroa.

Inaki, petit-fils de Waraki, chef de la rivière Waï-Tangui.

Pito-Rehou, fait prisonnier dans sa jeunesse par Koro-Koro à la rivière Tamise.

Kahi, fils de Mahou, chef à Kawa-Kawa.

Mawi, marin.

Porodi, neveu de Shongui.

Tepero, homme de Koro-Koro.

Tiko-Katawiti,
Kouhou,
Moudi-Wenoua,
Titi-Koue,
Tanga,
Touki-Toura,
} guerriers appartenant à Doua-Tara.

Waraki, marin.

Pahi, marin.
Pounai, marin, natif de Taïti.
Tou, marin, natif de Borabora.

En tout :

Gens civilisés	7
Sauvages (ainsi qualifiés). . .	28
Total.	35

Tentative pour atteindre Wangaroa.

M. Marsden poursuit ainsi :

J'étais dans l'intention, si le vent le permettait, de faire voile d'abord pour Wangaroa, attendu que nous y avions été invités par plusieurs des habitans, qui étaient venus à Rangui-Hou depuis que les nôtres y étaient établis. En même temps, je jugeai qu'il serait prudent de prendre avec moi un nombre d'hommes suffisant, dans le cas où quelque querelle viendrait à naître, soit à Wangaroa, soit à la rivière Tamise, ou sur tout autre point de la côte où nous pourrions toucher. Quand nous fûmes dehors, le vent fut bon pour Wangaroa, et nous nous dirigeâmes vers ce point; mais quand nous arrivâmes près des Cavalles, le vent changea tout-à-coup, et nous contraignit de mouiller entre ces îles et le continent, à cinq lieues environ au sud de Wangaroa. Nous y restâmes toute la nuit.

Peu après que nous fûmes mouillés, trois pirogues arrivèrent des Cavalles. Quelques-uns de ceux qui les montaient vinrent à bord, et y restèrent jusqu'après le coucher du soleil; quand ils furent partis, il manqua au charpentier le ciseau avec lequel il travaillait. Doua-Tara en fut très-cour-

roucé, car nous étions convaincus que quelqu'un des naturels l'avait pris. Le canot fut aussitôt armé par les hommes de Doua-Tara, et il s'avança vers une des îles. Je priai Doua-Tara, s'il trouvait le voleur, de ne point le maltraiter, mais de se borner à reprendre le ciseau. Une heure après ils revinrent, sans avoir pu trouver le voleur, car ils avaient débarqué sur une autre île, à cause de l'obscurité de la nuit.

Samedi 14 janvier 1815. Au point du jour, une pirogue vint nous annoncer qu'on savait où était le voleur, et demander du secours pour s'en emparer; mais je jugeai plus sage de laisser tomber l'affaire que de retarder notre voyage. Nous avions déjà levé l'ancre pour nous avancer vers Wangaroa, avec une petite brise qui venait de se déclarer; mais le calme ne tarda pas à revenir, et nous obligea à mouiller de nouveau. Dans l'après-midi, le vent souffla joliment frais, mais directement contre nous, et avec l'apparence de s'établir dans cette direction, de manière à nous défendre d'entrer dans le hâvre de Wangaroa.

On laisse porter pour la rivière Tamise

Je me déterminai, en conséquence, à m'avancer vers la rivière Tamise, et nous laissâmes porter vers cet endroit dès que l'ancre fut levée. Le même soir nous passâmes devant l'entrée de la baie des Iles, avec une jolie brise qui dura toute la nuit.

Dimanche 15 janvier. Ce matin nous n'étions pas loin des Pauvres-Chevaliers, qui sont de petites îles éloignées de quelques lieues de la grande terre.

Vers dix heures, on distingua une pirogue qui venait de la terre à bord de *l'Active*. Doua-Tara fit mettre tous ses hommes sous les armes, et leur ordonna de rester couchés sur le pont, de manière à ne pouvoir être aperçus quand la pirogue serait le long de *l'Active*. Lorsqu'elle accosta, on vit qu'elle ne contenait qu'un vieux chef, trois hommes et une femme; on leur jeta

une corde pour se retenir. Le vieux chef s'approcha incontinent du navire, avec l'intention de monter à bord. Il n'avait pas aperçu les Nouveaux-Zélandais qui se relevèrent tout-à-coup, comme il montait l'échelle; les uns lui présentèrent leurs mousquets et les autres leurs lances. Cette vue l'alarma si fort qu'il se jeta dans la pirogue et la fit presque chavirer : il y resta même quelque temps couché, sans pouvoir se remettre de sa frayeur. En même temps les Nouveaux-Zélandais faisaient un bruit effroyable. Le vieux chef vint ensuite à bord, bien content de voir un si grand nombre de ses amis; il rit beaucoup du tour qu'on lui avait joué. Après avoir conversé quelque temps avec nous, et appris qui nous étions et quelles étaient nos vues, il nous quitta fort content de sa visite.

Nous n'allâmes pas loin sans être accostés par une autre pirogue, venant d'un autre point de la côte et pleine de très-beaux jeunes gens. Ils savaient où nous allions; car un d'eux avait visité *l'Active*, tandis qu'il était mouillé à Kawa-Kawa, et avait demandé la permission de nous accompagner à la rivière Tamise, ce que je lui avais accordé.

En ce moment, nous nous trouvions près d'une très-haute partie de cette côte nommée par le capitaine Cook Bream-Head. Le chef de ce district, avec son fils, avait visité *l'Active* durant son séjour à Kawa-Kawa. Je lui avais fait présent de quelques bagatelles, entre autres d'une pièce d'indienne rouge et blanche, et je l'avais informé que je comptais visiter la rivière Tamise. Aussitôt que nous eûmes dépassé Bream-Head, le vent soufflant très-frais, nous aperçûmes deux pirogues qui faisaient tous leurs efforts pour rejoindre le navire. Une d'elles avait un signal de reconnaissance. Je priai le maître de venir en travers. Quand les pirogues furent accostées, je vis que, dans celle qui portait un pavillon, se trouvait le fils du chef que je viens de citer, et que ses couleurs étaient la pièce d'étoffe que j'avais donnée à son père. Il nous pressa beaucoup d'aller à terre pour visiter son père; je lui fis observer que nous ne pouvions nous arrêter, à cause du vent

qui nous favorisait, mais je lui promis d'aller le voir au retour. Le jeune homme nous pourvut d'une quantité de brêmes et autres poissons qu'ils avaient dans leurs pirogues.

Après avoir reçu cette abondante provision, nous nous dirigeâmes vers la rivière Tamise, et le soir même nous doublâmes le cap Rodney, l'une des pointes du hâvre; nous vîmes aussi que le cap Colville, qui forme l'autre pointe, est fort élevé, et n'est pas éloigné de moins de vingt lieues.

Lundi 16 *janvier* 1815. Au point du jour, nous étions fort avancés dans le hâvre, où se trouvent plusieurs îles sur les côtes orientale et occidentale. Vers onze heures nous arrivâmes vis-à-vis la résidence du chef principal, Houpa, dont nous avions souvent entendu parler. D'après les récits, nous savions que c'était un homme aussi redouté que considéré et jouissant d'une très-grande autorité.

Bientôt nous vîmes une pirogue de guerre pleine d'hommes, qui s'avançait vers le navire. Nous mîmes en panne. Quand ces gens furent près de nous, ils restèrent sur leurs pagaies, examinèrent *l'Active* et nous annoncèrent que Houpa était dans la pirogue. Je l'invitai à monter à bord, ce qu'il fit avec un de ses fils. Houpa est un des hommes les plus forts et les mieux faits que j'aie jamais vus. Il fut grandement surpris de voir à bord un si grand nombre de Nouveaux-Zélandais et si peu d'Européens. Nous avions avec nous un chef nommé Temarangai, très-lié avec Houpa, et qui était depuis quelque temps à bord de *l'Active*. Il informa Houpa de ce que nous étions, lui ajoutant qne nous venions à la rivière Tamise pour le voir, lui et son peuple; il lui apprit également que quelques Européens s'étaient établis à la baie des Iles pour instruire les naturels. Je fis quelques cadeaux à Houpa, et en retour il fit prendre dans sa pirogue deux belles nattes pour me les offrir. Il exprima le désir que nous vinssions mouiller près de sa résidence. Je lui dis que mon intention était d'aller visiter son village à notre retour de la rivière; mais que je voulais profiter du vent favorable pour aller plus loin. Il nous indiqua la

route à tenir, et nous prévint que nous toucherions si nous venions trop sur la droite.

Après avoir conversé avec plusieurs des naturels qui se trouvaient à bord, il prit congé de nous, espérant nous revoir à notre retour, et nous fîmes voile pour l'embouchure de la rivière. Nous étions alors sur la partie occidentale du hâvre, à quatre lieues à peu près de la rivière. Il n'y avait pas une heure que Houpa nous avait quittés, quand le vent souffla très-fort; l'eau était si agitée que nous ne pouvions distinguer le chenal. Lorsque nous fûmes presque au fond du hâvre, il était pleine mer, et la sonde ne donnait que trois brasses de fond. Comme il n'y avait pas d'apparence que la violence du vent se modérât, nous prîmes le parti de courir des bordées au vent et de regagner un fond plus considérable, avant que la mer vînt à descendre. Alors nous étions sur la côte orientale et peu éloignés de terre. Nous louvoyâmes durant plusieurs heures, et le soir nous mouillâmes par quatre brasses d'eau. Il plut toute la nuit, et le vent souffla très-fort. Le golfe est ici très-ouvert, et il n'y a point d'abris pour les vaisseaux, ce qui rend ce mouillage fort dangereux.

Mardi 17 *janvier.* Vers quatre heures du matin, comme la tempête augmentait, nous levâmes l'ancre pour nous élever au vent, s'il était possible, et nous mettre sous la terre; car l'endroit où nous étions n'était nullement sûr, dans le cas où le navire eût chassé sur son ancre. La mer était si houleuse et *l'Active* si agité, que ceux des Nouveaux-Zélandais qui n'étaient pas encore allés à la mer sur un bâtiment, furent très-alarmés et se crurent perdus. Vers six heures du soir, la tempête s'apaisa et nous mouillâmes de nouveau à deux milles de la côte occidentale, en face d'un grand village. Quoique les habitans nous eussent vus toute la journée, ils n'avaient pas osé se hasarder dans leurs pirogues, à cause du vent.

Quand nous eûmes laissé tomber l'ancre, le canot fut mis à l'eau, et dix Nouveaux-Zélandais furent envoyés au rivage pour ouvrir une communication avec les habitans. Peu après

que le canot eut touché la plage, nous entendîmes un grand bruit. Doua-Tara fut inquiet, car le canot ne revint pas aussi vite qu'on s'y attendait. Il eut peur que quelque altercation ne se fût élevée entre les habitans et les gens du canot; et il déclara que si ceux-là avaient maltraité quelques-uns des siens, il leur déclarerait immédiatement la guerre avec toutes les forces qu'il pourrait rassembler. Une heure après la nuit venue, les hommes du canot revinrent sains et saufs : ils rapportèrent qu'ils avaient été reçus très-poliment, et que le bruit que nous avions entendu n'était que des cris de réjouissance. Ils nous dirent qu'il y avait à terre quantité de beaux cochons et de patates, objets dont nous avions grand besoin. Comme *l'Active* était plein de monde, ce renseignement me détermina à visiter le village le matin suivant.

On débarque à la rivière Tamise.

Mercredi 18 *janvier* 1815. Le matin de bonne heure, un chef nommé Piti, neveu de Houpa, vint auprès de *l'Active.* C'était un très-bel homme, vigoureux et au printemps de la vie, avec des manières douces et une contenance aussi noble qu'intéressante. Je l'invitai à monter à bord. Le chef Temarangai était bien connu de Piti. Après les salutations accoutumées, et quand nous eûmes causé de notre voyage et de toutes les affaires qui s'y rapportaient, autant qu'il en était à la connaissance de Temarangai, je lui donnai un peu de biscuit dont ils sont tous très-avides; je lui montrai du grain en épi qui avait cru à la Nouvelle-Zélande, chez Shongui; je lui appris que le biscuit se faisait avec cette graine et lui en donnai un peu. Il témoigna un vif désir d'apprendre à la cultiver; il demanda combien il fallait de mois pour la semer et la récolter, et exprima le désir d'essayer s'il ne pourrait pas en faire croître dans son canton. Je lui fis présent de quelques objets, et, accompagnés de M. Nicholas, nous descendîmes à terre, escortés par douze de nos Nouveaux-Zélandais. Les naturels

nous reçurent avec toutes sortes de marques d'amitié. Les femmes et les enfans étaient nombreux, mais les jeunes gens l'étaient moins. Nous en demandâmes la raison; on nous répondit que la plupart étaient à la guerre, et qu'il n'en restait qu'un petit nombre dans le village, en outre des vieillards et des prisonniers faits dans le combat.

Ici nous remarquâmes que les Nouveaux-Zélandais vendaient leurs prisonniers de guerre, ou les gardaient comme esclaves pour les faire travailler.

Événemens de la rivière Tamise.

Plusieurs des naturels de la baie des Iles avaient apporté avec eux quelques objets de commerce; les uns des clous, d'autres de petits morceaux de fer en barre, d'autres des plumes, des hameçons, et divers articles de nulle valeur pour des Européens, mais d'un grand prix pour eux. Tout le village fut en mouvement. Les habitans de tous les quartiers se rassemblèrent comme pour une foire. Quelques-uns apportèrent à vendre des nattes et divers autres articles, si bien que la journée entière présenta une scène fort animée; plusieurs objets furent achetés et vendus à leur manière.

Quand la foire fut terminée, les femmes nous régalèrent de danses et de chants. L'une d'elles avait une fort belle natte qu'un chef de Rangui-Hou, qui était venu avec nous, désirait se procurer pour sa femme. Il avait apporté une boîte de plumes fort joliment apprêtées. La moelle de la tige ayant été enlevée, il ne restait plus que la partie extérieure à laquelle tiennent les barbes, et il en résultait que ces plumes se balançaient gracieusement au moindre souffle, quand on les plaçait sur la tête. Le chef ouvrit sa boîte en présence des femmes; plusieurs avaient envie des plumes; et de son côté, il convoitait la belle natte. Quand il eut placé avec goût deux ou trois plumes dans les cheveux de plusieurs femmes, celle à qui appartenait la belle natte, charmée de l'effet élégant de cette

nouvelle parure, devint très-avide d'en posséder une semblable. Le chef lui demanda à acheter son vêtement : elle resta quelque temps indécise. A la fin il plaça un certain nombre de plumes à ses pieds; elle ne pût résister à cette tentation; elle se dépouilla à l'instant de son manteau, et le livra au chef en échange des plumes. Le chef, à son retour, offrit à sa femme ce précieux ornement.

M. Nicholas m'accompagna au village fortifié de Houpa. Il était situé sur une très-haute colline, presque à un mille de l'endroit où nous étions. Sous plusieurs rapports, il est semblable à celui qui appartient à Shongui et que nous avons déjà décrit. Nous n'y trouvâmes pas d'hommes, il était resté à la garde de quelques femmes, dont l'une était une des épouses de Houpa. Elles nous dirent que les hommes étaient allés à la guerre. Là se trouvaient quelques cochons fort gras et de belles plantations de patates. Les femmes refusèrent de vendre des cochons, parce qu'ils appartenaient aux hommes partis pour la guerre. La femme de Houpa me dit qu'elle en avait un très-gros qui lui appartenait en propre et dont elle pourrait me faire présent, si je pouvais attendre qu'on l'attrapât, car il était en ce moment à paître. Elle envoya ses serviteurs avec un de mes hommes pour le chercher, mais ils revinrent sans l'animal. Je fis présent à cette femme d'un peu d'indienne et de quelques autres bagatelles. Elle était très-contrariée de ce que nous ne pouvions attendre le cochon; mais il ne nous était pas possible de nous arrêter plus long-temps; ainsi nous quittâmes ce site romantique. Le visage, les bras et la gorge de cette femme étaient couverts de cicatrices qu'elle s'était faites récemment, à l'occasion de la mort de l'un des fils de Houpa. C'était une belle et grande femme. Houpa ne réside point là maintenant. Les pieux de la fortification sont couverts de diverses figures sculptées, comme des têtes d'hommes; quelques-uns sont surmontés d'un bonnet rond, comme on en voit sur plusieurs portes cochères en Angleterre; ils ont environ quatorze pieds de haut.

Peu de temps après que nous eûmes quitté la femme de Houpa, nous reçûmes un message de Doua-Tara, pour nous informer qu'il venait nous chercher au rivage. Nous rencontrâmes le canot, et Doua-Tara débarqua. Le chef Piti arriva au navire au même instant, et nous pria de nous rendre à la partie supérieure du village, où il résidait. Du navire il y avait environ deux milles de marche. Nous acceptâmes son invitation, et ordonnâmes au canot de nous suivre. En arrivant, nous trouvâmes quelques-uns des plus beaux hommes et des plus belles femmes que j'eusse vus à la Nouvelle-Zélande. Ils étaient bien habillés et nous reçurent très-cordialement. Dans le nombre se trouvaient trois neveux de Houpa, et leurs femmes, qui portaient de belles nattes travaillées avec goût. Ces nattes, descendant des épaules jusqu'aux pieds, leur donnaient un aspect vraiment gracieux. J'avais apporté quelques ciseaux, dorures, toiles de couleur, etc., dont je fis cadeau aux chefs et à celles de leurs femmes qui étaient présentes. On nous prépara quelques corbeilles de patates, et, pour nous amuser, on exécuta des danses et des chants auxquels les chefs et leurs femmes prirent part, et où ils déployèrent la force de leurs corps et celle de leurs voix.

Il était près de cinq heures du soir; nous prîmes donc congé et retournâmes à bord de *l'Active* pour dîner. A peine venions-nous de nous mettre à table, que l'on vint m'annoncer que deux pirogues s'approchaient avec les chefs et leurs femmes. Je montai sur le pont pour les recevoir et les inviter à dîner avec nous; ils acceptèrent volontiers. Je dis aux chefs que j'avais besoin de patates et de cochons pour le navire; mais comme les hommes auxquels ils appartenaient étaient allés à la guerre, je ne pus en acheter, et me déterminai en conséquence à faire voile le soir même pour la baie des Iles. Mes compagnons désiraient beaucoup me voir rester, et me disaient de prendre à terre tout ce dont j'aurais besoin, sans m'inquiéter de ce qu'on en dirait. Je leur répondis que je ne voulais rien voler, ni rien prendre par force aux habitans; que j'a-

chèterais ce que je pourrais, mais ne prendrais rien qu'en le payant: Ils me pressaient de rester et de me procurer des provisions, ce que j'aurais fait si j'eusse cru y réussir sans faire de tort aux naturels; mais j'étais convaincu, d'après ce que l'on m'avait dit à terre, que cela serait impossible, à moins que les propriétaires ne fussent présens.

On fait voile de la rivière Tamise.

Aussitôt que nous eûmes dîné, je priai le maître d'appareiller immédiatement. L'ancre fut promptement levée et le navire sous voiles. Les chefs et leurs femmes restèrent encore, ne voulant pas nous quitter. Ils exécutèrent plusieurs danses sur le pont. A la fin je fis rentrer les femmes dans les pirogues, mais les chefs ne témoignèrent nullement l'intention de s'en aller et recommencèrent une autre danse; sur quoi les femmes s'élancèrent de leurs pirogues sur le pont, et s'unirent aux danses et aux chants qui durèrent jusqu'à ce que nous eussions fait beaucoup de chemin. Alors ils se virent obligés de nous quitter ou de nous suivre à la mer. Quand ils furent redescendus dans leurs pirogues, les vingt-huit naturels que nous avions à bord commencèrent à chanter et à danser à leur tour pour divertir les chefs et leurs femmes, qui pendant tout ce temps se tinrent sur leurs pagaies. Aussitôt que la danse fut terminée sur le pont, les naturels recommencèrent dans leurs pirogues, et continuèrent jusqu'à ce que nous ne pussions plus les entendre. Alors ils élevèrent leurs mains en l'air et retournèrent au rivage.

Un des chefs promit de visiter Port-Jackson, et d'aller à la baie des Iles pour voir Doua-Tara avec qui il avait échangé quelques présens.

Durant notre court séjour en ces lieux, ces peuples nous montrèrent les plus grands égards, et firent tout ce qui dépendait d'eux pour nous divertir. Je donnai à plusieurs d'entre eux du blé pour semaille qui, j'espère, leur deviendra utile : je leur dis qu'ils pourraient se procurer par les Européens des

haches et des outils à Rangui-Hou. Il n'est rien qu'ils ne donnent pour des haches.

Doua-Tara, avec sa garde en armes, lui-même habillé à l'européenne et portant une épée au côté, inspirait beaucoup de respect à ces chefs quand il se trouvait à terre. Je me flatte que notre visite à la rivière Tamise aura cimenté l'amitié des chefs de Rangui-Hou avec ceux de ce district; et que si à l'avenir quelques colons européens sont envoyés à la rivière Tamise, ils seront bien accueillis par les naturels. Je fus enchanté de la conduite de ce peuple, mais je regrettai sincèrement de n'avoir par revu Houpa. Le vent était contre nous et si fort, que nous ne pûmes atteindre sa résidence, et nous fûmes obligés de poursuivre notre route. Comme le temps que j'avais à passer à la Nouvelle-Zélande était limité, je ne pouvais attendre un changement de vent.

Arrivée à Bream-Bay.

Jeudi 19 *janvier* 1815. Ce matin nous vîmes le cap Rodney, à sept lieues de distance environ. Comme il y avait peu de vent, nous ne l'atteignîmes qu'à midi, et nous nous dirigeâmes vers la baie de Bream en suivant la terre de près. Le terrain en général est uni. Un bouquet de pins se montre derrière les bords de la baie. Quand nous eûmes atteint *Bream-Head*, les naturels nous dirent qu'il y avait un hâvre au fond de la baie, dans lequel se déchargeait une rivière d'eau douce qui venait de l'intérieur. Nous fîmes voile jusqu'à l'entrée de ce hâvre. Le maître de *l'Active* dit que ce serait un lieu très-sûr pour servir de mouillage à un navire, attendu que par sa position il est complètement à l'abri de la mer.

Nous demandâmes s'il n'était jamais entré de navire en ce hâvre; les naturels nous dirent que, long-temps auparavant, *le Vénus* de Port-Jackson y avait mouillé quelque temps. Ils nous apprirent en outre que le *Vénus* s'était présenté au cap Nord, où il avait enlevé deux femmes, qu'il en avait aussi

enlevé une à la baie des Iles, une sur une petite île vis-à-vis Bream-Head, et une à Bream-Cove; que de là ils étaient allés à la rivière Tamise, où ils avaient attiré Houpa et l'une de ses filles, dans le dessein de les emmener aussi. Cependant, quand *le Vénus* appareilla de la rivière Tamise, la pirogue de Houpa suivit le navire, et celui-ci, saisissant un instant favorable, sauta pardessus le bord et fut repris par les siens, mais aucune des femmes ne reparut. *Le Vénus* était un brick appartenant à MM. Campbell et Cie. de Calcutta; il avait été enlevé au port Dalrymple par quelques convicts qui se trouvaient à bord, et qui s'enfuirent avec leur proie. Tels sont les crimes horribles que des Européens, qui portent le nom de chrétiens, commettent envers des nations sauvages!

Nous passâmes la nuit à l'ancre dans la baie Bream, car je souhaitais voir le chef qui réside aux environs, et dont le fils nous avait fourni du poisson à notre passage, en allant à la rivière Tamise. Nous nous mîmes à pêcher, et en peu de temps nous prîmes une quantité de brêmes et d'autres poissons. Je m'attendais à voir le chef, mais le navire n'avait pas encore été aperçu.

On appareille de Bream-Bay.

Vendredi 20 *janvier.* Au point du jour nous fîmes voile; peu de temps après avoir dépassé Bream-Head, nous fûmes aperçus de terre, et une pirogue s'en détacha pour venir à bord. Aussitôt qu'elle fut près du navire, je reconnus que le chef qui s'y trouvait était celui que je désirais voir. Il nous dit que la veille au soir il n'avait pas vu le navire, parce que lui et ses hommes travaillaient dans leurs champs de patates.

Moiangui, le jeune homme mentionné dans le récit de M. Savage sur la Nouvelle-Zélande, et qui accompagna ce *gentleman* en Angleterre, à son retour de la Nouvelle-Galles du Sud, se trouvait aussi avec ce chef. Il s'informa de plu-

sieurs personnes qu'il avait vues en Angleterre, et qui lui avaient fait amitié.

Le chef désirait beaucoup que nous retournassions au mouillage pour un jour; il m'assura qu'il avait beaucoup de cochons et de patates, et qu'il fournirait à tous nos besoins. Je lui répondis que je ne pouvais retarder le navire, puisque le vent était bon, et qu'il me fallait continuer; je lui donnai un peu de blé pour semer, quelques clous, et un chat qu'il emporta à terre, enchanté de cette acquisition, et regrettant seulement que je ne pusse m'arrêter assez pour lui donner le temps de m'offrir quelque chose en retour. Peu après leur départ, le vent varia et resta incertain tout le jour.

On débarque au district de Koukoupa.

A six heures après-midi nous étions arrivés à deux lieues du rivage. La mer étant paisible et tout annonçant une belle nuit, je me déterminai à rendre visite au chef. Le canot fut sur-le-champ mis à la mer, et M. Nicholas m'accompagna. Nous n'avions dans le canot que des Nouveaux-Zélandais; le soleil était couché avant que nous eussions atteint le rivage.

Les naturels aperçurent bientôt le canot, et l'un d'eux, debout sur une roche, agitait un pavillon pour nous indiquer le lieu où nous devions accoster. Il y avait en travers de ce hâvre une barre, sur laquelle la mer brisait avec une grande violence. Quand nous approchâmes, il nous parut impossible que le canot pût franchir ce ressac. Deux pirogues s'avancèrent au travers des vagues, comme si elles eussent défié les rocs menaçans et les lames mugissantes qui roulaient sur elles à grand bruit, pour nous montrer l'endroit où nous pouvions débarquer avec sûreté. Quand le canot arriva près de terre, une foule de naturels descendus dans la mer s'en saisirent, et le traînèrent en sûreté au rivage.

La résidence du chef était sur le côté oriental du hâvre;

mais nous fûmes forcés de débarquer à l'ouest, à cause du ressac, et nous traversâmes l'eau dans une pirogue.

Cet endroit était environné de toutes parts de rochers brisés, qui ressemblaient plutôt aux ruines d'une abbaye qu'à un ouvrage de la nature; les uns formaient de vastes arcades, quelques autres de profondes cavernes, plusieurs avaient l'apparence de vieux clochers, d'autres semblaient des tronçons de colonnes massives; en un mot, ces singulières ruines, formées par le temps, les tempêtes et les flots de la mer, présentaient l'un des plus curieux spectacles qui se puissent voir.

Une foule nombreuse d'hommes, de femmes et d'enfans vint à notre rencontre; le chef et Moiangui furent ravis de notre visite. Le chef qui était venu à bord était l'officier-général, ou celui que les Nouveaux-Zélandais appellent l'homme du combat. Nous en trouvâmes un plus élevé en autorité que notre ami et à qui nous fûmes conduits; il était assis par terre, une natte propre était étendue près de lui pour moi et M. Nicholas. Le général resta debout pendant tout ce temps, avec une lance à la main. Le chef principal était un homme très-âgé, avec une longue barbe grise et peu de cheveux sur la tête; son extérieur était cependant agréable. Koro-Koro, qui était venu avec nous, lui raconta toutes les merveilles qu'il avait vues à Port-Jackson, les égards qu'on avait eus pour lui, les trésors de notre pays, et le but dans lequel *l'Active* était venu à la Nouvelle-Zélande. Le vieux chef rit beaucoup, nous adressa plusieurs questions, et exprima le désir que nous restassions le jour suivant. Il nous fit servir du porc, et donna quelques paniers de poisson salé pour les hommes. Nous restâmes jusqu'à une heure, puis nous prîmes congé, après avoir passé une soirée fort agréable. Les habitans nous reconduisirent heureusement au travers du ressac, et nous nous dirigeâmes vers le navire.

En ce moment il était hors de vue, et nous ne pouvions pas même entendre le bruit des coups de fusil qui devaient servir de signaux; mais nous distinguions la lumière du coup qui

servit à nous diriger vers le navire. La brise s'étant élevée, nous fîmes voile.

On atteint Rangui-Hou.

Samedi 21 *janvier* 1815. Le matin, nous eûmes le cap Brett en vue. Comme nous faisions voile le long de la côte, nous reçûmes la visite de dix pirogues, qui nous apportèrent quantité de poisson. Vers trois heures après midi nous mouillâmes dans la baie; nous trouvâmes tout l'établissement en bon état. L'aspect des édifices déjà construits et de ceux en construction, les scieurs, les forgerons, et autres ouvriers au travail, lui donnaient déjà une apparence de civilisation.

Je venais de terminer toutes les opérations que j'avais jugées nécessaires à l'établissement de la mission, quant à ce qui avait trait aux rapports des colons avec les naturels; et dans une étendue de près de deux cents milles de la côte, j'avais ouvert des communications avec les chefs dans tous les différens districts, et leur avais fait connaître notre projet. Ils paraissaient tous sensibles aux bienfaits qu'ils allaient recevoir du séjour des Européens parmi eux; une perspective plus flatteuse ne pouvait jamais se présenter pour éclairer ce coin du globe, mais c'est une tâche qui a besoin d'être poursuivie avec zèle.

On va à Kawa-Kawa pour chercher du bois de construction.

Comme l'achat de *l'Active*, le gréement, les provisions et les gages des matelots, avaient déjà coûté des frais considérables, je jugeai que ce serait un devoir pour moi d'employer tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour faire face, au moins en partie, à ces dépenses. Je me déterminai à porter à Port-Jackson tout le chanvre que je pourrais me procurer par les naturels, et à charger le navire de bois. Il n'est pas encore décidé si le chanvre est susceptible ou non de devenir un objet de commerce. Le bois de construction sera bien d'une

certaine importance, mais ne pourra défrayer toute la dépense des navires. Si le chanvre avait de la valeur, avec le temps, il est probable que ces deux objets rempliraient à peu près ce but.

La difficulté matérielle que j'avais à surmonter était de me procurer une cargaison, ayant presque épuisé mes objets d'échange, soit pour acheter des provisions, soit en cadeaux aux naturels. Les Nouveaux-Zélandais travaillent quand ils sont payés, mais ils ne font rien pour rien; et prétendre se procurer une cargaison sans leur assistance eût été chose impossible. Des sabords de charge furent ouverts dans le navire, et il fut prêt pour recevoir le bois de construction. Au bout d'une semaine, il fit voile pour Kawa-Kawa, le district du bois. J'avais peu d'objets d'échange, ce qui causa quelque délai; car le forgeron n'était pas capable de fabriquer assez vite tout ce qui était nécessaire. Plusieurs chefs s'engagèrent à fournir un nombre convenu d'espars. Ils me prièrent d'aller avec eux pour leur désigner les arbres que je voulais faire couper; je le fis, et en quinze jours nous eûmes notre cargaison à bord.

Probité des naturels.

Je les trouvai tous de la plus exacte probité dans leurs marchés, et quelques-uns parmi eux me firent crédit jusqu'à ce que le forgeron eût terminé les haches pour le paiement. Nous n'eûmes aucun démêlé avec eux pendant tout notre séjour à cette rivière, pourtant nous n'avions aucun moyen de défense contre un nombre d'hommes aussi considérable que celui qui habite ces districts; nous étions au contraire complètement à leur discrétion. Je ne leur imposai aucune contrainte, mais je les laissai monter à bord en tout temps et en quelque nombre que ce fût, les jours du dimanche exceptés, où nous avions le service divin. Un certain nombre de chefs vivait constamment avec nous, ainsi que plusieurs de leurs serviteurs.

Nous n'éprouvâmes que deux vols de peu d'importance tandis que le navire fut dans la baie.

Un des chefs découvrit un homme du peuple avec deux livres de fer environ, et me l'amena. Le chef était furieux contre lui. Je fis mettre l'homme au cachot jusqu'à ce que Tara, le chef principal, vint à bord. A son arrivée, il fut informé du délit, et demanda que le voleur fût conduit sur le pont; à son approche, Tara s'élança vers lui avec une bûche à la main, et l'eût assommé sur la place, si je ne lui eusse sauvé la vie en le faisant esquiver de *l'Active* et sauter dans une pirogue. Le chef lui ordonna de quitter son territoire et de n'y plus remettre les pieds.

Je perdis plus tard deux rasoirs. Les chefs en apprenant cette circonstance en parurent affectés, et me dirent qu'ils espéraient que je ne soupçonnais aucun d'eux d'un tel crime, attendu qu'un chef était certainement incapable de voler. Ils pensaient que j'avais été trop indulgent en permettant à leurs serviteurs de venir à bord, car on ne pouvait se fier à eux; mais ils m'assurèrent que si le voleur était jamais découvert, en quelque temps que ce fût, il serait mis à mort.

Ils me présentèrent, comme dédommagement, une natte de prix, l'une des plus belles que j'eusse vues, ajoutant que tant que je resterais dans leur district, je n'éprouverais aucune perte à laquelle ils ne fissent en sorte de remédier. Ils furent tous chagrinés de ce vol, et l'un d'eux resta deux jours et deux nuits assis sur le pont, sans vouloir venir manger dans la chambre, déclarant qu'il était honteux d'une pareille conduite.

Le vol et l'adultère sont des crimes punis de mort. En remontant la rivière Kawa-Kawa, j'observai sur le sommet d'une très-haute colline une croix romaine, et demandai aux naturels ce que cela signifiait : ils répondirent que c'était pour pendre les voleurs. Ils commencent par les tuer, puis ils laissent leurs cadavres suspendus jusqu'à ce que le temps les détruise.

Conversations avec les naturels.

Pendant notre séjour à Kawa-Kawa, j'eus plusieurs conversations intéressantes avec les chefs, relativement à la nature des crimes et des punitions; je leur fis remarquer qu'il n'y avait point de comparaison entre l'homme qui vole une patate et celui qui tue. Pourtant la punition était la même chez eux, car ils mettent aussi bien un homme à mort pour le vol d'une patate que pour un meurtre.

Un chef a pouvoir de vie et de mort sur son peuple. Ils parurent fort étonnés quand je leur dis que le roi George n'avait pas le pouvoir de faire mourir un homme, quoiqu'il fût un roi bien plus puissant qu'aucun de ceux de la Nouvelle-Zélande. Je leur expliquai la nature d'un jury anglais; je leur dis que personne ne pouvait être mis à mort en Angleterre, à moins que douze *gentlemen* n'eussent examiné le cas d'un prisonnier accusé d'un crime quelconque. Si les douze *gentlemen* le déclaraient *non coupable*, le roi George n'avait pas le pouvoir de le mettre à mort; et si les douze *gentlemen* le déclaraient *coupable*, le roi George avait encore le droit de lui pardonner, si telle était sa volonté royale.

Ils répliquèrent que ces lois étaient fort bonnes, et l'un d'eux demanda quel serait le gouverneur que nous leur enverrions. Je répondis que nous n'avions pas l'intention de leur en envoyer aucun, mais que nous désirions qu'ils se gouvernassent eux-mêmes.

Je leur citai certains crimes que nous punissions de mort, et d'autres du bannissement, et leur dis que les punitions étaient constamment réglées sur la nature de l'offense.

Je leur dis que si un homme avait deux femmes en Angleterre, quand même il serait un *gentleman*, il serait banni de son pays. L'un des chefs était d'avis qu'il valait mieux n'avoir qu'une femme; car lorsqu'il y en avait plusieurs, elles se querellaient toujours. D'autres dirent que leurs femmes

étaient leurs meilleures surveillantes, et qu'ils ne pourraient pas avoir leurs champs de patates cultivés sans le secours de leurs femmes; que pour cette raison seulement ils pensaient que c'était une bonne coutume d'en avoir plusieurs. Ces conversations avaient quelquefois lieu en présence des femmes, et elles étaient généralement de l'opinion qu'un homme ne devrait avoir qu'une femme.

Quelques-uns des chefs soutenaient qu'il y avait trop de rois dans la Nouvelle-Zélande, et que s'il y en avait moins, il y aurait moins de guerres et qu'ils vivraient plus heureux. Je leur dis qu'il n'y avait qu'un roi en Angleterre : mais qu'en même temps il y avait plus de *gentlemen* qu'à la Nouvelle-Zélande, mais qu'aucun de ces *gentlemen* ne pouvait tuer un homme sans le payer de sa propre vie, ni déclarer la guerre à un autre sans la permission du roi George. C'est pourquoi il n'y avait ni combats ni meurtres particuliers en Angleterre, comme chez eux.

Dans l'équipage du navire, j'avais un jeune naturel de la Nouvelle-Zélande, qui avait vécu quelques années à Port-Jackson, et qui était un fort bon interprète. Il me suivait habituellement pour expliquer tout ce que les naturels n'avaient pas bien compris. Avec son aide, je me procurai tous les renseignemens que je désirais touchant les îles et les habitans de la Nouvelle-Zélande; et je pus leur communiquer beaucoup de connaissances utiles, tandis que j'étais parmi eux : car nos conversations avaient généralement trait à la religion, au gouvernement civil, à l'agriculture ou au commerce. Ils montraient toujours une grande curiosité à s'informer de ce qui était relatif aux autres parties du globe.

Visite à Waï-Kadi.

Peu après notre arrivée à Kawa-Kawa, un chef nommé Wiwia vint à bord de *l'Active* pour me prier de visiter son établissement, ce que je promis de faire aussitôt que je pourrais

quitter le navire. Ce village est situé sur les bords d'une rivière d'eau douce, nommée Waï-Kadi, à douze milles environ de l'endroit où nous étions mouillés, au fond d'une des baies. Le village prend son nom de la rivière.

Ayant complété notre cargaison, j'informai Wiwia que je l'accompagnerais pour visiter son peuple. Le matin suivant, sa pirogue fut prête, et nous fîmes route pour Waï-Kadi.

Nous fûmes joints par une autre pirogue dans laquelle se trouvaient un coq et une poule. Je fus surpris de voir ces volailles : ayant demandé d'où elles provenaient, on m'apprit qu'elles appartenaient au premier chef, Tara, qui les avait envoyés dans ce pays pour la raison suivante. Tara avait bâti une cabane neuve qu'il avait tabouée pour un emploi sacré. Il avait défendu au coq de monter sur le toit, mais ce fut en vain; aucun des moyens qu'il imagina ne put prévenir cet accident : c'est pourquoi il avait renvoyé les deux volatiles pour avoir profané son édifice sacré! Ces animaux avaient été donnés à Tara quand *l'Active* vint pour la première fois à la Nouvelle-Zélande. Tandis que nous étions à Kawa-Kawa, Tara et sa femme avaient parlé de ce coq et de cette poule, et m'apprirent que la poule avait fait plusieurs œufs; elle les avait couvés quelque temps, puis le coq et elle avaient brisé les œufs et les avaient tous gâtés. Les naturels ajoutèrent qu'ils allaient chaque jour visiter les œufs, tandis que la poule couvait, et ils voulurent connaître la raison pour laquelle ces animaux les avaient détruits. Je leur dis que la poule ayant taboué les œufs, avait été très-irritée de ce qu'on y eût touché; c'était pour cela que le coq et elle, dans leur rage, les avaient détruits. Ils parurent très-étonnés, et eurent un long entretien à ce sujet; ils firent aussi de nombreuses questions touchant la manière d'élever des poulets. Je leur dis qu'ils ne devaient désormais toucher en aucune manière aux œufs, parce que, s'ils le faisaient, ils seraient encore détruits. Je ne doute pas qu'ils ne se conforment scrupuleusement à mon avis.

Les deux pirogues marchèrent de compagnie pendant trois

milles environ, puis nous entrâmes dans un petit village sur la partie orientale du hâvre, pour voir quelques amis de Wiwia. Tandis que nous étions là, il vint à pleuvoir très-fort. Après nous être arrêtés deux heures environ, durant lesquelles on prépara plusieurs corbeilles de patates, nous partîmes pour Waï-Kadi. La pluie tombait à flots; je fus bientôt trempé, malgré mon manteau et mes autres vêtemens. Le vent et la marée étaient contre nous, et l'eau de la rivière s'était gonflée par l'effet des dernières pluies, si bien que nous ne faisions que peu de progrès. Quand nous eûmes encore fait quatre milles, nous arrivâmes à un autre petit village sur le côté occidental du hâvre. Le chef vint nous inviter à descendre à terre; mais je m'y refusai, car j'étais aussi mouillé que si j'avais été plongé dans la rivière. Le chef, malgré la violence de la pluie, s'approcha de notre pirogue dans l'eau, car il désirait savoir ce que nous allions faire, et Wiwia avait à lui annoncer beaucoup de nouvelles qu'il avait recueillies à bord de *l'Active*. Il nous pressa beaucoup de prendre quelques rafraîchissemens chez lui, mais j'avais trop froid, et j'étais trop mouillé pour quitter la pirogue. En lui disant adieu, Wiwia me dit: Ce chef est un grand roi; donnez-lui un clou. Je satisfis à cette demande, et lui donnai quelques clous; alors il s'en retourna au rivage, enchanté de ce présent.

Nous continuâmes notre route pour Waï-Kadi; mais plus nous remontâmes la rivière, plus le courant nous devint contraire, si bien qu'à la fin les hommes ne purent même l'étaler avec leurs pagaies. Alors ils furent obligés d'approcher la côte, de sortir de la pirogue et de la traîner. Malgré tous leurs efforts, ils ne purent atteindre le village. Un peu après que la nuit fut venue, n'étant plus qu'à un mille du village et la pluie continuant toujours, nous débarquâmes pour marcher. Nous avions à traverser quelques terrains bas et marécageux, submergés en plusieurs endroits. Je suivais mes guides, quelquefois enfoncé dans la vase jusqu'aux genoux, et quelquefois trébuchant dans des trous profonds et remplis d'eau. A la fin,

je découvris un feu qui étincelait comme une étoile, paraissant et disparaissant à courts intervalles. C'était le signal que le village était proche; Wiwia était resté un peu en arrière, et je marchais avec un de ses officiers. Avant d'entrer dans le village, il héla les habitans, et leur annonça mon arrivée. Plusieurs de ces gens avaient visité *l'Active*.

Nuit passée à Waï-Kadi.

Je cheminai vers l'endroit où j'avais vu la lumière, pour me procurer un abri contre la pluie. Aussitôt que je fus arrivé à la hutte, je m'y introduisis par une petite porte de deux pieds huit pouces de haut. J'y trouvai plusieurs femmes et des enfans, avec quelques serviteurs de Wiwia. Au centre de la hutte se trouvait un petit feu fait d'une poignée de branches allumées, autour desquelles les enfans tout nus étaient couchés. Quelquefois ce feu flambait un moment, puis il s'éteignait. La cabane était plus remplie de fumée qu'une cheminée, car elle n'avait d'autre issue que la petite porte. Cet étrange groupe de naturels fut charmé de me voir. Je quittai tous mes vêtemens, car j'étais excessivement mouillé et tout transi. Les enfans coururent chercher un peu de bois à brûler. Wiwia m'apprêta deux nattes propres, pour m'envelopper et me servir de lit, et un morceau de bois pour oreiller. Les femmes et les enfans s'occupèrent de ranimer le feu et de sécher mes hardes. Je trouvais la fumée très-gênante, mais je pensai qu'il serait plus prudent de tolérer cet inconvénient que de m'exposer à gagner un refroidissement en dormant dans une cabane sans feu. Wiwia me dit qu'il ne pouvait rester dans celle-ci à cause de la fumée; comme je ne voulus point la quitter, il se retira dans une autre cabane à lui, et me laissa avec ma société qui m'entretint une grande partie de la nuit, me parlant de ses chefs et de leurs intérêts. Les enfans et les femmes furent très-polis et très-attentifs, et firent tout ce qu'ils purent pour rendre ma situation agréable.

Quand ces sauvages dorment, ils s'étendent par terre avec une légère couverture, quelques-uns même n'en ont pas. Un arbre est placé au centre de la cabane et dans toute sa longueur, qui est de trente pieds environ. Les naturels se couchent de chaque côté de l'arbre ou la tête appuyée dessus. Alors je n'avais avec moi ni Européens, ni d'autres hommes que ceux de Wiwia. Mon but était d'acquérir sur le caractère de ces naturels une connaissance aussi exacte qu'il m'était possible, tandis que j'étais dans leur pays ; et je ne pouvais le faire quelquefois qu'en sacrifiant les douceurs et les avantages de la vie civilisée. Je n'avais aucune appréhension pour ma sûreté personnelle, car je n'avais jamais reçu la moindre insulte d'aucun d'eux.

Traitement des malades.

Vers minuit, Wiwia vint à ma hutte, et me dit qu'une de ses femmes était fort mal, ainsi que son petit enfant ; il avait peur qu'elle ne mourût, et il m'invita à prier pour elle dans la matinée : ce que je lui promis de faire. Il semblait s'intéresser vivement à cette femme. J'avais entendu une personne pleurer amèrement durant la nuit, comme si elle eût été très-faible et souffrante ; et parfois un petit enfant pleurait aussi. Le matin, de bonne heure, je me levai et visitai la pauvre femme. Je la trouvai couchée avec un petit enfant de trois jours, exposée en plein air, et n'ayant pour tout abri qu'un mince entourage de roseaux contre lequel le vent et la pluie venaient battre. C'est là qu'elle avait passé toute la nuit, malgré la tempête. Elle était d'une pâleur effrayante, et semblait près d'expirer. Je lui adressai quelques paroles. Elle parlait à peine, mais elle sourit faiblement, et parut reconnaissante de mon attention pour elle. Je m'agenouillai près d'elle, avec Wiwia et quelques-uns de ses gens, et offris mes supplications au Père des miséricordes en sa faveur. Elle comprit le sens de ma prière sans en connaître les paroles, car les Nou-

veaux-Zélandais pensent que tous leurs maux leur viennent d'un être supérieur auquel ils ont coutume de s'adresser en cas de malheur.

La pauvre femme ayant besoin d'alimens, je lui offris un morceau de biscuit; mais elle me fit entendre qu'il lui était défendu de rien manger autre que des patates. Je parlai à Wiwia qui me dit que Dieu serait irrité si elle mangeait du biscuit. Il le prit, et répétant dessus plusieurs paroles, il le plaça sous la tête de la malade; il me dit que la présence de Dieu était maintenant dans ce biscuit, mais que sa femme ne pouvait pas le manger.

Je regrettai que la pauvre femme eût été toute la nuit exposée à l'air, car c'en était assez pour la faire mourir. J'appris que c'était la coutume chez les Nouveaux-Zélandais, quand une personne était malade, de la transporter hors de sa cabane, et de la laisser en plein air, de peur de souiller leurs maisons par sa présence. C'est pour ce motif que ces peuples ne mangent ni ne boivent dans leurs maisons, mais toujours en plein air.

Les Nouveaux-Zélandais considèrent leur Dieu comme un esprit ou une ombre intelligente. Comme je demandais à l'un d'eux à qui Dieu était semblable, il me dit que c'était une ombre immortelle. Du reste, dans leurs maladies ils souffrent beaucoup de la superstition qui les contraint à rester en plein air; quelquefois ils refusent, des journées entières, de prendre ni eau ni alimens, dans la conviction que, si un malade en prenait, il mourrait certainement. Avant ma visite à Waï-Kadi, j'avais été souvent frappé de l'air maladif et du visage flétri des jeunes femmes qui avaient eu des enfans; maintenant je l'attribue aux refroidissemens et aux maux qu'elles ont gagnés à l'époque de leurs couches.

En passant au travers du village, je vis un petit enfant tout nu, couché par terre, et plusieurs personnes présentes. Un chef m'annonça que c'était son enfant, et qu'il n'avait que deux jours; il me désigna la mère qui marchait à quelque dis-

tance. Elle eût été très-probablement aussi couchée près de lui, si elle eût été malade. L'enfant paraissait très-bien portant. Je mentionne ce fait comme une preuve que les hommes et les femmes, dans ces temps de danger, sont exposés à des souffrances inconnues aux sociétés civilisées.

Soin des morts.

A peu de distance de l'endroit où la femme malade de Wiwia était couchée, il y avait une petite cabane et une plate-forme élevée au-dessus. Wiwia m'y conduisit, il me dit que son père avait été tué dans le combat, et que son corps avait été enveloppé et déposé sur la plate-forme, où il devait rester jusqu'à ce que les os se séparassent de la chair. Je ne pouvais voir aucune partie du corps, parce que la couverture avait été entortillée à l'entour, et non étendue dessus, comme nous le pratiquons pour nos morts. A la Nouvelle-Zélande, les chefs après leur mort sont communément placés sur une plate-forme dans un terrain sacré, et j'en ai vu plusieurs. Les naturels n'aiment point à visiter l'endroit où sont leurs amis morts; d'ordinaire ils ont soin de placer aux environs quelque figure affreuse pour épouvanter ceux qui approchent du lieu où ils reposent. Je fus très-surpris que Wiwia eût son père si près de lui et au centre du village.

Ce village est situé dans une riche vallée; la terre en est très-bonne et propre à la culture. J'y remarquai plusieurs pins superbes.

Wiwia me pressa instamment d'envoyer quelques Européens résider à Waï-Kadi. Il désignait le terrain où leurs maisons seraient bâties, sur le bord de la rivière; il vantait les avantages dont ils pourraient jouir, la richesse du sol pour les patates et le voisinage de l'eau. Je lui dis qu'avec le temps ses désirs pourraient être exaucés; mais qu'il fallait d'abord que nous vissions comment les habitans de la Nouvelle-Zélande se conduiraient vis-à-vis des Européens à Rangui-Hou. S'ils

étaient bien traités, ajoutai-je, on y en enverrait davantage.

Départ de Waï-Kadi.

Alors il désira m'accompagner à Port-Jackson : je lui répondis que le nombre de personnes que j'avais déjà consenti à prendre était tout ce que *l'Active* pouvait contenir; mais que je lui donnerais des recommandations pour lui procurer un passage prochain, s'il avait encore envie de venir me voir. Il fut satisfait de cette promesse, assurant qu'il en profiterait.

Je lui représentai alors que le navire devant quitter Kawa-Kawa ce jour même, il fallait que je le priasse de me donner une pirogue pour m'en retourner. Il répliqua qu'il ne me laisserait pas partir sans m'offrir deux ou trois cochons. A l'instant il dépouilla tous ses vêtemens, s'élança dans la rivière avec un chien et un petit garçon, et la traversa en les soutenant d'une main au-dessus de l'eau et nageant de l'autre. Quand il eut mis pied à terre, il s'enfonça dans la forêt, suivi du chien et de l'enfant, et revint peu de temps après avec trois cochons qu'il jeta dans la pirogue. Alors tout fut prêt pour mon retour : il me fit présent de quelques nattes, et me dit qu'il allait m'accompagner au navire.

Quand je fus dans la pirogue, il y embarqua un de ses fils, joli garçon de neuf ans environ. Je lui demandai ce qu'il voulait en faire. Il prétendit qu'il voulait le conduire à Rangui-Hou, pour le mettre chez M. Kendall, afin que celui-ci pût l'instruire. Je lui répondis que la maison de M. Kendall n'était pas encore prête; mais qu'aussitôt qu'elle le serait, et que M. Kendall pourrait le prendre chez lui, je lui parlerais, et que j'étais sûr qu'il recevrait son fils. Cette promesse le contenta.

Rapports entre les chefs et leurs peuples.

Il ne sera pas inutile de consigner ici une conversation que j'eus avec deux chefs, Toupe et Temarangai, quelque temps après cette course, par rapport à l'école de M. Kendall. Il avait déjà commencé à instruire les enfans, et il avait reçu dans son école deux beaux garçons, qui étaient les fils d'un homme du peuple de Rangui-Hou. Ces chefs observèrent qu'il était inutile de rien enseigner à des enfans du peuple, attendu qu'ils n'avaient ni propriétés, ni serviteurs, et qu'ils ne pourraient jamais s'élever à un rang plus élevé que leurs parens, ma s qu'il serait très-bien d'instruire les enfans des chefs.

D'après ce que j'ai pu apprendre, il paraît qu'il n'y a point de classe moyenne dans le peuple de la Nouvelle-Zélande, mais qu'ils sont tous chefs ou esclaves à un certain degré. Toutefois les chefs ne donnent point leurs ordres indistinctement à tous leurs gens avec cette autorité qu'emploient les maîtres vis-à-vis des serviteurs dans les sociétés civilisées. Ceux-ci ne paraissent point non plus forcés à leur obéir. Il est vrai que les chefs ont le pouvoir de mettre à mort un de leurs hommes pour motif de vol; mais comme ils n'ont point les moyens de récompenser les services de leurs inférieurs, ils ne peuvent ordonner à leurs sujets collectivement de cultiver leurs terres. En temps de guerre ou de péril public, ils peuvent leur enjoindre de se ranger sous leurs ordres, et ils sont obligés de le faire : les chefs inférieurs sont aussi contraints de suivre leurs supérieurs avec leurs gens sur le champ de bataille. Les chefs ont des domestiques pour préparer leurs provisions, les suivre dans leurs pirogues, cultiver leurs champs, ou remplir tout autre service manuel, et tous ceux-ci sont entièrement soumis à leur autorité.

Retour à Kawa-Kawa.

Je pris enfin congé du peuple de Wiwia, et retournai à bord

de *l'Active* qui avait mis sous voiles, mais qui avait été obligé de mouiller de nouveau, à cause de la marée qui était contraire, et si forte que le navire ne pouvait l'étaler avec la brise légère qui régnait.

Mauvaise conduite de quelques marins.

A mon retour, quelques-uns des chefs m'informèrent que le baleinier *Jefferson* était arrivé et avait mouillé dans l'anse près le village de Tara ; il y avait eu une querelle sérieuse entre les gens du bord et le chef Tara, qu'ils avaient menacé de tuer. Ils déclarèrent en outre que s'il arrivait quelque chose à Tara, *le Jefferson* serait détruit et l'équipage massacré ; ils me suppliaient d'aller à bord et de prendre connaissance des motifs de la querelle. Je partis affecté de cette nouvelle, et leur dis que j'allais me rendre à bord du *Jefferson ;* que si l'on avait fait du mal à Tara, le coupable serait transporté à bord de *l'Active* et conduit à Port-Jackson, pour être puni par le gouverneur Macquarie. Je pris la plus grande hache de charpentier que nous eussions à bord, pour en faire présent à Tara, sachant bien que rien ne lui serait plus agréable, et je me rendis dans une pirogue à son village. Je le trouvai chez lui, et en lui offrant la hache, je lui racontai ce que j'avais appris. Il déclara qu'il était allé à bord du *Jefferson*, et qu'on lui avait mis un pistolet sur la gorge, avec menace de le tuer. Je le priai de m'accompagner pour me désigner la personne qui l'avait outragé. Il fit avancer sa pirogue et partit, accompagné de son père et d'un autre chef. Quand il arriva à bord, il montra l'homme qui avait menacé de tirer sur lui, et exposa la cause de leur querelle : mais comme l'affaire finit par s'arranger entièrement à la satisfaction du chef et de ses amis, il n'est pas nécessaire d'en dire davantage à cet égard, sinon qu'il me parut que tout le tort était du côté des Européens.

Je restai toute la nuit à bord du *Jefferson :* le matin sui-

vant, comme je me promenais sur le gaillard d'arrière avec le second maître, je vis un des chefs dans une colère épouvantable, et Toupe, frère de Tara, désignant la tête du mât et en même temps faisant des signes à quelques-uns des naturels, comme s'il voulait leur faire pendre quelqu'un. J'allai aussitôt vers le maître et lui demandai la cause de ce tumulte. Le chef qui était si furieux montra un jeune homme armé d'une épée, et dit que cet homme avait frappé plusieurs fois sa femme avec cette arme; qu'ayant voulu s'y opposer, il en avait reçu lui-même plusieurs coups. J'engageai le chef à se calmer, et lui promis que l'homme serait puni s'il avait eu tort. Je m'adressai au jeune homme à l'épée, qui me répondit d'une manière fort insolente, et employa un langage très-inconvenant envers moi comme envers son officier; il refusa aussi tout rapprochement avec le chef, bien que celui-ci et sa femme ne lui eussent pas donné le moindre sujet de plainte. Je dis au chef que je dénoncerais la conduite du jeune homme au gouverneur Macquarie, qu'on allait chercher M. Kendall, qui était nommé par le gouverneur pour recevoir leurs plaintes contre les Européens; qu'il les déposerait sur le papier et que je les porterais à Port-Jackson, ce qui fut exécuté. Ils assistèrent à l'enquête quand le jeune homme fut conduit devant M. Kendall comme magistrat, et ils furent très-satisfaits de ce qui eut lieu.

Je demandai à Toupe pourquoi il avait désigné la tête du mât au moment de la querelle. Il me dit qu'il recommandait alors à ses compatriotes de ne faire de mal à personne à bord qu'à l'homme qui avait frappé le chef et sa femme de son épée, et de le pendre à la tête du mât.

Les maîtres des navires devraient être très-attentifs à ne pas confier une épée aux mains d'un jeune matelot étourdi et méchant, surtout parmi des nations sauvages. Les naturels qui se trouvaient alors à bord du *Jefferson*, quand cette affaire eut lieu, auraient pu s'en emparer sur-le-champ. On devrait aussi leur défendre à tous, le chef du canton seul excepté, de monter à bord; et il faudrait apporter le plus grand soin à ce

qu'aucun d'eux ne fût insulté, quand ils se trouvent à bord.

Avant cette époque, j'avais souvent eu des entretiens avec les chefs au sujet de la perte du *Boyd;* et je leur avais représenté l'injustice de mettre à mort l'innocent avec le coupable, comme avaient fait en ce cas ceux de Wangaroa. Ils convenaient parfaitement que le coupable seul devait être puni ; et ce qui me fit le plus de plaisir, fut de voir que Toupe inculquait fortement cette même idée dans l'esprit des naturels, en leur recommandant de ne maltraiter personne à bord du *Jefferson*, que l'homme qui avait commis l'offense.

Retour à Rangui-Hou.

Tous les différends étaient apaisés, j'attendais l'arrivée de *l'Active*, qui fut bientôt en vue et vint mouiller non loin du *Jefferson*. Nous comptions prendre notre eau en cet endroit, puis nous rendre à l'établissement de Rangui-Hou.

Tandis que *l'Active* prenait sa cargaison à Kawa-Kawa, nombre de femmes venaient chaque jour à bord. Je leur disais que je ne permettrais à aucune d'elles de rester durant la nuit à bord, à moins qu'elles ne fussent avec leurs maris. Chaque soir on faisait la visite, et si l'on trouvait quelques femmes sans leurs maris, on les renvoyait à terre, quelquefois assez mécontentes.

Durant mon séjour à bord du *Jefferson,* je reconnus parmi les femmes plusieurs de mes vieilles connaissances. Elles riaient et me disaient qu'elles n'étaient pas à bord de *l'Active* maintenant, et que *le Jefferson* n'était pas *taboué;* que quand la nuit venait, sur ce vaisseau il n'y avait point de *Maï-auta*, signifiant littéralement qu'il n'y avait point d'ordre de s'en aller. Je leur répondis que j'étais fort mécontent du maître et de l'équipage, de ce qu'on leur permettait de rester toute la nuit sur le navire.

Le jour suivant, j'accompagnai M. Kendall à Rangui-Hou dans la baleinière du *Jefferson*.

(*Missionnary Register*, *déc.* 1816, *pag.* 500.)

CARACTÈRE ET MALADIE DE DOUA-TARA.

Je trouvai Doua-Tara très-mal. C'était un véritable contre-temps pour moi. Je voulais le voir, mais la superstition des naturels ne me le permit point. Ses gens lui avaient donné une garde et ne souffraient pas que personne approchât de lui. Il était si mal, qu'on s'attendait à le voir mourir incessamment. Je les suppliai à plusieurs reprises et durant deux ou trois jours de m'admettre près de lui ; mais ils avaient *taboué* l'enclos où il était couché, et n'osaient permettre à personne d'y pénétrer. J'en fus très-mortifié, et je compris qu'il ne devait rien boire ni manger durant cinq jours. Je retournai aux personnes qui en prenaient soin : elles ne consentirent à me parler qu'au travers de la palissade, et me refusèrent de nouveau tout accès. Je leur dis alors que j'allais conduire *l'Active* près de la ville et la faire sauter s'ils ne voulaient pas m'admettre. Ils répondirent que j'étais maître de le faire si je le jugeais convenable. Voyant que je ne pouvais ni les persuader par mes prières, ni les intimider par mes menaces, je m'adressai au chef, neveu de Tepahi, qui possède la plus grande influence et l'autorité principale dans cet endroit; je lui dis comment on m'avait refusé durant plusieurs jours l'accès près de Doua-Tara, ajoutant que ce chef n'avait ni vin, ni thé, ni sucre, ni viande, ni pain, toutes choses auxquelles il était habitué, et que, s'il ne prenait point de ces alimens, il allait mourir. Je lui déclarai en outre que j'étais décidé à tirer avec les gros canons de *l'Active* sur la ville, dès que je serais de retour à bord. Il témoigna son regret de ce qu'on n'avait pas voulu me laisser voir Doua-Tara, et me pria de venir avec lui, pour voir ce qu'il serait possible de faire. Quand il fut près de l'enclos, il parut très-alarmé, marcha à pas très-lents, et se parla à lui-même, comme s'il redoutait quelque jugement de la divinité : il fit des signes à quelques-uns des gardes qui lui parlaient au travers des palissades, leur représenta l'ef-

fet destructeur des canons sur la ville et l'impossibilité où l'on était de s'en garantir. Après plusieurs consultations entre ceux qui assistaient Doua-Tara et les messagers qui étaient venus avec le chef, on m'accorda la permission demandée.

Quand j'entrai dans l'enclos, Doua-Tara était couché sur le dos, la face tournée vers le soleil qui était brûlant ; je le trouvai avec une forte fièvre, la langue très-enflée, et souffrant de violentes douleurs d'entrailles auxquelles, suivant toute apparence, il ne devait pas survivre. Je trouvai près de lui deux de ses femmes, son beau-père, le prêtre et plusieurs de ses serviteurs. Il parut très-content de ce que j'étais venu le voir. Je lui demandai s'il avait quelque chose à manger ou à boire ; il répondit qu'il n'avait rien que des patates et de l'eau. Je lui dis qu'il aurait tout ce qu'il désirerait, et je lui fis donner une provision de thé, de sucre, de riz et de vin ; il me témoigna sa reconnaissance. Je lui procurai le plus tôt possible du vin et de l'eau dont il but quelques gorgées. Il mangea aussi un peu de riz et prit du thé, ce qui sembla le ranimer.

Doua-Tara avait eu l'intention de fonder une nouvelle ville avec des rues régulières, à l'imitation de celles des Européens, et il avait désigné un terrain particulier pour l'église. J'étais allé pour l'examiner. La situation en était délicieuse, sur une colline qui s'élevait en face de l'entrée du hâvre, à huit milles de distance environ, et qui dominait toute l'étendue de la baie. Il me rappela ce projet, et témoigna l'espoir de se trouver bientôt mieux, et de pouvoir tracer le plan de la ville avant mon départ. Je lui dis que je serais tout prêt à l'assister, que j'espérais le voir se rétablir, et je lui recommandai de prendre autant d'alimens qu'il se pourrait.

Alors on me donna la permission de le voir en tout temps. J'y retournai le jour suivant, je trouvai qu'il parlait plus aisément, et j'espérais qu'il pourrait guérir. Le jour d'après, il alla plus mal, mais il fut pourvu de tout ce qu'il pouvait désirer par MM. Kendall, Hall et King, qui lui offrirent de tout leur cœur leur assistance. Nous étions obligés de laisser

tous les vases dans lesquels on apportait des vivres pour Doua-Tara ; car les naturels disaient que si, on les retirait, Doua-Tara mourrait aussitôt. Il était lui-même pénétré de cette idée, tant la superstition jette de profondes racines dans l'esprit humain quand une fois elle y pénètre !...

Tout s'était passé jusqu'alors à la Nouvelle-Zélande à mon entière satisfaction, et rien ne pouvait m'être plus pénible que la maladie actuelle de Doua-Tara ; elle me chagrinait d'autant plus que c'était sur la sagesse, le zèle, l'industrie et l'influence de cet homme obligeant, que j'avais compté pour obtenir une foule d'avantages dans cette contrée. Nos espérances ne devaient probablement pas être accomplies, puisque je n'avais qu'un très-faible espoir de le voir se rétablir. Autant qu'il était possible d'assigner à sa maladie des causes naturelles, je l'attribuai à ses travaux. Doua-Tara était un homme d'une grande force physique, avec un esprit actif et intelligent ; à son retour à la Nouvelle-Zélande, il s'occupa nuit et jour de mettre ses projets à exécution. Son grand objet était l'agriculture. Il calculait qu'en deux ans il pourrait cultiver assez de blé pour tout son peuple et donner de la semence aux autres chefs; dans peu de temps, il comptait en transporter à Port-Jackson, en échange du fer et des autres objets dont il aurait besoin. Dans ce but, il avait visité ses différentes terres, jusqu'à près de quarante milles de distance de Rangui-Hou; il avait désigné les terrains qu'il avait l'intention de défricher et de cultiver, et il avait assigné la tâche de ses hommes, après m'avoir demandé combien de terre un homme pouvait défricher par jour à Port-Jackson. Il était rarement chez lui, mais toujours dans ses champs, excepté quand il vint avec moi à la rivière Tamise.

D'après ces considérations, je crains que sa mort ne soit une grande perte pour son pays. Du moins, il emporte la gloire d'avoir introduit l'agriculture chez ses compatriotes et préparé la voie à leur civilisation.

Quand il vint à la Nouvelle-Galles du Sud, en août der-

nier, sur *l'Active*, il emmena son beau-frère avec lui, et le laissa chez moi, désirant qu'il pût s'instruire dans les arts utiles. Ce dernier a seize ans environ, c'est un très-beau et très-intelligent jeune homme, parfaitement bien disposé et fort industrieux. Il marchait immédiatement après Doua-Tara pour le rang et lui succédera dans ses domaines. Je désire qu'il reste avec moi jusqu'à ce qu'il sache l'anglais et qu'il ait acquis la connaissance de l'agriculture. Il est chaque jour au travail, soit comme charpentier, soit comme cultivateur; et j'ai l'espoir que si Doua-Tara succombe, il sera bientôt en état de le remplacer. J'ai chargé aussi quelqu'un de lui apprendre à lire avant qu'il s'en retourne.

Le vendredi 25 *février*, *l'Active* fut prêt à prendre la mer; Doua-Tara était toujours dans un état en apparence voisin de la mort. Mon temps se trouvait limité par les ordres du gouverneur Macquarie, je ne pouvais rester pour voir l'issue de sa maladie. J'étais du moins heureux de songer que ceux que je laissais derrière moi lui procureraient de tout leur cœur ce qui lui serait nécessaire, et feraient tout ce qu'ils pourraient pour rétablir sa santé, car ils étaient pleins d'affection pour lui et prenaient le plus vif intérêt à sa conservation.

Nous sommes fâchés d'annoncer la mort de ce jeune homme qui promettait tant. La nouvelle de cet événement est arrivée depuis les dépêches de M. Marsden; mais nous n'avons rien à ajouter aux réflexions que M. Marsden faisait à la vue de sa mort probable et prochaine.

(*Missionnary Register, août* 1816, *pag*. 330.)

DÉPART DÉFINITIF DE RANGUI-HOU.

Samedi 26 *février* 1815. Ayant tout terminé relativement aux colons, je m'embarquai avec M. Nicholas. Ce matin nous levâmes l'ancre et fîmes voile.

J'avais permis à dix Nouveaux-Zélandais de m'accompagner à Port-Jackson ; il y avait huit chefs ou fils de chefs et deux serviteurs. Ils étaient tous embarqués le vendredi, et leurs amis se rassemblèrent de tous côtés pour leur dire adieu. Plusieurs chefs vinrent aussi nous reconduire jusqu'à l'entrée de la baie. Cela donna lieu à beaucoup de pleurs et de lamentations. MM. Kendall, Hall et King étaient aussi à bord. Les chefs parlèrent d'une manière très-affectueuse, et déclarèrent que si Doua-Tara mourait, ils protégeraient les Européens, et que personne ne leur ferait de mal. Plusieurs sollicitèrent la faveur de venir avec moi à Port-Jackson ; je fus obligé de les refuser, tant parce que nous n'avions pas de place, qu'à cause des frais considérables qu'entraînent leur passage et leur retour à la Nouvelle-Zélande, ainsi que le séjour que le navire peut faire à Port-Jackson. Je leur dis qu'en tout autre temps je leur ménagerais un passage, mais qu'il fallait que ce fût par tour : ils se contentèrent de cette promesse.

La femme du chef principal pleura beaucoup et se déchira la figure, les épaules et la poitrine, jusqu'à ce que le sang ruisselât. Elle promit de ne boire ni manger pendant cinq jours et cinq nuits ; mais assura qu'elle resterait assise dans sa cabane, et dormirait en priant pour nous durant tout ce temps. C'est une femme très-agréable, qui parle un peu anglais et aime beaucoup les Européens. Elle et son mari Tara me supplièrent de leur envoyer deux ou trois Européens pour vivre avec eux ; mon intention est de leur envoyer un couple marié quand *l'Active* y retournera, si j'ai des nouvelles favorables de l'établissement et si je trouve des sujets convenables.

Nous étions arrivés près des Pointes, quand les pirogues s'en allèrent avec nos amis en larmes; mais nous fûmes obligés de remettre à l'ancre jusqu'au changement de la marée. Tandis que nous étions mouillés, nous reçûmes la visite d'un chef de la rivière Tamise qui venait d'arriver. Vers midi nous appareillâmes, et fîmes route pour le cap Nord.

Débarquement au cap Nord.

Dimanche 27 *février* 1815. Vers midi nous vîmes la terre. J'étais déterminé à y débarquer pour y passer un jour, suivant ma promesse, si le vent le permettait. En conséquence, je priai le maître de gouverner sur le cap.

Lundi 28 *février*. Durant la nuit le vent avait été contraire, et ce matin nous étions à quatre ou cinq lieues de la côte et le vent venait de terre. Le navire avait dépassé la pointe N. E. où je voulais toucher ; comme nous ne pouvions l'atteindre, nous courûmes des bordées sous toutes voiles ; vers dix heures, une pirogue se dirigea vers *l'Active*, elle venait d'un endroit de la côte différent de celui où habitait le chef que je voulais voir. Quand les naturels furent arrivés, ils m'apprirent que le chef avait rassemblé une grande quantité de chanvre tout préparé pour moi ; et que Jem, le Taïtien, était dans le pays, à quatre milles environ de chez eux. Je priai le principal de ces naturels d'envoyer sa pirogue à terre, et de faire annoncer à Jem, par un messager, mon arrivée ; il le fit immédiatement, et rentra lui-même à bord, en me demandant la permission d'aller à Port-Jackson. Je ne pus me rendre à son désir, à cause du défaut de place.

Peu après, il vint une autre pirogue dans laquelle je descendis à terre, accompagné de M. Nicholas et du chef qui était resté sur le navire. Nous débarquâmes à un petit village près de la plage. Le ressac était violent, et l'endroit où nous abordions rocailleux. Il me sembla qu'il y avait du danger. Mais, pleins de confiance dans le savoir et l'habileté des naturels à manœuvrer leurs pirogues, nous nous lançâmes au travers du ressac, et arrivâmes au rivage sans autre accident que quelques éclaboussures des lames. Nous trouvâmes ici quelques jolies petites habitations, avec des jardins parfaitement cultivés, proprement enclos et bien tenus; des patates, des ignames, etc., toutes plantées en couches séparées, et où l'on n'eût pu trouver un seul brin de mauvaise herbe.

En passant au travers du village, je remarquai une tête d'homme plantée sur un pieu, devant une cabane. Le chef s'esquiva en silence derrière moi, prit la tête et la porta dans la hutte. Il ne vit pas que je l'observais, et par la précaution qu'il mettait dans cette action, je conclus qu'il désirait que je ne m'en aperçusse pas. Pour ce motif, je fis semblant de ne pas le voir et passai outre.

Le messager avait été expédié de ce village vers Jem le Taïtien, mais il n'était pas encore de retour. Nous cheminâmes pendant environ deux milles dans l'intérieur, par le chemin où nous comptions voir arriver Jem, suivis d'un nombre considérable de naturels. Sur notre route, nous vîmes quelques belles plantations de patates et d'autres végétaux. Les femmes paraissaient avoir eu peu de relations avec les Européens; la plupart d'entre elles se tenaient d'abord à l'écart, et s'enfuyaient quand nous leur adressions la parole. Enfin nous fûmes hélés par quelques naturels, qui nous apprirent que Jem avait pris une autre route et qu'il venait le long de la plage. Nous retournâmes aussitôt du côté de la mer.

Sur notre route, nous rencontrâmes le fils du chef. Il était revêtu des indiennes que j'avais données à son père, quand nous allions à la baie des Iles. C'était un fort beau jeune homme. Il me représenta les ordres imprimés du gouverneur que j'avais remis à son père. Ils étaient enveloppés et couverts avec le plus grand soin, pour les conserver propres. Il me pria de lui donner passage jusqu'à Port-Jackson et j'y consentis. Il me dit que son père désirait me voir et m'attendait au fond de la baie, à trois milles de distance environ. Je me mis en route pour le voir, et je rencontrai Jem le Taïtien, qui me dit que le lin était prêt. Alors il était presque nuit, et le vent soufflait de terre avec force, de sorte que *l'Active* ne pouvait approcher. J'eus peur qu'il ne fût entraîné au large, c'est pourquoi je jugeai prudent de regagner le bord le plus tôt possible. Dans ce but nous retournâmes au premier village.

Sur notre route, nous rencontrâmes deux femmes appuyées

sur un rocher, qui pleuraient et se lamentaient amèrement. Je leur en demandai le motif, et j'appris que leur mari était le chef qui avait demandé à passer à Port-Jackson. Je leur dis de ne pas se désoler, puisque je ne pouvais pas le prendre, le navire étant plein.

Quand nous arrivâmes au village, je fis observer aux naturels que j'avais besoin d'une pirogue pour nous reconduire à bord. Sur-le-champ ils en lancèrent une à l'eau et la remplirent d'hommes. La mer était extrêmement houleuse, et *l'Active* était à une grande distance de terre. Je m'attendais à trouver quelque difficulté à regagner le navire; mais comme les naturels n'y voyaient aucun danger, je m'efforçai de me convaincre que mes craintes étaient sans fondement : j'entrai donc dans la pirogue qui eut bientôt traversé le ressac furieux et gagné *l'Active*. Quelques-unes de ces pirogues ont quatre-vingts pieds de long, et il est admirable de voir avec quelle adresse les naturels les manœuvrent dans une mer houleuse.

Avant de quitter le rivage, j'informai Jem que *l'Active* resterait toute la nuit en panne, si le vent ne l'entraînait pas au large; et qu'au matin nous gouvernerions sur terre pour visiter son beau-père, et recevoir à bord le lin qu'il avait préparé.

Le vent étant resté le même toute la nuit, nous ne pûmes rallier la terre, mais nous étions tout-à-fait dans la même position que la veille au soir. Du reste, Jem vint de bonne heure avec un message du chef qui m'invitait à me rendre à terre. Je le priai de retourner et de dire au chef que la mer était trop grosse, que je n'étais point habitué à leurs pirogues et qu'en conséquence je n'osais m'y hasarder; mais que s'il avait du lin à m'envoyer, le navire attendrait jusqu'à ce que j'eusse reçu sa réponse. En même temps, je lui fis passer un présent de quelques instrumens tranchans que j'avais réservés exprès pour lui. Trois heures après, Jem revint avec une provision de patates et environ trois cents livres pesant de lin, et un jeune garçon que le chef me priait de conduire à Port-Jackson; Jem voulait aussi y aller avec nous, pour s'en revenir au premier voyage

de *l'Active* à la Nouvelle-Zélande. Je ne voulais point frustrer les espérances de ce chef qui me témoignait une si grande confiance en me remettant son fils, ainsi je permis à l'un et à l'autre de rester sur le navire. Puis nous mîmes immédiatement à la voile et fîmes route avec une belle brise pour Port-Jackson.

Jem me dit que le fils aîné du chef que j'avais vu à terre avait beaucoup d'envie de venir, mais que sa mère n'avait pas voulu y consentir.

J'avais maintenant douze naturels passagers à bord, sans compter ceux qui faisaient partie de l'équipage.

On quitte définitivement la Nouvelle-Zélande.

C'était avec la plus vive satisfaction que je quittais la Nouvelle-Zélande, et je n'y avais pas éprouvé le plus léger accident, la moindre insulte ou provocation. J'avais complètement rempli l'objet de mon voyage, et j'étais satisfait de mes recherches, relativement au véritable caractère et aux dispositions de ces insulaires; j'étais pleinement convaincu qu'il n'y avait point d'obstacles réels à leur civilisation, ni à l'introduction du christianisme parmi eux, et que sous le rapport des efforts humains, il n'était besoin que d'une prudence ordinaire de la part de ceux qui voudraient se dévouer à cette entreprise humaine et charitable.

On éprouve une furieuse tempête.

Rien de remarquable n'eut lieu dans la traversée, jusqu'au 20 mars. Alors nous fûmes assaillis par une tempête furieuse du sud-ouest, accompagnée de tonnerre et d'éclairs, qui nous força à mettre à la cape pendant près de deux jours. Nous n'étions pas loin alors des côtes de la Nouvelle-Hollande. Quelques-uns des Nouveaux-Zélandais furent très-alarmés; ils s'attendaient à voir à chaque instant le navire brisé en pièces, particulièrement le chef Temarangai; il pleura beau-

coup, disant qu'il ne reverrait plus sa femme ni ses enfans, et il priait le capitaine de retirer tous les canots des mâts (voulant parler des voiles), car ils allaient tuer *l'Active*. Toupe, d'un autre côté, fut tout-à-fait calme pendant le coup de vent; il disait que ni le tonnerre, ni les éclairs, ni le vent ne pourraient détruire le navire tant que moi et lui serions à bord, et il exhortait Temarangai à ne point s'effrayer, l'assurant qu'il était en sûreté. Malgré tout ce que pouvait dire Toupe, les craintes de Temarangai durèrent autant que le coup de vent, et il ne put reposer ni jour ni nuit. Toupe avait coutume de prier beaucoup, et quelquefois il voulait que quelques naturels se joignissent à lui. Il avait une forte confiance dans un certain être suprême; il avait coutume d'appeler l'objet de son culte le dieu de la Nouvelle-Zélande. Je fus très-malade pendant la tempête, et je sortis rarement de ma cabane. Toupe venait s'asseoir près de moi, et portait sa main sur diverses parties de son corps, adressant en même temps des prières à son dieu. Toupe est d'un caractère élevé, supérieur, et le même dans toutes les circonstances. Durant la tempête, il déploya un calme et une constance remarquables.

On atteint Port-Jackson.

Nous fûmes entraînés par le coup de vent à plus de deux cents milles au nord de Port-Jackson. Quand il cessa, le vent devint favorable, et nous mouillâmes à Sidney-Cove, le mercredi 23 mars 1815.

Conclusion.

Je vais terminer ce récit en faisant observer que les chefs de la Nouvelle-Zélande sont une race de gens belliqueux et très-fiers de leur rang et de leur dignité; ils paraissent n'avoir jamais oublié ni une faveur ni une offense; ils conservent un souvenir agréable des Européens qui se sont montrés honnêtes à leur égard, et ils ont le plus souverain mépris

pour ceux qui les ont injuriés. Ils paraissent vivre en paix et en bonne intelligence, quand ils sont sous les lois d'un même chef; je n'ai point vu de querelle tandis que j'ai été chez eux; ils sont affables pour leurs femmes et leurs enfans; je n'ai jamais vu frapper une femme, ni même observé aucun genre de violence à leur égard. Les colons me dirent qu'ils n'avaient jamais vu de querelles parmi les habitans de Rangui-Hou pendant tout le temps de leur résidence, et je pense que les disputes sont rares parmi ceux de la même tribu ou du même village. Sur la partie méridionale de la baie des Iles, j'ai appris qu'on n'avait fait aucun mal aux Européens, depuis le temps du capitaine Cook. Les deux frères chefs, Tara et Toupe, sont des hommes du meilleur caractère, et qui ne souffriraient jamais qu'on se permît le moindre acte de violence envers les Européens. Ils citaient souvent les outrages qu'eux et leurs sujets avaient éprouvés de la part des Anglais, et rapportaient que le maître d'un navire avait tué dernièrement deux de leurs hommes. Nonobstant cet outrage, ils ne s'étaient point vengés sur ces Européens, et ils mentionnaient le fait comme une preuve du vif désir qu'ils avaient de cultiver notre amitié. Ils m'assuraient que je ne devais pas avoir la moindre appréhension pour la sûreté de *l'Active* tant qu'il serait mouillé chez eux. En réponse, je leur dis que ce navire serait constamment employé pour leur avantage, et dans le but d'améliorer la position de leur pays; qu'ils devaient le considérer comme appartenant à la Nouvelle-Zélande, et qu'il n'y viendrait jamais dans l'attente de retirer aucun profit particulier de ses voyages. L'un des chefs répliqua qu'il était parfaitement convaincu de cette vérité, attendu qu'ils n'avaient rien à donner. Je leur recommandai de récolter et de préparer autant de lin qu'ils le pourraient pour le retour de *l'Active*, qui aurait lieu dans trois mois, et je leur dis que je leur enverrais en échange tous les articles dont ils auraient besoin. Ils promirent de le faire.

Je suis convaincu que sans un navire on ne peut faire beau-

coup de bien aux naturels de la Nouvelle-Zélande; par ce moyen seulement on peut assurer l'existence des Européens fixés sur ces îles, et travailler positivement à la civilisation de ce peuple, en procurant aux chefs de fréquentes occasions de visiter Port-Jackson, où ils se feront une habitude de nos coutumes, et goûteront les douceurs de la vie civilisée. Ils acquerront plus de connaissances utiles dans un mois de résidence à la Nouvelle-Galles du Sud, qu'ils ne le feraient pendant un long espace de temps dans leur propre pays, tout en ayant des Européens parmi eux. Le seul aspect de nos maisons, de leur ameublement, de nos édifices publics, de nos magasins et des greniers de S. M., ainsi que de nos arts et de notre culture, agrandirait tellement la sphère de leurs idées, qu'ils n'en perdraient jamais l'impression.

Quand je conduisis Toupe et Temarangai visiter notre hôpital général, leur étonnement fut vivement excité; ils en prirent aussitôt les dimensions afin de pouvoir raconter ce qu'ils avaient vu, et ils convenaient que leur pays était dans un grand état d'ignorance, et qu'on ne savait y exécuter aucun ouvrage.

Nonobstant la remarque de Toupe, les naturels sont une nation trop active et trop industrieuse pour se contenter de la simple résidence de quelques Européens isolés parmi eux, ils désireraient être fréquemmeut visités et pourvus d'instrumens aratoires. Le fer est aujourd'hui le seul article qu'ils estiment, si l'on en excepte les armes à feu; ils sont hardis, téméraires, capables d'entreprendre des choses difficiles. Par le défaut de fer ils ont peu de moyens de cultiver leurs terres, et ils ne possédaient pas une seule espèce de graine avant l'arrivée de *l'Active*. Ils n'ont point de commerce avec les autres nations; c'est pourquoi l'unique profession que ces peuples suivent, à proprement parler, est celle de la guerre. Il n'est pas rare, pour les habitans du cap Nord, d'aller à la guerre par terre jusqu'au cap Est, à une distance de près de trois cents milles. C'est une grande entreprise, quand on réfléchit qu'il n'y a ni

routes régulières, ni ponts sur les rivières, et combien il y a peu de ressources dans un pays aussi peu cultivé que la Nouvelle-Zélande.

Jem le Taïtien me dit que dans les cinq dernières années, il était allé trois fois à la guerre, avec mille hommes, jusqu'au cap Est. Quand ils sont arrivés sur le territoire de ceux qu'ils vont piller, les fruits de leur expédition se bornent à quelques nattes ou quelques prisonniers de guerre.

Tandis que *l'Active* était mouillé dans la rivière Tamise, nous remarquâmes une quantité de pirogues sur la plage. Ayant demandé d'où elles venaient, on m'apprit qu'elles appartenaient à quelques guerriers qui vivaient sur la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande, et qui les avaient transportées par terre pour aller à la guerre avec quelques autres tribus, jusqu'au cap Est. J'avais un grand désir de visiter leur camp, situé à trois milles environ de notre mouillage, et de voir des hommes capables d'entreprendre une opération si hardie et si pénible, avec de pesantes pirogues, dans un si long intervalle de terrain montagneux et embarrassé. Doua-Tara me recommanda de ne pas visiter de camp, assurant qu'il n'y aurait pas de sécurité. Je lui sus gré de cet avis, et le suivis.

Les Nouveaux-Zélandais sont tous cannibales; ils ne paraissent pas avoir la moindre idée que ce soit un crime. Quand je leur en témoignais mon horreur, ils répondaient qu'ils avaient toujours eu la coutume de manger leurs ennemis. Je n'ai pu m'assurer s'ils mangeaient toujours la chair humaine comme un mets, par goût, et de sang froid; il me semble qu'ils le font seulement pour se venger de quelque grave injure. Autant que j'ai pu me former une opinion sur cette horrible coutume, je suis disposé à croire que les Nouveaux-Zélandais n'attachent pas plus l'idée du mal à l'action de manger leurs ennemis, que les nations civilisées à celle de pendre un criminel; en même temps, ce malheur entraîne, à l'égard des parens de celui qui est dévoré, une disgrâce

semblable à celle qui résulte en Europe pour une famille de l'exécution publique d'un de ses membres. Quand je leur représentai que cette barbare et inhumaine coutume était tout-à-fait inconnue en Europe, et qu'elle était même une honte pour leur nation, ils parurent surpris. Shongui, qui est un homme d'une grande influence, m'assura que, puisque je lui avais appris que c'était un mal, lui et les siens désormais ne s'en rendraient plus coupables, et d'autres qui étaient présens donnèrent la même assurance. Je saisis toutes les occasions qui s'offraient à moi, pour pénétrer leurs esprits de l'horreur que cette pratique excitait parmi les autres nations, ainsi que de la honte et de l'effroi qu'elle attachait à leur nom.

Il est à propos de remarquer que, bien que nous ayons été affectueusement accueillis sur tous les points de la côte où nous avons touché, cependant je recommanderai aux maîtres de navires qui visitent la Nouvelle-Zélande de se tenir beaucoup sur leurs gardes, à moins qu'ils ne puissent compter sur la bonne conduite de leur équipage. Les Nouveaux-Zélandais ne peuvent être insultés impunément, ni traités comme des êtres sans jugement; mais ils se vengeront de tout leur pouvoir des outrages qu'on se permettra envers eux.

Je considère tout navire qui mouillera à la baie des Iles comme autant en sûreté que dans le hâvre de Port-Jackson, quand bien même il arriverait quelque différend entre les naturels et l'équipage; mais dans toute autre partie de l'île, je ne répondrais de rien.

Quand je prends en considération ce que j'ai vu de ces insulaires, et les fréquens entretiens que j'ai eus avec eux sur divers sujets, je suis fortement porté à croire qu'ils seront bientôt rangés parmi les nations civilisées, surtout si l'on pourvoit au besoin qu'ils ont d'instrumens de fer. Je pense aussi que par leur industrie à couper du bois, à préparer du chanvre ou à recueillir tout autre article que leur contrée pourra produire dorénavant, ils pourront, en grande partie, balancer les frais qu'ils nécessiteront; mais je le répète, sans l'aide du fer, ce

peuple ne s'élèvera jamais au-dessus de sa condition actuelle....

SAMUEL MARSDEN.

(*Missionnary Register*, *décemb.* 1816, *pag.* 518.)

MASSACRE A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

La nouvelle suivante a été apportée de la Nouvelle-Galles du Sud par le *Zebra*, sloop de guerre qui est arrivé à Portsmouth le 10 décembre. Nos lecteurs auront appris par le récit précédent à ne pas accorder une foi implicite à des rapports de cette nature; mais à attendre de plus amples informations, avant de condamner la partie accusée.

On doit remarquer avec satisfaction, et surtout les amis des Nouveaux-Zélandais, que ces navires restèrent un mois, sans doute, dans une sûreté parfaite à la baie des Iles, où les colons de la Société des missionnaires de l'Église sont établis. Un navire nommé *le Brothers* apporte la nouvelle funeste du massacre de plusieurs personnes de son équipage, et de celui du *Tryal* par les Nouveaux-Zélandais, à la distance estimée de cent cinquante milles au S. E. de la station des Missionnaires à la baie des Iles, dans un lieu entre la rivière Tamise et la baie Mercure.

Le Tryal appareilla de Sydney pour les Marquises le 23 mai, avec l'intention de toucher à la Nouvelle-Zélande, et de s'y réunir au *Brothers* qui était parti peu de jours auparavant avec le projet de recueillir du chanvre.

Ces navires restèrent un mois à la baie des Iles; de là ils suivirent leur route au S. E., commerçant avec les naturels sur leur passage. Ils firent un court séjour dans un hâvre qui parut n'avoir pas encore été fréquenté par les Européens, et le nommèrent hâvre Tryal. Ils furent accueillis amicalement par les naturels qui promirent de leur amasser beaucoup de chanvre pour le leur livrer à leur retour du Sud. Les navires s'avancèrent

vers le détroit de Cook, qui sépare l'île du Nord de celle du Sud, et après avoir parcouru une grande étendue de la côte, ils retournèrent au hâvre Tryal. Les naturels n'ayant pu se procurer le chanvre qu'ils avaient promis, on convint de quitter ce mouillage le lundi 21 août; mais les navires furent attaqués à midi le jour précédent, et les ponts furent envahis par un nombre immense de naturels.

On rapporte qu'il s'ensuivit un combat sanglant; les deux navires furent repris par les équipages, avec une perte d'hommes considérable, après avoir été plusieurs heures au pouvoir des naturels.

(*Missionnary Register*, *décemb.* 1816, *pag.* 523.)

FIGURES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

N'est-il pas étrange que des hommes d'un extérieur aussi noble et d'une intelligence naturelle aussi grande, n'aient pu imaginer rien de mieux que les figures grossières représentées ci-contre !



La première de ces figures est taillée dans un morceau de

jade, espèce de pierre verte. M. Savage, dans son Récit sur la Nouvelle-Zélande, en a donné une gravure. On les rencontre fréquemment dans ce pays. Elles sont très-communément portées au cou par les chefs et leurs femmes, particulièrement dans les temps de danger. On dit à M. Nicholas qu'on ne les fabriquait que dans la partie de l'île située près du cap Est, la plus orientale de l'île du Nord.

M. Savage dit que cette figure est l'image d'une divinité protectrice qu'ils croient habiter dans la lune; cette planète est en conséquence l'objet favori de leur adoration. D'après une tradition, la lune est la demeure d'un homme qui, à une époque fort éloignée, fit une visite à la Nouvelle-Zélande, et qui porte encore un vif intérêt au bien-être de ce pays et de ses habitans.

Il est possible que les Nouveaux-Zélandais s'imaginent reconnaître sur le disque de la lune quelques traits de ce grotesque visage.

Mais que dirons-nous de la bizarre figure sculptée dans un morceau de bois, et qui soutient une bouche énorme avec ses mains? « La figure sculptée en bois, dit M. Nicholas, est très-singulière et telle que je ne me souviens pas d'en avoir jamais



vu. Pourtant j'en achetai plusieurs tandis que j'étais chez eux; car, nonobstant la main d'œuvre qui doit leur coûter beaucoup de travail, ils n'y attachent que peu de prix. »

MM. Marsden et Nicholas diffèrent l'un et l'autre de M. Savage, sur la destination de ces sortes de figures. M. Marsden dit qu'il n'a pu découvrir que les Nouveaux-Zélandais eussent aucune image de leurs divinités, comme en ont les autres nations sauvages; cependant il savait bien, sans doute, qu'ils avaient des figures du genre de celles dont nous venons de parler.

M. Nicholas nous écrit : « Je diffère de l'opinion de M. Savage, qui veut que ces figures représentent une divinité; car, quoique les Nouveaux-Zélandais soient superstitieux au plus haut degré, je ne pense pas qu'ils aient d'idoles. Je leur ai demandé, en voyant des figures en bois et en pierre, s'ils les considéraient comme des représentations de l'*Atoua*, et ils ont constamment nié qu'il en fût ainsi. Ce qui tend à me confirmer dans mon opinion, c'est la facilité avec laquelle ils les vendaient. »

Nous ne pouvons, du reste, être tout-à-fait du même avis. La superstition a toujours conduit à la fabrication de représentations imaginaires, non pas peut-être de l'Être-Suprême, comme l'*Atoua* ou l'ombre immortelle des Nouveaux-Zélandais, mais de quelques attributs de l'Être-Suprême, ou de quelques êtres subordonnés, bons ou mauvais. Les lares ou dieux familiers des anciens payens étaient de cette nature, et quelque chose de ce genre semble se retrouver en tous lieux, suivant que l'ignorance et la superstition aveuglent l'esprit humain.

(*Missionnary Register*, *décemb.* 1816, *pag.* 524.)

NOTE SUR MAWI, JEUNE NOUVEAU-ZÉLANDAIS, MORT A PADDINGTON, LE 28 DÉCEMBRE 1816.

(Extrait d'un Mémoire écrit par le Rév. Basil Woodd.)

Suivant toute apparence, ce jeune homme naquit à la Nouvelle-Zélande vers l'année 1796. Il était parent du grand chef Tara, qui jouit d'une grande autorité sur la partie méridionale de la baie des Iles.

Vers 1806, deux navires étant venus mouiller dans cette baie, l'un des capitaines dont Mawi parlait avec beaucoup d'éloges, représenta avec tant de chaleur les avantages de la religion et de la civilisation, et inspira tant de confiance au père de Mawi, que celui-ci lui confia son fils, alors âgé de neuf à dix ans, pour l'emmener avec lui.

Mawi dit adieu à ses parens qu'il ne revit plus, car quelques mois après ils furent emportés par une maladie épidémique qui, apportée d'un district éloigné de l'île, fit périr une quantité d'insulaires. Mawi parlait toujours de son père comme d'un homme qui avait appris de son capitaine à adorer le vrai Dieu, et il espérait le revoir dans un lieu *où il ne s'en séparerait plus*.

Ce capitaine remit Mawi entre les mains de M. Drummond, à l'île Norfolk, qui le traita comme un de ses enfans, et lui fit apprendre à lire et à écrire. Quelques années après, M. Drummond et sa famille passèrent à Sydney, et en février 1812 ils s'établirent sur une ferme près de Liverpool.

M. Drummond fit donner à son pupille toutes les connaissances religieuses, et il l'occupa aux divers travaux de l'agriculture. Mais ce genre de vie parut ennuyeux au caractère actif et entreprenant du jeune Mawi. Il était avide de voir du pays et d'acquérir de nouvelles connaissances. Il passa peu de temps après à l'école de Parramatta, sous la surveillance de M. Mars-

den, où il fit la connaissance de M. Kendall dont il reçut les leçons, et pour lequel il conçut l'amitié la plus tendre et la plus inviolable.

Il accompagna MM. Marsden et Kendall dès leur premier voyage à la Nouvelle-Zélande et leur servit d'interprète. Ce fut alors qu'il revit pour la première fois son parent Tara et ses compatriotes.

Quand M. Marsden quitta la Nouvelle-Zélande, en février 1815, après y avoir établi les missionnaires, il y laissa Mawi pour les assister dans leurs travaux, comme ayant résidé long-temps à Parramatta et connaissant très-bien les coutumes anglaises. Mais ayant entendu beaucoup parler de l'Angleterre, et dévoré par un désir sans bornes de s'instruire, il obtint de ses amis la permission de visiter cette île favorisée. En août 1815, il embarqua sur le baleinier *Jefferson*, et n'ayant pas d'argent pour payer le voyage, il fit à bord les fonctions d'un simple matelot. Le voyage dura dix mois, et il arriva dans la Tamise au mois de mai 1816.

Le capitaine du navire, ne sachant comment se débarrasser de cet étranger dépourvu d'amis et d'appuis, le présenta à la maison de la Société. Le comité décida qu'il serait mis sous la protection de la Société, et il fut remis à M. Basil Woodd chez qui il arriva le lundi soir 10 juin 1816.

Celui-ci le confia à une famille honnête qu'il chargea de le nourrir et de le loger, et l'envoya à l'école de M. Hazard, homme pieux et intelligent. Mawi montra beaucoup d'application et fit de rapides progrès; sa conduite fut édifiante... Mais on sera bien aise d'entendre à ce sujet le récit même du révérend Basil Woodd.

« En peu de temps l'intelligent jeune homme répondit amplement aux soins et aux dépenses de la Société.

» Il déploya une grande douceur et humilité d'esprit, une soif ardente pour toutes les connaissances utiles, une soumission parfaite aux avis de ses instituteurs et une noble ambition de devenir utile à sa patrie. Il prenait beaucoup de plaisir à

fréquenter la maison de Dieu, à écouter les conversations religieuses, à lire des livres utiles et à suivre les écoles.

» Parfois, dans les écoles du dimanche, il s'occupait de l'instruction d'une classe de petits garçons, pour apprendre de quelle manière il pourrait enseigner aux enfans de la Nouvelle-Zélande.

» Il fut surtout charmé un jour que je le conduisis visiter l'école des filles de Bentinck, dirigée avec toute la simplicité du système d'éducation du docteur Bell. Il parut le comprendre assez pour essayer d'instruire sur le même plan.

» Durant ma résidence annuelle à Drayton-Beauchamp, je ne pus le suivre avec le soin que je désirais. Aussitôt après mon retour, mon premier soin fut de me rendre chez M. Hazard et de demander comment allait Mawi. M. Hazard me fit un rapport très-satisfaisant sur notre jeune ami. Je trouvai qu'il avait fait des progrès merveilleux, et que sous l'obligeante surveillance de son instituteur il avait dépassé toutes mes espérances. Il avait acquis la connaissance des premiers principes du dessin et de la perspective, et avait tracé divers plans et devis pour la construction des maisons. Il me donna des échantillons de ces divers ouvrages, et j'en envoie quelques-uns au comité de la Société.

» Un jour on lui demandait s'il voudrait demeurer en Angleterre, il répondit sur-le-champ avec beaucoup d'expression : « Oh! non, je ne puis pas faire de bien ici, mais j'en » puis faire un peu dans mon pays. »

» Dans les mois d'octobre et novembre, il se trouva fréquemment mal. M. Hazard lui dit : « Vous feriez bien de rester à la » maison un jour ou deux, jusqu'à ce que vous vous trouviez » mieux. » Sa réponse fut : « Non, Monsieur, je ne suis jamais » aussi content qu'à l'école. »

» M. Hazard m'assure qu'il ne l'a jamais vu en colère, et que dans toutes les circonstances il manifestait un esprit d'humilité, de patience et de soumission, qui eût fait honneur à plusieurs de ceux qui portent le nom de chrétiens.

» Quoique en général silencieux et réservé, il était toujours très-communicatif avec son instituteur ; il semblait avoir beaucoup de considération pour lui, et il lui disait souvent avec des yeux étincelans de joie : « Oh! Monsieur, je penserai souvent à vous, même quand j'en serai à plusieurs milliers de » milles. »

» Il était fort remarquable qu'il ne manifestât pas le moindre intérêt ni la moindre curiosité pour tous les spectacles qui attirent le peuple. Quand il apprit, le 9 novembre, que le lord maire de Londres passerait dans les rues en grande pompe, suivi d'hommes armés, de musique, de pavillons, etc., et que ce serait un spectacle tel qu'il n'aurait pas d'autre occasion d'en voir un semblable, il ne se soucia nullement d'aller à Westminster pour ce jour. Mais s'il était invité à aller visiter une nouvelle école, un examen d'enfans, une assemblée de société pour la bienveillance chrétienne, la distribution des Bibles et le soutien d'une mission chez les payens, alors il était tout cœur et tout zèle.

» Un ami que j'avais chargé de le surveiller, qui le menait avec lui à la chapelle et le plaçait souvent dans son banc (M. Short), m'a rapporté qu'il ne l'a jamais entendu employer de termes indécens, que jamais un de ces mauvais mots si communs aux marins n'est sorti de sa bouche, et qu'il n'a jamais prononcé le nom de Dieu qu'avec crainte et respect. Il paraissait aussi prudent dans ses paroles, plein de franchise et de simplicité.

» La température humide et brumeuse de novembre éprouva cruellement la constitution de Mawi. Il contracta une toux dangereuse, et pendant un temps il éprouva les symptômes ordinaires d'une prompte consomption. Je le confiai aussitôt aux soins d'un médecin de mes parens, M. Charles Woodd ; et en peu de temps je vis avec joie que, grâces à ses soins, tous les symptômes alarmans avaient disparu complètement. Comme il était évident que notre atmosphère humide et froide ne lui convenait nullement, je jugeai à propos de demander à la So-

ciété son retour dans sa patrie par la première occasion.

» Le jour de Noël, Mawi se plaignit de maux violens à la tête et dans les reins, et il se trouva si mal, qu'il garda la maison. Le jeudi matin, je fus informé que son visage était considérablement enflé, et que les symptômes de la dyssenterie s'étaient montrés.

» Le vendredi matin, immédiatement après mon déjeuner, je me rendis à son logement. La nouvelle que j'avais reçue était très-alarmante. Je montai les escaliers, et je fus témoin du spectacle le plus affligeant et le plus effrayant que j'aie jamais vu. Le plancher de la chambre était teint du sang de mon pauvre ami, et lui-même en était couvert. Il semblait tout-à-fait exténué, parlant très-bas et avec une extrême difficulté. Le séjour de sa chambre était très-dangereux. Sa maladie me parut tout-à-fait inexplicable. Parmi les nombreux cas que j'avais observés, je n'en avais jamais vu aucun de ce genre. Je courus aussitôt chercher M. C. Woodd qui s'était offert à le traiter gratuitement, et le priai de se rendre le plus tôt possible près de Mawi. Il arriva le premier et m'envoya demander à une école voisine où je me trouvais. Quand j'entrai dans la chambre il dit : « Il est dangereux pour vous d'être ici. C'est une fièvre » putride des plus rapides et des plus malignes que j'aie jamais » observées. » Le fait était que, si je puis m'exprimer ainsi, tout son être se décomposait. Son sang coulait par tous les pores, par la bouche, le nez, les oreilles, les yeux. En approchant de lui, j'observai que sa peau était couverte de taches pourprées, et que le sang paraissait même se mêler à sa respiration. Je me retirai un moment avec le médecin, et envoyai tout de suite quelques cordiaux au pauvre malade. »

M. Woodd revint ensuite près de lui, et il entre dans des détails fort touchans sur les marques de piété, de constance et de résignation que ce malheureux insulaire donna dans les derniers momens de son existence. Le soir il se retira.

« Peu après, comme sa maladie empirait, Mawi tomba dans le délire, mais par intervalles il revenait à lui, et dans ces

momens il semblait occupé à prier Dieu de toute son ame.

» Le matin suivant, il parut un moment un peu ranimé : il était tranquille, résigné et content. Il avait éprouvé à la lettre une sueur de sang, mais elle s'était beaucoup apaisée. Deux personnes étaient près de lui, et baignaient souvent son visage avec du vinaigre, ce qui semblait le rafraîchir.

» Vers cinq heures du matin, un de ses assistans lut auprès de lui les prières du service pour la visitation des malades. Il semblait écouter avec attention et fut tout-à-fait absorbé dans la prière; mais la nature était presque épuisée. Il resta dans cet état jusqu'à sept heures et demie environ, puis la mort ferma ses yeux, le 28 décembre 1816.

» Je n'ai qu'une observation à ajouter, qui m'a beaucoup surpris ainsi que mes amis. L'opinion de Mawi était que les Nouveaux-Zélandais n'ont point d'idée d'un Être-Suprême; qu'ils ne rendent aucun culte religieux aux figures grotesques qu'on trouve en leur possession, et que ces figures bizarres et difformes n'ont aucun rapport à une idée religieuse. Je l'ai sondé souvent à ce sujet; et tout ce que j'ai pu découvrir, est qu'ils croient en un mauvais esprit, nommé Atoua, qui les tourmentait beaucoup en embrouillant leurs filets et chavirant leurs pirogues. »

Basil Woodd.

(*Missionnary Register*, *fév.* 1817, *pag.* 71.)

EXTRAITS DU JOURNAL DE M. KENDALL

Depuis le mois de mars 1815 jusqu'en janvier 1816.

23 *mars* 1815. Temangai et Koura-Koura, deux chefs de Wangaroa, nous ont rendu une visite avec leurs gens. J'avais envie de retourner avec eux à Wangaroa pour faire des observations sur la place et sa population; je m'étais disposé à ce voyage et j'avais préparé mes provisions et mes effets; mais mes amis de Tepouna m'en empêchèrent et me supplièrent ins-

tamment de rester avec eux. Pour motif principal de leur résistance à mes projets, ils rappelèrent que quand *le Boyd* fut capturé, Tepahi, leur dernier chef, fut traité comme chef du complot; les capitaines et les équipages des baleiniers tuèrent plusieurs de leurs gens et détruisirent leur île; que si je venais à être tué à Wangaroa, ils en souffriraient encore le reproche et la punition, quoique innocens, comme il était arrivé à Tepahi. Je ne pouvais que me rendre à un raisonnement aussi fondé; car je suis plus que jamais convaincu que Tepahi, loin d'avoir trempé dans l'affaire du *Boyd*, quant au meurtre de l'équipage, jeua alors un rôle très-honorable et digne d'éloges. Il fit descendre les malheureux marins du gréement avec l'intention de les sauver, et il eût réussi dans ce projet, s'il n'en eût été empêché par Tepouhi et Taara, qui les lui arrachèrent par force. Les naturels de Wangaroa, tout en avouant leur propre cruauté, affirment tous que quand ils massacrèrent les marins, Tepahi se couvrit les yeux avec la main et versa des larmes. Il ne se joignit point à eux dans leur horrible festin.

J'ai donné ces détails pour faire voir que le peu que Tepahi connaissait de la civilisation lui avait été néanmoins très-utile dans un moment si critique.

Le peuple de Tepouna désire vivement voir son innocence reconnue aux yeux de la nation anglaise.

Mardi 31. Une pirogue est revenue de la rivière Tamise; son équipage a tué et mangé trois hommes et fait prisonnières une femme et cinq jeunes filles, qu'ils comptent garder comme esclaves. La tête d'une des malheureuses victimes a été exposée dans notre établissement. Elle avait été préparée par les naturels jaloux de la montrer à leur retour à leurs amis, comme un trophée de la victoire qu'ils avaient remportée sur leurs ennemis. Les colons ont prié les naturels de l'emporter et de l'enterrer.

8 *avril*. J'ai assisté à une cérémonie de deuil. Les parens de cinq naturels qui étaient morts depuis quelque temps, mais

dont les corps avaient été relevés ou déterrés, pour en conserver les os, s'étaient rassemblés pour pleurer sur ces restes. Les cris et les gémissemens ordinaires en ces occasions se firent entendre. La figure et la gorge des parens en deuil furent, comme de coutume, inondées de sang. Les Nouveaux-Zélandais ont l'habitude de relever les corps de leurs amis après la mort. Ils nettoient les os et rejettent la chair. Les os d'une personne du peuple sont nettoyés au moins une fois; mais les os d'un chef sont relevés à quatre ou cinq reprises et définitivement mis dans une corbeille. Ils sont conservés comme des reliques sacrées. Les enfans sont conduits près des os de leurs ancêtres pour y verser des larmes, afin de perpétuer leur mémoire. La manière dont les Nouveaux-Zélandais prennent soin de leurs morts est particulièrement dégoûtante. Ils transportent le cadavre d'un parent l'espace de plusieurs milles sur un cercueil, un mois ou deux après sa mort. Il n'y avait qu'un mois que trois des personnes dont il est question étaient mortes. Le crâne est découvert, tandis que les assistans pleurent.

Peu de semaines après le départ de M. Marsden, il s'éleva entre le chef Koro-Koro qui nous avait accompagnés de Port-Jackson, et Okida, autre chef d'un territoire voisin de Wangaroa, une querelle qui eut des suites sérieuses. Un jour les hommes de Koro-Koro, en passant par le district d'Okida, avaient pris quelques patates sur une ferme de la côte; pour s'en venger, les propriétaires eurent recours aux armes. Un des hommes d'Okida fut tué et enterré dans son propre champ. Peu de temps après, Okida rassembla son peuple, et venant à la baie des Iles, il fit une descente sur le terrain de Koro-Koro. La propriété de celui-ci et plusieurs cochons sur une île adjacente, appartenant à Pomare, furent détruits. Un poulain dont M. Marsden lui avait fait cadeau fut aussi tué.

Les Nouveaux-Zélandais auront des guerres entre eux, mais je ne crains point qu'ils persécutent les colons tant que nous conserverons notre neutralité et que nous les traiterons bien. La guerre est la gloire des Nouveaux-Zélandais. Les combats

sont le principal objet de leurs entretiens. Les exercices physiques font partie des cérémonies funèbres. Ils pensent que l'ame, aussitôt qu'elle a quitté le corps, est lancée dans la guerre. L'endroit où ils supposent que les esprits des morts vont combattre, est le cap Nord.

15 *avril* 1815. Les restes de Doua-Tara et de sa femme ont été transportés de Tepouna à Motou-Tara, à la distance de quinze milles. Les lamentations ont eu lieu comme à l'ordinaire.

19 *avril*. Les trois chefs Tepere, Temangai et Koura-Koura sont arrivés de Wangaroa pour visiter notre établissement avec quatorze pirogues de guerre et trois ou quatre cents de leurs hommes. Tepere est le chef qui sauva la femme et les deux enfans dans l'affaire du *Boyd*. Il paraît être un homme doux, et jouir sur ses gens d'une influence beaucoup plus grande qu'aucun des chefs que j'aie vus. Il nous engagea vivement à aller nous établir à Wangaroa.

20 *avril*. Tepere et ses gens ont remonté la baie pour aller pleurer sur les os des chefs qui ont été dernièrement emportés de Tepouna. Au moment de leur départ, Tepere donna des ordres à son peuple pour qu'on rendît aux colons une scie qui leur appartenait, et qui leur avait été dérobée pendant la nuit. Cet ordre fut exécuté, mais la scie était brisée en plusieurs pièces. Une des pirogues de Tepere avait quatre-vingt-un pieds de long et contenait soixante-sept personnes.

Les Nouveaux-Zélandais sont sujets à des maladies cutanées, qui proviennent du défaut de propreté. Ils sont assez souvent attaqués de violens maux de tête, d'yeux, etc. Je voudrais me connaître en médecine, car je pense que je pourrais leur être d'un grand secours. Quoi qu'il en soit, j'ai plusieurs malades auxquels j'administre des remèdes rafraîchissans et apéritifs, suivant que leur position me semble le demander. Ils sont très-contens quand ils se sentent soulagés. Il est fort mal de leur part de permettre à leurs jeunes femmes de visiter nos navires : plusieurs d'entre elles gagnent des mala-

dies cruelles avec nos marins, et souvent ces malheureuses créatures y succombent, faute d'en connaître les remèdes. Les matelots leur apprennent aussi à jurer et à blasphémer. Il faudra beaucoup de temps avant de les corriger du mauvais langage que leur ont appris nos compatriotes.

Dimanche 7 mai. Nous avons reçu la visite de Kangaroa et de Shongui, qui nous ont apporté une abondante provision de patates. Shongui pleurait amèrement en me saluant.

10 *mai.* Nous avons reçu la visite des chefs Tepouhi et Taara, qui furent les principaux acteurs dans l'affaire du *Boyd*. Ils avaient été durant cinq mois absens de leur pays, avec quelques-uns de leurs cliens, occupés d'une excursion guerrière sur une partie éloignée de l'île, et ils étaient alors sur le point de retourner dans leur patrie. Ils étaient très-affamés, et on leur fournit à l'établissement quelques corbeilles de patates.

Taara (ou Georges) dit qu'il avait tué plusieurs de ses ennemis, mais qu'il n'avait rapporté aucune de leurs têtes. Un petit garçon de dix ans environ avait été fait prisonnier. Tepouhi, Taara et leurs hommes se conduisirent paisiblement durant leur séjour avec nous. Les chefs Kangaroa, Shongui et Taara se trouvèrent ensemble, et conversèrent amicalement, ayant renoncé à leurs anciennes hostilités.

Les gens de Wangaroa dirent qu'ils ne feraient point de mal au navire de M. Marsden, s'il mouillait chez eux, parce qu'ils sont attachés à M. Marsden, et qu'ils aiment la conduite du capitaine et de l'équipage de ce bâtiment. Ils ne feront point la même promesse touchant les autres navires européens.

Dimanche 14 mai. Est arrivé le brick *Endeavour*, capitaine Powell, de Port-Jackson. Le capitaine Powel nous apprit que *l'Active* était prêt à appareiller quand il quitta Port-Jackson. Il est parti d'ici jeudi, après s'être procuré une provision de porc, de poisson et de patates pour l'équipage de son bâtiment.

17 *mai.* Est arrivé le brick *l'Active*, capitaine Hanson, avec des provisions pour l'Établissement, et des objets de commerce pour acheter une cargaison d'espars, etc. Les chefs Toupe

et Temarangai et quelques autres naturels sont revenus sur ce navire de Port-Jackson, enchantés de leur voyage et des présens qu'ils avaient reçus.

19 *mai*. Je suis allé à Waï-Tangui avec M. Hall, où nous nous sommes trouvés avec le chef Waraki, et nous avons acheté de lui un morceau de terre de cinquante acres, pour la Société. C'est la meilleure qualité de sol de toute la baie des Iles pour un établissement.

Waraki, ainsi que plusieurs autres chefs l'avaient fait, exprima la crainte que les Anglais, sous un court espace de temps, n'accrussent leurs forces pour chasser les naturels dans les bois, et leur enlever leurs terres. Nous tâchâmes d'apaiser ses craintes. Il répliqua à nos observations qu'il était fort bon que quelques blancs habitassent à la Nouvelle-Zélande, mais non pas un grand nombre.

Comme je prenais mon repas, je donnai à manger un peu de porc à Waraki. Après l'avoir mis entre ses dents, il fit une longue prière et le jeta ensuite. C'était une pratique religieuse. Il tâcha de me convaincre qu'il n'avait pas eu par là l'intention de m'offenser, et qu'il mangerait tout à l'heure avec moi.

Une pirogue de la rivière Tamise est arrivée avec quelques hommes de Houpa.

Dimanche 21 *mai*. Quelques-uns des gens de Houpa ont assisté au service divin chez moi. Ils ont pris beaucoup de plaisir à la musique et au chant.

Les naturels nous ont volé divers articles depuis notre séjour ici; mais ils l'ont fait avec beaucoup de mystère, et ne paraissent pas avoir envie d'user de violence envers aucun de nous. Je ne m'étonne pas de leurs larcins, sachant combien ils sont avides de fer.

Deux ou trois pieux forgerons trouveraient beaucoup d'ouvrage à la Nouvelle-Zélande; eux et leurs familles seraient abondamment entretenus en provisions du sol.

1er *juin*. Le baleinier *Phénix*, capitaine Parker, a mouillé sur l'autre côté de la baie. Ce navire était déjà venu le 3 mars

pour faire de l'eau, du bois et des vivres, et il est revenu pour le même objet.

Dimanche 4 juin. Les naturels de Tepouna ayant appris l'arrivée du capitaine Parker, et sachant qu'il avait participé à la destruction de leur île, désirèrent vivement le voir, et me prièrent de l'inviter à venir chez moi : je me rendis à ce désir, et il est venu ce matin. Quand il débarqua, un nombre considérable de naturels se rassembla et deux ou trois des principaux de l'île l'entourèrent; montrant l'île où jadis était leur ville, ils lui dirent en mauvais anglais : « Capitaine Parker, voyez l'île! Capitaine Parker, regardez l'île! » (C'était celle de feu Tepahi.) Le capitaine n'eut pas de peine à comprendre ce qu'ils voulaient dire, et je fus content de leur conduite, car je vis qu'ils n'avaient pas l'intention de lui faire du mal. Je les priai de ne rien dire jusqu'à ce que le service divin fût fini, car c'était le moment d'adorer Dieu. Ils acquiescèrent sur-le-champ à ma demande. Il en entra dans ma maison autant qu'elle put en contenir, et le reste se pressa en foule près de la porte. Quand les prières furent terminées, je leur dis que le capitaine Parker et les autres capitaines des baleiniers avaient été persuadés, avant la destruction de leur île, que feu Tepahi, leur chef regretté, avait été l'un des auteurs de la destruction du *Boyd* et de son équipage; qu'on leur avait fait des mensonges, puisque Tepahi était un bon homme, et les habitans de Tepouna de braves gens; que le capitaine Parker voulait faire la paix avec eux et qu'il ne leur ferait plus de mal. Les naturels s'adressèrent eux-mêmes au capitaine Parker, par l'organe de l'un d'eux qui parlait passablement anglais; ils lui dirent combien d'hommes, de femmes et d'enfans avaient été tués; combien de balles avaient traversé les bras et les jambes des autres; que sept balles avaient percé le manteau de Tepahi, dont une l'avait blessé, mais non à mort; et que tout le reste des habitans se sauvèrent à la nage et s'échappèrent, excepté neuf femmes blessées qui restèrent sur le rivage, et furent découvertes par les marins qui ne les tuèrent

point. L'interprète ajouta que les naturels étaient disposés à faire la paix; et sur-le-champ plusieurs d'entre eux se levèrent pour donner la main au capitaine Parker.

Les colons furent très-satisfaits de cette entrevue. La manière paisible dont les naturels de Tepouna ont représenté les maux qu'ils ont éprouvés, sans aucun transport de colère, et leur empressement à faire la paix, nous ont confirmés dans notre bonne opinion pour eux. Il est vraiment satisfaisant d'observer leurs progrès rapides vers la civilisation. Il est agréable aussi de voir un petit nombre parmi eux faire attention au jour du Seigneur. Quelques-uns des chefs ont déclaré qu'ils avaient l'intention de ne pas travailler ce jour-là.

Mon jeune ami Touai déclara son intention d'accompagner le capitaine Parker en Angleterre. Son frère Koro-Koro y consentit, mais il désira qu'il emmenât sa femme avec lui. Quand je lui fis observer combien sa position deviendrait fâcheuse, à une aussi grande distance de chez elle, si son mari venait à mourir, Koro-Koro répondit qu'en pareil cas elle ferait fort bien de se pendre, suivant la coutume des femmes de la Nouvelle-Zélande.

13 *juin* 1815. Le brick *Trial*, capitaine Hovell, est arrivé, ainsi que le schooner *Brothers*, capitaine Burnett, de Port-Jackson. Quelques naturels sont revenus de Port-Jackson sur ces navires. J'ai appris que les habitans ont vendu au capitaine Hovell deux tonneaux de lin. Ils ont aussi fourni à ces bâtimens des cochons et des patates.

16 *juin* Tara-Rakou, oncle de feu Doua-Tara, vient de mourir après une courte maladie.

Dimanche 18 *juin*. Madame Kendall et moi nous nous sommes rendus à l'endroit où les personnes du deuil s'étaient rassemblées. Le corps était orné de plumes et le front découvert, comme de coutume. Les assistans se lamentaient sur le cadavre et se déchiraient suivant leur habitude, jusqu'à ce que le sang coulât. Ces scènes sont fort pénibles à voir.

19 *juin*. Nous avons reçu la visite de quelques étrangers de

la partie occidentale de l'île. Ils ont apporté des cochons et d'autres objets, et sont repartis fort contens de les avoir échangés contre des haches.

11 *juillet. L'Active* a appareillé pour Port-Jackson, avec une cargaison d'espars, de lin, etc. Les chefs Tekoke, Wetoï et quelques autres naturels, sont partis sur ce navire.

Peu de jours avant le départ du brick *l'Active*, mon vieux ami Kangaroa est mort. Je dois regretter la perte de ce chef respecté qui m'a toujours voulu du bien, et jouissait d'un grand crédit sur ses concitoyens. C'était un homme actif et industrieux, et, sous ce rapport, sa perte sera préjudiciable à son peuple. Je suis fâché de n'avoir pas eu l'occasion de lui faire une visite durant sa maladie. Son frère Shongui, m'a-t-on dit, en a été accablé de douleur; il a tenté deux fois de se pendre, mais on l'en a heureusement empêché.

17 *juillet*. J'ai rendu une visite à mes amis, les habitans de Tepouna. J'y vis une femme de ce village qui avait gagné un fort refroidissement qui lui avait causé une inflammation aux yeux. Sa figure et son cou étaient considérablement enflés, et elle était condamnée. L'application des vésicatoires lui a rendu la santé.

18 *juillet*. J'ai reçu la visite d'un naturel dans un état fort alarmant; il avait aussi gagné un refroidissement, et n'avait pris aucun soin de lui-même. Ces sauvages ne se doutent nullement des causes de leurs maladies. Ils attribuent à Atoua tout ce qui les fait souffrir. L'homme dont je parle disait qu'Atoua était dans son corps et le dévorait. Il ne semblait aucunement comprendre les funestes effets de l'eau froide, bue pendant un accès de fièvre. Je lui donnai les choses que je crus le plus convenables à son état, et il fut bientôt guéri.

21 *juillet*. J'ai visité un homme nommé Tawaï-Moudi, qui, m'a-t-on dit, était près de mourir. Il était taboué et assisté par deux prêtres et quelques autres amis qui, nonobstant son état, m'en laissèrent approcher. Il parut vivement alarmé par la crainte que le dieu reptile ne fût dans son corps, et ne le fît

bientôt mourir. Je tâchai d'apaiser ses craintes en lui montrant sa grossière erreur...

Je fis donner un peu de sagou et de thé à ce pauvre homme qui avait passé trois jours sans manger, et après l'avoir pris il parut un peu ranimé.

22 *juillet*. Comme je traversais le village, quelques naturels me prièrent de visiter un garçon de treize à quatorze ans qui semblait être en consomption. C'était une violente fluxion de poitrine. Je le fis venir chez moi, et lui donnai des alimens et des remèdes : il fut bientôt rétabli.

Dimanche 23 *juillet*. Je suis allé, avec madame Kendall, voir ceux qui pleuraient sur le corps de Tawaï-Moudi, mort ce matin de bonne heure. Le corps était paré et debout comme à l'ordinaire. La figure avait été ointe d'huile, pour faire ressortir les marques du tatouage; les cheveux taillés, proprement attachés et ornés de plumes. Quand les amis du mort s'approchèrent pour pleurer, ils s'agenouillèrent sur un rang devant le cadavre. Alors ils commencèrent à pousser des cris, à se déchirer et à parler au défunt. Si les Nouveaux-Zélandais ne rendent pas un culte aux morts, il paraîtrait qu'ils n'en ont pas du tout. Les poumons du mort étaient affectés; mais je pense qu'il eût pu vivre beaucoup plus longtemps, si on lui avait donné les soins nécessaires. Quand je le visitai, il était dans une hutte chaude, avec du feu près de lui. Il sortit pour prendre des alimens, car il n'osait pas manger dans sa maison, de peur qu'Atoua ne le tuât sur-le-champ. Le temps était froid, et il hâta sa mort en buvant de l'eau froide.

24 *juillet*. J'allai visiter mon ami Ware, malade depuis quelques mois. Il me parut décliner rapidement, toussant et crachant sans cesse. Il était aussi taboué; mais il désira que je lui parlasse, et se hasarda à me prendre la main. Il dit qu'il avait grand'peur qu'Atoua ne le tuât. Je tâchai de lui expliquer qu'il n'y avait qu'un grand Atoua qui avait fait l'univers, etc. Je tâchai de le convaincre aussi combien il était absurde de croire qu'un de nos yeux devînt une étoile dans le ciel,

tandis que l'autre, prenant une figure humaine, irait combattre à Te Reinga ou à la caverne d'Atoua, qui se trouve aux Trois-Rois, au large du cap Nord. Ware écoutait avec attention tout ce que je disais, mais il ne pouvait surmonter les préjugés qui avaient pris racine dans son esprit. Un prêtre s'approcha quand nous eûmes fini notre conversation, et Ware lui raconta ce que je venais de lui dire.

Dimanche 30 *juillet.* Le matin, j'allai voir quelques naturels de mes amis, je les trouvai pleurant sur les corps de trois de leurs parens qui venaient de quitter ce monde.

L'après-midi, je visitai un malade sur le point de mourir; je lui donnai quelques remèdes; il était trop tard, et il mourut le lundi matin de bonne heure.

J'ai appris que les naturels, pendant l'hiver, meurent très-promptement. Plusieurs d'entre eux sont maintenant à la dernière extrémité; mais ils ne soupçonnent nullement la cause de leur état. Leur superstition contribue grandement à accroître cette mortalité. Le climat est fort humide; et en s'exposant à ses intempéries, ils gagnent très-souvent des refroidissemens. Ils ne mangent jamais dans leurs maisons, et ils cessent d'y dormir dès qu'ils deviennent malades. Au lieu de provoquer la transpiration en se tenant chaudement, ils l'arrêtent en couchant au grand air et buvant de l'eau froide.

18 *août.* J'ai remonté la rivière jusqu'à douze milles, pour semer du blé pour mes amis Shongui et Tara.

21 *août.* J'ai remonté la rivière jusqu'à six milles, pour semer du blé pour mon ami Shouraki. M. King m'a accompagné.

28 *août.* J'ai remonté la rivière jusqu'à douze milles, pour semer du blé pour Waïdoua, Tawa et Rewa.

31 *août.* Le brick *Trial,* capitaine Hovell, et le schooner *Brothers*, capitaine Burnett, sont rentrés dans la baie. Le capitaine Hovell prétend que le dimanche 20 de ce mois, les naturels près de la baie Mercure ont tenté de prendre ces deux navires.

26 *septembre.* Je désire offrir à la connaissance de la Société les particularités suivantes, savoir : 1° la condition désastreuse des naturels durant l'hiver et leur mortalité. 2° La population plus nombreuse vers le Sud. Hina-Mate-Horo est reine d'un grand district dans l'intérieur, de l'autre côté de la Tamise. 3° La coutume d'embaumer les corps et de les déposer dans une caisse. 4° Le meurtre des enfans et le suicide des parens à l'occasion de la mort d'un des époux. 5° L'humidité du climat.

28 *septembre* 1815. Le brick *Active* est arrivé de Port-Jackson, les naturels à bord se portaient tous bien.

4 *octobre.* Le brick *Trial* a fait voiles pour Taïti et le schooner *Brothers* pour Port-Jackson.

31 *octobre.* Le brick *Active* est appareillé pour Port-Jackson, ayant à bord plusieurs chefs. Il est rentré le dimanche, 5 novembre, dans la baie, et est parti le 8 du même mois.

30 *novembre.* M. Hunt, le premier contre-maître du baleinier *Phénix*, et l'équipage d'un canot ont juré ma perte, parce que je refusais, en ma qualité de magistrat, de permettre au capitaine Parker de débarquer un homme qu'il s'était engagé à reconduire à Sydney, d'où il l'avait emmené. Aussitôt que les naturels eurent vu ce qui se passait, une centaine d'entre eux, en armes, accourut du village pour nous protéger. Le contre-maître et les matelots se trouvèrent heureux de pouvoir se retirer.

6 *janvier* 1816. Les gens de Waï-Tangui sont venus réclamer les deux veuves qui ont survécu à Doua-Tara, ainsi que la femme de Tara-Rakou. Une des femmes de Doua-Tara avait dernièrement transgressé les lois de son pays, en épousant un jeune homme.

22 *janvier.* L'établissement est assiégé de visiteurs de la rivière Tamise, du cap Nord, de Wangaroa et de différentes parties du pays. Maintenant nous avons pour plusieurs mois des provisions de patates que nous ont apportées nos amis. Il est agréable de voir l'harmonie parfaite qui règne entre

nous et tous les naturels. Ils s'occupent beaucoup de leurs exercices militaires. Un étranger serait épouvanté des coups de fusil, du bruit de lances, de haches d'armes, de casse-têtes et de mousquets résonnant de tous côtés. Ils s'efforcent à l'envi de faire d'affreuses grimaces, de tirer la langue, de rouler les yeux, afin d'essayer tous les moyens de se donner l'aspect le plus horrible. Mais nous n'en sommes nullement troublés, sachant que nous sommes en paix avec eux. Les femmes des colons sont actuellement sans crainte touchant leur sûreté. Nous ne nous opposons pas publiquement aux naturels dans leurs coutumes payennes; mais nous leur parlons convenablement, quand l'occasion s'en présente.

29 *janvier*. M. et madame Hall et leurs enfans sont revenus de Waï-Tangui à notre établissement, ayant été dépouillés d'une partie de leurs propriétés il y a trois jours. M. Hall a reçu un coup violent sur la figure; mais je suis heureux de pouvoir annoncer qu'il va déjà mieux. Le capitaine Graham du *Catherine* a eu la bonté de prêter son canot et ses gens à M. Hall, et pour cela il mérite tous nos remercîmens. J'espère que nous resterons désormais ensemble, en paix et en sûreté. Les naturels d'ici sont nos amis.

(*Missionnary Register*, *août* 1817, *pag.* 344.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. KENDALL A M. MARSDEN,

Datée de Rangui-Hou, le 6 juillet 1815.

Quand nous eûmes reconnu que nous ne pouvions nous procurer du bois à Tepouna, et que nos deux scieurs resteraient sans emploi, M. Hall et moi nous jugeâmes qu'il serait à propos d'essayer ce que l'on pourrait faire sur l'autre côté de la baie. Suivant M. Hall, la rivière de Waï-Tangui est préférable à tout autre endroit de la baie des Iles pour se procurer le bois au moyen de radeaux, et la terre des environs convient parfaitement au labourage et aux troupeaux. C'est

pourquoi nous crûmes qu'il serait très-avantageux d'y acheter cinquante acres de terre pour la Société.

Dès que les scieurs eurent fini leur ouvrage ici, ils allèrent s'établir en cet endroit, et ils commencèrent aussitôt à creuser une fosse à scier. Le chef Waraki mourut peu de jours après qu'ils s'y étaient fixés. Quand un chef meurt, son pays est dans un état de trouble, et d'ordinaire de grands pillages en sont les suites. Lorsque les parens de Waraki se furent retirés pour pleurer près du défunt, une troupe d'étrangers vint chez un des scieurs durant la nuit, et le dépouilla du peu qu'il possédait. Shongui ayant appris cet événement, courut chez les voleurs avec une partie de ses gens; ceux-ci s'enfuirent tous à son approche, excepté un vieillard et quelques femmes. Shongui, à ce qu'on m'a dit, leur rappela avec chaleur comment lui-même, Doua-Tara et plusieurs autres, avaient été traités par les Anglais à Port-Jackson. Il leur apprit comment les blancs punissaient les voleurs, et il leur déclara que puisque ces hommes avaient emporté la propriété des blancs, il allait certainement enlever et détruire les propriétés de tous les coupables. Sur quoi les gens de Shongui entrèrent dans les maisons des pillards et mirent ses ordres à exécution. Le peuple de Waraki les a aussi châtiés, mais on n'a rien recouvré des objets volés.

Nonobstant cette aventure décourageante, M. Hall est déterminé à rester à Waï-Tangui. Le fils de Waraki a envoyé une escorte pour protéger les scieurs qui y retourneront avec M. Hall, aussitôt que *l'Active* appareillera pour Port-Jackson. M. King, le forgeron et moi, nous restons ici.

(*Missionnary Register, déc.* 1817, *pag.* 520.)

Des excès nouveaux et d'un genre plus grave, de la part des naturels, forcèrent M. Hall à quitter définitivement Waï-Tangui le 15 janvier 1816. Il appelle Waï-Tangui le jardin de la Nouvelle-Zélande.

(*Missionnary Register, déc.* 1817, *pag.* 522.)

Cinq Européens et non moins de cent naturels ont été tués dans ce combat (des navires *Trial* et *Brothers*) à la baie Mercure. Les habitans de la baie des Iles ont été vivement indignés contre les équipages du brick et du schooner, pour le meurtre de leurs compatriotes. Probablement ils les eussent massacrés, pour les crimes qu'ils avaient commis, si *l'Active* n'eût été en ce moment dans la baie, et sans la présence des colons parmi eux. Avant de quitter la baie pour aller à la rivière Tamise, un chef avait été frustré d'une quantité de lin et de plusieurs corbeilles de patates, et il y a lieu de croire que les navires étaient pleins de femmes la veille de l'attaque, ce qui est souvent la source des querelles. Les colons ont beaucoup plus à craindre de cette conduite rapace et cruelle de la part de leurs compatriotes que de celle des naturels.

(*Missionnary Register*, *décemb.* 1817, *pag.* 523.)

Au commencement de l'année 1818, les deux Nouveaux-Zélandais Touai et Titari arrivent en Angleterre sur le brick de Sa Majesté *le Kanguroo*.

M. Marsden écrivait à ce sujet de *Parramatta*, *en date du 4 mars* 1817 :

« J'ai jugé à propos d'envoyer deux jeunes gens (Touai et Titari), fils de chefs, en Angleterre pour quelque temps ; car je pense que ce voyage agrandira beaucoup la sphère de leurs idées, et les préparera à être très-utiles à leurs compatriotes. Touai a été près de trois ans avec moi, et Titari environ dix-huit mois. Ils s'embarquèrent sur le brick de Sa Majesté *le Kanguroo*, où le lieutenant Jeffries a été assez bon pour leur accorder un passage.

» On ne peut se comporter avec plus de décence que ne l'ont fait ces deux jeunes gens, tant qu'ils ont été chez moi. Je ne doute pas qu'ils ne se recommandent d'eux-mêmes à votre bienveillance par leur bonne conduite, durant leur séjour en Angleterre. Ce sont de très-beaux jeunes gens, et d'après les-

quels on peut se faire une idée exacte de leurs compatriotes sous les rapports moral et physique.

Touai a laissé ici sa femme, qui est jeune et très-jolie : elle est restée quelque temps chez moi, puis elle est repartie avec ses amis. Ceux-ci étaient si inquiets sur son compte, qu'elle laissa son mari chez moi, pour retourner dans sa patrie, quoiqu'en versant beaucoup de larmes. Leur séparation fut très-touchante.

Nos voyageurs sont trop âgés pour parvenir à parler anglais. Touai le sait cependant un peu; mais ils pourront apprendre facilement les arts utiles. Touai file fort bien le chanvre, et m'a aidé à faire des cordes pour *l'Active*.

L'oncle de Titari commande sur le district des colons.

Les Nouveaux-Zélandais ont été considérés comme les cannibales les plus féroces et les sauvages les plus guerriers du monde connu. Mais quoique cette opinion soit fondée en partie, ils sont aussi naturellement généreux, doux et affectionnés, et leurs qualités morales feraient souvent rougir bien des chrétiens de nom.

S. Marsden.

(*Missionnary Register*, *févr.* 1818, *pag.* 72.)

Nous sommes fâchés d'annoncer que Touai et Titari, les deux jeunes chefs de la Nouvelle-Zélande, sont tous les deux malades. Titari, particulièrement, a été attaqué de la maladie des poumons qui affecte si communément les Asiatiques et les Africains qui viennent dans les climats froids. Il sera probablement convenable qu'ils retournent chez eux par la première occasion.

(*Missionnary Register*, *mars* 1818, *pag.* 93.)

Nous sommes heureux d'annoncer le rétablissement de Touai et de Titari, les deux jeunes chefs de la Nouvelle-Zélande dont nous avions rapporté la maladie. Cependant ils sont encore

très-sensibles aux changemens de température. La saison présente, plus favorable, permettra sans doute au comité de les garder en ce pays jusqu'à l'automne, afin de leur donner sur nos arts et nos manufactures des connaissances dont ils sont fort avides.

Ils s'appliquent volontiers à toute espèce de travail manuel; mais ils sont moins disposés à profiter des avantages d'une éducation anglaise.

(*Missionnary Register, juin* 1818, *pag.* 231.)

M. Hall trouve que les naturels ne sont pas encore disposés à faire des progrès rapides dans les arts mécaniques. Leur penchant naturel pour une vie active et vagabonde ne peut céder que par degrés à des occupations plus régulières. Ils sont maintenant plus décidés à se livrer à l'agriculture. Il en est qui, supportant un travail de quelque durée, feront des palissades grossières, défricheront la terre, ou exécuteront tous les ouvrages qu'on peut apprendre promptement. Leur passion pour le fer les portera à mettre en pièces une brouette, à abattre une maison, à détruire une embarcation, par le simple désir de se procurer des clous, plutôt que d'en obtenir par des moyens plus convenables. A présent ils n'ont pas la patience d'attendre les avantages futurs, et ils ne visent qu'à leur satisfaction du moment.

M. King a appris à quelques jeunes naturels à filer, et il les a trouvés laborieux et intelligens. Sa plus grande difficulté a été de modérer leurs coutumes sauvages et de les fixer au travail.

(*Missionnary Register, novemb.* 1818, *pag.* 461.)

Le mardi 15 décembre 1818, le révérend John Butler avec madame Butler et deux enfans; MM. Francis Hall, James Kemp et sa femme, et les jeunes chefs Touai et Titari, ont descendu la rivière, et se sont embarqués le jeudi à bord du

Baring, capitaine Lamb, mouillé à Sheerness et destiné pour la Nouvelle-Galles du Sud.

Le 18 avril 1817, M. Marsden envoie six bêtes à cornes à la Nouvelle-Zélande par *l'Active*, pour en approvisionner le pays par la suite.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. KENDALL AU SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ,

Datée de la baie des Iles, le 14 juillet 1817.

« Il y a maintenant deux ans et neuf mois que je suis parmi les Nouveaux-Zélandais. Leur conduite à l'égard des missionnaires a été beaucoup meilleure qu'on n'eût pu raisonnablement s'y attendre, eu égard à leur condition.

» Toute ma famille et tous les colons sont en bonne santé. C'est un climat très-sain et fort agréable; nous ne souffrons nullement ni des grands froids, ni des chaleurs excessives.

(*Missionnary Register, décemb.* 1818, *pag.* 525.)

En mai 1818, il y avait douze Nouveaux-Zélandais sous les soins de M. Marsden. Quelques-uns venaient d'arriver en visite par *l'Active*, et devaient retourner sous peu. Il y en avait qui apprenaient à filer et à faire des cordes. L'un était un chef de la rivière Tamise, qui avait un grand désir de voir quelques Européens s'établir dans cette partie de la Nouvelle-Zélande.

(*Missionnary Register, janv.* 1819, *pag.* 43.)

Le navire *Baring*, sur lequel s'étaient embarqués Touai et Titari avec les prêtres missionnaires, appareilla de Sheerness le 18 décembre 1818. Mais ayant touché sur le banc de Brake-Sand, il fut obligé de rentrer dans le bassin pour passer à la visite. Touai était alors fort malade, et ce retard fut heureux pour lui, en ce qu'il lui donna le temps de se rétablir. *Le*

16*

Baring appareilla définitivement des Dunes, le 27 janvier 1819.

(*Missionnary Register, pag.* 66 et 323.)

EXTRAIT D'UN RAPPORT DE M. KENDALL SUR LES ILES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'école fut ouverte en août 1816, avec trente-trois enfans; en septembre il y en avait quarante-sept, en octobre cinquante-un. En novembre et décembre, le défaut de provisions pour les enfans fut cause qu'ils se dispersèrent pour chercher des vivres. En janvier 1817, le nombre monta à soixante; en février, il n'était que de cinquante-huit; en mars, de soixante-trois, et en avril, de soixante-dix.

D'abord les filles furent en nombre double de celui des garçons, mais dernièrement ils sont devenus à peu près égaux. L'âge des enfans est généralement de sept à dix-sept ans. Parmi eux sont dix-sept orphelins et six esclaves pris à la guerre. Plusieurs fils de chefs sont au nombre des écoliers; et l'un d'eux, Tawa, fils de feu Tepahi, a pu en quelques mois remplir les fonctions d'assistant de l'école.

Au bout d'un certain temps, les garçons apprenaient à écrire; on a reçu des échantillons de leur écriture qui dénotent un degré de talent égal, sinon décidément supérieur, à ceux d'une école de garçons anglais, toutes circonstances égales. Ils ont adopté quelques-uns des amusemens des enfans européens, tels que le jeu de la toupie en hiver et le cerf-volant en été; en tout temps ils sont passionnés pour le chant et la danse.

Les noms des naturels paraissent généralement exprimer quelque circonstance ou quelque objet en rapport avec leur caractère ou leur famille. On ferait une collection très-curieuse de ce que signifient les noms des enfans dans les écoles. Quelques-uns ont des noms de nombre; comme, *Doua* deux, *Wa* quatre; *Tau-Tahi* le premier ou né la première année

du mariage; *Tau-Nga-Oudou*, dix ans, ou né dix ans après le mariage. D'autres sont dénommés d'après des objets naturels, comme *Tawa*, espèce d'arbre; *Dipiro*, nom d'une certaine plage de sable; d'autres noms semblent avoir trait au caractère ou aux penchans, comme *Touma*, regarder quelqu'un d'un air menaçant; *Kahi*, fouler aux pieds; *Widi*, trembler de fureur. Quelques-uns semblent dériver d'événemens arrivés dans la famille, comme *Pakii-Koura*, arracher de la racine de fougère d'une terre rouge; le grand-père de l'enfant ayant été tué, tandis qu'il arrachait de la racine de fougère.

(*Missionnary Register*, *novemb.* 1819, *pag.* 464.)

M. Kendall donne quelques exemples remarquables des idées superstitieuses de cette race d'hommes extraordinaires.

Un de nos écoliers se trouva fort mal. J'entendis les prières de son père, et je vis ses gestes en cette occasion. Le pauvre père aveuglé, au lieu de supplier l'Être-Suprême, comme on aurait pu l'imaginer, pour le rétablissement de son fils, poussait contre lui les malédictions et les imprécations les plus horribles. Quand je lui demandai le motif d'un pareil langage, il répondit que c'était une *bonne chose* à la Nouvelle-Zélande; qu'il le faisait pour effrayer et chasser l'Atoua, qui autrement aurait très-probablement détruit son fils. L'enfant avait été exposé à l'eau tout le jour et avait gagné un fort refroidissement; mais les naturels ne conviennent pas que le froid ou la chaleur puissent faire du mal à un homme. Ils attribuent tous les maux qu'ils ressentent à l'Atoua qui, disent-ils, vient s'emparer d'eux. Ils considèrent l'Être-Suprême comme un antropophage (mangeur d'hommes) invisible; ils ne songent à lui qu'avec un mélange de crainte et de haine, et ne témoignent que de l'impatience et de la colère, quand ils sont attaqués par la maladie.

L'orgueil et l'ignorance, la cruauté et la licence sont au nombre des principaux traits de la religion du Nouveau-Zélandais. Il ne se courbera pas, du moins que je sache, devant un morceau de bois ou de pierre, mais il s'érigera lui-même en dieu. Les chefs et les aînés du peuple sont appelés Atouas, même de leur vivant. Notre vieil ami Tara dit que le dieu du tonnerre réside dans son front. Shongui et Okida prétendent qu'ils sont possédés par les dieux de la mer. Quand les nuages sont bien déchiquetés, l'Atoua d'en haut, suivant eux, plante ses patates douces. A l'époque où ces racines doivent être plantées en terre, ceux qui doivent le faire se revêtent de leurs plus beaux atours, et disent qu'en leur qualité d'Atouas sur la terre, ils imitent l'Atoua du ciel. A dater de cet instant, les terres sont regardées comme sacrées, jusqu'à ce que la récolte ait lieu. Personne n'oserait y mettre les pieds, que ceux qui sont destinés à les semer et à les surveiller.

(*Missionnary Register*, *novemb.* 1819, *pag.* 466.)

Au commencement de 1817, une expédition navale, sous le commandement de Shongui, appareilla de la baie des Iles. Elle consistait en trente pirogues et environ huit cents hommes. Son but était d'obtenir la paix des ennemis de Shongui au cap Nord. Ce chef fit un tendre adieu aux colons; il leur recommanda ses enfans, au cas où il viendrait à périr, et promit que s'il survivait il prendrait soin de leurs familles à son tour, quand ils mourraient. Du reste, l'expédition revint au bout d'une quinzaine, les gens de Shongui ayant eu querelle avec ceux de Wangaroa, où il s'était arrêté pour prendre des vivres. Dans la crainte, assura-t-il, que les habitans de Wangaroa ne vinssent attaquer les colons pendant son absence, il renonça pour le moment à son expédition.

(*Missionnary Register*, *novemb.* 1819, *pag.* 466.)

M. Butler, avec les jeunes chefs nouveaux-zélandais Touai et Titari et ses autres compagnons, quittèrent les Dunes, sur *le*

Baring, le 27 janvier, et atteignirent Port-Jackson le 27 juin 1819. Ils furent tous cordialement accueillis par M. Marsden, qui était sur le point de faire voile avec eux pour la Nouvelle-Zélande, à la date des dernières nouvelles.

(*Missionnary Register*, *juin* 1820, *pag.* 61.)

TRAIT DE COURAGE DE LA PART DE TOUAI.

Lorsque Touai faisait partie de l'équipage du baleinier *le Phénix*, capitaine Parker, ce navire se trouva un jour à trois journées de marche de la Nouvelle-Galles du Sud. Le capitaine, Touai et quatre hommes montaient un canot; ils venaient de tuer une baleine, et, avant qu'ils eussent commencé à la dépecer, une autre se montra. En conséquence, suivant leurs habitudes, ils plantèrent un pavillon sur la baleine morte pour la signaler, et se mirent à la poursuite de l'autre. Le capitaine réussit à la harponner, et Touai recommandait au canot de pousser en arrière; mais le capitaine voulut encore frapper la baleine une seconde fois. Cependant il eût été prudent de suivre l'avis de Touai; car, tandis qu'on lui lançait le second harpon, le monstre des mers s'éleva au-dessus de l'eau, d'un revers de sa queue mit le canot en pièces, et en même temps blessa le capitaine aux jambes. Aussitôt les quatre hommes gagnèrent la baleine morte distante d'environ deux milles et demi. Le navire se trouvait alors presque hors de vue, éloigné de quinze à vingt milles. Mais Touai ne pouvant se résoudre à laisser son capitaine dans cette affreuse position, saisit à l'instant l'une des gaffes du canot, attrapa le capitaine par ses vêtemens, et réussit à le placer sur un des débris; ensuite il fit une espèce de radeau des fragmens du canot qu'il réunit avec des cordes, et fixa dessus son ami blessé : avec sa chemise et le reste de ses hardes, il banda les membres fracturés du mieux qu'il put; il hissa un signal sur le radeau, prit la main du capitaine, lui souhaita bon courage, et nagea vers la baleine morte. Quand il arriva,

il trouva les quatre hommes presque exténués, car ils n'avaient pu monter sur le poisson dont la peau était trop glissante. Mais il se trouva que Touai portait un couteau pendu à son cou avec une corde : avec ce couteau, il tailla dans la peau des trous qui les aidèrent à monter. Deux heures après, le navire envoya un canot qui les recueillit, ainsi que le pauvre capitaine, car la mer était parfaitement calme. Le capitaine se rétablit, et récompensa Touai de sa belle conduite.

En plusieurs circonstances, tant sur mer que sur terre, le salut de Touai n'a tenu qu'à un fil. Il porte plusieurs cicatrices sur son corps : une fois il a été traversé d'un coup de lance.

(*Missionnary Register*, *mai* 1820, *pag.* 221.)

M. Marsden écrivait au commencement de 1819 :

« Les Nouveaux-Zélandais ne peuvent croire que ce soit le même Dieu qui ait fait les blancs et eux. Quand je leur dis qu'il n'y a qu'un seul Dieu, ils emploient divers argumens pour démontrer que cela ne peut pas être, etc. »

(*Missionnary Register, juillet* 1820, *pag.* 304.)

Lettres de Titari et de Touai au secrétaire de la Société, écrites par ces naturels à leur retour d'Angleterre à la Nouvelle-Galles du Sud.

Parramatta, 12 juillet 1819.

Mon cher père et ami, M. Pratt,

Je vous remercie, honnête à moi. J'espère toute votre famille très-bien. Titari fort bien.

Le Baring touche à Madère. Nous allons tous à terre, nous dormons à terre. Le matin, avant déjeuner, nous tous allons un peu à cheval, nous montons une très-haute colline — Visiter grande, belle église — Grande chandelle et boîte, comme la

boîte des Missionnaires — L'homme me demande de mettre de l'argent dans la boîte pour vierge Marie — Puis nous descendons; faisons un bon déjeuner. — Peuple très-curieux — Peuple portugais. Nous rencontrons ensuite capitaine Lamb, il conduit Touai et moi à la maison du Gouvernement — Beaucoup d'oranges — Beaucoup limons — Beaucoup vin — Allons à bord — Matin suivant à la voile.

Nous passons la ligne — M. Neptune vient à bord — On fait la barbe à chacun avec un morceau de fer — Chacun trempé dans un baquet d'eau.

Quand auprès du cap de Bonne-Espérance, beaucoup de vent — souffle très-fort — très-grosse mer — seulement deux voiles dehors — beaucoup roulis — Dimanche matin, la vergue de misaine casse — très-bon charpentier à bord la répare — Elle retourne en place — quelquefois neuf nœuds!

Bientôt, près de la côte de la Nouvelle-Hollande — vent contre nous — ne pouvait approcher terre — reste très-peu d'eau — Nous très-contens d'atteindre Van Diemen's land — Aller dans le port — Aller tous à terre et voir le Gouverneur — Je le connais déjà — Belles patates — Bon mouton — Bon bœuf — Convicts aussi contens — Beaucoup *keiki* (manger) — Arrêter là une semaine.

Lundi matin, le vaisseau fait voile — Souffle très-fort — Bon vent vient — Capitaine Lamb chante : « Contre-brasse partout. » Et nous faisons voile, et nous voyons Sydney, et nous mouillons le navire.

Allâmes à terre dans le canot du capitaine Piper. Tous les amis de la Nouvelle-Galles du Sud très-contens de nous voir — Moi très-heureux de voir mon ami, M. Marsden, et toute sa famille bien portante et très-contente de nous voir.

Nous allons bientôt à la Nouvelle-Zélande. M. Marsden il va avec nous — Six hommes de mon pays à Parramatta. Charles Marsden allant en Angleterre — apprendre à être un docteur — très-bon garçon — très-passionné pour monter à cheval.

Donnez ma tendre affection à madame Pratt et à toute votre

famille, à M. et à madame Bickersteth, madame Garnon, et à tous les Missionnaires amis en Angleterre.

Je vous remercierai de prier pour moi et mes pauvres hommes du pays. Je prie Jésus-Christ de me faire un bon garçon et de pardonner mes péchés — Je prie Jésus-Christ de retirer mon cœur méchant. Dieu vous bénisse.

De la part de votre jeune ami,

TITARI.

Parramatta, 12 juillet 1819.

Mon cher ami, M. Pratt,

Je suis arrivé en bonne santé à Parramatta. J'ai trouvé mon cher ami, M. Marsden, et toute sa famille bien portante — très-contens de me voir.

M. Marsden va avec nous à la Nouvelle-Zélande, sur le brick américain *General-Gates*. J'espère que tous mes compatriotes seront honnêtes pour lui, de même que les Anglais ont été honnêtes pour moi, quand j'étais en Angleterre.

Nous eûmes un passage passablement bon — Capitaine Lamb quelquefois très-affable. Notre *kaïkaï* et notre eau étaient à court vers la fin — Vent droit dans nos dents — ne pouvait approcher de la terre — Seulement une pinte et demie d'eau par homme par jour — Moi obligé de me laver la figure avec de l'eau salée.

Je puis dire tous les Commandemens, et lire un peu de Joseph et de ses frères. Je me rappelle la maison des missionnaires, et tous les honnêtes messieurs et dames.

Donnez ma tendre affection à madame Pratt et toute la famille, à M. et à madame Bickersteth, M. et madame Cooper, et à tous les messieurs du comité.

Je vais à la maison, et j'engagerai mes compatriotes à m'ai-

der à bâtir une église et des maisons. M. Marsden me dit que je serai inspecteur des ouvriers.

Mon jeune ami Charles Marsden, il vous porte ma lettre — il s'en va par *le Surry*, capitaine Lane, tout juste prêt à faire voile.

Veuillez donner ma tendre affection à M. Mortimer, M. Eyton, M. King, M. Langley, et toutes leurs familles, et tous les bons amis. J'espère que tous les amis prient pour moi. Je prie pour vous — Dieu vous bénisse.

De la part de votre affectionné ami,

THOMAS TOUAI.

(*Missionnary Register*, *juillet* 1820, *pag*. 310.)

MÉMOIRES DE DOUA-TARA

RÉDIGÉS

PAR M. MARSDEN,

Dans une Lettre adressée au révérend J. Pratt, secrétaire de la Société des Missionnaires de l'Église.

Parramatta, 28 octobre 1815.

Mon cher Monsieur,

Dans la lettre officielle que j'ai expédiée à la Société, par le Sydney Packet, en juin dernier, j'ai annoncé que Doua-Tara était dangereusement malade, au moment où je quittai la Nouvelle-Zélande en février, et que je craignais qu'il ne pût point se rétablir. J'ai été bien affligé d'apprendre, par les dernières lettres de M. Kendall, que ce chef était mort quatre jours après le départ de *l'Active*. Comme ce jeune homme avait été dans les mains d'un dieu sage et bienveillant, l'un des principaux instrumens pour préparer la voie à l'introduction des arts de la civilisation, et de la connaissance du christianisme dans sa patrie; le récit succinct des événemens de sa vie, depuis l'époque où je fis sa connaissance, il y a près de dix ans, pourra bien n'être pas sans quelque intérêt pour la Société.

En 1805, le baleinier *l'Argo*, commandé par un certain M. Baden, mouilla sur la baie des Iles, pour se procurer des rafraîchissemens; lorsque ce navire quitta le hâvre, Doua-Tara s'y embarqua avec deux de ses compatriotes. *L'Argo* demeura sur la côte environ cinq mois, puis il revint dans la baie

des Iles. Quand il quitta définitivement la Nouvelle-Zélande pour se rendre à Port-Jackson, Doua-Tara passa dessus et arriva à Sydney-Cove : après avoir été remis en état de prendre la mer, *l'Argo* retourna pêcher sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, y resta six mois environ, et revint encore à Port-Jackson. Pendant cette croisière, Doua-Tara remplit les fonctions d'un simple matelot, et fut attaché à l'équipage d'une des embarcations. A l'arrivée de *l'Argo* dans Sydney-Cove, Doua-Tara fut débarqué; mais il ne reçut aucune récompense pour son année de service à bord. En quittant *l'Argo*, il embarqua sur le baleinier *l'Albion*, qui se trouvait sur la rade, commandé par le capitaine Richardson, et il resta six mois sur ce navire, occupé à pêcher au large de la Nouvelle-Zélande. *L'Albion* ayant mouillé sur la baie des Iles, Doua-Tara le quitta et retourna parmi ses amis. Le capitaine Richardson se comporta très-honnêtement à son égard, et lui paya ses gages en divers articles d'Europe. Doua-Tara passa six mois à la Nouvelle-Zélande, puis le baleinier *Santa-Anna* mouilla sur la baie des Iles, sur sa route vers l'île Bounty, où il comptait charger de peaux de phoques. Doua-Tara s'embarqua sur ce bâtiment, dont le capitaine était un nommé M. Moody. Après avoir pris des vivres à la Nouvelle-Zélande, il continua sa route et arriva à bon port à l'île Bounty; Doua-Tara, un de ses compatriotes, deux Taïtiens et dix Européens, furent mis à terre pour tuer des phoques. Ensuite le navire fit voile pour la Nouvelle-Zélande, afin de se procurer des patates, et pour l'île Norfolk, pour prendre du porc, en laissant les quatorze hommes qu'ils venaient de débarquer avec une petite quantité d'eau, de pain et de salaisons. Quand *le Santa-Anna* arriva devant l'île Norfolk, le maître descendit à terre, et le navire ayant été surpris par un coup de vent, fut un mois sans pouvoir regagner l'île. Environ cinq mois après qu'il avait quitté l'île Bounty, *le King-George*, commandé par M. Chase, y mouilla. Avant l'arrivée de ce navire, la troupe des pêcheurs avait cruellement souffert, durant plus de trois mois, du manque d'eau et de provisions.

Il n'y a point d'eau douce sur l'île, et les pêcheurs n'avaient d'autre aliment que la chair des phoques ou des oiseaux de mer. Doua-Tara parlait souvent des souffrances excessives que la faim et la soif lui avaient fait éprouver ainsi qu'à ses compagnons; ils ne pouvaient se procurer de l'eau que quand il venait à tomber quelque grain de pluie. Deux Européens et un Taïtien avaient succombé à ces maux. Peu de semaines après l'arrivée du *King-George*, *le Santa-Anna* fut de retour; pendant son absence, les pêcheurs s'étaient procuré huit mille peaux. Après avoir embarqué ces peaux, le navire fit voile pour l'Angleterre : Doua-Tara ayant depuis long-temps le plus vif désir de voir le roi Georges, s'embarqua comme simple matelot, dans l'espoir de contenter son envie. *Le Santa-Anna* arriva dans la Tamise vers le mois de juillet 1809. Alors Doua-Tara supplia le capitaine de lui faire voir le roi, attendu que c'était là le seul motif qui l'eût déterminé à quitter son pays natal. Quand il s'informait de quelle manière il fallait s'y prendre pour voir le roi, quelquefois on lui disait qu'il ne pourrait pas trouver sa maison; d'autres fois, qu'il n'était permis à personne de voir le roi Georges. Cela l'affligea considérablement, et il ne vit que très-peu de chose dans Londres, car on lui permettait rarement d'aller à terre. Il me dit que dans l'espace de quinze jours le navire eut débarqué sa cargaison, et le capitaine lui annonça alors qu'il allait le mettre à bord de *l'Ann*, que le gouvernement avait frété pour transporter des convicts à la Nouvelle-Galles du Sud. *L'Ann* était déjà à Gravesend : Doua-Tara demanda au maître du *Santa-Anna* quelques gages et des hardes; le maître refusa de rien lui donner, ajoutant que les armateurs, à son arrivée à Port-Jackson, paieraient ses services avec des mousquets; mais il ne les reçut jamais. Vers ce temps, Doua-Tara tomba dangereusement malade, tant des suites de ses souffrances, que du chagrin de voir ses espérances frustrées. Ainsi, pauvre, malade et sans amis, il fut envoyé à Gravesend, et mis à bord de *l'Ann*. Il y avait alors quinze jours qu'il se trouvait dans la rivière,

depuis l'arrivée du *Santa-Anna*, et on ne lui avait jamais permis de passer une nuit à terre. Le maître de *l'Ann*, M. Charles Clark, m'informa par la suite qu'au moment où Doua-Tara fut amené à bord de *l'Ann*, il était si misérable et si dépouillé, qu'il refusa de le recevoir dans son navire, avant que le maître du *Santa-Anna* lui eût fourni une culotte, ajoutant qu'en outre ce naturel était très-malade. Je me trouvais alors à Londres, mais j'ignorais que Doua-Tara fût arrivé sur *le Santa-Anna*. Peu après qu'il se fut embarqué à Gravesend, *l'Ann* fit voile pour Portsmouth. J'avais reçu du gouvernement l'ordre de retourner à la Nouvelle-Galles du Sud par ce navire, et je le rejoignis quelques jours après son arrivée à Spithead. Quand j'embarquai, Doua-Tara était malade en bas, de manière que je ne le vis point, et que je fus même quelque temps sans savoir qu'il était à bord. La première fois que je l'aperçus, il était sur le gaillard d'avant, enveloppé dans un large et vieux manteau, très-faible et très-malade; il souffrait d'une toux violente, et rendait beaucoup de sang par la bouche. Il était très-abattu, et semblait n'avoir plus que quelques jours à vivre. Je demandai au maître où il l'avait rencontré, et à Doua-Tara, qui l'avait amené en Angleterre, et l'avait réduit à un état si misérable. Il me répondit que les souffrances et les misères qu'il avait éprouvées à bord du *Santa-Anna* avaient été excessives, et que les marins anglais l'avaient cruellement battu, que c'était là la cause de son crachement de sang; que le maître l'avait frustré de tous ses gages, et l'avait empêché de voir le roi. J'eusse bien désiré, si cela eût été possible, sommer le maître du *Santa-Anna* de rendre compte de sa conduite, mais il était trop tard. Je tâchai de consoler Doua-Tara, et je lui promis qu'il serait protégé contre toute sorte d'outrage, et qu'on fournirait à ses besoins.

Grâces à l'honnêteté du chirurgien et du maître, et aux vivres convenables qui furent administrés à Doua-Tara, il reprit bien vite des forces et du courage; il se trouva tout-à-fait bien quelque temps avant notre arrivée à Rio-Janeiro. Il

se montra toujours fort reconnaissant, par la suite, des soins qui lui furent rendus. Aussitôt qu'il en fut capable, il fit son service de matelot à bord de *l'Ann*, jusqu'à son arrivée à Port-Jackson en février 1810, et il le remplit aussi bien que la plupart des hommes du bord. Le maître fut très-honnête vis-à-vis de lui. Doua-Tara quitta *l'Ann* pour m'accompagner à Parramatta, où il demeura avec moi jusqu'au mois de novembre suivant; pendant ce temps, il s'appliqua à l'agriculture. En octobre, le baleinier *le Frederick* arriva d'Angleterre : il était destiné à faire la pêche sur la côte de la Nouvelle-Zélande. Doua-Tara, désirant revoir ses amis dont il était depuis long-temps séparé, me pria de lui procurer, à bord du *Frederick*, un passage pour la Nouvelle-Zélande. A cette époque, un des fils de Tepahi, proche parent de Doua-Tara, demeurait chez moi, ainsi que deux autres de ses compatriotes. Ils désiraient tous retourner dans leur pays; je m'adressai au maître du *Frederick*, pour leur obtenir un passage; il consentit à les prendre, à condition qu'ils l'aideraient à se procurer sa cargaison d'huile, tandis que le navire serait sur la côte de la Nouvelle-Zélande; puis, quand il quitterait définitivement la côte, il les débarquerait dans la baie des Iles. Ces quatre naturels étaient de très-beaux jeunes gens, qui avaient long-temps navigué, et qui devenaient pour ce maître une précieuse acquisition; c'est pourquoi je consentis à cette proposition, et il promit de montrer de la bienveillance pour ces passagers.

En quittant Port-Jackson sur *le Frederick*, au mois de novembre, ils se flattaient tous de l'espoir de revoir bientôt leurs amis et leur patrie. Quand *le Frederick* arriva devant le cap Nord, Doua-Tara passa deux jours à terre pour procurer à l'équipage une provision de porc et de patates; car il était bien connu des habitans de cet endroit, et comptait plusieurs amis parmi eux. Aussitôt que le navire eut pris les vivres nécessaires, il continua sa croisière; et sa cargaison étant prête au bout de six mois ou un peu plus, il fut prêt à partir. Doua-Tara voyant que l'intention du maître était de faire route pour l'Angleterre,

demanda que lui et ses trois compagnons fussent mis à terre, conformément à l'engagement que le maître avait pris avec moi avant son départ de Port-Jackson. Dans ce moment *le Frederick* se trouvait devant la baie des Iles, où demeuraient tous leurs amis; Doua-Tara avait porté tous ses effets dans le canot, s'attendant qu'on allait sur-le-champ le transporter à terre. Comme il pressait le maître de les envoyer à terre, celui-ci répondit qu'il allait le faire tout à l'heure... dès qu'on aurait pris encore une baleine... Et le navire gouverna au large de la baie. Doua-Tara fut désolé, car il brûlait d'envie de voir sa femme et ses amis, dont il était éloigné depuis trois ans; il supplia instamment le capitaine de le débarquer sur quelque point que ce fût de la Nouvelle-Zélande, peu lui importait l'endroit; pourvu qu'on le mît à terre, il saurait retrouver son chemin. Le maître s'y refusa, et lui dit que son intention était d'aller à l'île Norfolk, pour se rendre ensuite en Angleterre, et que dans sa route de l'île Norfolk en Angleterre il le déposerait sur la Nouvelle-Zélande.

Le Frederick étant arrivé devant l'île Norfolk, Doua-Tara et ses trois compatriotes furent envoyés à terre pour chercher de l'eau; ils manquèrent de se noyer dans le ressac, car ils furent submergés sous quelques rochers creux du rivage; Doua-Tara, dans cette circonstance, courut un si grand danger, qu'il disait d'une manière emphatique qu'au moment où il revint à l'air, « son cœur était plein d'eau. » A l'île Norfolk, le débarquement est généralement fort dangereux pour les canots, à cause du ressac. Quand *le Frederick* eut fait son bois et son eau, et que le maître n'eut plus de prétexte pour retenir Doua-Tara et ses trois compagnons, il leur déclara enfin qu'il ne toucherait plus à la Nouvelle-Zélande, mais qu'il ferait directement route pour l'Angleterre. L'affliction de Doua-Tara fut très-grande; il rappela au capitaine comment il avait violé sa promesse, qu'il avait très-mal agi envers lui, en refusant de le débarquer quand le navire était devant la baie des Iles, où il ne se trouvait qu'à deux milles de son pays natal;

qu'il avait aussi refusé de le débarquer au cap Nord, quand ils avaient passé près de cette terre, et qu'il allait maintenant l'abandonner avec ses compagnons à l'île Norfolk, dénué de toute espèce de ressources et loin de ses amis, malgré tous les secours que lui et ses camarades lui avaient prêtés pour se procurer sa cargaison. Tout ce qu'il put dire ne produisit aucun effet sur l'esprit de ce maître, qui s'en retourna sur son vaisseau, en les abandonnant à eux-mêmes. Doua-Tara déclara en outre que le maître revint ensuite à terre, et qu'il entraîna de force à bord le fils de Tepahi, qui pleurait et le suppliait de le laisser avec Doua-Tara. On n'a plus eu de nouvelles de ce jeune homme depuis son départ de l'île Norfolk; *le Frederick* fit voile pour l'Angleterre, et fut pris dans sa traversée par un Américain, après un engagement meurtrier dans lequel le maître fut blessé mortellement et le second tué. Quelque temps après que *le Frederick* eut appareillé de l'île Norfolk, le baleinier *l'Ann*, commandé par M. Gwynn, y toucha pour prendre des rafraîchissemens, puis il continua sa route vers Port-Jackson. Doua-Tara s'adressa au maître pour obtenir le passage, et M. Gwynn se prêta à sa requête avec beaucoup d'humanité.

A l'arrivée de *l'Ann* à Port-Jackson, le maître m'informa qu'il avait trouvé Doua-Tara à Norfolk, dans un grand état de misère et presque nu, le maître du *Frederick* l'ayant laissé, lui et ses compagnons, sans habits ni provisions. M. Gwynn déclara en outre que la part de Doua-Tara, comme celle de ses compagnons, pour l'huile que *le Frederick* s'était procurée, eût bien monté à 100 pounds pour chacun, s'ils eussent suivi le navire jusqu'en Angleterre, et s'il y fût arrivé à bon port; qu'en conséquence le maître leur avait fait un tort considérable. M. Gwynn eut beaucoup de bontés pour Doua-Tara, et lui fournit les hardes et les objets nécessaires, ce dont celui-ci fut très-reconnaissant. Doua-Tara fut enchanté de se retrouver à Parramatta, et il me fit un récit très-touchant de l'affliction qu'il avait ressentie tandis qu'il était en vue de son pays natal,

lorsqu'on ne voulut point lui permettre de revoir sa femme et ses amis, dont il était depuis si long-temps éloigné; il me raconta aussi le chagrin qu'il éprouva au moment où *le Frederick* quitta définitivement l'île Norfolk, en le laissant sur cette île, presque sans espoir de retourner dans sa patrie. Avant de partir de Port-Jackson, il avait été pourvu de blé pour semer, d'instrumens d'agriculture, et de divers autres articles utiles. Mais il en avait été dépouillé sur *le Frederick*, et, à son retour dans la colonie, il n'avait plus rien de ce qu'il avait reçu. Il demeura avec moi à Parramatta, jusqu'à ce que le baleinier *l'Ann*, appartenant à la maison d'Alexandre Burnie de Londres, arriva d'Angleterre. Comme ce navire se rendait sur la côte de la Nouvelle-Zélande, mon hôte me pria de lui procurer un passage pour tenter encore une fois de revoir ses amis; je m'adressai en conséquence au maître qui consentit à le prendre, à condition que Doua-Tara resterait à bord, et y ferait le service de matelot tant que *l'Ann* serait sur la côte. Doua-Tara en fit volontiers la promesse; et quand *l'Ann* quitta Port-Jackson, il s'embarqua dessus, emportant une seconde fois du blé pour semer et des instrumens d'agriculture. Le navire resta cinq mois sur la côte, puis Doua-Tara débarqua à son inexprimable joie et à celle de ses amis. Pendant le temps qu'il passa avec moi, il ne cessa de travailler à acquérir des connaissances utiles, surtout en agriculture. Sous le point de vue national, il comprenait parfaitement les avantages de l'agriculture, et il était un excellent juge pour la qualité de la terre; il désirait vivement que son pays pût profiter des avantages naturels qu'il lui connaissait de ce côté, et il était pleinement convaincu que la richesse et la prospérité d'une nation dépendent beaucoup des produits de son territoire. Quand il fut débarqué de *l'Ann*, il prit avec lui le blé qu'on lui avait donné à Parramatta pour semer, et il instruisit sur-le-champ ses amis et les chefs du voisinage de la valeur de ce grain, en leur expliquant que c'était avec ce grain que les Européens faisaient le biscuit qu'ils avaient vu et mangé à bord

des vaisseaux. Il donna une partie de cette semence à six chefs et à quelques-uns de ses hommes, en leur indiquant comment il fallait la semer; il réserva le reste pour lui-même et son oncle Shongui, qui est un très-grand chef, et dont les domaines s'étendent de la côte orientale à la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande. Tous ceux à qui Doua-Tara avait donné du grain le mirent en terre, et il poussa très-bien : mais avant qu'il fût parvenu à maturité, plusieurs d'entre eux furent impatiens de jouir de leur récolte, et comme ils s'attendaient à trouver du grain à la racine des tiges, comme dans les patates, ils examinèrent les racines; mais n'ayant point trouvé de blé sous terre, tous, excepté Shongui, arrachèrent les plantes et les brûlèrent. Les chefs raillèrent Doua-Tara au sujet du blé; ils lui dirent que parce qu'il avait été un grand voyageur, il avait imaginé pouvoir abuser de leur crédulité, en leur débitant de belles histoires : tous les argumens de celui-ci ne purent leur persuader qu'on faisait du pain avec du blé. Sa récolte et celle de Shongui vinrent à maturité, et les épis furent recueillis et battus. Quoique les naturels fussent très-surpris de voir que le grain venait à la tige et non pas à la racine de la plante, ils ne crurent cependant pas encore qu'on pût en faire du pain. Vers ce temps, le baleinier *le Jefferson*, commandé par M. Thomas Barnes, mouilla sur la baie des Iles. Doua-Tara, jaloux de détruire les préventions des chefs contre son blé, et de prouver la vérité de ses anciennes assertions touchant le biscuit, pria le maître du *Jefferson* de lui prêter un moulin à poivre ou à café. Il voulut essayer de réduire une partie de son blé en farine, pour en faire un gâteau; mais le moulin était trop petit, et il ne put y réussir. Par un navire qui se rendait de la Nouvelle-Zélande à Sydney, il me fit dire qu'il était enfin de retour chez lui, qu'il avait semé son blé qui était bien venu, mais qu'il avait oublié de se munir d'un moulin. Il me priait en outre de lui envoyer quelques pioches et autres instrumens d'agriculture, ce que je me proposai de faire par la même occasion Peu après, *le Queen-*

Charlotte, appartenant à Port-Jackson, fit route pour les îles Pearl. Comme ce navire devait passer par le cap Nord de la Nouvelle-Zélande, je jugeai qu'il toucherait probablement à la baie des Iles : en conséquence, je mis à bord des pioches et autres instrumens d'agriculture, avec quelques sacs de blé, et je priai le maître, M. William Shelley, de remettre ces objets à Doua-Tara, si *le Queen-Charlotte* touchait à la baie des Iles. Par malheur, ce navire dépassa la Nouvelle-Zélande, sans toucher nulle part, et il fut ensuite pris par les insulaires de Taïti. Tandis que le navire fut en leur pouvoir, tout le blé que j'avais mis à bord, comme les autres articles, furent ou pillés ou détruits. Quand je reçus cette nouvelle, je regrettai sincèrement de voir que Doua-Tara fût aussi fréquemment contrarié dans ses intentions bienveillantes pour le bien-être et la civilisation de ses compatriotes : je sentis parfaitement aussi qu'on ne pourrait jamais faire rien d'essentiel en faveur de la Nouvelle-Zélande, à moins d'avoir un navire expressément destiné à maintenir des communications entre cette île et Port-Jackson.

Quand M. Kendall, qui avait été envoyé sous les auspices de votre Société, arriva sur *le Earl-Spencer*, je formai bientôt le projet de fréter, ou d'acheter un navire pour le service de la Nouvelle-Zélande ; car je voulais tenter la formation de l'établissement qui avait été arrêté par la Société en 1808, et pour lequel étaient destinés MM. Hall et King quand ils m'accompagnèrent à la Nouvelle-Galles du Sud. Je tentai de louer un navire, mais je ne pus pas m'en procurer un pour la Nouvelle-Zélande, à moins de 600 pounds, somme qui me parut trop forte pour un seul voyage. Le brick *l'Active* arriva à cette époque du Derwent ; le propriétaire offrit de me le vendre, et je l'achetai. Mais plusieurs massacres affreux avaient été commis à diverses époques, tant par les naturels que par les Européens : il y avait peu de temps que l'équipage entier du *Boyd* avait été exterminé et le navire brûlé. Je ne jugeai pas qu'il fût prudent d'y envoyer tout de suite les familles des colons, mais

je préférai m'y transporter moi-même, si je pouvais obtenir la permission du gouverneur, en menant avec moi MM. Hall et Kendall. Comme je connaissais plusieurs des naturels, j'avais lieu de présumer que j'aurais assez de crédit sur eux, pour mettre mes projets à exécution, si je pouvais y aller; car, dans ce cas, je pourrais expliquer parfaitement à Doua-Tara et aux autres chefs, le grand objet que la Société avait en vue en envoyant des Européens habiter parmi eux. Quand j'eus acheté le navire, je me rendis chez S. E. le gouverneur Macquarie, et je lui fis part de mon projet, en lui expliquant que la Société désirait former un établisssement dans la Nouvelle-Zélande; puis je lui demandai la permission de visiter ce pays. Le gouverneur ne jugea pas qu'il fût prudent de m'accorder cette permission pour cette fois; mais il me dit que si je voulais y envoyer *l'Active* et qu'il revînt sans accident, il me donnerait la permission d'accompagner les colons et leurs familles quand le bâtiment y retournerait une seconde fois, et qu'alors je pourrais les voir convenablement établis. Cette réponse me satisfit, car je ne doutais pas que *l'Active* ne revînt en sûreté, eu égard aux motifs de son voyage dans cette contrée. C'est pourquoi je donnai l'ordre au navire de se préparer à partir, et à MM. Hall et Kendall, de se rendre à la baie des Iles, où résidaient les naturels que je connaissais. Quand *l'Active* appareilla, j'expédiai un message à Doua-Tara, pour lui expliquer dans quel but j'avais envoyé MM. Kendall et Hall chez lui, et je l'invitai en même temps à revenir avec eux à Port-Jackson, et à amener deux ou trois chefs. Je lui envoyais un moulin d'acier pour moudre son grain, un tamis et du blé pour semer, avec quelques autres présens. A l'arrivée de *l'Active*, les colons furent accueillis avec la plus grande bienveillance par Doua-Tara et tous les autres chefs, et l'on ne cessa d'avoir pour eux les plus grands égards durant les six semaines qu'ils passèrent à la Nouvelle-Zélande. Doua-Tara fut ravi de recevoir le moulin d'acier. Il se mit aussitôt en besogne, pour moudre du blé devant ses compatriotes,

qui dansèrent et poussèrent des cris de joie en voyant la farine. Il me dit qu'il en avait fait un gâteau, et l'avait fait cuire dans une poële à frire, puis il le donna à manger à ses compatriotes, qui restèrent ainsi convaincus de la vérité de ce qu'il leur avait dit jadis, en affirmant que le blé pouvait faire du pain. Les chefs réclamèrent le grain qu'ils semèrent, et nul doute qu'ils ne sachent bientôt apprécier la valeur du blé. En janvier dernier, j'en ai vu qui était très-fort et très-beau : le grain, à sa maturité, était nourri et brillant, ce qui me porta à croire que le climat et le sol de la Nouvelle-Zélande seront très-favorables à la culture du blé. Avant l'arrivée de *l'Active,* Doua-Tara avait résolu de visiter Port-Jackson par le premier navire qui ferait voile de la Nouvelle-Zélande pour cette colonie, afin de se procurer un moulin, des pioches, et quelques autres objets dont il avait besoin. Il fut enchanté quand *l'Active* entra dans la baie, espérant qu'il pourrait y trouver un passage; mais en recevant le moulin que je lui envoyais avec le blé pour semer et les autres articles, il changea d'avis, et déclara qu'il allait s'appliquer à l'agriculture durant deux années de suite, maintenant qu'il avait les moyens de cultiver la terre et de moudre son grain. Son oncle Shongui avait alors un grand désir de visiter Port-Jackson. Comme c'est un chef très-puissant, et qu'il n'avait point d'ami à Sydney qui pût lui servir d'interprète, Doua-Tara se décida à l'accompagner. Il me raconta que ses femmes, ses amis et son peuple l'avaient vivement sollicité de rester avec eux. Il s'efforça de leur persuader qu'il serait de retour dans quatre mois; mais ils ne voulaient point le croire, pénétrés qu'ils étaient de l'idée que *l'Active* ne reviendrait plus. Le prêtre lui signifia que sa principale femme, s'il la quittait, mourrait avant que le navire revînt. C'est cette même femme qui se pendit le lendemain du jour où Doua-Tara mourut, à cause du tendre attachement qu'elle lui portait. Il répondit au prêtre qu'il était déjà revenu plusieurs fois, et qu'il reviendrait encore celle-ci. En conséquence, il prit congé de ses gens; avec son oncle et un petit

nombre d'amis, il s'embarqua pour la Nouvelle-Galles du Sud, et arriva encore une fois à bon port, au bout d'un mois, à Parramatta. Pendant son séjour chez moi, je le vis souvent absorbé dans ses pensées, et je lui demandai quelle était la cause de son inquiétude. Il répondit : « Je crains que ma première femme ne soit morte ou très-malade. » Ce que le prêtre lui avait dit relativement à la mort de sa femme, durant son absence, avait évidemment fait une forte impression sur son esprit, bien qu'il eût auparavant passé près de trois ans dans ma famille, que pendant tout ce temps il se fût toujours montré fort raisonnable, et qu'en toutes les occasions il eût été disposé à recevoir des instructions religieuses. Néanmoins, les notions superstitieuses qu'il avait reçues dès son enfance à la Nouvelle-Zélande, avaient jeté de profondes racines dans son cœur : il avait une grande confiance dans ce que le prêtre lui avait dit, comme dans l'effet de ses prières. Je renvoie à ma lettre officielle, pour le compte des attentions que Doua-Tara me témoigna à mon arrivée sur *l'Active* et à la baie des Iles ; comme à la lettre de M. Kendall, jointe à ce récit, touchant ce qui eut lieu au moment où Doua-Tara mourut, et ce qui se passa ensuite. Sa mort a été pour moi un sujet véritable de peine et de regret, et on doit la regarder comme une mystérieuse disposition de la Providence. Durant les dix dernières années de sa vie, Doua-Tara avait enduré toutes les sortes de dangers, de privations et de misères qu'il est possible à l'homme d'éprouver. Lorsque j'arrivai à la Nouvelle-Zélande, avec lui et le reste des colons, il semblait avoir atteint ce grand but de toutes ses fatigues qui avait été le sujet constant de ses entretiens, savoir : le moyen de civiliser ses compatriotes. Joyeux et triomphant, il me disait alors : « Maintenant je viens d'introduire la culture du blé à la Nouvelle-Zélande ; en deux ans de temps, la Nouvelle-Zélande deviendra une contrée importante, je pourrai exporter du blé à Port-Jackson pour l'échanger contre des pioches, des haches, des bêches, du thé, du sucre, etc. » Pénétré de cette idée, il faisait des

arrangemens avec son peuple pour des cultures très-étendues; il avait aussi dressé un plan pour construire une nouvelle ville avec des rues régulières, à l'européenne, dans une belle situation qui dominait sur l'entrée de la baie et les campagnes adjacentes. Je l'accompagnai sur ce point : nous examinâmes le site désigné pour la ville, le lieu où devait se trouver l'église; et ses rues devaient toutes être tracées avant que *l'Active* fit route pour Port-Jackson. Ce fut au moment même où il devait mettre à exécution tous ses projets, qu'il fut jeté sur son lit de mort. Je ne pouvais donc me défendre d'un sentiment de surprise et d'étonnement en le voyant courbé sous le poids de sa maladie, et j'avais peine à croire que la bonté divine voulût enlever de ce monde un homme dont l'existence semblait d'une si haute importance pour son pays qui sortait à peine de la barbarie et des ténèbres de la superstition la plus grossière. Sans doute il avait terminé sa tâche, et rempli la carrière qui lui était assignée, quoique je crusse fermement qu'il ne faisait que la commencer! C'était un homme doué d'une intelligence rapide, d'un discernement sûr, d'un solide jugement et d'un caractère exempt de craintes, en même temps qu'il était doux, affable et gracieux dans ses manières. Son physique était fort et vigoureux, et promettait une vie longue et bien employée. A l'époque de sa mort, Doua-Tara était dans la fleur et dans la vigueur de l'âge, et extrêmement actif et industrieux. Je pense qu'il pouvait avoir vingt-huit ans. Quatre jours environ avant sa mort, il fut saisi de douleurs d'entrailles et de poitrine, accompagnées de difficulté dans la respiration et d'une forte fièvre. En réfléchissant sur cet événement mystérieux et funeste, je suis conduit à m'écrier comme l'apôtre des Gentils : « Combien la sagesse et la connaissance de Dieu sont élevées et profondes, combien ses jugemens sont incompréhensibles, et combien ses voies dépassent toute intelligence! »

Je viens, Monsieur, de vous raconter les événemens et les vicissitudes de la vie de Doua-Tara, qui sont arrivés à ma con-

naissance immédiate, ou qu'il m'a lui-même communiqués. Par l'ensemble de cette petite histoire, vous et votre Société, vous pourrez vous former quelque idée du caractère national de ce pays. Je ne crois pas que nulle part au monde il y ait présentement, ni qu'il ait jamais existé un peuple à l'état de nature qui l'emporte sur les habitans de la Nouvelle-Zélande, sous le rapport de la force corporelle et des qualités intellectuelles; aucun peuple ne se rendra plus promptement digne d'être rangé parmi les nations civilisées, pourvu qu'ils soient favorisés des moyens ordinaires d'instruction dans ces arts qui adoucissent graduellement les mœurs des hommes. Je me flatte que les membres de la Société deviendront leurs bienfaiteurs, et leur procureront les moyens nécessaires pour faire des progrès dans la civilisation; leur intervention, grâce à la faveur divine, délivrera ces insulaires, au temps convenable, des horreurs et des misères de l'idolâtrie et de l'ignorance. Car ces peuples sont à la lettre sans espérance et sans Dieu dans le monde, et ce sera votre association qui, par le moyen de la connaissance divine, les conduira devant celui qui naquit roi des Juifs, comme l'étoile qui guida les mages de l'Orient. C'est avec un pieux désir et l'ardente prière que la gloire du Seigneur puisse être révélée à ces pauvres et ignorans payens, qu'ils puissent voir le salut de Dieu, et que l'œuvre du Seigneur prospère entre vos mains, que j'ai l'honneur d'être, etc.

S. Marsden.

(*Narrative of Liddiard Nicholas, t. II, p.* 380 *et suiv.*)

JOURNAL

DU

RÉVÉREND SAMUEL MARSDEN,

Durant sa seconde visite à la Nouvelle-Zélande, de juillet à octobre 1819.

Embarquement pour la Nouvelle-Zélande.

29 *juillet* 1819. Mercredi au matin, nous nous embarquâmes pour la Nouvelle-Zélande, à bord du *General-Gates*, brick américain que j'avais frété pour me transporter, moi, le révérend M. Butler et sa famille, MM. Hall et Kemp et madame Kemp, ainsi que Touai, Titari, une femme de la Nouvelle-Zélande qui avait demeuré quelque temps avec son mari à Parramatta, et trois artisans avec leurs familles. Nous rencontrâmes, à dix milles environ de l'entrée de Port-Jackson, Te Rangui, frère de Touai, qui s'était embarqué à bord de *l'Active*, pour venir voir son frère à Parramatta. Tous faisaient partie de l'établissement de la Nouvelle-Zélande, et montaient à vingt-deux personnes, hommes, femmes et enfans.

Nous ne fûmes pas long-temps en mer, sans être pour la plupart très-malades. Les deux premiers jours furent favorables, bien que les vents fussent légers : ensuite nous rencontrâmes des vents variables et souvent très-forts contre nous, avec une grosse mer; si bien que notre passage fut, sous ce rapport, très-dur, très-désagréable, et fort pénible pour tous ceux qui étaient sujets au mal de mer.

Arrivée au cap Nord.

10 *août* 1819. La nuit dernière, vers minuit, le maître conclut, d'après son estime, que nous étions près du cap Van-Diemen, le point le plus sud du cap Nord de la Nouvelle-Zélande; il sonda et trouva fond à dix brasses. Aussitôt il reprit la bordée du large pour deux heures environ, et courut ensuite sur la terre; avant le point du jour, nous en étions près. Nous eûmes alors une belle brise, modérée et favorable; au retour du jour, à notre grande satisfaction, nous eûmes une vue très-rapprochée du cap Nord, et aperçûmes ensuite les feux des naturels sur différens points de la terre. Nous prolongeâmes la côte tout le long du cap Nord.

En peu de temps, nous fûmes entourés d'environ quarante pirogues pleines de pêcheurs, à quelques-uns desquels nous parlâmes; nous apprîmes qu'ils ne pouvaient avoir aucune communication avec nous, attendu qu'ils étaient *taboués*. Ils ne pêchaient rien autre que des empereurs (*espadons*); tout le poisson de ce genre qu'ils prenaient était taboué, et ils ne pouvaient pas en disposer, car il devait être réservé pour leur provision d'hiver. Nous vîmes sur le rivage un grand nombre de plates-formes dressées pour faire sécher leur poisson. Je m'informai du chef et de *Jem* le Taïtien, et j'appris qu'ils étaient à terre. Il semblait y avoir environ deux cent cinquante à trois cents hommes dans les pirogues; mais comme ils étaient taboués, ils ne pouvaient avoir avec nous aucune communication particulière.

Le temps continua d'être beau et le vent bon, jusqu'à ce que nous eussions dépassé le cap. Vers le soir, il tomba par degrés, si bien que dans la nuit du mercredi nous ne fîmes que peu de chemin.

Aux Cavalles.

12 *août*. Vers midi, la brise fraîchit et devint assez jolie, de

manière que nous arrivâmes vis-à-vis les îles Cavalles avant le coucher du soleil, et nous eûmes alors la visite de plusieurs pirogues. Dans l'une d'elles était le chef Okida, dont le fils avait passé un an chez moi à Parramatta et venait d'y retourner sur *l'Active*. Il demanda à rester à bord jusqu'à notre arrivée à la baie des Iles, ce qui lui fut accordé. Okida nous apprit qu'ils rassemblaient leurs gens pour aller à la guerre avec les habitans de Wangaroa, et que Shongui allait quitter la baie des Iles vendredi matin avec ses pirogues de guerre et ses guerriers, pour se joindre à ceux du continent devant les Cavalles. Okida nous apprit que le démêlé entre Shongui et le peuple de Wangaroa provenait de ce qu'une baleine avait été jetée par les flots sur le rivage qui appartenait à Shongui, et que le peuple de Wangaroa l'avait mangée; cet acte était considéré comme un vol public, et Shongui se mettait en campagne pour punir la tribu de Wangaroa de cet attentat.

A Rangui-Hou.

Vers minuit, *le General-Gates* mouilla heureusement devant Rangui-Hou, par douze brasses; aussitôt, et malgré une heure aussi avancée, les naturels tirèrent plusieurs coups de fusil pour nous saluer. Plusieurs d'entre eux, avec le pilote, se rendirent sur-le-champ le long du bord, mais nous ne voulûmes point les recevoir jusqu'au matin; en conséquence, nous les priâmes de retourner à terre, et d'informer les gens de l'établissement de notre arrivée, ce qu'ils firent.

13 *août* 1819. Au point du jour, le navire fut entouré de naturels. Quelques-uns des colons vinrent à bord, et nous apprirent que tout allait bien. Notre rencontre procura une satisfaction sincère à tous ceux qui s'intéressaient à la mission. Quand nous considérions les plages de la Nouvelle-Zélande, et les naturels se pressant en foule autour de nous, nos cœurs s'enflammaient, et nous nous regardions comme arrivés sur la terre promise.

Arrivée de Shongui pour une expédition guerrière.

Vers onze heures du matin, Shongui arriva avec ses pirogues de guerre et ses combattans, faisant route pour Wangaroa. Il nous reçut très-cordialement ainsi que tous les chefs qui l'accompagnaient. Je lui dis que nous avions appris son projet d'aller combattre contre le peuple de Wangaroa, et je lui représentai la folie d'être continuellement en guerre les uns avec les autres. Plusieurs des chefs subalternes me pressèrent de parler à Shongui pour l'engager à renoncer à cette entreprise, ajoutant qu'ils désiraient vivre en paix; quelques-uns d'entre eux me prièrent d'emmener Shongui à Parramatta, dans l'espoir que cette mesure tendrait au repos général.

J'employai toute espèce d'argumens avec Shongui pour le dissuader de combattre. Il ne fit qu'en rire, et dit qu'il était bien difficile de complaire à mes désirs; il ajouta néanmoins qu'il ne combattrait point tant que je resterais à la Nouvelle-Zélande, et qu'il m'accompagnerait à Port-Jackson, si j'approuvais ce voyage; que pour le moment il allait suspendre ses projets contre le peuple de Wangaroa; qu'il lui fallait toutefois se rendre sous peu de jours près de cet endroit, pour relever les os de son beau-père; mais qu'il ne combattrait point, et que je pourrais aller avec lui, si cela me convenait. Je lui répondis que je le ferais si j'en pouvais trouver le temps.

Shongui est un homme des manières les plus douces, et paraît posséder un jugement supérieur.

Des pirogues continuèrent d'arriver pendant la plus grande partie du jour à Rangui-Hou, jusqu'à ce que le rivage fût couvert de naturels.

Difficulté de débarquer les bagages.

14 *et* 15 *août*. De bonne heure dans la matinée, nous com-

mençâmes à débarquer nos bagages, et nous continuâmes durant les journées du 14 et du 15. Nous eûmes beaucoup de difculté à le faire, au travers de la multitude de naturels qui couvraient le rivage, avides comme ils l'étaient de nous voir et d'examiner ce que nous portions. Ils nous prêtèrent toute espèce de secours pour transporter les effets dans la maison destinée à les recevoir, et nous ne perdîmes pas dans ces deux jours un seul article, que je sache, excepté un mouchoir de soie qui me fut enlevé dans ma poche. Quand je m'en aperçus, j'en instruisis Shongui, qui au bout de dix minutes me le rapporta. Je ne m'informai pas qui l'avait pris, mais je laissai Shongui arranger l'affaire. Durant ces deux jours, nous descendîmes tout notre menu bagage et plusieurs des objets pesans, le temps étant fort beau.

Dans la soirée du 15, il survint un violent coup de vent qui enleva les canots de *l'Active* et du *General-Gates* sur leurs amarres et les mit en pièces. Ce fut un accident fâcheux pour nous; car il ne nous restait plus qu'un canot en état, appartenant au *General-Gates*, et qui n'était pas assez fort pour transporter à terre notre gros bagage.

16 *août*. Ce matin nous résolûmes de construire un ponton de vingt-quatre pieds de long sur dix de large, pour débarquer les effets les plus lourds et pour l'usage général. Le coup de vent durant encore aujourd'hui, avec une pluie violente, rien n'a pu se faire : comme nous étions confinés chez nous, nous délibérâmes sur l'utilité de former immédiatement un nouvel établissement, où les opérations de l'agriculture s'exécuteraient sur une grande échelle.

Rivalité des chefs Shongui et Koro-Koro au sujet des nouveaux colons.

Dans la soirée, Koro-Koro, frère de Touai, arriva. Rival de Shongui, il commande une grande étendue de côtes, sur la partie sud de la baie des Iles. Les deux chefs furent bientôt in-

formés de nos intentions de former un nouvel établissement, et chacun d'eux se montra également jaloux de nous posséder dans sa juridiction. Shongui déclara qu'il nous laisserait le choix de toutes ses terres, et nous en céderait telle quantité que nous désirerions : Koro-Koro était prêt à en faire autant. Au reste, il fut arrêté que nous irions le lendemain matin à Kidi-Kidi, district à douze milles environ de Rangui-Hou, où Shongui possède ses principales cultures de patates et de pommes de terre.

17 *août* 1819. En conséquence, après avoir mis les naturels à couper du bois pour notre ponton, et donné les instructions nécessaires aux charpentiers, moi, le révérend John Butler et MM. F. et W. Hall, nous partîmes avec Shongui, dans sa pirogue de guerre, pour Kidi-Kidi ; nous y arrivâmes dans l'après-midi, et nous procédâmes sur-le-champ à l'examen du pays.

Kidi-Kidi choisi pour le siége du nouvel établissement.

J'avais examiné cette portion de terre et celle qui s'étend à quatorze milles plus à l'ouest, quand je vins à la Nouvelle-Zélande en 1815, et j'avais regardé ce district, parmi tous ceux que j'avais vus dans l'île, comme celui qui promettait le plus pour un nouvel établissement. Le sol en est riche, le terrain uni, dégagé de bois, facile à travailler avec la charrue, et bordé par une belle rivière d'eau douce; les communications par eau, libres et ouvertes pour toutes les parties de la baie des Iles; le mouillage sûr pour les navires de toute espèce de charge, jusqu'à deux lieues de l'établissement. Shongui nous dit que nous étions entièrement maîtres de prendre autant de terre que nous en avions besoin, de chaque côté de la rivière, puisqu'elle lui appartenait en propre à une très-grande distance. Ainsi nous résolûmes de fixer en cet endroit le principal établissement, car nous ne pouvions douter que ce sol fertile ne convînt à toute espèce de culture et ne nous rendît un produit abondant. En conséquence, nous dîmes à Shongui

que ce serait là que nous nous établirions, avec son approbation. Il fut enchanté de notre résolution, ainsi que tout son peuple.

Après nous être promenés dans la campagne jusqu'à la brune, nous retournâmes au village de Shongui, où nous devions passer la nuit. A la porte de notre cabane, nous trouvâmes une belle truie de cent quarante livres environ, que Shongui se proposait de tuer et d'apprêter pour notre souper, avec quantité de patates et de pommes de terre : mais comme nous avions emporté avec nous une quantité suffisante de provisions, nous le priâmes de ne pas tuer cette bête, et ce fut avec quelque difficulté que nous le décidâmes à la laisser vivre. La terre était humide par suite des fortes pluies qui avaient eu lieu : celle que nous avions reçue dans notre traversée par eau, autant que notre marche au travers de la fougère mouillée, avait trempé nos habits. Aussi, en entrant dans la hutte où nous devions passer la nuit, nous les ôtâmes pour les faire sécher.

Après avoir pris les rafraîchissemens nécessaires, nous passâmes la soirée dans une agréable conversation avec Shongui et ses gens, qui étaient partie dans la cabane avec nous, partie autour de la porte; puis nous lûmes un chapitre, nous chantâmes un hymne, et après avoir adressé nos actions de grâces au Dieu tout-puissant, pour la tendre protection qu'il nous accordait, et pour la sûreté et la tranquillité dont nous jouissions au milieu de ces cannibales, nous nous couchâmes en paix pour reposer jusqu'au matin.

18 *août*. Nous nous levâmes vers trois heures, chantâmes un hymne, et offrîmes à Dieu notre prière du matin. A quatre heures, après avoir déjeuné, nous traversâmes la rivière, afin d'examiner le terrain de la rive opposée.

Là nous fûmes gratifiés de la vue d'un beau pays, d'une grande étendue et bien dégagé pour la culture, quoique le sol, en divers points, ne paraisse point aussi riche que la terre que nous avions parcourue la veille au soir. Tout bien considéré,

nous restâmes pleinement convaincus qu'il n'existait pas de position plus convenable dans aucun district adjacent à la baie des Iles. Près de l'endroit où nous nous proposons de fonder la nouvelle ville, se trouve une belle cascade qui serait très-propre à faire marcher un moulin à blé, à scier, ou pour tout autre objet, sans courir les risques ni les dépenses d'élever une écluse, ce qui est d'un intérêt majeur. A Kidi-Kidi, on peut faire venir autant de blé qu'il en faudra à l'établissement d'ici à plusieurs années, soit pour nourrir les enfans des naturels dans les écoles, soit pour les Européens appartenant à la mission.

Avant notre départ, nous désignâmes le terrain où nous souhaitions que notre magasin public fût construit, et nous priâmes Shongui d'y dresser des cabanes temporaires, pour recevoir nos bagages et les ouvriers que nous avions amenés de Port-Jackson. Il mit aussitôt ses gens à la besogne.

Voyant maintenant nos intentions remplies touchant l'objet de notre visite à Kidi-Kidi, le soir nous retournâmes à Rangui-Hou, dans la pirogue de Shongui, qui nous reconduisit avec une extrême satisfaction.

Mécontentement de Koro-Koro.

Koro-Koro resta à Rangui-Hou avec Touai, jusqu'à notre retour, afin de connaître si nous nous déciderions à former un établissement dans sa juridiction. Quand nous arrivâmes, il fut impatient de savoir si nous avions été contens de la terre que nous avions vue, et si nous en étions venus à la résolution d'y former un établissement. Nous lui dîmes que la terre était bonne à Kidi-Kidi, et que pour ce motif nous nous y établirions. Il en fut très-affecté, et dit que Shongui allait maintenant l'exterminer, lui et son peuple. Nous lui répondîmes que Shongui nous avait promis de renoncer à combattre, si nous voulions nous établir dans son district, et qu'il résiderait lui-même avec les Européens. Koro-Koro répliqua que Shongui pouvait bien faire de belles promesses, mais que nous ne

voyions pas au fond de son cœur; il nous fit entendre qu'il ne croyait pas un mot de ce que Shongui disait, quelques belles paroles qu'il pût donner. Koro-Koro nous rapporta alors nombre d'exemples de la manière dont Shongui l'avait autrefois trompé ainsi que d'autres chefs, et il soutint que ce qu'il avait déjà fait, il était capable de le faire encore.

Nous nous efforçâmes d'apaiser Koro-Koro; mais ce fut en vain. Il dit qu'il ne serait parfaitement satisfait, qu'autant que les Européens se partageraient également entre lui et Shongui; mais que c'était un trop grand sujet d'affliction pour lui que de voir tous les Européens résider avec Shongui. Il fit un appel très-pressant à nos sentimens, et appuya sa requête par tous les argumens qu'il put trouver. Nous apportâmes tous le plus grand empressement à le consoler dans son affliction. M. Butler et moi nous lui promîmes de l'accompagner avec Touai le jour suivant, à Paroa où il réside, et d'examiner sa terre, ajoutant que si nous trouvions une place convenable pour un établissement, nous y bâtirions pour lui et pour Touai une maison; qu'un ou deux Européens y résideraient pour le moment avec lui, jusqu'à ce qu'il en arrivât d'autres d'Angleterre, et qu'alors nous remplirions ses vœux autant qu'il serait en notre pouvoir. Cette promesse le consola un peu, mais fut loin de le satisfaire entièrement.

Visite à Koro-Koro, au village de Paroa.

19 *août* 1819. M. Butler et moi nous allâmes à Paroa avec Koro-Koro, qui fut assez tranquille durant la traversée. Touai n'avait pas encore vu ses parens et ses amis; c'est pourquoi il nous accompagna avec son frère Te Rangui.

Lorsque nous fûmes arrivés à Paroa, Koro-Koro remit sur le tapis la question d'un établissement sur le district où il résidait. Il nous dit qu'il y avait une belle étendue de terre, nommée Manawa-Oura, qu'il nous donnerait, et que nous pourrions visiter le lendemain matin. Nous tâchâmes de le convain-

ere qu'il était impossible, pour le moment, de former aucun établissement d'une certaine étendue dans les limites de sa juridiction. Il fut très-courroucé, et nous dit qu'il était traité avec une grande ingratitude; que son frère Touai avait été long-temps éloigné de lui et de ses amis — qu'il était allé en Angleterre — qu'il avait ramené les blancs avec lui — et qu'après tout cela il ne pouvait jouir de l'avantage d'en avoir quelques-uns établis sur son territoire — que c'était un acte d'une grande injustice, et tel que nous n'aurions pas dû nous en rendre coupables. Son frère Te Rangui se joignit à lui dans les reproches qu'il nous faisait, et ils finirent par s'échauffer tous les deux à un haut degré.

Situation pénible de Touai parmi ses compatriotes.

Touai prit notre parti, et fit en sorte de convaincre Koro-Koro que nous n'avions pas les moyens, pour le moment, de lui fournir des Européens. Celui-ci entra alors dans une violente colère contre Touai, et Te Rangui se joignit à lui. Koro-Koro déclara à Touai qu'il pouvait aller s'établir à Rangui-Hou, ou avec Shongui, ou partout ailleurs où il lui plairait; car il ne se souciait plus de lui, puisque sa requête relativement aux Européens ne pouvait être exaucée. Touai pleura et fut très-affligé; M. Butler et moi nous ressentîmes aussi du chagrin pour tous les deux. Après une longue conversation et de vifs reproches de la part de Koro-Koro, nous nous retirâmes pour prendre quelque repos.

M. Butler et moi nous restâmes convaincus que nous ne pouvions nous dispenser de faire quelque chose pour Koro-Koro. Nous avions aussi pitié de Touai. Il désirait mener une vie civilisée, et renoncer aux habitudes et aux habillemens de son pays; mais il faisait observer qu'il ne pourrait atteindre ce but tant qu'il n'aurait pas un ou plusieurs Européens pour le soutenir. Le ridicule dont il serait couvert aux yeux de ses compagnons, s'il restait seul, le forcerait à se conformer à leur

habillement et à vivre suivant leurs coutumes, ce qu'il avait beaucoup de répugnance à faire.

Touai est un bel homme, éclairé, bien disposé, et qui fera tout ce qui dépendra de lui pour seconder les vues de la Société. Sa famille est de la première distinction; l'influence et l'autorité de son frère s'étendent le long de la côte, presque jusqu'à la rivière Tamise, et celle de ses amis depuis le cap Nord jusqu'au cap Est. Nous nous sentons très-intéressés au bien-être futur de Touai, et nous devons lui donner toute espèce de secours.

20 *août* 1819. Ce matin, Koro-Koro était plus calme et paraissait tout-à-fait réconcilié avec nous. Il nous fit beaucoup d'amitiés et nous exprima son regret de la vivacité avec laquelle il nous avait parlé la veille au soir. Nous lui assurâmes que nous l'assisterions de tout notre pouvoir.

Réception de Touai par ses amis.

Comme nous nous étions rendus sur *le General-Gates*, à la résidence de Koro-Koro, où le maître avait l'intention d'appareiller pour reprendre la mer, nous restâmes à bord toute la nuit. Koro-Koro nous accompagna avec Touai depuis Rangui-Hou. Comme il savait que le navire allait mouiller vis-à-vis d'un de ses établissemens, il avait défendu à ses hommes de venir à bord du *General-Gates* jusqu'au jour suivant. Il était nuit quand nous mouillâmes. Nous fûmes hélés du rivage par un des officiers de Koro-Koro; alors Te Rangui répondit, et apprit au peuple que Touai était arrivé; il eut soin d'expédier sur-le-champ des messagers dans les différens districts pour annoncer à leurs habitans le retour de Touai.

Une députation de chefs était arrivée, depuis peu de jours, des bords de la rivière Tamise à Waï-Kadi. Quelque temps auparavant, ils avaient tué un des cousins de Touai, et craignaient que le père du jeune homme et Koro-Koro ne voulussent venger sa mort. Touai fit aussitôt partir un envoyé

pour Waï-Kadi, afin d'annoncer aux chefs qu'un pardon général leur serait accordé, et que s'ils jugeaient à propos de venir lui présenter leurs respects, leurs personnes seraient sacrées.

Le lendemain, le bâtiment fut entouré par les chefs et leurs amis, qui venaient voir Touai. Quelques-uns pleuraient de joie et tous lui souhaitaient une bonnė arrivée. Des chefs de la rivière Tamise nous rencontrèrent le jour suivant à Rangui-Hou.

Après déjeuner, nous nous embarquâmes pour Manawa-Oura, pour y examiner le terrain propre à un établissement, accompagnés de Koro-Koro et de plusieurs de ses gens. Au fond d'une belle baie, nous trouvâmes une pièce de terre unie et de bonne qualité, entourée de collines, et dont le sol était généralement riche. Comme c'était la meilleure position pour le bois, l'eau et la qualité du sol, nous décidâmes d'y former un petit établissement. Le hâvre fournit avec profusion le meilleur poisson, et il y a un mouillage pour les navires. Il y a de bonne eau douce, et c'est une situation très-favorable pour une école. Koro-Koro fut très-satisfait de notre choix. C'est là que Touai compte établir sa résidence. Il donna l'ordre de rassembler sur-le-champ les matériaux nécessaires pour y élever une bâtisse temporaire pour les Européens, et nous retournâmes dans la soirée à Rangui-Hou. La distance entre Manawa-Oura et Rangui-Hou est d'environ neuf milles.

Opérations à Rangui-Hou.

Ce matin nous réunîmes tous les bras que nous pûmes trouver à notre ponton, attendu qu'il nous était impossible de débarquer le reste de notre bagage avant qu'il fût achevé. Nous eûmes bientôt quatorze naturels occupés à scier le bois, et d'autres à couper les courbes. En un mot, tout le rivage présentait une scène de bonheur et de civilisation active....

21 *août* 1819. Tout notre travail marche bien, et tout est

prêt pour achever le ponton en toute diligence, afin de débarquer les objets et de former les établissemens à Kidi-Kidi et à Manawa-Oura.

22 *août*. Nous nous réunîmes pour célébrer le service divin sur le rivage, attendu qu'il n'y avait pas de local suffisant pour contenir le monde. Nous étions entourés des naturels, et de plusieurs chefs de différens districts, dont quelques-uns de la rivière Tamise....

23 *août*. Aujourd'hui nous avons bâti un hangar pour le travail des charpentiers, sous lequel le service divin pourra être célébré durant notre séjour à Rangui-Hou. Les naturels ont continué à scier le bois et à nous rendre tous les services qui dépendaient d'eux.

Visite à Motou-Doua, île appartenant à Koro-Koro.

26 *août*. J'allai avec Touai et M. Samuel Butler sur une île nommée Motou-Doua, qui appartient à Koro-Koro, et où il réside habituellement. Mon but était de mettre, le jour suivant, le monde au travail à Manawa-Oura. Nous arrivâmes vers deux heures, et il se trouva que Koro-Koro était à bord du *General-Gates*, à deux milles de distance environ. Le premier objet qui frappa mes yeux, fut une tête humaine fichée sur un pieu, au sommet d'un coteau, près du rivage, et non loin de la cabane où nous devions passer la nuit. La figure paraissait très-bien tatouée. Touai me dit que c'était la tête d'un chef près du cap Est, qui avait été tué par les hommes de Shongui, et qu'elle avait été achetée par un de ceux de Koro-Koro. Cette vue excita naturellement dans mon ame des sentimens d'horreur....

Comme la soirée était belle, nous fîmes une seconde promenade de l'autre côté de l'île. Quand nous en eûmes atteint le sommet, qui est très-élevé, nous eûmes une vue complète du pâ ou forteresse de Koro-Koro, qui est situé sur le sommet d'une autre île, à moins de deux milles de distance.

Quantité de naturels travaillaient sur cette seconde île. Je fus curieux de la visiter; et quand nous nous trouvâmes vis-à-vis, Touai, M. Butler et moi, nous entrâmes dans une pirogue, et passâmes de l'autre côté. Nous fûmes reçus avec beaucoup de joie par les naturels.

Nous trouvâmes la première femme de Koro-Koro, ou la Reine, travaillant ardemment, avec une petite pioche en bois, à bêcher la terre pour recevoir les patates; la femme de Te Rangui y était aussi avec plusieurs autres hommes et femmes. Elles furent très-contentes de la visite que nous leur faisions. La vieille Reine me pria instamment de lui donner une pioche, et tâcha de me faire comprendre combien il lui était pénible de remuer la terre avec un bâton. Je promis de lui accorder l'objet de sa demande. Après avoir passé une heure à peu près avec elles, nous nous en retournâmes, emportant une quantité de poissons qu'elles nous avaient donnés.

La terre sur cette île était fertile; une partie avait été semée en navets, et une autre partie était déjà plantée en patates. Les femmes retournaient la terre aves des bâtons de deux pieds de long environ, et de l'épaisseur d'un manche à balai. Elles travaillaient avec zèle, mais faisaient peu de besogne, par le défaut d'outils convenables.

Rencontre touchante de Touai avec sa sœur.

Quand nous eûmes atteint le rivage, Touai me prévint de l'arrivée d'une de ses sœurs qu'il n'avait pas encore vue depuis son retour, et il me pria instamment de rentrer dans la pirogue avant qu'elle arrivât, ne se souciant pas d'avoir ici sa première entrevue avec elle. La voyant descendre en hâte de la colline, je priai Touai de l'attendre et de ne pas faire attention à moi : mais il ne m'écouta point et sauta dans la pirogue, en me pressant de le suivre. Je différai jusqu'à ce qu'elle eut gagné le rivage, et alors j'embarquai. Touai fit pousser au large; mais, au même instant, sa sœur s'élança

dans la pirogue en pleurant, et passa à coté de moi. Elle tomba à genoux et s'accrocha à Touai : celui-ci lui donna le salut; alors elle laissa un libre cours à ses sentimens, en versant des larmes et poussant de profondes lamentations, ce qui dura près d'une heure. Quand nous arrivâmes à Motou-Doua, elle resta assise et pleura encore long-temps. Touai se comporta avec beaucoup de décence : il supprima toutes les démonstrations sauvages d'une ame sans éducation, et montra cependant à sa sœur tous les sentimens d'une affection tendre et sincère. Je ne pus qu'admirer sa conduite ; et je lui dis de se livrer à toute son affection fraternelle, sans s'inquiéter de ma présence. Je voyais qu'il craignait que la vivacité des sentimens de sa sœur et les témoignages qu'elle en donnait ne vinssent à ébranler son courage et ne l'amenassent à imiter son exemple, comme il avait fait jadis, dans une autre occasion, quand je visitai pour la première fois la Nouvelle-Zélande.

Quand nous eûmes débarqué, nous trouvâmes Koro-Koro et plusieurs de ses gens qui nous reçurent avec politesse. Je lui dis que j'étais venu pour faire éclaircir le terrain à Manawa-Oura, et donner mes instructions pour bâtir le logement nécessaire aux Européens qui devaient y venir. Il reçut ces nouvelles avec beaucoup de joie, et déclara qu'il voulait m'accompagner lui-même le lendemain matin, et qu'il allait donner à son peuple les ordres nécessaires pour qu'il me prêtât son assistance. Quand il vit les pioches pour remuer la terre, il fut très-content. Après avoir conversé sur divers sujets, nous soupâmes, nous chantâmes un hymne, et nous étant recommandés à l'ange de l'Eternel *Covenant,* nous nous couchâmes pour dormir. Une foule de naturels étaient couchés à l'entour de la hutte et quelques-uns dedans. Comme j'étais fatigué de marcher, je dormis d'un bon sommeil jusqu'au jour.

27 *août* 1819. Nous déjeunâmes, puis nous partîmes pour Manawa-Oura, situé sur la côte opposée et distant de quelques milles.

Esprit de vengeance des naturels.

Sur notre route, nous rencontrâmes une très-grande pirogue de guerre. Je demandai combien elle portait d'hommes; on me dit soixante guerriers avec leurs provisions, quand ils se mettent en route pour la rivière Tamise ou le cap Est, et quatre-vingts hommes dans une eau tranquille.

En examinant cette pirogue, je remarquai sur son arrière la tête d'un chef; les traits du visage semblaient encore vivans, et c'était une des plus belles figures que j'eusse jamais vues. Ce chef devait avoir environ trente ans. Ses cheveux étaient longs, disposés en tresses bien peignées et ramenées au sommet de la tête, pour y être réunies par un nœud, et ornées de plumes suivant la coutume des chefs, quand ils sont en grand costume. La chevelure comme la figure brillaient encore de l'huile dont elles venaient d'être enduites. A en juger par la beauté du tatouage, ce chef devait être d'un rang élevé. Je demandai à qui cette tête avait appartenu, on me dit que c'était celle d'un chef qui avait été tué par Shongui au-delà de la rivière Tamise.

Il est possible que la mort de ce chef soit un jour vengée par les enfans de ses enfans, si la tribu à laquelle il appartenait devient jamais assez forte pour se mesurer avec celle de Shongui ou avec ses descendans. De là, pour plusieurs générations, la source continuelle de nouveaux actes de cruauté et de barbarie, puisque le souvenir des outrages reçus semble à jamais gravé dans l'ame de ces naturels.

Je vais mentionner ici un de ces actes de vengeance, dont quelques circonstances sont venues à ma connaissance :

Il y a quinze ou seize ans environ, un navire appartenant à Campbell et C[ie] de Port-Jackson, nommé *le Vénus*, fut enlevé par des convicts au port Dalrymple. Quand les pirates eurent fait le coup, ils firent voile vers la Nouvelle-Zélande, et touchèrent à la baie des Iles : là ils enlevèrent la

sœur d'un chef nommé Temarangai, et allèrent ensuite la vendre pour quelques nattes, sur une île près le cap Est. Elle devint la cause d'une querelle entre deux naturels, et par suite elle fut tuée.

Quelque temps après, il arriva des naturels du cap Est à la baie des Iles, qui apportèrent la nouvelle du triste sort de la sœur de Temarangai. Son père était encore vivant, et avant de mourir il fit jurer à Temarangai qu'il vengerait un jour la mort de sa sœur.

En 1819, Temarangai m'accompagna à Parramatta; deux ans après son retour, il fit prendre les armes à sa tribu et appareilla pour le cap Est, afin d'accomplir le serment qu'il avait fait à son père. Il tua le chef de l'île où sa sœur avait été massacrée, emmena sa femme prisonnière, et la donna à son frère avec qui elle vit maintenant.

M. Kendall m'assura que les chefs ont toujours quelque motif direct ou éloigné pour faire la guerre; que ce n'est point dans le simple but de piller ou de verser du sang, mais bien pour obtenir satisfaction de quelque injure commise envers eux ou leur tribu.

Détails sur Houra-Touki, l'un des officiers de Koro-Koro.

Dans la pirogue dont je viens de parler, je trouvai Houra-Touki, ses deux frères et son oncle, qui tous étaient officiers sous les ordres de Koro-Koro. Houra-Touki était le premier Nouveau-Zélandais qui eût connu les avantages de la vie civilisée. Il avait été transporté, il y a vingt-cinq ans environ, avec un autre de ses compatriotes, sur l'île Norfolk, par un navire qui avait touché à la Nouvelle-Zélande. Le feu gouverneur King commandait alors sur cette île. Il traita les deux étrangers avec une grande bonté; ils vécurent à sa table et éprouvèrent toute sorte d'attentions de sa part. Il y avait déjà long-temps qu'ils habitaient chez le gouverneur, quand le navire baleinier *le Britannia* toucha à l'île Norfolk; le maître

se chargea de conduire Houra-Touki et son compagnon à la Nouvelle-Zélande. Le gouverneur voulut les accompagner lui-même, pour s'assurer qu'ils seraient bien traités et débarqués en sûreté dans leur patrie. L'extrême bonté du gouverneur King, envers ces Nouveaux-Zélandais, a produit l'impression la plus favorable sur tous les naturels qui en ont entendu parler. Aujourd'hui encore, ils en parlent avec reconnaissance, et demandent des nouvelles de la fille aînée du gouverneur King, dont le nom est Maria, et qui n'était qu'un enfant lorsque Houra-Touki se trouvait sur l'île Norfolk. Quand ce dernier m'en parla, je lui dis qu'elle demeurait actuellement à Parramatta. Il me répondit qu'il voulait aller vivre près d'elle jusqu'au moment de sa mort. Houra-Touki fut enchanté de me voir. Il quitta sa pirogue, ainsi que quelques-uns des chefs qui la montaient, pour nous accompagner à Manawa-Oura.

En débarquant à cet endroit, je fis choix d'un petit morceau de terre pour y semer un peu de graine de lin d'Angleterre; sur-le-champ on s'occupa de le défricher et de le labourer, puis je l'ensemençai. Ensuite je choisis un endroit pour le bâtiment, et je traçai le plan d'une maison de quarante pieds de long sur treize de large, pour les ouvriers. Le soir nous retournâmes à Rangui-Hou.

28 *août* 1819. Tous les bras ont été occupés, soit à couper du bois pour les constructions projetées, soit à travailler au ponton.

Dimanche 29 *août*. Le service divin a été célébré dans le nouveau hangar, où nous avons pu jouir des bienfaits de la parole de Dieu, sans aucun trouble.

Cruelles superstitions des naturels.

Après le service du matin, M. Butler et moi nous visitâmes le village des naturels et nous conversâmes avec eux.

En me promenant près du village, j'eus un entretien avec une jeune femme qui demeure chez M. Hanson, beau-frère de

M. King. Lui ayant demandé si son père était vivant, elle me dit qu'il avait été tué et mangé au cap Nord par les gens de Shongui, et qu'elle était elle-même prisonnière de guerre. J'appris aussi que, depuis qu'elle avait été amenée à Rangui-Hou, on avait résolu de la tuer. Peu de mois auparavant, le frère du chef actuel de Rangui-Hou mourut : son peuple crut qu'il avait péri par l'effet de charmes ou d'enchantemens, car il déclara lui-même que telle était la cause de sa mort. Tawa, fils de feu Tepahi, se trouvait chez moi à l'époque de la mort de cet homme, et il possédait deux esclaves femelles qu'il avait laissées à Rangui-Hou. Quand le frère du chef mourut, pour donner satisfaction à son esprit, et l'empêcher de revenir pour les tuer, les parens du défunt sacrifièrent ces deux jeunes femmes qui appartenaient à l'école que dirigeait M. Kendall. Un autre parent du chef demanda également la mort de la jeune femme qui vivait chez M. Hanson, comme une satisfaction, afin d'empêcher l'esprit du défunt de venir lui faire du mal. Suivant la coutume du pays, elle était venue se livrer elle-même pour être sacrifiée : mais le chef, avant de mourir, prévoyant qu'il y aurait des victimes immolées pour lui, donna des ordres pour qu'elle ne fût pas de ce nombre ; et c'est ainsi que sa vie fut épargnée. Quand *l'Active* revint à Port-Jackson, les deux jeunes gens qui avaient été chargés de tuer les esclaves de Tawa passèrent sur ce navire. Tawa se trouvait alors avec moi : M. Kendall me fit part de ce qui s'était passé, dans la crainte que Tawa n'entrât en colère contre ces naturels, quand il apprendrait la mort de ses esclaves. Les jeunes gens, à leur arrivée, semblèrent aussi fort alarmés; je parlai à Tawa et lui racontai ce qui avait eu lieu. Il fut affligé de la mort de ses esclaves, mais il m'assura qu'il ne montrerait aucun ressentiment aux jeunes gens qui les avaient tuées, étant devenu trop raisonnable pour agir ainsi. Ces détails sont propres à faire connaître les superstitions et le caractère de ces peuples.

En traversant le village, nous nous arrêtâmes pour causer

avec un homme et sa femme. Quelques poules couvaient devant sa cabane, et l'homme me dit qu'elles provenaient de celles que j'avais données à Tara, principal chef de la partie méridionale de la baie des Iles, quand j'y vins pour la première fois. Tara étant mort, sa veuve avait épousé le neveu de ce chef, qui avait succédé à l'autorité de son oncle. Comme il était défendu à la femme d'un chef de se remarier, d'après la coutume établie dans le pays, un détachement de Rangui-Hou était accouru pour la punir de cette infraction aux lois, et l'avait en conséquence dépouillée de tout ce qu'elle possédait. Les poules en question faisaient partie du butin que cet homme avait alors rapporté.

Nous quittâmes enfin le village, et le service divin eut lieu dans la soirée.

Vengeance de Shongui, pour la violation de la tombe de son beau-père.

30 *août* 1819. A la nuit, je fus appelé par un chef nommé Tawi, qui vint m'apprendre que Shongui avait attaqué un village entre Wangaroa et le cap Nord, et avait tué six personnes; mais il m'engagea à n'en concevoir ni crainte ni mécontentement. Je lui témoignai cependant la peine que me causait cette nouvelle. Tawi me raconta le motif du démêlé entre Shongui et ces gens : le père de la femme de ce dernier était mort depuis quelques années; le peuple de ce village viola son tombeau, enleva ses os et en fit des hameçons, dans l'intention perfide d'insulter honteusement aux sentimens de Shongui et de ses parens; et pour mieux exciter sa colère, ils avaient planté la tête sur un pieu. Shongui me dit qu'il ne partait pas pour combattre, quand il quitta Rangui-Hou, mais seulement pour relever les os de son beau-père. Quand il reviendra, nous saurons si, avant son départ, il avait appris que la tombe sacrée où les os de son beau-père étaient déposés eût été violée.

Arrivée d'une troupe de naturels de la rivière Shouki-Anga.

31 *août*. Environ soixante personnes, hommes, femmes et enfans, sont arrivées à Rangui-Hou, d'un village situé sur les bords de la rivière Shouki-Anga, éloigné de cinquante à soixante milles. Cette rivière se décharge dans la mer, sur la côte ouest de l'île, à cent milles environ au sud du cap Van-Diémen. Ils ont apporté avec eux quelques cochons pour les vendre, et une grande quantité de patates douces pour leurs parens et leurs amis, dont un grand nombre sont établis à Rangui-Hou. Le teint de ces insulaires est plus beau que celui d'aucun de ceux que j'avais vus, et on peut dire que c'est une fort belle race d'hommes.

Je leur dis que j'avais l'intention de leur faire une visite avant de quitter la Nouvelle-Zélande; ce qui leur fit grand plaisir. Le chef voulut savoir à quelle époque je ferais ce voyage, assurant qu'il voulait me servir de guide et me porter au travers des marais qui se trouvent sur la route. Je lui promis de me mettre en chemin dans un mois, si cela était possible. Il me témoigna son inquiétude que Shongui ne fût mécontent de ce voyage, ce chef pouvant craindre que les navires ne se dirigeassent vers Shouki-Anga, quand la rivière et le hâvre seraient mieux connus. Je répondis qu'avant son arrivée à Rangui-Hou j'avais déjà formé le projet d'aller le visiter; que j'en avais fait part à Shongui qui l'avait approuvé, et que ce chef n'aurait de mécontentement ni contre moi, ni contre eux, pour la visite que je voulais faire aux habitans des bords du Shouki-Anga. Il parut enchanté que Shongui approuvât ce voyage, et promit de fournir des cochons et des patates à l'établissement qui serait formé à Kidi-Kidi, car il serait là bien plus près de Shouki-Anga. Je lui donnai une bêche, et lui promis quelques hameçons pour son peuple quand j'irais chez eux, promesse qui leur fut agréable à tous.

Visite aux chefs de la partie méridionale de la Baie.

1er *septembre* 1819. M. Butler m'accompagna dans une visite que je fis aux chefs de la partie méridionale de la Baie.

Nous arrivâmes à Korora-Reka, la résidence du feu chef Tara, qui avait été, de tout temps, un ami zélé des Européens. Quand je visitai la Nouvelle-Zélande pour la première fois, Tara versa des larmes de joie; lui et sa femme nous témoignèrent la plus grande affection. M. Kendall m'apprit qu'il était mort au mois de novembre dernier, et que, sur son lit de mort, il exprimait toute sa joie de ce que jamais un Européen n'avait été tué dans son district.

Nous trouvâmes chez lui son successeur, qui depuis longtemps est connu sous le nom de King-George, ainsi que la veuve de Tara, avec plusieurs de leurs gens. Ils furent ravis de joie en nous voyant, et la veuve de Tara me pria de m'asseoir par terre près d'elle, ce que je fis. Elle me raconta toutes les peines qu'elle avait eues depuis que je ne l'avais vue; du vivant de Tara, ils avaient quantité de bêches, de haches, de pioches, d'hameçons, de faucilles, de patates, de pommes de terre, d'étoffes, et de poules provenant de celles que je leur avais données; mais ils se trouvaient pour le moment complètement dépouillés de tout. Ils n'avaient plus ni clous, ni hameçons, ni bêches, ni haches, ni pioches; et il ne lui restait d'autre étoffe que la natte qu'elle avait sur son corps. Elle pleurait en racontant ses malheurs, et parlait d'une manière touchante. C'est une femme d'un cœur naturellement tendre et affectueux, et j'en vis plusieurs preuves lors de mon premier voyage à la Nouvelle-Zélande.

Je lui dis que j'avais été informé qu'elle avait épousé King-George depuis la mort de Tara, ce qui était contraire aux coutumes du pays, et que c'était cette infraction à leurs lois qui avait servi de prétexte à ses compatriotes pour la dépouiller de tout ce qu'elle possédait à l'époque de la mort de Tara. Elle

convint qu'elle avait consenti à épouser King-George ; mais elle ajouta que jusqu'à ce moment leur union n'avait pas reçu la sanction publique, et que cela ne pouvait avoir lieu d'ici à quelque temps. Quand Tara mourut, elle enveloppa son corps de nattes, et accomplit toutes les autres cérémonies requises en pareil cas; elle avait déposé le corps dans le *Oudou-Pâ,* ou le sépulcre dans lequel les morts restent jusqu'à ce que leurs os soient définitivement transportés dans les caveaux de famille, appartenant à leur tribu. Elle me montra l'endroit où était le corps de Tara, en me disant qu'elle avait encore ses os à relever avant de pouvoir épouser King-George ; elle comptait remplir cette cérémonie sous peu de temps. Par suite des cérémonies qu'elle avait déjà remplies et de celles qu'il lui restait encore à accomplir, elle était souillée (*polluted*), et réduite à manger et habiter avec les femmes de la basse classe : mais quand elle aurait relevé les os de Tara, elle serait reconnue par King-George comme sa femme, et rétablie dans son ancien rang. A ce qu'elle m'apprit encore, tout ce que King-George possédait au moment de la mort de Tara, lui avait été aussi enlevé pour avoir consenti à la prendre pour femme.

King-George affirma la vérité de ce récit, et se désola de n'avoir ni porc, ni quoi que ce fût à nous donner pour souper que de la racine de fougère ; il regrettait aussi de ne pouvoir nous offrir une maison à l'anglaise pour passer la nuit. Il me rappela toutes les attentions que j'avais eues pour lui à Parramatta, attentions qu'il ne pouvait me rendre, mais il nous assura que nous serions traités du mieux qu'il lui serait possible.

Nous passâmes la soirée très-agréablement avec ces pauvres païens. A la fin, King-George nous annonça que nos logemens étaient prêts. Il avait préparé sa cabane du mieux qu'il avait pu. On avait étendu par terre des nattes neuves et propres pour nous servir de lits, et une autre plus belle avait été placée à l'entrée. La cabane pouvait avoir quatorze pieds de long sur dix de large ; le feu, allumé au centre, la rendait

aussi chaude qu'un four, car il n'y avait pas d'autre issue pour la fumée que la porte qui était très-petite, si petite même que je fus obligé de quitter mon habit pour y entrer. Je priai qu'on enlevât le feu, car nous ne pouvions pas en supporter la chaleur ; ce qui fut fait. Quand tout fut prêt, nous nous glissâmes dans la cabane, avec King-George, sa femme et son neveu, qui est un très-beau jeune homme nommé Rakou, et qui doit succéder à son oncle. Bien que le feu eût été enlevé, nous transpirâmes en abondance quand nous fûmes couchés; je demandai que la porte restât ouverte pour avoir un peu d'air; car la cabane, par sa construction, était naturellement aussi chaude qu'une ruche.

2 *septembre* 1819. Quand nous nous éveillâmes, nous vîmes la veuve de Tara, assise près de la porte en dehors, qui attendait que nous nous levassions. Quand le jour parut, nous quittâmes volontiers notre gîte pour respirer l'air du matin.

Nous chargeâmes Titari de nous préparer à déjeuner. Tandis qu'il s'en occupait, la veuve de Tara, qui était assise sur un tronc d'arbre avec deux ou trois femmes, me pria de me placer près d'elles, ce que je fis. La conversation roula sur Tara et sur mon premier voyage au pays. Une jeune et belle fille était assise près de nous tandis que nous causions. Elle versait en silence un torrent de larmes qui coulaient, le long de ses joues, sur sa natte. Elle resta, ainsi baignée dans ses pleurs, sans parler, car elle était trop affligée. J'appelai M. Butler pour le rendre témoin de cette scène, qui l'affecta tellement qu'il ne put s'empêcher de répandre des larmes. Alors nous nous tournâmes vers King-George qui était assis avec sa femme, Rakou et la mère de Rakou. M. Butler leur demanda s'ils connaissaient Mawi, ignorant alors qu'il parlait aux parens mêmes de ce jeune homme. La jeune fille était cousine de Mawi, et sa mère était la sœur de la mère de Mawi. Quand elle entendit prononcer son nom, elle éprouva un trouble extrême, elle pleura amèrement ainsi que ses parens, et me dit que sa mère venait de mourir. M. Butler leur ap-

prit que Mawi avait demeuré chez lui, ce qui parut leur causer une grande satisfaction, et ils ne savaient comment exprimer à M. Butler toute leur reconnaissance.

Rakou est un des jeunes gens les plus beaux, les plus grands et les plus agréables qu'on puisse voir dans son pays. Son extérieur prévient en sa faveur, il est plein de noblesse, de franchise et de douceur. Je dis à King-George qu'il ne fallait pas tatouer Rakou; que cela lui ferait tort et lui gâterait la figure. Mais il rit de mon conseil, et déclara que son neveu devait être tatoué, pour avoir un aspect noble, mâle et guerrier; qu'il ne serait pas propre à être son successeur avec un visage uni; et que les Zélandais ne le regarderaient que comme une femme, s'il n'était pas tatoué. Le pauvre Rakou a beaucoup à souffrir avant que sa figure soit gravée comme celle de son oncle.

Quand nous eûmes déjeuné avec les provisions que nous avions apportées, nous nous préparâmes à rendre visite à un autre chef nommé Te Koke, sur la côte opposée de la baie, à cinq milles de distance environ, ne sachant pas alors que King-George nous avait fait préparer quelque chose pour manger. Lorsque nous lui apprîmes que nous allions le quitter, il nous fit observer que ses cuisiniers étaient allés chercher pour nous quelques patates douces, et que nous ne pouvions pas partir avant leur retour. Nous le priâmes de ne pas nous arrêter : mais il persista à ne pas vouloir nous laisser partir que nous n'eussions participé à son hospitalité. Nous eûmes des motifs de croire que, durant la nuit, il avait envoyé un messager à Pomare, pour demander à ce chef quelques patates douces pour nous traiter; car deux des filles de Pomare arrivèrent de bonne heure, et peu après nous vîmes les serviteurs de King-George qui allumaient un feu à quelque distance. Au bout d'une demi-heure environ, six cuisiniers se présentèrent avec une quantité de corbeilles remplies de patates douces toutes prêtes, pour nous et pour nos gens. King-George exigea que nous prissions le tout, et que nous emportassions dans la piro-

gue ce que nous ne pourrions manger; nous nous conformâmes à son désir.

King-George témoigna le regret qu'il éprouvait de n'avoir aucun Européen pour demeurer avec lui : il dit qu'il avait besoin d'un charpentier, d'un forgeron et d'un ecclésiastique. Nous lui promîmes qu'un Européen viendrait vivre chez lui dès que nous pourrions lui en destiner un.

Quand nous quittâmes Korora-Reka, King-George nous accompagna de l'autre côté de la baie : là nous fûmes poliment reçus par Te Koke et son peuple, qui étaient tous occupés à préparer leurs terres pour planter les patates. Te Koke fut enchanté de notre visite, ainsi que sa femme et ses gens. Il me raconta que, depuis que je ne l'avais vu, il avait enterré quatre de ses enfans, et qu'il ne lui en restait plus qu'un qui était parti sur *l'Active*, pour aller me rendre visite. Je lui dis qu'il était arrivé heureusement à Port-Jackson et qu'il se portait bien, ce qui fit grand plaisir à ce chef et à sa femme. Il témoigna un très-vif désir d'avoir quelques Européens près de lui : il me désigna un emplacement où une maison européenne serait très-favorablement située, et offrirait de grands avantages pour les navires qui viennent mouiller dans la rade, attendu qu'ils pourraient facilement faire leur eau près du rivage, à un ruisseau qui coule dans la baie. Nous lui promîmes de lui construire une maison, aussitôt que nous le pourrions, sur le terrain qu'il nous indiquait.

Te Koke est le chef du district au bois, et comme il en faudra beaucoup pour les bâtimens projetés, il était nécessaire de faire connaissance avec lui. Nous lui promîmes quelques outils d'agriculture dont il avait grand besoin, ceux dont il se servait n'étant que de bois. Il fut très-content de nos provisions, et ajouta qu'il viendrait à Rangui-Hou pour chercher les objets promis.

Après nous être arrêtés deux heures environ, nous nous mîmes en route pour Waï-Tangui, où M. Hall avait autrefois demeuré. Cet endroit se trouvait sur notre route, à trois milles

à peu près du village de Te Koke. Quand nous accostâmes, les gens qui nous observaient coururent dans toutes les directions pour annoncer notre arrivée aux habitans. Ceux-ci nous accueillirent avec des transports de joie. La femme du chef principal était vivement affectée; son mari était allé à Parramatta pour me rendre visite. Je lui dis que son mari se portait bien et qu'il reviendrait par *l'Active,* ce qui lui causa une grande satisfaction, ainsi qu'aux autres naturels. Ils demandèrent avec empressement que quelques Européens vinssent demeurer chez eux; mais ils craignaient, d'après ce qui était arrivé à M. Hall quand il s'y trouvait, que personne ne voulût y venir. Leur sol est fertile, et l'on y trouverait, pour établir des moulins, les plus belles cascades que peut-être on ait jamais vues. Nous eûmes tout lieu d'être contens de ces pauvres païens, tant que nous fûmes avec eux.

Le soir, pour retourner à Rangui-Hou, nous eûmes un passage orageux, dans une petite pirogue conduite par six naturels. La mer était houleuse et le vent très-frais. Nous ne laissâmes pas d'avoir quelques craintes jusqu'au moment où nous abordâmes à bon port à l'établissement. Nous y arrivâmes à la nuit, très-satisfaits de notre visite aux naturels, et surtout d'avoir réussi à opérer notre retour; car nous avions, depuis quelque temps, désespéré d'atteindre le rivage, ayant eu près de sept milles à faire au travers d'une mer agitée, et dans une pirogue dont les lames couvraient souvent les bords.

Shongui tire vengeance de la violation du tombeau de son beau-père.

En arrivant, j'appris que Shongui était de retour de son expédition. Je lui en demandai des nouvelles. Voici le récit qu'il me fit : Quelque temps avant son voyage actuel, vers le cap Nord, on lui avait dit que les habitans d'un lieu peu éloigné de Wangaroa avaient enlevé les os du père de sa femme, du tombeau sacré où ils étaient déposés, pour en faire des hame-

çons, ainsi qu'on l'a déjà dit. Mais il ne voulut pas ajouter foi à ce rapport, sans avoir d'abord examiné lui-même le sépulcre. S'y étant transporté, il n'y trouva plus que quelques côtes et la partie supérieure du crâne qui avait été brisée. Les os des bras et des mains, ainsi que ceux des mâchoires, avaient été mis en pièces et transformés en hameçons. Désormais sûr du fait, il marcha vers le village où demeuraient ceux qui avaient commis le sacrilége; s'étant approché d'eux, en plein jour et à portée de fusil, il leur déclara qu'il venait pour les châtier d'avoir violé le sépulcre où les os de son beau-père avaient été déposés, et d'avoir transformé ces os en hameçons. Ils reconnurent leur tort et la justice de la conduite de Shongui : alors, sans entrer dans le village, celui-ci fit feu sur eux et tua cinq hommes; sur quoi le parti attaqué le pria de cesser le feu, alléguant que la mort de ceux qui venaient de succomber était une expiation suffisante pour l'offense commise. Shongui répondit qu'il était satisfait, et l'affaire fut ainsi terminée du consentement des deux partis. Shongui s'en revint ensuite, après avoir rendu visite au peuple qui s'était approprié la baleine morte et échouée sur son rivage, et avoir brisé la pirogue qui leur avait servi.

Shongui m'interpella, pour savoir si nous ne regardions pas comme un crime grave de profaner les sépulcres des morts, et de faire de pareils outrages à leurs restes, et si ce peuple qu'il venait de châtier, n'avait pas mérité par ses crimes la manière dont il venait de le traiter. Tout en admettant qu'il était juste de punir de pareils outrages, je répondis que j'étais fâché qu'il eût péri du monde, et que je craignais que ce qu'avait fait Shongui n'excitât ses adversaires à venger la mort de leurs amis. Shongui répliqua qu'ils n'étaient pas capables de faire la guerre contre lui, et qu'en conséquence il était tranquille.

Idées et coutumes des naturels à l'égard du vol.

4 septembre 1819. Oudi-Okouna, le chef dont on avait acheté le terrain où se trouve l'établissement actuel, m'apprit que M. Kendall l'avait insulté lui et son frère en les chassant de sa maison. Je lui assurai que M. Kendall n'avait pas eu l'intention de l'offenser dans ce moment; car je m'y trouvais, et j'avais vu ce qui s'était passé. Peu après, je sus que son frère était allé chez M. Hall et lui avait dérobé deux pots de terre. Dans l'après-midi, je rencontrai Oudi-Okouna avec son frère, et leur reprochai ce vol. Oudi-Okouna répliqua que son frère n'avait point volé les pots, mais qu'il les avait enlevés dans l'intention d'amener une explication touchant la conduite de M. Kendall; qu'il réclamait une satisfaction pour l'outrage qu'il avait reçu, et qu'il ne rendrait pas les pots qu'il n'eut reçu cette satisfaction. Je lui dis que M. Hall ne devait pas être puni pour ce qu'avait pu faire M. Kendall, et que les pots devaient être restitués sur-le-champ à leur propriétaire. Oudi-Okouna était disposé à les rendre, mais son frère demanda une hache, non pas à titre de faveur, mais en échange des objets volés. Nous jugeâmes que ce serait ouvrir la porte à tous les vols possibles, que de souscrire à une pareille demande; ainsi nous lui déclarâmes qu'il était maître de garder les pots, car nous ne les rachèterions pas, puisqu'ils avaient été volés.

Oudi-Okouna fut très-choqué de la conduite de son frère, et dans le courant de la semaine suivante ils se querellèrent sérieusement. Oudi-Okouna, pour montrer son mécontentement, mit le feu à sa propre maison et la brûla. Puis il quitta Rangui-Hou, déterminé à ne plus revenir près de son frère, tant il avait honte de son larcin, après l'amitié que nous lui avions témoignée ainsi qu'à sa femme. Peu de jours après, M. Butler et moi, tandis que nous nous promenions au travers du village, nous rencontrâmes le frère d'Oudi-Okouna. Il

nous dit qu'il n'avait plus qu'un seul pot qu'il voulait nous rendre; l'autre lui avait été pris par un naturel qui était parti pour l'intérieur du pays. Nous lui représentâmes tout le mal qu'il y avait à voler, et lui répétâmes que c'était un crime que nous n'encouragerions jamais, quelque tort qui en résultât pour nous. Il envoya son fils nous reporter le vase, nous donnâmes à l'enfant six hameçons qu'il rapporta bientôt en disant que son père ne voulait rien recevoir en retour. C'est ainsi que, par notre fermeté, nous parvînmes à notre but.

Nous nous intéressons à Oudi-Okouna, et à la première occasion nous tâcherons d'adoucir son chagrin par quelque preuve d'amitié.

Notre ponton n'étant pas terminé, le maître du *General-Gates* apporta le reste des bagages dans une grande pirogue appartenant à Koro-Koro. Les caisses étant principalement remplies d'instrumens d'agriculture, il nous était impossible de les débarquer sans les ouvrir et exposer leur contenu aux regards des naturels. Un misérable n'estima jamais l'or autant qu'ils apprécient les instrumens tranchans : c'est une tentation à laquelle ils ne sauraient résister. Nous nous attendions donc à être volés plus ou moins, car nous ne pourrions pas écarter les naturels de la pirogue, ni des coffres quand on les ouvrirait. Nous fûmes obligés d'employer un certain nombre d'entre eux pour transporter les effets au magasin public. Il y en avait à peu près la moitié de débarqués, quand le bruit se répandit que les naturels avaient dérobé quelques-unes des haches, des crocs, etc. Aussitôt on arrêta les hommes qui transportaient les objets hors de la pirogue et plusieurs furent accusés de vol, ce qui produisit parmi eux un tumulte et une fermentation générale. Nous ne pouvions faire vérifier ce qu'ils avaient volé ; mais nous reconnûmes qu'il manquait des haches, des faucilles, etc. Nous leur représentâmes combien leur conduite était ingrate, et nous leur dîmes que nous n'étions venus que pour leur faire du bien, qu'ils ne pourraient rien nous offrir que nous n'eussions en abondance dans notre propre pays, et

que puisque nous n'avions pas d'autre but que de leur être utiles, nous ne souffririons pas qu'ils nous dépouillassent de ce qui nous appartenait. Je leur dis encore que le roi Georges et les seigneurs de l'Angleterre rougiraient de leur conduite, quand ils apprendraient leurs friponneries; que je ne permettrais à aucun voleur d'aller à Parramatta sur *l'Active;* que s'ils s'avisaient d'y voler, le gouverneur Macquarie les ferait pendre, et que si quelqu'un d'eux allait à Port-Jackson sur un autre navire, je l'en ferais chasser. Après une longue altercation, où les uns déclarèrent qu'il fallait rendre les objets dérobés, et où d'autres prétendaient qu'ils étaient trop précieux pour les rendre, le parti de la justice l'emporta, et ils coururent en tout sens pour les chercher. Une bonne partie nous fut rapportée le samedi soir et déposée publiquement sur la place où nous étions assemblés pour discuter cette importante affaire. Notre but était de les convaincre de l'injustice et de l'immoralité de leur conduite, et de réprimer autant que cela était en notre pouvoir leur penchant pour le vol.

Avant de laisser ouvrir les caisses et de permettre aux naturels de transporter les outils, j'avais demandé à haute voix à M. Kendall si les naturels ne les voleraient point. M. Kendall avait dit qu'ils ne le feraient point, car il n'avait pas connaissance qu'on lui eût jamais rien volé. Quand ils furent accusés du vol, Tawa fils de Tepahi, qui avait demeuré un an à Parramatta, leur reprocha leur conduite, et leur dit que leur vol couvrait de honte M. Kendall, qui avait toujours rendu témoignage de leur probité. A la fin, les naturels dirent qu'ils rendraient tout ce qui avait été pris, excepté la hache qui avait été volée la première; toutefois l'homme qui l'avait prise serait banni de Rangui-Hou, et il lui serait défendu d'y rentrer. Le voleur offrit de rendre sa hache; mais les autres objectèrent que si on lui permettait de rester, il volerait encore, qu'en conséquence ils désiraient qu'il quittât l'endroit, en emportant la hache volée.

Le reste des bagages fut débarqué heureusement, et les naturels promirent de rapporter le lundi tous les objets qu'on n'avait pu recouvrer le samedi soir. Ainsi finit cette affaire, à notre satisfaction mutuelle.

Je représentai à Shongui tout ce qu'il y avait de honteux dans le crime de ceux qui avaient volé des haches. Il répondit que ces gens n'étaient pas de son peuple, et que c'était fort mal à eux d'en avoir pris un aussi grand nombre : il ajouta avec un sourire que, s'ils n'avaient pris qu'une hache, il n'y aurait pas grand'chose à dire. Cela me prouva que Shongui lui-même n'aurait pas résisté à la tentation, s'il y avait été exposé.

Dimanche 5 *septembre* 1819. Ce matin, de bonne heure, King-George et Rakou, cousin de Mawi, sont arrivés avec leurs parens, et en même temps Pomare avec une partie de sa tribu. Je me promenais sur le rivage quand ils débarquèrent; je leur dis que c'était aujourd'hui le jour du sabbat, et que, par ce motif, nous ne pourrions nous occuper d'aucune affaire avec eux. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient pas s'arrêter, car ils n'avaient pas apporté de provisions. Nous leur donnâmes nos ordres, puis nous accomplîmes le service divin sous le hangar; les quatre grands personnages de la Nouvelle-Zélande, savoir Shongui, King-George, Pomare et Rakou, le jeune roi, y assistèrent avec plusieurs autres naturels. Ils se comportèrent tous avec décence.

6 *septembre*. Ce matin la plus grande partie des objets volés samedi nous fut rapportée. Nous témoignâmes aux naturels combien nous approuvions l'attention qu'ils avaient eue pour nos remontrances; nous leur recommandâmes d'être à l'avenir honnêtes dans leurs actions : enfin nous récompensâmes ceux qui avaient donné des renseignemens sur les objets volés et avaient employé leur influence pour les faire rendre. La bonne intelligence fut bientôt rétablie entre nous et les naturels, et, comme auparavant, ils prêtèrent la main à scier le bois et aux autres travaux.

Empressement des Chefs à se procurer des outils.

Pomare nous fit de bonne heure une visite avec King-George. On me dit qu'il était fort mécontent que je ne lui eusse pas amené un forgeron, et que, lorsqu'il avait appris qu'il n'était pas venu de forgeron pour lui, il s'était assis par terre et avait versé beaucoup de larmes, ainsi que ses femmes. Je lui assurai qu'il en aurait un aussitôt que nous pourrions le lui procurer. Il répliqua qu'il serait inutile de lui en envoyer un quand il serait mort : qu'il se trouvait actuellement dans la plus grande détresse; ses bêches de bois étaient toutes brisées, et il n'avait pas une seule hache pour en faire d'autres; ses pirogues étaient aussi en mauvais état, et il n'avait ni clous ni vrille pour les réparer; ses champs de patates restaient incultes, et il n'avait pas une pioche pour les défricher, ni un seul outil à fournir à ses gens; par ce défaut de culture, lui et son peuple n'avaient rien à manger. Il me pria de comparer avec le sien le terrain de Tepouna qui appartenait aux habitans de Rangui-Hou et à Shongui, me faisant observer que celui-ci était tout préparé pour la culture, parce que les habitans possédaient un forgeron et qu'ils pouvaient se procurer des pioches. Je tâchai de l'apaiser par des promesses pour l'avenir; mais il y fit peu d'attention. Il était si courroucé contre moi, pour ne lui avoir pas amené un forgeron, que de vingt-cinq cochons qu'il avait amenés pour *le General-Gates,* il ne voulut pas nous en donner un seul. J'essayai de le distraire de son affliction; et, dans ce but, je lui demandai s'il ne désirait pas aller en Angleterre. Il répondit qu'il ne s'en souciait nullement; il me fit remarquer qu'il n'était qu'un homme de peu de chose à Port-Jackson, et que ce serait pis encore en Angleterre; mais que dans son pays il était un grand roi. Nous lui promîmes alors quelques outils; et cette promesse fit l'effet d'un cordial sur un cœur ulcéré. Il demandait avec ins-

tance trois houes, une hache, quelques clous et une vrille. Je lui dis qu'il les aurait. M. Butler, lorsqu'il m'accompagna à Korora-Reka, avait été témoin de la détresse où se trouvait King-George faute d'outils, et il nous dit qu'il irait se pendre s'il ne pouvait obtenir une hache. En conséquence, nous convînmes de donner à ces chefs quinze houes, deux bêches, deux haches, quatre vrilles, quelques clous, douze peignes, deux miroirs, deux ciseaux de charpentier, et une centaine d'hameçons. Ils reçurent ce présent avec une joie et une reconnaissance extrêmes, et retournèrent dans leurs districts aussi heureux que des rois chargés de butin.

7 septembre 1819. MM. Butler et Francis Hall m'ont accompagné à Tepouna, établissement des naturels, situé à deux milles à peu près de Rangui-Hou. La terre en est principalement plantée en patates douces, qui forment l'aliment le plus recherché des naturels. La qualité du sol est généralement riche et légère, et bien appropriée à la culture de cette racine.

Méthode pénible de cultiver la terre employée par les naturels.

Les principaux habitans de Rangui-Hou ont à Tepouna leurs jardins de patates douces. Nous en trouvâmes un grand nombre à l'ouvrage dans leurs lots particuliers; les uns se servaient de bêches et de pioches qu'ils avaient reçues de nous; d'autres de bêches de bois à long manche et de la même largeur que la bêche anglaise; quelques-uns, qui n'avaient ni bêches ni pioches, retournaient la terre avec de petites spatules de trois pieds de long. Les bêches de bois et les spatules ne peuvent servir que pour les terres légères et qui ont été déjà travaillées. Ils ont un autre instrument, de sept pieds de long, acéré comme un piquet; à deux pieds environ de la pointe est assujetti un morceau de bois, sur lequel se pose le pied pour aider à l'enfoncer en terre. Cet outil se nomme *koko*. Ils arra-

chent avec les mains toutes les mauvaises herbes, et les recouvrent de terre à mesure qu'ils continuent à bêcher.

Les naturels furent enchantés de nous voir, et tous à l'envi réclamaient des bêches et des pioches. Nous regrettâmes beaucoup qu'il ne fût pas en notre pouvoir de satisfaire leurs désirs. Nous voyons avec chagrin les pénibles fatigues qu'ils endurent et le peu de fruit qu'ils en retirent, en travaillant avec leurs grossiers instrumens.

En traversant ces champs de patates, nous apprîmes que Shongui possédait un lot très-étendu, et qu'il se trouvait alors dans son jardin. Nous allâmes le visiter, et nous le trouvâmes au milieu de ses gens, qui étaient tous occupés à préparer la terre pour planter. Shongui nous reçut avec une grande politesse. Je vis sa femme travaillant avec une spatule, tandis que sa petite fille, âgée de quatre à cinq ans, était assise sur le sillon que traçait sa mère. Je connaissais l'âge de cette enfant; car elle était née dans le pâ (village fortifié) de Shongui, à trente milles environ de Rangui-Hou, la nuit même où j'y couchai la première fois que je vins dans la Nouvelle-Zélande. La femme de Shongui me rappela cette circonstance, et ajouta qu'elle avait donné le nom de *Marsden* à la petite, en souvenir de ce que je me trouvais alors chez eux.

Cette femme a trente-cinq ans environ, et est tout-à-fait aveugle. Elle perdit la vue par suite d'une inflammation qui lui attaqua les yeux il y a trois ans environ. Elle paraissait bêcher la terre aussi vite et aussi bien que ceux qui voyaient clair : elle arrachait d'abord l'herbe avec les mains, à mesure qu'elle avançait, puis elle la gardait sous ses pieds pour savoir où elle était ; ensuite elle bêchait et recouvrait enfin la mauvaise herbe avec la terre fraîchement remuée. Je lui dis que si elle voulait me céder sa spatule, je lui donnerais en retour une bêche : cette offre fut acceptée avec empressement, et elle envoya sur-le-champ sa fille porter la spatule à M. Butler, et recevoir en échange la bêche.

Quand nous considérions la femme d'un des plus grands

chefs de la Nouvelle-Zélande, d'un homme qui possède d'immenses et fertiles campagnes, et dont le nom inspire la terreur à tous ceux qui habitent depuis le cap Nord jusqu'au cap Est; quand, dis-je, nous considérions cette femme travaillant péniblement avec une bêche en bois, malgré sa cécité, pour se procurer une modique provision de patates; ce spectacle excitait en nos cœurs des sensations et des réflexions étranges, tout à la fois agréables et pénibles; elles nous animaient des plus purs sentimens de charité.

Dans tous les districts que nous avons visités, nous avons trouvé les habitans généralement laborieux, autant que le permettaient leurs moyens; mais leur industrie se trouvait comprimée par le défaut d'instrumens d'agriculture. Il est inutile que nous produisions d'autre preuve de leur disposition au travail, que celle que nous venons de citer. Si une femme du premier rang, toute aveugle qu'elle est, peut par habitude travailler dans ses champs avec ses serviteurs et ses enfans, à quel point ce peuple ne pourra-t-il point s'élever, quand il aura pu se procurer les moyens d'améliorer sa situation, en perfectionnant la culture des terres!

Bruits de guerre contre Shongui. Prix attaché au tatouage.

8 *septembre* 1819. Ce matin de bonne heure, plusieurs pirogues sont parties de Rangui-Hou pour Wangaroa, par suite des nouvelles qu'on a reçues de la part du peuple que Shongui a dernièrement attaqué. On s'est aperçu que plusieurs de nos scieurs de bois sont allés avec eux: le bruit court que dans ces districts les naturels vont passer la revue de leurs forces, et demander satisfaction à Shongui pour la mort des hommes qu'il a tués dans cette affaire. Shongui possède un pâ dans la baie des îles, à deux milles environ de Rangui-Hou; il l'a fortifié pour se préparer à recevoir l'ennemi.

Comme ces peuples n'ont aucune sorte de gouvernement régulier, il paraît que tous les crimes sont punis, ou par un

appel aux armes, ou en dépouillant l'agresseur de ses propriétés, et en ravageant ses champs de patates.

Dans la soirée, Touai et son frère Te Rangui nous firent une visite. Touai nous apprit que son frère Koro-Koro voulait le faire tatouer. Nous lui représentâmes que c'était une coutume extravagante et ridicule ; et que puisqu'il connaissait aussi bien la vie civilisée, il devrait actuellement laisser de côté les coutumes barbares de son pays, pour adopter celles des nations civilisées. Touai répliqua qu'il voudrait bien agir ainsi ; mais que son frère le pressait de se faire tatouer, parce que, s'il ne l'était point, il ne pourrait soutenir son rang et son caractère de *gentleman* parmi ses compatriotes, qui ne le considéreraient que comme un être timide et efféminé. Du reste il promit qu'il ne se laisserait point tatoner, à moins d'y être forcé par ses amis.

Coutumes de guerre touchant les têtes des chefs tués dans le combat.

En temps de guerre, on rend un grand honneur à la tête d'un guerrier, quand il est tué dans le combat, si cette tête est convenablement tatouée. Elle est prise par le conquérant et conservée avec respect, ainsi qu'un drapeau chez nous est respecté par le vainqueur quand il est enlevé par un régiment.

Il est agréable pour les vaincus de savoir que les têtes de leurs chefs sont conservées par l'ennemi ; car quand le conquérant désire faire la paix, il prend les têtes des chefs et les présente à leur tribu. Si celle-ci désire mettre fin à la contestation, ses guerriers poussent un cri à cette vue et toutes les hostilités cessent : c'est le signal que le conquérant leur accordera toutes les conditions qu'ils peuvent exiger. Mais si la tribu est déterminée à renouveler la guerre et à risquer les chances d'un autre combat, elle garde le silence.

Ainsi la tête d'un chef peut être considérée comme l'éten-

dard de la tribu à laquelle elle appartient, et le signal de la paix ou de la guerre.

Si le vainqueur a l'intention de ne jamais faire la paix, il disposera des têtes des chefs qu'il a tués dans le combat en faveur des navires ou des personnes qui voudront les acheter. Alors elles sont quelquefois rachetées par les amis des vaincus et renvoyées à leurs parens encore vivans, qui ont pour ces têtes la plus grande vénération, et se livrent à leurs sentimens naturels en les revoyant et en les baignant de leurs larmes.

Quand un chef est tué dans une bataille régulière, les vainqueurs s'écrient tout haut, dès qu'il tombe : « A nous l'homme. » Quand même il tomberait dans les rangs de son propre parti, si le parti qui a perdu son chef est intimidé, il se soumet sur-le-champ à ce qu'on lui demande. Aussitôt la victime est livrée, sa tête est immédiatement coupée, une proclamation publique enjoint à tous les chefs du parti victorieux d'assister à l'accomplissement des cérémonies religieuses qui vont avoir lieu. Leur but est de s'assurer par la voix des augures si leur Dieu les favorisera dans la présente bataille. Si le prêtre, après l'accomplissement de la cérémonie, annonce que leur Dieu leur sera propice, ils sont animés d'un nouveau courage pour attaquer l'ennemi ; mais si le prêtre répond que leur Dieu ne sera pas propice, ils quittent le champ de bataille dans un profond silence. La tête qu'ils possèdent déjà est conservée par le chef en faveur duquel la guerre a été entreprise, comme une réparation de l'injure que lui ou quelqu'un de sa tribu a reçue de l'ennemi.

Quand la guerre est finie, la tête, proprement préparée, est envoyée à tous les amis de ce chef, comme un sujet de réjouissance pour eux et pour leur prouver que justice a été obtenue du parti agresseur.

A l'égard du corps, il est coupé par petites portions et préparé pour ceux qui ont pris part au combat, sous la direction immédiate du chef qui retient la tête. Si le chef désire en gratifier quelques-uns de ses amis qui ne sont pas présens, de

petites portions sont réservées pour eux : en les recevant, ceux-ci rendent grâces à leur Dieu pour la victoire remportée sur l'ennemi. Si la chair est trop corrompue pour être mangée, à cause du temps nécessaire pour le transport, un *substitut* est mangé à sa place.

Non-seulement ils mangent la chair des chefs, mais ils ont coutume de ramasser leurs os et de les distribuer parmi leurs amis qui font des sifflets des uns et des hameçons des autres. Ils les estiment beaucoup et les conservent avec soin, comme des trophées de la mort de leurs ennemis.

C'est encore une coutume chez eux, qu'un homme qui en tue un autre dans le combat goûte de son sang. Il croit que cela le sauvera de la rage du Dieu de celui qui a succombé ; s'imaginant que du moment qu'il a goûté le sang de l'homme qu'il a tué, le mort devient une partie de son propre être et le place sous la protection de l'Atoua chargé de veiller à l'esprit du défunt.

M. Kendall m'informa aussi que dans une occasion Shongui mangea l'œil gauche d'un grand chef qu'il tua dans la bataille à Shouki-Anga. Les Nouveaux-Zélandais pensent que l'œil gauche, quelque temps après la mort, monte aux cieux et devient une étoile du firmament. Shongui mangea celui du chef par une idée de vengeance présente, et persuadé que par cet acte il accroîtrait sa gloire et son éclat futur, quand son œil gauche deviendrait une étoile.

D'après tout ce que j'ai pu apprendre, touchant la coutume qu'ont les Nouveaux-Zélandais de manger de la chair humaine, il paraît que cette coutume a pris son origine dans une superstition religieuse. Je n'ai jamais appris qu'ils aient tué un homme uniquement pour satisfaire leur appétit ou pour vendre sa tête aux Européens ou à d'autres nations. Les têtes qui ont été préparées et vendues appartenaient à des individus tués à la guerre, et faisaient partie de celles qu'on ne voulait point rendre aux amis du mort. En même temps, je crois qu'il n'est pas prudent aux maîtres des navires ni à personne de leurs

équipages, d'acheter de ces têtes : car si une tribu venait à connaître que la tête de son chef se trouve à bord d'un navire, il est plus que probable qu'elle attaquerait ce navire pour la recouvrer, par suite de l'estime et de la haute vénération attachées à ces précieuses reliques.

12 *septembre* 1819. Ce matin le service divin a eu lieu sous le hangar, sur le rivage; quelques chefs de districts éloignés y ont assisté. Nous n'avons pas éprouvé le moindre trouble de la part des naturels.

Chagrin de Oudi-Okouna apaisé par des présens. Visite de différens chefs.

13 *septembre*. Oudi-Okouna est venu ce matin pour prendre congé de nous. Il était allé sur le terrain où se trouvait sa maison qu'il avait brûlée, pour pleurer avec ses amis. Pour exprimer son chagrin, suivant la coutume de son pays, il s'était coupé et déchiré très-grièvement la figure, les bras et d'autres parties du corps; et ses amis avaient suivi son exemple. Nous lui donnâmes une bêche, une pioche, une hache, une vrille, un miroir, une lime, et deux couteaux, l'un pour lui, l'autre pour sa femme. Ces présens réussirent à calmer sa douleur. Il me déclara qu'il ne reviendrait jamais à Rangui-Hou, mais qu'il allait fixer son domicile près de Te Koke, et il me pressa beaucoup d'envoyer un Européen à Kawa-Kawa pour habiter avec lui et ses amis. Je lui promis d'exaucer ses vœux aussitôt que nous le pourrions. Toutes les fois qu'il tournait ses yeux du côté des instrumens qu'il avait reçus, la joie brillait sur sa figure, et ses chagrins semblaient évanouis.

Oudi-Okouna est très-attaché aux Européens, et se montra très-obligeant lors de mon premier voyage à la Nouvelle-Zélande.

Nous avons aussi reçu aujourd'hui la visite de plusieurs chefs qui venaient de différens districts. Leur but était d'obtenir une bêche ou une pioche, et quelques-uns venaient

de plus de vingt milles. Ils nous représentaient leur misère le plus éloquemment qu'ils pouvaient. Nous leur distribuâmes trois douzaines de pioches et quelques autres outils, en regrettant de ne pouvoir leur en donner trois cents; mais ce nombre n'eût guère été qu'une goutte d'eau dans un seau. Ils dansaient de joie en recevant ces instrumens, et plusieurs d'entre eux vont immédiatement s'en servir pour travailler, ce qui va accroître considérablement la quantité de blé et de patates à la prochaine récolte; car c'est actuellement le printemps, saison convenable pour planter ces deux productions. Par là leurs ressources s'en accroîtront, et les colons seront plus abondamment approvisionnés en porc, grains et patates.

A mesure que les ressources des naturels augmenteront, leur civilisation marchera dans le même rapport. Ils n'ont besoin que des moyens de se procurer les avantages de la vie civile. Ils ne manquent ni d'industrie, ni d'intelligence, ni de force corporelle, car ils possèdent ces avantages peut-être à un plus haut degré que toute autre nation barbare. Comme leur climat est en outre, ainsi que leur sol, très-favorable à l'agriculture, il n'est pas douteux qu'ils ne fassent des progrès rapides vers la civilisation.

Ce soir, nous eûmes le plaisir de lancer notre canot à fond plat, en présence des naturels réjouis de ce spectacle. Nous estimons qu'il portera vingt tonneaux, et c'est le premier navire qui ait été jamais construit sur l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Nous ne devons le regarder que comme un grain de moutarde, en comparaison du degré de puissance navale auquel cette contrée peut atteindre, eu égard à l'énergie de ses habitans, à leur caractère entreprenant et hardi, à leurs ports, à leurs rivières et à leurs ressources maritimes.

Koro-Koro se prépare à partir pour la rivière Tamise.

14 *septembre* 1819. Ce matin j'ai rencontré Koro-Koro à

Rangui-Hou. Il m'a appris qu'il avait passé la nuit avec Shongui à Tepouna. Connaissant la jalousie qui régnait entre ces deux chefs, je désirai savoir quel était l'objet de sa visite à Shongui. Il me dit qu'il était venu pour arranger quelques affaires publiques avec Shongui, avant de partir lui-même pour la rivière Tamise. Ce voyage était une espèce d'ambassade de paix, et il comptait emmener avec lui la plus grande partie des hommes de sa tribu. Koro-Koro avait peur que Shongui ne profitât de son absence pour attaquer ceux qu'il allait laisser derrière lui, si la bonne intelligence ne se trouvait établie entre eux deux avant son départ. Je lui demandai s'ils avaient terminé leurs différends à leur satisfaction mutuelle. Il répliqua que c'était une affaire arrangée, et que Shongui s'était engagé à ne point inquiéter son peuple durant tout le temps de son absence, qui, d'après son calcul, devait durer quatre mois.

L'objet de sa visite actuelle à la rivière Tamise, était d'établir la paix entre quelques-uns des chefs de ce district et son oncle Kaïpo. Quelques mois auparavant, le fils de Kaïpo avait été empoisonné, et l'on supposait qu'il l'avait été par quelques-uns des chefs de la rivière Tamise, tandis qu'il s'y trouvait en visite. Kaïpo demandait satisfaction de cette offense réelle ou supposée; et Koro-Koro partait avec tous ses guerriers et son oncle pour arranger cette affaire, non pas en combattant, mais en amenant les agresseurs à offrir quelque réparation honorable et conforme aux usages établis.

Koro-Koro est un homme très-brave et fort intelligent. Je n'ai pas vu de chef qui sût maintenir son peuple dans un aussi bon état d'ordre et de subordination : cependant il est fatigué des combats, et tous ses désirs tendent à ce qu'il n'y en ait plus à la Nouvelle-Zélande. Nous avons lieu de croire qu'il préviendra la guerre toutes les fois qu'il le pourra.

Visite à Kidi-Kidi. Deuil public avec Tepere.

Après mon entretien avec Koro-Koro, je m'embarquai pour Kidi-Kidi, dans notre canot neuf chargé de planches pour le nouvel établissement; j'étais accompagné par M. W. Hall, les trois charpentiers et M. Samuel Butler. Nous arrivâmes le soir, au milieu d'une foule de naturels joyeux, qui s'empressèrent de transporter tout le bois à l'endroit où nous devions construire le magasin public, la forge, etc. Nous employâmes les naturels à nettoyer le terrain, puis nous traçâmes le plan des trois édifices. Le magasin public avait soixante pieds de long, la maison du forgeron trente-six, et son atelier vingt pieds de long sur quatorze de large.

Quand le terrain fut désigné, je laissai M. Hall et les charpentiers commencer les bâtimens; et nous retournâmes avec M. Samuel Butler, dans le canot, à Rangui-Hou. Nous y arrivâmes sur les onze heures du soir.

Le bateau rendra les services les plus importans à l'établissement, pour les transports de bois, de chaux et de provisions.

15 *septembre* 1819. Ce matin je rencontrai quelques-uns des naturels qui étaient revenus de Wangaroa, et je leur demandai comment ils avaient arrangé l'affaire dans laquelle Shongui avait attaqué un village de ce district et tué quelques-uns de ses habitans. Ils me racontèrent qu'il y avait eu une très-grande assemblée de naturels de différens cantons, et qu'il s'en trouvait quelques centaines du cap Nord. L'objet de leur réunion était de pleurer et de gémir avec Tepere, chef de Wangaroa, sur la perte de ses gens. Un des chefs de Rangui-Hou m'informa que Tepere désirait que j'allasse le voir à Wangaroa. Si je ne pouvais y aller, il devait venir à Rangui-Hou avant mon départ pour Port-Jackson. Il désirait obtenir une pioche, une bêche, une herminette et quelques hameçons.

Tepere passe pour un homme doux, intelligent, et qui a beaucoup d'éloignement pour la guerre. Il jouit d'une grande

considération parmi ses compatriotes, aussi bien que dans l'esprit des colons.

On n'a pas le dessein de demander satisfaction à Shongui pour l'attaque qu'il s'est permise contre le village; les habitans ont eu les premiers torts en profanant le sépulcre de son beau-père, comme on l'a déjà rapporté.

Manière dont s'opère le tatouage.

En me promenant ce matin au travers du village de Rangui-Hou, j'ai observé Tawi qui tatouait le fils de feu Tepahi sur la fesse et sur la partie supérieure de la cuisse. Cette opération était très-pénible; elle s'effectuait au moyen d'un petit ciseau fait avec l'os de l'aile d'un pigeon ou d'une poule sauvage. Ce ciseau avait environ trois lignes de large, et était fixé dans un manche de quatre pouces de long, de manière à former un angle aigu et à figurer une espèce de petit pic à une seule pointe. Avec le ciseau, l'opérateur traçait toutes les lignes droites et spirales, en frappant sur la tête avec un morceau de bois d'un pied de long, à peu près comme un maréchal ouvre la veine d'un cheval avec la flamme. Un des bouts du bâton était taillé à plat en forme de couteau, pour enlever le sang à mesure qu'il dégouttait des plaies. Le ciseau paraissait à chaque coup traverser la peau et l'entailler comme un graveur taille une pièce de bois. Le ciseau était sans cesse plongé dans un liquide extrait d'un arbre particulier et ensuite mêlé avec de l'eau; c'est ce qui communique la couleur noire, ou, comme ils disent, le *Moko*. J'observai une chair baveuse qui s'élevait dans quelques endroits qui avaient été taillés presque un mois auparavant. L'opération est si douloureuse que tout le tatouage ne peut être supporté en une seule fois, et il paraît qu'il faut plusieurs années avant que les chefs soient parfaitement tatoués.

Têtes de quelques chefs plantées sur des pieux à Rangui-Hou.

A mon retour dans le village, accompagné de M. Kendall,

j'observai les têtes de quatre chefs plantées sur quatre pieux, près d'une cabane. Je priai M. Kendall de m'accompagner dans la cabane, pour connaître la cause de la mort de ces quatre chefs et l'endroit d'où ces têtes avaient été apportées. Aux questions que nous adressâmes aux naturels, voici la réponse qui fut faite :

Il y a quelques années, un navire de Port-Jackson, nommé *le Vénus*, toucha à la baie des Iles : l'équipage y enleva une femme appartenant à la tribu de Shongui, et la débarqua ensuite aux environs du cap Est, sur la grande terre.

Lorsque Temarangai eut appris le sort de sa sœur, qui avait été enlevée dans le même temps, il envoya des espions vers le cap Est pour s'assurer des circonstances de ce fait, et reconnaître la situation du peuple qui l'avait fait périr. Les espions de Temarangai voyageaient comme des commerçans tout le long de la route; quand ils revinrent, ils apportèrent la nouvelle de ce qui était arrivé à ces deux femmes : l'une avait été tuée et mangée dans une île, et l'autre sur le continent à une plus grande distance.

Temarangai se mit en route pour venger la mort de sa sœur, comme on l'a déjà dit, et Shongui le suivit quand il fut prêt. Ils revinrent tous les deux sans s'être rencontrés, et après avoir, chacun de son côté, tiré vengeance des peuples qui avaient commis ces meurtres. Les têtes que nous vîmes à Rangui-Hou étaient celles de quatre chefs que Shongui avait tués dans le combat. Il avait ramené avec lui deux chefs comme prisonniers et rapporté beaucoup d'autres têtes. M. Kendall me dit que Shongui avait mis onze mois à ce voyage, et qu'il était revenu il y avait huit mois, avec beaucoup de provisions de guerre, qui furent partagées entre lui et les chefs qui lui étaient subordonnés.

Je ne pouvais m'empêcher de réfléchir, avec une douleur mêlée de honte, aux forfaits de mes compatriotes, qui, par ces atrocités, sèment, la guerre, la misère et la mort parmi de

pauvres nations païennes qui ne leur ont jamais fait le moindre mal.

Seize années se sont bientôt écoulées depuis que *le Vénus* fut enlevé par des convicts ; et, par suite de cet enlèvement et des crimes que commirent ensuite les pirates, les têtes des pères de famille et des chefs de tribus sont aujourd'hui exposées en spectacle à Rangui-Hou, tandis que leurs femmes, leurs enfans et leurs serviteurs, ont été ou massacrés ou livrés à une triste captivité !...

Récit de Shongui touchant son expédition au cap Est.

Avant de terminer les observations de ce jour, j'allai au devant de Shongui et de Temarangai. Comme je désirais apprendre tous les détails de leur expédition vers le cap Est, je les priai de m'accompagner chez M. Kendall, afin de m'aider de son secours pour les interroger avec soin. Après une conversation de près de deux heures, je rassemblai les particularités suivantes, touchant leur expédition et leurs coutumes.

Temarangai avait principalement en vue de venger la mort de sa sœur, ainsi qu'on l'a exposé. Il prit avec lui quatre cents guerriers, et le but de son voyage une fois atteint, il revint avec un petit nombre de prisonniers de guerre. Il fit cette expédition avant Shongui, mais ils ne se rencontrèrent nulle part sur la côte.

Shongui avait deux projets : l'un était de venger le meurtre de la femme appartenant à sa tribu, qui avait été emmenée par *le Vénus*, comme il a été dit; l'autre d'aider Houpa, l'un des chefs de la rivière Tamise, à se venger de trois meurtres qui avaient été commis sur sa tribu, trois années auparavant. Il y avait long-temps que Houpa sollicitait Shongui de l'aider à punir la tribu qui avait massacré ses gens.

Shongui quitta la baie des Iles le 7 février 1818, avec ses guerriers, pour se joindre à Houpa à la rivière Tamise.

Quand ils firent voile de cet endroit, leurs forces réunies montaient à huit cents hommes.

A leur arrivée dans les districts où ils avaient le projet de faire la guerre, ceux des naturels qui en eurent le temps s'enfuirent dans l'intérieur, en abandonnant leurs habitations. Shongui dit qu'ils brûlèrent cinq cents villages. Les habitans sont très-nombreux sur la côte, entre la rivière Tamise et le cap Est. Plusieurs peuples furent attaqués à l'improviste, et n'eurent pas le temps de se préparer au combat; c'est pourquoi ils étaient réduits à chercher leur salut en s'enfuyant dans l'intérieur, à mesure que Shongui avançait.

Nombre de chefs furent tués, soit par surprise, soit en défendant leurs villes et leurs sujets; et les têtes de plusieurs d'entre eux furent rapportées par le parti vainqueur. Les colons m'apprirent qu'environ soixante-dix têtes avaient été rapportées à Rangui-Hou, dans une seule pirogue. Ils firent aussi deux mille prisonniers de guerre, tant hommes que femmes et enfans, qu'ils ramenèrent avec eux en guise de butin. Ces prisonniers furent partagés entre les chefs et leurs officiers, et faits esclaves.

Sacrifices humains offerts aux Dieux durant la guerre.

J'étais curieux de savoir si décidément ils mangeaient ceux qui sont tués dans le combat : c'est pourquoi je priai Shongui et Temarangai de me faire connaître ce qui avait lieu sur le champ de bataille, quand les ennemis en venaient aux mains, et, en outre, s'ils mangeaient ceux qui étaient tués. En réponse à mes questions, ils firent le récit suivant :

Quand le chef de l'un des partis est tué, son corps est aussitôt réclamé par ses ennemis; et, comme nous l'avons déjà dit, si le parti du chef tué est intimidé, le corps est sur-le-champ livré. Si le chef était marié, sa femme est aussi réclamée, et sur-le-champ livrée aux mains de l'ennemi. Elle est emmenée avec le corps de son mari, et mise à mort. Si elle

aimait son mari, elle se livre volontairement ainsi que ses enfans; car elle désire que le vainqueur lui fasse subir ainsi qu'à ses enfans le même sort que son mari a éprouvé. Si le parti refuse de remettre la femme du chef, il est de nouveau attaqué par l'ennemi, qui ne renonce au combat qu'après être devenu maître de la femme, ou avoir tout-à-fait remporté la victoire.

Qand ils ont pris possession d'un chef et de sa femme, après avoir tué celle-ci, les corps sont placés devant les chefs. L'ariki ou grand-prêtre appelle alors les chefs, afin de préparer le corps de l'homme pour leur dieu; la prêtresse, qui est aussi ariki, ordonne aux femmes des chefs de préparer également le corps de la femme. Les corps sont ensuite placés sur des feux par les chefs et leurs femmes; car étant taboués, ces corps ne peuvent être touchés par personne du peuple.

Lorsque les corps sont préparés, les arikis prennent chacun un morceau de viande dans un petit panier qu'ils suspendent à deux bâtons plantés en terre, comme devant être la nourriture de leurs dieux (à qui ils vont offrir leurs prières et qu'ils vont consulter touchant leur guerre actuelle), afin que ces dieux aient la première part des sacrifices.

Tandis que ces cérémonies s'accomplissent, tous les chefs sont assis en cercle autour des corps, dans un profond silence, le visage couvert de leurs mains et de leurs nattes, car il ne leur est pas permis de jeter les yeux sur ces mystères. Pendant ce temps, les arikis prient et prennent de petits morceaux de la chair des sacrifices, qu'ils mangent. Les arikis seuls ont le droit de manger de ces corps consacrés.

Quand tous les rits sacrés sont accomplis, les arikis rapportent la réponse qu'ont faite leurs dieux à leurs prières et à leurs offrandes. Si ces prières et ces offrandes sont accueillies, le combat recommence immédiatement, et tous en commun se nourrissent de la chair de ceux qui sont ensuite tués. Ils les mangent, non pas tant pour se repaître de leur chair que par gratification mentale, et pour donner une preuve authen-

tique de leur vengeance amère, aux yeux de leurs ennemis.

Désirant connaître si les arikis priaient leurs dieux en secret, au moment où ils accomplissaient les cérémonies en question, je leur fis une demande à ce sujet. Ils répondirent : « Non; mais à voix haute et intelligible, afin que tout le monde entende leurs prières; à moins que les arikis ne désapprouvent leurs projets; en ce cas, leurs prières ne peuvent être entendues. » Non-seulement les Nouveaux-Zélandais ont peur d'être tous tués dans le combat, s'ils entreprennent la guerre sans la permission de leur dieu, mais leur superstition leur fait craindre de succomber sous la fureur de leur propre dieu ou de celui de leurs ennemis.

Ils croient fermement qu'un prêtre a le pouvoir de faire périr par des charmes ou des enchantemens; et c'est à cette cause qu'ils attribuent la mort de plusieurs personnes.

Je dois observer ici que je n'avais jamais découvert que les Nouveaux-Zélandais fissent des sacrifices humains à leurs dieux en aucune occasion, avant que Shongui et Temarangai m'eussent fait ce rapport. Mais je suis maintenant convaincu qu'ils pratiquent ces cruelles cérémonies.

Lorsque j'eus fini cette conversation, je me promenais sur le rivage, quand je rencontrai une jeune femme d'une figure et d'une tournure fort intéressantes. Elle me pria de lui donner une pioche. Je lui demandai qui elle était et d'où elle venait. Elle me dit qu'elle était prisonnière de guerre, qu'elle avait été prise entre le cap Est et la rivière Tamise, et amenée à Rangui-Hou par l'armée de Shongui; et que sa tante, qui était une grande reine, se nommait Hina. A Parramatta j'avais entendu parler aux naturels de cette femme, comme possédant un vaste territoire et ayant de nombreux sujets; et M. Kendall, dans sa correspondance avec moi, m'avait par hasard mentionné son nom. Cette jeune femme m'apprit que Shongui avait attaqué leur pays à l'improviste. Elle avait été faite prisonnière dans la ville : son père, sa mère et sept sœurs s'étaient échappés, aucune de ces personnes n'avait

péri. La cause de l'invasion dont elle avait été la victime, était que ses ancêtres avaient tué trois personnes de la tribu de Houpa, et les amis de celui-ci étaient venus pour tirer vengeance de ce meurtre. Ce récit confirmait celui que Shongui venait de me faire.

Tandis qu'elle me racontait ces particularités, le jeune homme qui l'avait enlevée, dans l'attaque de la ville, était debout près d'elle ; elle faisait partie de son butin. Je lui fis observer que lorsque *l'Active* serait de retour, si j'en avais le temps, j'irais visiter son pays. Le jeune homme dit que si elle allait sur *l'Active*, il la suivrait, et qu'il lui permettrait de voir sa patrie, mais non pas d'y débarquer, de peur qu'elle ne s'échappât.

Distribution d'outils aux naturels.

16 *septembre* 1819. Plusieurs des habitans de Rangui-Hou n'ayant pas encore pu obtenir une hache ou une pioche depuis la fondation de l'établissement, nous arrêtâmes de leur faire présent de quelques-uns de ces articles, suivant l'étendue de nos moyens. En conséquence, nous priâmes les colons de nous donner les noms de ceux qui étaient à la fois les plus nécessiteux et les plus méritans.

Notre intention fut bientôt connue dans le village, et les naturels se rassemblèrent en foule autour de l'école publique qui contient en ce moment nos effets.

Quand la liste fut complète, je m'occupai de distribuer les présens, assisté par M. Francis Hall et M. Kendall, M. Butler étant retenu chez lui pour cause de maladie. La foule était si grande, que je fus quelque temps sans pouvoir entrer dans l'école. Je leur dis que je serais obligé de m'en retourner s'ils ne voulaient pas me faire de place. La cour de l'école était toute pleine d'hommes et de femmes qui demandaient une hache ou une pioche : quand il ne put plus y entrer personne, les naturels se portèrent alors sur les toits mêmes de l'école et sur les maisons voisines. Après avoir distribué vingt-trois pioches et

trente-sept haches, il fallut m'échapper par une porte de derrière, pour me soustraire aux importunités accablantes de ceux que nous ne pouvions contenter, car nous n'avions pas les moyens de subvenir aux besoins de tous. Jamais mendiant affamé n'a soupiré avec plus d'empressement après un morceau de pain, que ces pauvres païens ne le faisaient pour une hache ou une pioche; et rien ne pouvait surpasser le contentement de ceux qui étaient assez heureux pour obtenir un de ces objets.

Sans doute, plusieurs centaines de haches et de pioches et des milliers de *tokis* ont été distribués à ces malheureux peuples depuis la formation de l'établissement. Cependant, tout ce qu'ils ont reçu jusqu'ici n'est guère plus sensible qu'une seule averse passagère qui, dans une contrée stérile et desséchée, tombe sur un coin de terre plus favorisé. Beaucoup d'années devront en core s'écouler avant que chaque naturel puisse posséder une hache ou une pioche, malgré l'empressement que les chrétiens mettent à venir à leur aide.

17 *septembre* 1819. Je restai la plus grande partie de la journée renfermé chez moi, pour éviter les importunités des naturels auxquels je n'avais pu donner ni hache ni pioche. Il n'était pas possible de faire un pas sans être environné par eux de tous côtés; les uns assaisonnaient leur demande d'une grossièreté sauvage, et les autres d'une politesse touchante. Leur cri unanime est : « Donnez-moi une hache, une bêche ou une pioche. » Pour exciter la compassion, ils montrent leurs mains, et représentent combien leurs doigts ont été écorchés en pratiquant des rigoles à eau dans leurs champs de patates. Il est très-pénible d'être obligé de ne pouvoir accéder à leurs demandes; car leurs besoins sont réels, et ils sont condamnés à de grandes fatigues, pour ne pouvoir se procurer ces outils si nécessaires à l'agriculture.

Quand nous réfléchissons que les seules matières produites par leur pays qu'ils puissent convertir en outils, se bornent à du bois et des coquilles, nous ne devons pas être surpris de

leur dénuement. C'est avec des haches en pierre qu'ils coupent tout leur bois, qu'ils bâtissent leurs cabanes, qu'ils font les palissades de leurs champs de patates, qu'ils fabriquent leurs bêches en bois et leurs spatules, et qu'ils construisent leurs pirogues. De là vient qu'ils ne peuvent élever de maisons solides ni durables, finir des clôtures, etc., par défaut de fer. Par la même raison, ils ne peuvent faire non plus que de faibles progrès en agriculture.

Je pense qu'il y a actuellement dix fois plus de terre en culture dans les districts voisins de la baie des Iles, qu'il n'y en avait en 1814, quand l'établissement fut fondé. Cette amélioration est entièrement due aux outils que la Société a envoyés de temps en temps.

Le défaut d'alimens rendit la mortalité très-grande parmi les naturels, dans le premier hiver qui suivit la fondation de l'établissement. Il est agréable de pouvoir dire que dans les deux dernières années, il n'y a eu que peu de morts, grâces à la prudence divine. La raison doit s'en attribuer à l'extension des cultures qui ont offert de nouvelles ressources alimentaires pour les habitans.

Les productions et autres douceurs de la vie s'accroîtront certainement avec les moyens de perfectionner l'agriculture dans cette contrée. Les bêches et les pioches seront les objets les plus nécessaires, jusqu'à l'époque où le pays sera pourvu de bestiaux, et où l'on pourra employer la charrue. On pourra facilement tirer le bétail de la Nouvelle-Galles du Sud, et sous peu de temps la charrue pourra être mise en œuvre, attendu que la terre est en général dégarnie d'arbres, et qu'elle n'est guère couverte que de fougères ou de broussailles que l'on peut facilement couper et réduire en cendres.

20 *septembre* 1819. Un grand nombre de naturels sont arrivés de très-bonne heure de districts lointains, quelques-uns de vingt et d'autres de cinquante milles. Ils étaient prêts à nous mettre en pièces pour avoir des pioches et des haches. Un d'eux disait que son cœur se déchirerait s'il n'avait

pas une pioche. Nous étions harassés de leurs importunités, et désolés de ce que nos faibles moyens ne nous permettaient point de subvenir, pour le moment, à leurs besoins. J'ai dit à plusieurs d'entre eux que ce matin même j'avais écrit en Angleterre pour demander beaucoup de ces instrumens, et qu'aussitôt que le navire arriverait, on leur en distribuerait. Ils répondirent « que plusieurs d'entre eux seraient au tombeau quand le navire viendrait d'Angleterre; que les pioches et les haches ne leur serviraient à rien quand ils seraient une fois morts. C'était sur-le-champ même qu'ils en avaient besoin; qu'ils n'avaient pour le moment que quelques outils en bois pour travailler dans leurs plantations de patates. » Ils nous suppliaient aussi de les assister dans leur détresse. Il est extrêmement difficile, et pour mieux dire impossible, de les convaincre par quelque argument que ce soit, qu'il n'est pas en notre pouvoir de remplir leurs désirs. Il faudrait cinq mille pioches et haches pour les demandes du moment; et il est plus que probable que, lorsque ce nombre serait distribué, il en faudrait encore autant.

Le soir, j'allai me promener à Tepouna, accompagné de MM. Kendall et Hall, pour voir quels progrès les naturels faisaient dans la préparation de leurs champs de patates. Nous trouvâmes sur le terrain plus de cent personnes, hommes et femmes, dont le plus grand nombre à l'ouvrage : quelques-uns se servaient de bêches et de pioches qu'ils avaient reçues des magasins des missionnaires, et les autres d'outils en bois. Depuis notre dernière visite, de grandes étendues de terre avaient été défrichées et préparées pour être plantées.

Village et famille de Shongui à Tepouna.

Shongui a bâti ici un petit village, sur le terrain qu'il cultive, pour la commodité de ses ouvriers. Nous allâmes pour le visiter, Shongui était allé à Kidi-Kidi. Nous trouvâmes ses trois femmes à la maison, deux d'entre elles avaient été pri-

sonnières de guerre. Sa femme principale, qui est aveugle, nous dit avec un sourire que Shongui n'était plus si tendre dans ses affections pour elle, depuis qu'il avait pris les deux nouvelles femmes qui étaient présentes. Sa première femme a une fort belle famille.

Dans ce village j'observai les têtes de onze chefs plantées sur des pieux, comme autant de trophées de la victoire. J'appris que ces têtes faisaient partie de celles que Shongui rapporta de sa dernière expédition vers le Sud. Il les avait fait toutes préparer. Les figures conservaient un air fort naturel, à l'exception des lèvres et des dents qui semblaient encore contractées par les dernières souffrances de la mort.

Combien ces spectacles doivent être pénibles pour les femmes, les enfans et les sujets de ces malheureux chefs, qui sont prisonniers de guerre et travaillent sur le terrain où ces têtes sont exposées! Mon ame se remplissait d'horreur et de dégoût à la vue de ce Golgotha.

En revenant au travers des champs de patates, nous rencontrâmes le chef Rakou, beau-père de Doua-Tara. Je voulais visiter le bosquet sacré dans lequel ce dernier mourut, et qui était situé aux environs; mais je compris qu'il était taboué. Je ne voulus point prendre sur moi d'y entrer sans la permission du chef. M. Kendall lui parla et lui fit part de mon désir. Il voulut me montrer l'arbre où sa fille, la femme de Doua-Tara, s'était pendue; il nous fit voir le lieu où les deux corps étaient déposés jusqu'au moment où les chairs seraient décomposées; alors les os doivent être soigneusement recueillis, et portés dans les tombeaux de famille.

Que les voies de Dieu sont mystérieuses! Naguère Doua-Tara se flattait de l'espoir d'élever son pays au rang des nations civilisées; il a été renversé comme une fleur, dans ses premières tentatives pour mettre à exécution ces intentions bienveillantes. Le terrain où il voulait élever une église et une ville à l'européenne, est aujourd'hui cultivé et divisé entre plusieurs familles par ses successeurs. Un demi-acre seule-

ment a été réservé pour le consacrer à sa mémoire : il est défendu d'y couper un seul arbre, ni même un buisson ; et probablement avant nous nul pas humain n'avait foulé ce sol, depuis l'accomplissement des dernières cérémonies funéraires en l'honneur de Doua-Tara et de sa fidèle compagne.

Tête de femme conservée sur une arcade sacrée.

En passant au travers du village de Rangui-Hou, à notre retour, je m'arrêtai pour parler au chef Ware, et je remarquai la tête d'une femme sur une arcade sacrée, près de sa maison. Je demandai à qui cette tête avait autrefois appartenu. Ware me dit que c'était la tête de la sœur de sa femme. Sa femme et sa sœur avaient été amenées à Rangui-Hou prisonnières de guerre par Shongui ; l'une et l'autre lui échurent en partage comme esclaves ; de l'une il fit sa femme et de l'autre sa servante. Celle-ci mourut de mort naturelle ; au moment où elle décéda, sa femme demanda qu'on conservât la tête de sa sœur, afin qu'elle pût soulager sa douleur en pleurant dessus ; et ce fut pour cette raison qu'elle fut préparée.

Lors de mon dernier voyage à la Nouvelle-Zélande, je n'avais rien vu de semblable à l'arcade sur laquelle cette tête était placée, et je voulus en connaître l'origine et l'usage.

M. Kendall et Ware m'apprirent que deux ans environ auparavant, les chenilles avaient fait de grands ravages dans les plantations de patates douces au moment de leur pousse. Les naturels s'imaginèrent que cette calamité publique leur était infligée par le courroux de leur dieu. Les habitans de Rangui-Hou envoyèrent à Kawa-Kawa chercher le grand-prêtre, afin qu'il pût, par ses prières et ses cérémonies, détourner le terrible fléau qui les menaçait. Le prêtre vint et resta plusieurs mois. Il accomplit ses rits religieux ; il enjoignit à chacun des principaux cultivateurs d'élever une arcade à son dieu, et d'y déposer des vivres sacrés pour lui servir de nourriture.

En exécution de l'ordre du prêtre, cette arcade et d'autres

furent exécutées. Elle a environ cinq pieds de long, deux de large et onze et demi de hauteur; elle est en outre peinte et ornée de sculptures et de figures diverses, et dedans sont placés les vivres sacrés. Les chenilles ne tardèrent pas à quitter les champs de patates, et les naturels attribuèrent leur départ à l'influence du prêtre et non pas à aucune cause naturelle. C'est par suite de cette circonstance qu'ils ont conservé ces arcades sacrées.

M. Kendall me dit qu'auparavant il n'avait jamais observé ni entendu parler d'aucune coutume de cette nature.

Visite de quelques chefs de la rivière Tamise.

23 *septembre* 1819. Ce matin, plusieurs chefs sont arrivés de la rivière Tamise. Quand ils ont débarqué, ils se sont assis en groupe et dans un silence solennel sur le rivage. Peu après, les guerriers de Rangui-Hou accoururent en troupe du village, tout-à-fait nus et comme autant de furies. Ils brandissaient leurs lances de la manière la plus menaçante, et faisaient un bruit affreux. Ils s'avançaient vers les chefs sur le rivage, comme pour les attaquer sur-le-champ. Quand ils n'en furent plus qu'à quelques pas, ils s'arrêtèrent et exécutèrent la danse guerrière, en défigurant leurs traits de la manière la plus effroyable, et poussant en même temps d'épouvantables hurlemens. Quand ils eurent terminé toutes leurs évolutions martiales, ils retournèrent au village. Alors le chef principal Rakou, vieillard de quatre-vingts ans environ, fit un discours aux chefs de la rivière Tamise, qui, durant toutes ces cérémonies, ne bougèrent pas de leur place.

Je demandai ce que signifiait l'action des guerriers, en sortant du village avec autant de fureur et les lances en avant, à l'arrivée des chefs de la rivière Tamise. Ils répliquèrent que c'était une marque d'honneur et de respect militaire qu'ils rendaient à ces chefs : le discours que le vieux chef leur adressa ensuite avait pour but de les assurer de sa cordiale amitié;

il leur dit qu'ils avaient bien fait de lui rendre une visite, ainsi qu'à son peuple, et qu'à l'avenir toute hostilité cesserait entre eux et sa tribu.

Je demandai pourquoi les chefs, à leur arrivée, s'étaient ainsi tenus à l'écart; on me dit que, quelque temps auparavant, un homme appartenant à une tribu amie de celle de Rangui-Hou, avait été tué par leur tribu; que le peuple de Rangui-Hou était allé venger sa mort, et avait tué deux chefs et deux hommes du peuple. Les chefs qui venaient d'arriver avaient peur que le peuple de Rangui-Hou ne conservât quelque ressentiment contre eux, et ne les reçût pas avec les égards convenables. A la fin, une explication complète eut lieu entre eux, et la confiance mutuelle fut en apparence rétablie. Les chefs de la rivière Tamise convinrent que leur tribu avait mérité d'être punie pour le meurtre de l'homme qu'ils avaient tué; mais ils prétendirent que le peuple de Rangui-Hou avait été plus qu'amplement vengé, puisqu'il avait tué quatre personnes de la rivière Tamise, ce qui dépassait les bornes de la justice, et qu'en conséquence c'était eux-mêmes qui se sentaient les plus maltraités.

Quand toutes ces affaires furent terminées, ils rentrèrent dans le village pour se régaler avec le chef. Ensuite ils nous rendirent une visite et nous demandèrent une hache ou une pioche; mais nous ne pûmes donner qu'une hache au chef principal et un couteau à son fils. Nous étions désolés de ne pouvoir leur donner les outils dont ils avaient tant besoin. Je leur promis d'aller leur rendre visite, quand *l'Active* serait de retour, si j'en avais le temps.

Visite à Kidi-Kidi et retour.

24 *septembre* 1819. Ce matin, nous avons chargé le ponton de planches pour le nouvel établissement; puis M. Butler, M. Francis Hall et moi, nous sommes partis pour Kidi-Kidi.

Quand nous eûmes fait environ la moitié du chemin par

eau, la marée reversa; alors le canot jeta l'ancre, et M. Hall m'accompagna sur le rivage. Nous marchâmes par terre vers l'établissement, car nous avions l'intention de visiter les naturels sur le bord de la rivière.

Dans un endroit, nous observâmes sous des rochers une caverne profonde, dont l'entrée était proprement entourée d'une palissade. Nous jetâmes un coup-d'œil dans la grotte, et nous vîmes un corps étendu par terre sur une natte, et recouvert d'une autre natte. Il y avait aussi une plate-forme, élevée de trois pieds environ au-dessus du sol, sur laquelle semblaient être quelques ossemens humains. C'était le premier sépulcre que nous eussions vu, où les morts parussent être définitivement déposés. Il doit appartenir à quelque tribu du voisinage.

A une petite distance du sépulcre, nous rencontrâmes un village dont les habitans furent enchantés de nous voir. Ils avaient quelques beaux cochons qui couraient çà et là. Nous leur fîmes un petit présent d'hameçons, et nous passâmes par un autre village distant d'un mille environ.

Dans ce village, se trouvaient une grande quantité de beaux enfans qui avaient un coq privé très-familier. Il s'arrêtait, marchait comme eux, et semblait vivre sans crainte au milieu d'eux. Je promis au chef de lui donner une poule quand il viendrait à l'établissement. Les habitans nous supplièrent de leur donner une hache ou une pioche, mais nous n'en avions pas.

En face de ce village et au milieu de la rivière, se trouve un très-grand banc de coquillages, qui est à sec à basse mer. Environ cent femmes étaient fort occupées à ramasser des coquillages sur ce banc, pour leur servir d'alimens. Là nous prîmes une pirogue pour nous conduire à Kidi-Kidi, où nous arrivâmes vers les cinq heures du soir.

A sept heures environ, M. Butler arriva avec le ponton. Nous fûmes satisfaits de voir que les charpentiers avaient terminé un bâtiment de vingt pieds sur quinze, où nous passâmes

la nuit fort à notre aise. Nous trouvâmes que l'ouvrage marchait suivant nos désirs, et que notre nouvel établissement commençait à prendre une apparence de civilisation ; déjà l'on voyait des fosses creusées pour les scieurs de long, des planches étendues çà et là, et une nouvelle maison à l'européenne. Nous lûmes un morceau de l'Écriture, nous chantâmes un hymne et rendîmes grâces à Dieu, pour toutes ses faveurs, au milieu des naturels émerveillés ; puis nous allâmes nous reposer.

25 *septembre* 1819. Ce matin, nous examinâmes avec plus de soin le terrain des environs, et nous occupâmes les naturels à nettoyer et à brûler les broussailles, dans l'emplacement où nous comptions fonder la ville et former les jardins.

Nous avions déjà dégagé et défriché un petit morceau de terre, où j'ai planté environ cent plants de vignes de diverses espèces apportés de Port-Jackson. Autant que je suis dans le cas de juger maintenant du sol et du climat de la Nouvelle-Zélande, ce pays promet d'être favorable à ce genre de culture. Si la vigne pouvait y réussir, cela deviendrait d'une grande importance pour cette partie du globe ; car les grappes sont tellement sujettes à couler à la Nouvelle-Galles du Sud, qu'il y a peu d'apparence que cette contrée devienne jamais un pays à vin.

26 *septembre*. Nous sommes retournés à Rangui-Hou : nous avons eu une traversée très-orageuse, avec une pluie abondante. Après être restés dix heures dans le canot, nous sommes arrivés trempés et tout refroidis.

Détails sur la rivière Shouki-Anga.

Lorsque feu Doua-Tara habitait chez moi à Parramatta, il me parla souvent d'une rivière nommée Shouki-Anga, qui se décharge dans la mer, sur la côte occidentale de l'île. Il la représentait comme une très-belle rivière, avec des terres fer-

tiles, des bois de construction, et de nombreux habitans sur ses bords et dans son voisinage. Lorsque j'étais à la Nouvelle-Zélande, en 1819, j'avais l'intention de visiter cette rivière; mais mon congé d'absence étant limité, je n'eus pas le temps de satisfaire mon désir. A mon arrivée en août dernier, j'appris de MM. Kendall et King qu'ils avaient visité le Shouki-Anga, quinze jours environ auparavant, et qu'ils avaient trouvé le rapport de Doua-Tara exact. J'avais questionné plusieurs naturels de la Nouvelle-Zélande, à Parramatta, au sujet du hâvre, pour savoir si un vaisseau aurait moyen d'y entrer. Ils furent tous d'avis que pas un navire ne pourrait y pénétrer, à cause d'une barre qui se trouve devant l'embouchure, et sur laquelle le ressac brise avec une grande violence. MM. Kendall et King n'avaient pas les moyens de décider la question quand ils allèrent visiter la rivière. C'est pourquoi je résolus de mettre à exécution mes anciens projets, de visiter le Shouki-Anga et d'explorer l'entrée du hâvre, afin de m'assurer jusqu'à quel point il serait intéressant, à l'avenir, d'établir une station de missionnaires sur les bords de cette rivière.

M. William Puckey, que j'avais loué à Port-Jackson, et amené avec moi pour m'aider à construire les bâtimens nécessaires au nouvel établissement, avait commandé un navire durant plusieurs années, et s'entendait beaucoup mieux dans la connaissance de la navigation que toute autre personne de la Nouvelle-Zélande. Ainsi je me déterminai à le prendre avec moi pour examiner l'entrée de la rivière et du hâvre, afin de constater si l'entrée était praticable pour les navires, et si le mouillage était bon dans la rivière; je priai M. Kendall de nous accompagner, car il était connu de plusieurs chefs et pouvait parler la langue des naturels.

Voyage à Shouki-Anga.

28 *septembre* 1819. En conséquence, nous fîmes la traversée

par eau jusqu'à Kidi-Kidi, avec le R. John Butler, MM. Francis et William Hall, et les charpentiers et cultivateurs qui se rendaient au nouvel établissement pour hâter la construction des bâtimens, et préparer le sol pour semer les grains et planter les arbres à fruit que nous avions apportés de Port-Jackson.

Nous arrivâmes à Kidi-Kidi vers une heure après midi; sur-le-champ nous commençâmes notre voyage, accompagnés de trois chefs, savoir le fils de Shongui, Ware-Porka de Rangui-Hou, et Rodi de la rivière Shouki-Anga, avec six naturels pour porter nos bagages; un plus grand nombre nous accompagnait de bonne volonté, si bien que toute notre escorte de naturels montait à dix-sept personnes.

A quatre milles environ de Kidi-Kidi, nous nous arrêtâmes pour prendre quelques rafraîchissemens. Là, nous rencontrâmes la fille du frère de Shongui et son mari, avec deux serviteurs chargés de patates. Aussitôt ils firent mettre bas les corbeilles, et nous en offrirent une portion pour nous-mêmes, et une autre pour les serviteurs qui nous accompagnaient, en nous pressant de les recevoir. Ces deux personnes furent enchantées de nous rencontrer, et nous donnèrent toutes les marques possibles de bienveillance.

Vers quatre heures, nous reprîmes notre route. Le jour avait été très-beau, mais les nuages venaient de se condenser et menaçaient d'une forte pluie.

Nous avons traversé quatre milles d'un très-beau terrain, propre à être cultivé dès que la fougère et les broussailles seraient coupées et brûlées. Il n'y a pas un seul arbre sur plusieurs milliers d'acres de bonne terre, à droite et à gauche du chemin; en général, le pays est très-uni.

A un mille plus loin, nous arrivâmes à un marais situé sur un terrain qui s'élève un peu. Ce marais avait un mille de large environ, et notre route le traversait en entier : il était couvert d'épaisses broussailles et de plantes aquatiques, et la profondeur de l'eau était généralement d'un à trois pieds. Les chefs nous proposèrent de nous porter sur leurs épaules; mais

le trajet était si grand, que nous eussions été plus fatigués de nous faire porter que de passer à gué. Nous nous dépouillâmes donc d'une partie de nos vêtemens, et nous passâmes le marais à gué.

Après l'avoir traversé, nous entrâmes dans une contrée tapissée de fougères et très-découverte à plusieurs milles à la ronde. La partie sur laquelle nous passâmes était graveleuse, et en général d'une médiocre qualité.

Le vent augmenta vers le soir, et souffla avec violence du côté pluvieux, tellement que nous avions la perspective d'une nuit très-humide, sans un seul arbre pour nous abriter de l'orage, jusqu'à huit milles du marais que nous avions traversé. A cette distance se trouvait un bois où passait notre route; nous étions impatiens de l'atteindre, s'il était possible, afin de nous abriter contre le vent et la pluie. Dans ce but, nous hâtâmes notre marche, et nous arrivâmes sur le bord du bois vers neuf heures.

Alors la pluie commença à tomber avec violence. Les naturels coupèrent des branches d'arbres et des rameaux de fougères, et nous firent une petite cabane sous les arbres pour nous procurer quelque abri. Les sombres nuages qui couvraient le ciel, les épaisses ténèbres des bois, le mugissement du vent au travers des arbres, le bruit de la pluie tombant sur leur épais feuillage, joints à l'idée que nous étions littéralement aux extrémités de la terre, par rapport à notre patrie, entourés de cannibales que nous savions se repaître de chair humaine, et tout-à-fait en leur pouvoir, l'étonnement de sentir nos esprits exempts d'inquiétudes; toutes ces circonstances, dans une pareille situation, excitaient dans nos cœurs des sensations étranges et en même temps tellement opposées, qu'il m'est impossible de les décrire.

Long-temps je restai absorbé dans ces pensées, assis à l'abri d'un pin majestueux. Enfin, je m'enveloppai dans un manteau, et je m'étendis par terre pour dormir.

29 *septembre* 1819. Nous nous sommes levés au point du

jour; sur-le-champ les naturels ont allumé leur feu, et ont préparé à déjeuner; à peine a-t-il été fini, que nous nous sommes remis en route.

Après avoir marché dans le bois un mille environ, par un chemin rendu très-pénible, tant par la pluie abondante de la nuit que par les racines d'arbres qui couvraient le terrain, nous nous retrouvâmes dans une contrée découverte. La pluie tombait encore avec beaucoup de force. Quand nous eûmes marché environ six milles, nous arrivâmes près d'un autre bois que nous devions traverser. Avant d'y entrer, les rayons du soleil, sur le bord d'un nuage, vinrent dorer le revers d'une colline éloignée. Un Nouveau-Zélandais qui marchait à côté de moi, fixa mon attention sur l'endroit où brillait le soleil, et me demanda si je le voyais : ayant répondu affirmativement : « C'est le Waidoua, dit-il, c'est l'esprit du père de Shongui. »

Les chefs de la Nouvelle-Zélande sont pleins d'orgueil; plusieurs, de leur vivant même, usurpent les attributs de la divinité, et se font traiter de dieux par leur peuple. Les naturels appellent quelquefois Shongui un dieu, quand il s'approche d'eux, dans les termes suivans : « *Aïre maï*, *Aïre maï*, *Atoua!*... Viens ici, viens ici, Dieu ! » Cette manière de rendre les honneurs divins aux chefs remplit leur imagination des idées les plus orgueilleuses et les plus profanes touchant leur importance et leur propre dignité. Quand ils meurent, leur postérité déifie leurs *esprits partis* et leur offre ses prières. Ici, le Nouveau-Zélandais comparait l'*esprit parti* du père de Shongui à la gloire du soleil. Tout cela prouve évidemment la vénération qu'ils témoignent pour les mânes de leurs ancêtres, et l'empire que le prince de ce monde exerce sur leurs ames.

La route entière qu'il nous fallut faire dans cet horrible bois, est la plus mauvaise que j'aie jamais vue. Les racines des arbres étaient tellement entrelacées sur le sol, qu'il était aussi pénible de marcher dessus que sur des barres de fer arrondies. Il nous fallut plusieurs heures avant d'en être débarrassés.

Première vue du Shouki-Anga.

A un mille environ d'une des branches du Shouki-Anga, le bois s'élève en un piton fort élevé, d'où l'on a une vue développée de la rivière et de la côte occidentale. Sur la gauche du mont s'étend une plaine immense, couverte de pins majestueux et d'autres arbres. Au-dessous de nos pieds, les cimes des arbres semblaient former une mer unie, aussi loin que nos regards pouvaient s'étendre; mais notre vue était, jusqu'à un certain point, bornée par l'épaisseur des nuages et la pluie qui tombait par torrens; en même temps le tonnerre grondait avec force.

La descente de cette montagne est très-difficile, à cause de son grand escarpement. Quand nous fûmes arrivés sur les bords de la rivière, il nous fallut traverser plusieurs fois cette branche du fleuve à gué, avant de parvenir au premier village, qui se nomme Karaka. Aussitôt que les habitans nous aperçurent, ils nous invitèrent à leur rendre visite; en signe de bienvenue, ils tirèrent sur-le-champ un coup de fusil qui fut rendu par un des chefs de notre suite. Notre guide nous fit marcher devant, puis les naturels nous suivirent.

Querelle et réconciliation entre les chefs de Karaka et de Houta-Koura.

Les chefs étaient assis par terre. J'avais déjà vu le vieux chef Ware-Madou à la baie des Iles, la première fois que j'y étais venu, et je lui avais fait quelques petits présens; mais je ne connaissais point son fils Matangui ni son gendre Tete-Nouï. Leur première question fut relative à l'objet de notre visite. Nous leur répliquâmes que nous avions envie de voir la rivière Shouki-Anga, et d'examiner l'entrée du hâvre, pour nous assurer si un navire pourrait y venir avec sécurité; qu'en même temps nous avions l'intention de rendre visite aux chefs et aux divers habitans. Ware-Madou et Tete-Nouï furent très-contens,

et témoignèrent un vif désir que les navires pussent entrer dans leur rivière, et que quelques Européens vinssent résider parmi eux, pour leur enseigner les travaux de l'agriculture et l'art de faire de bonnes routes.

Matangui qui se trouvait revêtu maintenant de l'autorité suprême, à cause du grand âge de son père qui semblait avoir environ quatre-vingts ans, nous dit que nous ferions bien de ne pas aller plus loin pour le moment, attendu qu'une querelle sérieuse s'était élevée entre lui et un chef du voisinage, nommé Moudi-Waï. Moudi-Waï, la veille, avait percé d'un coup de lance la cuisse d'un jeune homme qui était étendu par terre, et il nous montra l'endroit par où la lance était entrée. Matangui nous exposa ainsi qu'il suit la cause de leur querelle.

Les terres de ces deux chefs sont contiguës : les esclaves de Moudi-Waï emportèrent une partie des palissades de Matangui, pour en faire du bois à brûler; par suite de cette action, les cochons de Moudi-Waï entrèrent dans les champs de patates douces de Matangui qui en tua plusieurs. Par représailles, Moudi-Waï tua quelques-uns de ses cochons. La veille de notre arrivée, ils se donnèrent rendez-vous pour arranger leur différend, et ce fut alors que le jeune homme en question fut percé d'une lance.

Nous répliquâmes que leurs querelles ne nous regardaient pas, et que nous continuerions notre voyage.

Quand ils virent que nous étions déterminés à visiter la rivière, ils insistèrent pour nous faire passer deux jours avec eux. Nous y consentîmes volontiers, car nous étions mouillés et fatigués, ayant marché par de mauvais chemins, depuis le point du jour jusqu'à quatre heures après-midi. Le chef mit à notre disposition la meilleure de ses cases, et en donna une autre à nos gens. Il nous donna aussi un cochon et quantité de patates douces et de pommes de terre. Je lui fis cadeau d'une hache et de quelques bagatelles, dont il fut très-reconnaissant. Nous passâmes la soirée à converser sur différens sujets, tels que l'agriculture, le commerce et la religion.

Tete-Nouï est un homme plein de connaissances. Il semblait n'avoir négligé aucune occasion de s'instruire, et désirait fort que quelques Européens vinssent habiter chez lui. Il espérait que nous prendrions cette demande en considération, et que, par la suite, nous lui enverrions un missionnnaire.

Matangui, quoique très-affable envers nous, semblait absorbé dans ses réflexions, et son esprit était inquiet, par suite de ce qui était arrivé entre lui et Moudi-Waï.

Avant de nous coucher, nous lûmes un morceau de l'Ecriture, nous chantâmes un hymne, et nous nous recommandâmes à la protection de celui qui fut le gardien d'Israël.

30 *septembre* 1819. Ce matin, de bonne heure, un chef est venu pour informerMatangui combien Moudi-Waï était irrité contre lui et son peuple, et pour savoir quelle conduite ils allaient tenir. Nous avons appris alors que Moudi-Waï avait reçu un coup de lance au bras, mais que sa blessure était légère.

Peu après que ce messager eut apporté cette nouvelle, plusieurs chefs arrivèrent pour la même affaire. L'un d'eux commença à faire un discours, tandis que tous les autres chefs se tenaient assis par terre dans un profond silence. Il parla avec beaucoup de chaleur. Son maintien était belliqueux et gracieux; son arme, qu'il agitait dans ses mains, donnait une certaine emphase à ses gestes et à ses discours. Il exhorta Matangui à agir avec courage et fermeté, et à venger ses droits et ceux de sa tribu. Il faisait observer qu'il était l'ami des deux partis; et que, puisqu'il y avait une personne blessée de chaque côté, il désirait que la querelle pût se terminer à l'amiable, autant du moins que cela était possible, sans blesser les droits de personne.

Quand ce chef eut fini, une autre personne de considération, appartenant au village, se leva; et, prenant une longue lance, elle exposa toutes les circonstances de la querelle présente. Ce naturel parlait avec chaleur, frappant des pieds à chaque période, et brandissant sa lance, en même temps qu'une in-

dignation visible animait tous ses traits. Ses manières et son costume me rappelaient ce que j'avais lu des chefs des anciens Bretons; et je pense que les chefs de la Nouvelle-Zélande ont beaucoup du caractère de nos ancêtres.

Aussitôt que ce chef eut fini son discours, tous les naturels, ayant jeté leurs nattes, passèrent autour de leurs reins leurs ceintures de guerre, prirent leurs mousquets, leurs lances et leurs patous-patous, et coururent vers la demeure de Moudi-Waï, en nous laissant dans le village avec le vieux Ware-Madou et son gendre.

Au bout de trois heures environ, la troupe armée revint; alors nous apprîmes que leur soudain départ avait été occasioné par la nouvelle que Moudi-Waï avait tué leurs cochons. Matangui et ses gens étaient allés s'assurer de la vérité de ce rapport. Ils paraissaient tous irrités de la conduite de Moudi-Waï, et menaçaient de le châtier.

Dans la soirée, Ware-Madou dépouilla sa natte, saisit sa lance, et adressa la parole à sa tribu et aux chefs. Il fit un vif appel à leurs cœurs, contre l'injustice et l'ingratitude de Moudi-Waï à leur égard; rappela plusieurs outrages que lui et sa tribu avaient, depuis long-temps, éprouvés de la part de Moudi-Waï; cita des preuves de sa mauvaise conduite dans le temps que les ossemens de son père avaient été transportés du *Oudou-Pâ* aux caveaux de famille; mentionna les preuves d'amitié qu'il avait témoignées à Moudi-Waï à diverses époques, et dit qu'il avait deux fois sauvé sa tribu d'une ruine totale. Dans la circonstance actuelle, Moudi-Waï avait tué trois cochons : l'un d'eux, qui avait deux ans, était très-gros et très-gras. Chaque fois que Ware-Madou faisait mention du gros cochon, le souvenir de sa perte semblait ranimer ses nerfs affaiblis par l'âge. Il secouait sa barbe blanche, frappait du pied avec rage, et dans sa fureur agitait sa lance. Il exhorta sa tribu à s'armer de confiance et de courage, déclara qu'il les conduirait le lendemain matin contre l'ennemi, et que plutôt que de céder il se ferait tuer et manger. Ses guer-

riers n'avaient besoin que de courage et de fermeté ; il savait bien à quels ennemis ils allaient avoir affaire : les cœurs de ceux-ci n'étaient pas bien décidés, et si on leur résistait avec force, ils céderaient entièrement. Le discours de Ware-Madou dura près d'une heure, et tous l'écoutèrent avec une grande attention.

Quand nous nous fûmes assis avec eux, je priai M. Kendall de dire à Ware-Madou que je désirais beaucoup qu'une réconciliation pût s'effectuer entre Matangui et Moudi-Waï ; et je proposai de donner à chacun d'eux une herminette, pourvu que la paix se fît entre eux. En réponse, Matangui dit que son jeune homme avait été grièvement blessé, tandis que Moudi-Waï ne l'était que légèrement. Si Moudi-Waï avait reçu une blessure aussi forte, il aurait consenti à en venir à des mesures de conciliation. Néanmoins, nous continuâmes d'insister pour que la paix se fît.

Sur ces entrefaites, Ware-Porka était allé voir quelques-uns des gens de Moudi-Waï ; il nous rapporta un message de Moudi-Waï, qui nous faisait dire qu'il ne pouvait pas venir nous voir chez Matangui, mais qu'il nous priait de lui rendre visite à son village le lendemain matin. En conséquence, nous annonçâmes à Matangui que le jour suivant nous nous rendrions chez Moudi-Waï, faisant observer que nous n'avions rien à voir à leurs querelles ; mais que nous étions les amis des deux partis, et que nous désirions les réconcilier autant que cela nous serait possible. Matangui me dit que lui et Moudi-Waï se verraient le lendemain matin, et que nous pourrions nous trouver aussi au rendez-vous. S'ils ne pouvaient pas terminer leur dispute sans combattre, il ne nous arriverait aucun mal, car on nous ferait connaître la conduite que nous aurions à suivre. Après cet entretien, nous nous retirâmes pour dormir.

1er *octobre* 1819. Ce matin, de très-bonne heure, le vieux Ware-Madou a paru, armé de toutes pièces pour le combat. Sa longue barbe était peinte d'ocre rouge, pour montrer que

son cœur était altéré de sang; ses reins étaient ceints d'une large ceinture de guerre où se trouvait suspendu son patou, et il tenait sa lance à la main. En peu d'instans, Matangui et tous ses gens et amis furent prêts, les uns armés de mousquets, les autres de lances, patous, et autres instrumens de guerre.

Ce fut au milieu de cette espèce de *clan* que nous marchâmes depuis Karaka jusqu'au village de Moudi-Waï, qui en était distant de quatre milles environ. Sur la route, nous fûmes rejoints par une foule d'hommes, de femmes, d'enfans, et par quelques chefs; parmi ceux-ci se trouvait le frère de Moudi-Waï, qui nous fit espérer que l'affaire pourrait s'arranger à l'amiable. Un chef vint nous parler, à M. Kendall et à moi, et nous prier de faire la paix, ou, dans leur langage même, de faire « Matangui et Moudi-Waï tous les deux les mêmes en-dedans. » Cette expression nous parut fort significative, et digne d'être conservée dans la mémoire.

Quand nous eûmes atteint un terrain situé à un quart de mille du village de Moudi-Waï, les guerriers s'arrêtèrent et combinèrent la suite de leurs opérations. Cela fait, nous marchâmes jusqu'à la demeure de Moudi-Waï : notre troupe se tenant d'un côté de la rivière qui coule au travers du village, et celle de Moudi-Waï de l'autre côté. Les gens de ce chef étaient prêts à nous recevoir. Après quelques pourparlers entre les deux partis, le nôtre déchargea ses mousquets et salua Moudi-Waï; puis ils exécutèrent la danse guerrière, et revinrent sur le terrain où le jeune homme et Moudi-Waï avaient été blessés. Moudi-Waï se tenait sur le côté de ses hommes qui marchaient sur cinq de front, tout nus et armés. Sa femme marchait en tête, avec une longue lance en main, et sa fille formait l'arrière-garde, agitant en l'air une natte blanche en guise de pavillon.

Ce détachement semblait composé de trois cents hommes de la tribu de Moudi-Waï. Leurs lances étaient longues d'au moins vingt pieds. Les hommes marchaient en colonne très-serrée, et Moudi-Waï, avec une longue lance, réglait leurs mouve-

mens. Quand ils furent arrivés en face du parti de Matangui, Moudi-Waï et quelques-uns de ses guerriers sautèrent dans la rivière. Le parti de Matangui fit le simulacre de s'opposer à leur débarquement, et toute la scène se termina par des danses et des acclamations sauvages. Le vieux Ware-Madou commandait le parti de Matangui. Quand le premier moment de confusion fut passé, le vieux chef et Moudi-Waï frottèrent leurs nez l'un contre l'autre, en signe de réconciliation : mais Matangui se refusa à ce salut et parut morose.

L'affaire ne fut pas plutôt arrangée, que le vieux Ware-Madou, aidé de ses esclaves, se mit à brûler et à détruire les palissades de l'enclos où nous étions assemblés; cet enclos appartenait à Moudi-Waï qui parut ne pas s'apercevoir de ce qui se passait. Je demandai à M. Kendall s'il savait pourquoi ils détruisaient et brûlaient les palissades de Moudi-Waï sous ses yeux même. Il me dit que c'était une réparation exigée pour les palissades que les esclaves de ce dernier avaient détruites en premier lieu; et que les Nouveaux-Zélandais, en faisant la paix, exigent toujours comme condition invariable une satisfaction basée sur le talion : vie pour vie, blessure pour blessure, propriété pour propriété.

Le village de Houta-Koura.

Nous accompagnâmes ensuite Moudi-Waï à son village qui se nomme Houta-Koura. Il est très-populeux, et situé au milieu d'une riche vallée. Une branche du Shouki-Anga, navigable pour des pirogues, coule au travers. Moudi-Waï nous accueillit avec une politesse et une hospitalité remarquables, et il nous donna un cochon et quantité de patates douces et de pommes de terre pour nous et nos serviteurs. Tout était en mouvement et en désordre sur la place; de tous côtés l'on ne voyait que des instrumens de guerre. Plusieurs chefs d'autres districts étaient venus, à cause de la querelle qui s'était élevée entre Matangui et Moudi-Waï; tous étaient empressés de con-

naître l'objet de notre visite à Shouki-Anga, et furent enchantés quand nous le leur exposâmes; car ils espéraient voir entrer un navire dans la rivière sous peu de temps.

Une demi-heure après notre arrivée, tandis que nous causions avec Moudi-Waï et ses amis, un bruit subit, un grand tumulte s'élevèrent dans le village, sur le bord opposé de la rivière. Tous coururent aux armes, dépouillèrent leurs nattes, et se précipitèrent comme des furieux dans la rivière et Moudi-Waï avec eux, nous laissant sans même nous expliquer le motif de cette alerte. On n'entendait qu'un bruit confus et on ne voyait que des lances. Nous demandâmes la raison de cette rixe; on nous dit qu'une femme mariée s'était comportée d'une manière inconvenante. Les naturels continuèrent de s'entre-pousser et de s'arracher les cheveux les uns aux autres, durant une heure environ; il y en eut qui reçurent quelques coups.

Cette affaire une fois arrangée, un chef vint me saluer avec le nez tout sanglant; une partie de la peau avait été déchirée dans la mêlée. Je me mis à rire quand il me présenta son nez en sang pour le frotter contre le mien, et je lui montrai la blessure qu'il avait reçue. Il sourit, et dit que c'était la coutume de la Nouvelle-Zélande.

Quand Moudi-Waï revint, nous lui demandâmes si la femme s'était rendue coupable d'adultère. Il répliqua que non, mais qu'on l'avait vue jouer d'une manière indécente avec un homme.

Nous passâmes l'après-midi fort agréablement à converser sur divers sujets importans, tels que l'éducation de leurs enfans, les avantages du commerce et de l'agriculture, et la richesse du sol qui environne leur village.

Le nombre des enfans, dans ce village, est considérable; à cet âge il serait facile de leur enseigner l'anglais. Moudi-Waï me pressa avec instance d'envoyer un missionnaire demeurer avec lui; il demandait qu'on le lui envoyât promptement, alléguant qu'il lui serait inutile s'il ne venait qu'après sa mort.

Je n'ai jamais vu une plus belle race d'hommes, ni de plus beaux enfans que dans ce village. Houta-Koura serait une station importante pour la Mission, en ce qu'elle ouvrirait de bonne heure une communication avec tous les habitans des bords de la rivière, dans une étendue de quarante milles.

Visites à d'autres villages, en descendant la rivière.

2 *octobre* 1819. Ce matin nous priâmes Moudi-Waï de nous procurer une pirogue, afin de visiter les différens chefs sur les bords de la rivière; il se prêta volontiers à ma demande, et ajouta qu'il nous accompagnerait lui-même. Sur-le-champ il fut prêt à s'embarquer dans sa pirogue de guerre, avec sa femme, sa fille, deux petits enfans et quelques esclaves. Cette pirogue qui avait soixante-trois pieds de long était sûre et commode. Vers sept heures du matin, au commencement de la marée descendante, nous quittâmes Houta-Koura. Au moment de notre départ, un prêtre accomplit certaines cérémonies religieuses, et fit des prières pour que nous pussions remplir l'objet de notre visite. La pirogue, avec la marée et l'aide des pagayes de vingt naturels, descendit rapidement le lit du fleuve.

A dix milles environ du village, au milieu de la rivière, se trouve une petite île dont la surface est d'un peu plus d'un demi-acre. Elle est formée par le confluent de la grande rivière Shouki-Anga avec une rivière qui vient y tomber du côté du nord. Sur cette île est situé un petit village rempli d'habitans; le chef en est très-âgé, et nous nous arrêtâmes pour lui parler. Il s'était environné de ses enfans et des enfans de ses enfans, et il fut très-content de nous voir. Je lui offris un ciseau de charpentier. Il ne voulut pas nous laisser partir sans nous avoir donné environ trois cents livres de patates, en retour du présent que nous venions de lui faire. Il est plus que probable qu'il regardait ce ciseau comme l'objet le plus précieux qu'il eût jamais reçu.

A trois milles plus loin, nous arrivâmes en face d'un village situé sur une hauteur, et nommé Witi-Waï-Iti. Aussitôt que les habitans nous aperçurent, ils agitèrent une natte en guise de pavillon, et nous appelèrent à grands cris pour nous engager à les visiter : les guerriers accoururent armés de mousquets, de lances, etc. Ils déchargèrent leurs armes à feu, et exécutèrent leurs danses de guerre, pour nous rendre les honneurs militaires à leur manière. Nous nous arrêtâmes pour leur parler, et nous leur expliquâmes que nous ne pouvions pas leur rendre visite en descendant la rivière, mais qu'à notre retour nous passerions une nuit chez eux. Je donnai un ciseau au chef, et nous passâmes outre.

Vers quatre heures de l'après-midi, nous n'étions plus qu'à un mille du terme de notre voyage. Nos serviteurs se sentaient affamés et fatigués, et nous fûmes bien aises de descendre à terre pour faire cuire quelques provisions. En conséquence, nous débarquâmes près de la résidence d'un chef qui nous avait accompagnés depuis Rangui-Hou. Sur-le-champ il prit un cochon, et quand il l'eut tué nos serviteurs se hâtèrent de le préparer pour le repas.

Tandis que nous prenions en cet endroit quelques rafraîchissemens, les habitans du village situé le plus près des pointes de l'entrée, et qui se nomme Widia, nous aperçurent. Aussitôt un grand-prêtre nommé Te Manguina, qui est prêtre des pointes du Shouki-Anga, et qui passe pour avoir un pouvoir absolu sur les vents et sur les flots, vint nous visiter et nous inviter à nous rendre au village, chez Mou-Ina, qui est le premier chef de la rivière.

Quand nous eûmes dîné, nous allâmes au village où nous fûmes cordialement accueillis par les habitans ravis de joie. Mou-Ina avait appris notre prochaine arrivée chez lui, et il nous procura une bonne cabane pour nous abriter.

Conversations avec les naturels, et événemens.

La soirée fut consacrée à nous entretenir de matières religieuses avec le prêtre et les chefs. Le prêtre semblait être un homme fort intelligent, quant aux objets qui ne dépassaient pas la portée de ses lumières. Il déclara qu'il avait des communications avec l'Atoua de la Nouvelle-Zélande, et qu'il en obtenait des réponses quand il lui adressait des prières. Je lui dis que je n'avais jamais entendu l'Atoua de la Nouvelle-Zélande, et que je ne croirais point qu'il lui eût parlé, si je ne l'entendais moi-même; enfin je l'engageai à le prier en ma présence, afin que je pusse l'entendre. Il répliqua que quand il viendrait me voir à Rangui-Hou, il me ferait entendre l'Atoua. Ce prêtre croyait que tous les chefs de la Nouvelle-Zélande se rendaient après leur mort dans un séjour de félicité.

Le pouvoir de leurs chefs, les rits et les cérémonies de leur religion, et la gloire de la vie guerrière, sont les sujets ordinaires de la conversation de ces naturels. Leur mémoire est excellente, et ils montrent le plus vif désir d'accroître leurs connaissances. Ce sont des voyageurs hardis et entreprenans dans l'étendue de leur île. Plusieurs sont restés dix ou douze mois dans leurs courses. C'est par eux que nous avons eu des renseignemens plus précis touchant une rivière nommée Waï-Kato, située vers le centre de l'île, où paraît résider la masse la plus considérable de la population. Ils représentent cette population comme innombrable.

Les chefs et le prêtre voulurent savoir quels étaient nos projets. Nous leur dîmes que le premier objet de notre voyage était d'examiner l'embouchure de la rivière, pour nous assurer si des navires pourraient y entrer. Ils nous demandèrent si nous avions fait part à Shongui de la visite que nous leur faisions; car ils craignaient que les chefs de la côte orientale ne fussent irrités contre eux, si les navires venaient les visiter. Je leur répondis que j'avais prévenu Shongui de notre intention,

et que ce chef avait désigné son propre fils pour nous montrer la route. Ils en parurent très-contens, et ils firent remarquer que, puisque nous étions venus de notre propre mouvement sans avoir été appelés, les chefs de l'Est n'avaient aucun motif de leur en vouloir.

Puis le prêtre entra dans une description de l'entrée de la rivière, il mentionna les rochers qui se trouvent de chaque côté et un banc de sable sur la droite, au large et au dehors, lorsqu'on sort de l'embouchure. Il dit combien il y avait de brasses d'eau sur le banc et dans le chenal, et promit de nous accompagner le lendemain pour reconnaître l'entrée et sonder la profondeur de l'eau. Nous lui fîmes observer que nous ne pourrions y aller le lendemain, attendu que ce jour était sacré pour nous et destiné à prier notre Dieu; mais que le surlendemain nous serions bien aises qu'il vînt avec nous, si le temps le permettait. Il répliqua qu'il était le prêtre des vents et des flots, et qu'il leur commanderait d'être calmes.

Après avoir parlé de diverses choses jusqu'à une heure avancée, nous chantâmes un hymne, nous remerciâmes notre Dieu des bénédictions dont nous jouissions sur une terre idolâtre, puis nous nous couchâmes pour dormir. Notre cabane était remplie de naturels qui restèrent avec nous toute la nuit; et le prêtre ne nous quitta plus un instant, soit la nuit, soit le jour, jusqu'à notre arrivée à Rangui-Hou.

3 *octobre* 1819. Après le déjeuner, je lus le service de l'Église et fis quelques observations sur le onzième chapitre aux Romains. Les chefs et leurs gens se comportèrent avec la plus grande décence, et le chef principal ordonna à tous les enfans de s'en aller, pour ne pas nous troubler. Une foule d'hommes et de femmes environnaient notre cabane.

Le prêtre dit qu'il désirait apprendre à prier comme nous, mais qu'il ne comprenait pas pour quelle raison nous priions notre Dieu quand nous ne paraissions pas en avoir besoin. Il ajouta qu'il ne priait l'Atoua que dans les momens où son assistance lui était nécessaire. Nous fîmes en sorte de lui expliquer

que notre Dieu avait tout fait; qu'il était toujours présent avec nous; qu'il prenait continuellement soin de nous; qu'il entendait et voyait tout ce que nous faisions et disions.

Le chef désirait qu'un Européen vînt les instruire; il dit qu'il lui donnerait une ferme, et qu'il vivrait près de lui.

Mou-Ina et son peuple habitent une vallée riche et fertile. Il y a un grand nombre de beaux enfans; on pourrait former dans cette vallée une station importante pour les missionnaires, et je ne doute pas qu'ils n'y fussent accueillis avec bienveillance. Nous eûmes une longue conversation à ce sujet avec le prêtre et Mou-Ina, qui semblait un homme capable.

Après dîner, pour nous dégager de la foule du peuple, nous fîmes une promenade sur le rivage. Les naturels nous suivirent en divers groupes. Nous les priâmes de s'en aller, car nous désirions être seuls. Ils cédèrent sur-le-champ à notre demande.

Nous revînmes au bout de quelques heures, et passâmes la soirée en conversations utiles.

4 *octobre.* Nous nous sommes levés ce matin de bonne heure, dans l'intention d'examiner l'entrée de la rivière. Le vent soufflait très-frais. Le prêtre dit que nous aurions sa pirogue de guerre, et qu'il nous accompagnerait pour défendre aux vents et aux vagues de s'élever.

Aussitôt que le déjeuner fut achevé, le prêtre, M. William Puckey et un bel équipage de jeunes naturels, lancèrent la pirogue à l'eau, puis nous fîmes route vers les pointes de l'entrée, distantes de quatre milles environ. Te Manguina me recommanda de n'avoir aucune frayeur, assurant qu'il ne permettrait point aux vents ni aux vagues de s'élever. Il y a deux gros rochers près des pointes où résident les dieux de la mer, suivant l'opinion du prêtre et des habitans des bords de la rivière. Le prêtre dit qu'il allait commander aux dieux d'être tranquilles et de ne point troubler la mer, jusqu'à ce que nous eussions fait notre reconnaissance, et sondé le banc et le chenal.

Nous ne fûmes pas plutôt dans la pirogue, que le prêtre

commença à déployer tout son pouvoir pour calmer les dieux, les vents et les vagues. Il parla d'un ton irrité et impératif. Cependant je ne m'aperçus pas que les vents ni les vagues cédassent à ses ordres; quand nous atteignîmes les pointes, la mer étant houleuse, je demandai à être mis à terre, tandis que le prêtre et M. Puckey iraient au large pour sonder le banc de sable. Je débarquai près d'une des roches sacrées; un chef qui m'accompagnait exprima une vive frayeur que je ne marchasse sur le sol consacré; il dit que le dieu le tuerait s'il me laissait fouler ce sol, et il me retenait souvent quand il pensait que j'en approchais de trop près. Je fus obligé de profiter de l'espace que chaque lame laissait en se retirant, pour m'avancer en courant sur le rivage jusqu'à ce que j'eusse dépassé la résidence de la divinité imaginaire.

Quand M. Puckey eut pris les relèvemens et les sondes nécessaires, je revins au village. Là je me préparai à prendre congé de notre chef hospitalier, qui nous fournit, ainsi qu'à nos compagnons, une grande quantité de patates et autres provisions. Vers sept heures, le chef, son frère et plusieurs de leurs gens, avec le prêtre, se déterminèrent à nous accompagner dans notre visite aux autres chefs, jusqu'à ce que nous quittassions définitivement la rivière.

Visite au village de Widi-Nake.

Les pirogues furent bientôt prêtes, et nous fîmes route pour le prochain village, appelé Widi-Nake, distant de dix-huit à vingt milles; nous y arrivâmes vers minuit. Un des chefs attendait notre arrivée pour nous recevoir. Ce village se trouve, à la lettre, dans un coin très-obscur du globe, derrière quelques montagnes élevées, mentionnées dans le récit du capitaine Cook. Il est situé au fond d'une grande crique d'eau salée qui se détache du canal principal, dans une étendue de dix milles environ; cette crique se termine en un très-beau courant

d'eau douce qui descend des hauteurs voisines, et passe au travers d'une grande et fertile vallée.

Quand nous arrivâmes, il y avait très-peu d'habitans dans le village. Le chef nous apprit que la masse du peuple avec le chef principal habitaient dans la vallée, où ils préparaient leurs champs pour la plantation des patates douces, et qu'ils viendraient nous voir le lendemain. Puis il nous conduisit dans une cabane très-bien fermée, où nous devions rester jusqu'à ce que le jour parût. L'entrée était tout juste suffisante pour qu'un homme y pénétrât en rampant contre terre. Comme j'avais grand froid, je fus bien aise d'occuper un gîte aussi chaud. J'estimai que cette case pouvait avoir douze pieds de long sur huit de large. Il y avait un feu dans le milieu, et point d'issue ni pour la fumée ni pour la chaleur. Les chefs qui se trouvaient avec nous jetèrent leurs nattes de côté, et s'étendirent à terre les uns contre les autres, dans un état de nudité parfaite.

Il n'y avait que quelques minutes que j'étais dans ce four, quand je commençai à trouver que la chaleur et la fumée, au-dessus, au-dessous et tout autour de moi, étaient insupportables. Bien que la nuit fût froide, M. Kendall et moi nous fûmes contraints de quitter notre habitation. Je sortis en rampant, et je parcourus le village pour voir si je ne trouverais pas un asile pour me garantir de l'humidité jusqu'au jour. Je trouvai une case vide où je me retirai.

Il n'y avait pas long-temps que j'étais dans cette hutte, quand je vis un chef qui nous avait suivis depuis le dernier village, sortir, entièrement nu, de la cabane que je venais de quitter. La lune était dans tout son éclat. Je le vis courir de case en case jusqu'à ce qu'il m'eût trouvé; alors il me pressa de retourner avec lui. Je lui dis que je ne pouvais pas supporter la chaleur de notre cabane, et lui demandai la permission de rester dans celle où je me trouvais : à la fin il y consentit, quoique avec répugnance. Je fus surpris du peu d'effet que la chaleur ou le froid semblaient produire sur lui.

Il était sorti de la cabane, fumant comme un pain chaud que l'on tire du four; il avait marché quelque temps pour me trouver, et il s'était assis pour causer avec moi assez long-temps, sans aucun vêtement, quoique la nuit fût froide.

M. Kendall resta assis sous sa natte, en plein air, jusqu'au jour.

5 *octobre* 1819. Aussitôt que le jour parut, nous entendîmes le son éloigné de la musique des naturels au travers des bois : peu après nous vîmes des hommes, des femmes et des enfans arrivant entre les arbres. La plupart des hommes étaient armés de lances. Plusieurs d'entre eux s'avancèrent à pas lents vers nous, tandis que nous nous préparions à nous rendre au village où résidait le principal chef.

Au moment où nous allions partir, un messager vint nous dire de rester dans l'endroit où nous étions jusqu'à nouvel ordre, parce que le chef et son peuple n'étaient pas encore prêts à nous recevoir. Cette nouvelle ne fut pas bien accueillie, car nous n'avions pas reposé de la nuit, et nous étions impatiens d'atteindre le terme de notre voyage. A la fin, un autre envoyé vint nous avertir qu'on était prêt : alors nous nous mîmes en route au nombre d'environ cent personnes. Quand nous fûmes à un quart de mille à peu près de la résidence du chef, les naturels commencèrent à nous saluer d'une décharge de leurs fusils, et ils continuèrent à tirer jusqu'à ce que nous fussions arrivés chez le chef principal. Celui-ci était assis, avec ses officiers, à l'entrée d'une cabane très-commode qui avait été préparée tout exprès pour nous. Un chef, qui avait pris soin de nous dans l'endroit où nous venions de passer la nuit, marchait devant nous et nous présenta au premier chef.

Ce village est situé dans une vallée riche et fort étendue, qui retentissait des acclamations des habitans. Les chefs témoignèrent aussi toute la joie que notre visite leur causait. Après le déjeuner, je me promenai avec eux au travers de leurs champs. La terre est excellente, et produit d'abondantes re-

coltes de pommes de terre et de patates; un beau ruisseau d'eau douce traverse le village. Là nous trouvâmes une plus grande population que partout ailleurs. Il y a une centaine d'enfans d'un âge convenable pour être réunis dans une école. Ces habitans ont une quantité de provisions, et leur sol est propre à tous les emplois du jardinage et de l'agriculture. Il y a plusieurs centaines d'acres de terre qui paieraient avec usure les travaux du cultivateur.

Je me promenai dans le fond de la vallée, et je suivis le cours du torrent qui descend des hauteurs jusqu'à ce que j'eusse rencontré une belle position pour un moulin, près d'une chute d'eau naturelle qui n'a pas moins de vingt pieds de haut. Un pareil établissement pourrait devenir d'un immense avantage pour moudre le grain, quand la culture du blé serait généralement introduite dans cette contrée.

Les habitans de cette vallée semblaient vivre dans la paix et l'abondance, et jouir paisiblement des fruits de leur industrie. Leur sécurité provient-elle de la force de leur tribu ou de leur situation isolée? C'est ce que je ne saurais dire.

Le chef nous fit présent de deux gros cochons gras, pesant chacun deux cents livres environ, et de plusieurs quintaux de patates.

Ce ne fut que festins et réjouissances tout ce jour et le suivant, jusqu'au moment de notre départ. On faisait cuire à la fois plus de deux cents corbeilles de patates. Jusqu'alors je n'avais pas encore vu pareille profusion de pommes de terre et de patates. Un certain nombre de corbeilles était préparé pour chaque chef, ses amis et ses serviteurs; au moment du repas, chaque troupe s'asseyait en cercle autour de ses provisions, par groupes isolés.

Après avoir passé toute la journée en régals, danses et conversations, le soir, avant d'aller dormir, les cuisiniers chauffèrent leurs fours creusés en terre, et les remplirent de monceaux de porc, de patates et d'autres légumes, en quantité suffisante pour deux ou trois cents personnes : puis ils les

couvrirent et laissèrent rôtir ces provisions jusqu'au lendemain.

6 octobre 1819. Au petit point du jour, les Nouveaux-Zélandais furent debout. Les cuisiniers ouvrirent les fours, et distribuèrent à tous les convives leurs portions respectives.

Le chef de cette tribu semblait être un homme d'un caractère fort doux. Il exprima un vif désir de voir quelques Européens s'établir avec lui pour instruire son peuple. Il offrit à chacun de nous une habitation, avec des champs tout préparés pour la plantation. Nous le remerciâmes de sa politesse; mais nous lui fîmes observer que son offre nous serait inutile, puisque nous ne pourrions pas nous occuper de la culture de ces terres.

Cette vallée serait une excellente station pour des missionnaires, à cause de sa population, de la richesse du sol, et de sa tranquillité apparente. Elle jouit encore de plusieurs autres avantages que je n'ai pas le temps de signaler ici.

Tout le temps de notre séjour, nous eûmes de longues conversations sur les avantages de l'éducation, de l'agriculture, de la navigation, etc. Les chefs sont en général très-intelligens et empressés de s'instruire sur toutes sortes de sujets. Dès leur enfance, ils sont accoutumés aux discussions politiques. Les chefs prennent les enfans des bras de leurs mères pour les porter à toutes les assemblées publiques, où ils entendent de la bouche des anciens tout ce qu'on dit de la politique, de la guerre, de la religion, etc. En public, les enfans font fréquemment des questions, et les chefs leur répondent. J'ai souvent été surpris de voir les fils des chefs, à l'âge de quatre ou cinq ans, assis parmi leurs parens, et prêtant l'attention la plus profonde à ce qui se disait. Les enfans ne paraissent jamais embarrassés quand ils s'adressent à un étranger.

Dans chaque village, aussitôt que les enfans connaissaient nos noms, ils accouraient à notre rencontre, et nous parlaient avec la plus grande familiarité. A l'âge de huit à dix ans, ils

paraissaient être initiés à toutes les coutumes de leurs ancêtres, étant les compagnons assidus de leurs pères, et les suivant dans les conseils publics et sur le champ de bataille. Dans ce village, le nombre des enfans est considérable, et ils sont d'âge à être instruits.

Durant notre séjour en cet endroit, nous eûmes beaucoup de plaisir à converser avec le prêtre des pointes du Shouki-Anga. Une fois je lui demandai si les vents et les vagues ne profiteraient point de son absence pour faire beaucoup de mal aux pointes de l'embouchure de la rivière. Il répondit qu'il les en empêcherait par ses prières, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Je lui fis observer qu'il était un homme si important, que quelques-uns des chefs pourraient bien désirer de le voir mort pour lui succéder dans sa dignité : alors il me montra son fils qui était assis près de lui, et dit qu'il le préparait aux fonctions sacrées, afin qu'il pût lui succéder dans son pouvoir sur les vents et les vagues.

7 *octobre* 1819. Ce matin après le déjeuner, nous avions l'intention de partir, mais le chef nous pria de rester encore jusqu'au milieu du jour, afin de nous donner un autre régal. Vers huit heures du matin, plusieurs esclaves arrivèrent, chargés de patates et de quelques grands homards qu'on venait de prendre. Ils étaient précédés par une troupe de gens qui dansaient et chantaient. A peine eurent-ils déposé leurs corbeilles, que les cuisiniers se mirent à l'ouvrage; dès que les patates furent cuites, chaque groupe alla s'asseoir devant sa portion. Le repas terminé, un coup de fusil fut tiré : à l'instant tous les guerriers se précipitèrent sur leurs armes. Les uns avaient des mousquets, d'autres des lances, des casse-têtes, etc. Puis ils nous divertirent du spectacle d'un simulacre de combat et d'une danse guerrière qui termina la scène.

Enfin nous rassemblâmes nos bagages, et marchâmes l'espace d'un mille jusqu'à nos pirogues, accompagnés par plus de deux cents naturels. On peut estimer à plus de trois ton-

neaux pesant la quantité de porc et de patates dont les chefs de ce village et des autres avaient chargé notre pirogue. Outre nos provisions et notre bagage, elle contenait encore trente-six personnes. Nous prîmes congé de ce chef ami et de ses gens vers une heure, après l'avoir remercié de ses attentions et lui avoir témoigné toute notre approbation pour la conduite de son peuple durant notre séjour avec eux : ce qui lui fit un grand plaisir.

Visite au village de Witi-Waï-Iti.

Nous fîmes route vers le village de Witi-Waï-Iti, situé sur les bords de la grande rivière, à vingt milles de distance environ, où nous avions promis de passer une nuit à notre retour. Nous arrivâmes vers six heures du soir. Tara-Weka, le chef de l'endroit, avait construit pour nous une cabane fort propre et agréable, de vingt-quatre pieds de long sur dix de large. Il nous reçut avec une grande politesse. Je montai avec lui au sommet de la hauteur où son pâ ou château-fort est situé; car le village est bâti au pied de la colline. De ce sommet on jouit d'une vue très-étendue du Shouki-Anga et du pays environnant.

Chemin faisant, je remarquai une femme de chef qui faisait de profondes lamentations. Lui ayant demandé le motif de sa désolation, elle m'apprit que depuis notre passage elle avait perdu deux de ses fils et un garçon du village qui se trouvait avec eux. Ces enfans avaient été envoyés dans une pirogue pour ramasser des coquillages sur un banc de sable dans la rivière qui assèche à la marée basse. A la marée montante, il s'était élevé une brise qui avait entraîné la pirogue, en laissant les enfans sur le banc, et la mer en montant les avait submergés. Elle ajouta que son mari était aussi mort dernièrement. C'était une jeune femme; sa mère était assise à ses côtés, pleurant et gémissant avec elle. Elles s'étaient déchiré le corps, suivant leur coutume, en l'honneur des morts. Je pris part

à leur affliction, et j'aurais bien voulu les consoler dans leur détresse. Je n'avais rien à leur donner que quelques hameçons et un mouchoir de poche : je les offris à ces infortunées, qui les reçurent avec reconnaissance.

Ainsi que les autres, le chef de cet endroit nous fit présent d'une grande quantité de patates; il nous en donna un certain nombre de corbeilles, puis aux chefs de notre suite et à leurs serviteurs, et enfin aux gens du peuple qui nous accompagnaient. Il y joignit un beau cochon. Ce chef est un homme d'une fort belle taille et très-modeste. Son peuple se conduisit aussi fort bien. Nous lui dîmes que nous désirions visiter la rivière Pounake-Tere; mais l'équipage de notre pirogue était fatigué, et il avait besoin d'une journée de repos avant de pouvoir nous conduire. Le chef s'offrit à nous procurer un équipage le lendemain et à nous accompagner lui-même, ce que nous acceptâmes avec satisfaction.

Comme de coutume, nous passâmes la soirée à converser sur divers sujets, et à recueillir tous les renseignemens que nous pûmes nous procurer, touchant les rivières de la Nouvelle-Zélande, le nombre des habitans établis sur leurs rives, leurs ressources alimentaires, et leurs moyens de communication avec les parties éloignées de l'île. Quand nous leur adressions une question, il était bien rare qu'avant d'y répondre ils ne nous demandassent pas pour quelle raison nous la faisions. Si nous leur demandions à quelle distance se trouvait telle montagne, telle rivière, ils répliquaient aussitôt : « Quel besoin avez-vous de le savoir? voulez-vous y aller? » Quand nous les avions satisfaits, ils nous donnaient ensuite tous les éclaircissemens que nous désirions.

Après avoir conversé jusqu'à une heure avancée de la nuit nous fîmes la prière du soir, et nous nous retirâmes pour dormir.

Visite à d'autres villages.

8 *octobre* 1819. Ce matin de bonne heure, nous nous préparâmes à visiter quelques villages sur les bords d'une rivière nommée Pounake-Tere, située au sud du Shouki-Anga. Nous montâmes sur deux pirogues au nombre de cinquante personnes. En remontant la rivière, nous vîmes plusieurs villages que nous n'eûmes pas le temps de visiter. En nous voyant passer, les habitans nous saluaient par des décharges de mousqueterie et par des cris de joie. Nous désirions remonter la rivière aussi loin que possible, avec une forte marée pour nous, de manière à revenir dans la soirée. La rivière est très-belle et serait navigable pour de petits bâtimens, si ce pays devenait jamais un État commerçant.

Vers une heure, nous arrivâmes à deux villages situés près l'un de l'autre, sur la haute rive au sud de la rivière. Un de ces villages reconnaît l'autorité d'une vieille femme, veuve d'un chef. Plusieurs de ces naturels n'avaient jamais vu de blancs. Ils nous reçurent en exécutant une danse guerrière, et nous présentèrent plusieurs corbeilles de patates qui furent sur-le-champ préparées. Tandis que les cuisiniers s'occupaient de ce travail, nous nous promenâmes dans les villages, nous conversâmes avec les habitans, et nous leur fîmes quelques cadeaux d'hameçons. Un de ces villages se nommait Otaïti, et l'autre Rangui-Waka-Taka. Ils sont situés au fond d'une superbe vallée, que traverse une petite crique navigable pour des pirogues, et qui forme une des branches de la rivière. Dans cette vallée, nous aperçûmes plusieurs petits villages et une grande portion de terre cultivée en patates. Il y a en outre une grande étendue de bonne terre, qui n'a jamais été cultivée et où l'on pourrait former un bel établissement. Ce recoin écarté semble renfermer une population considérable.

Au bout de quelques heures, nous quittâmes ces villages dès que la marée commença à reverser.

Un vieux chef, qui avait une très-longue barbe et le visage entièrement couvert de tatouage, nous avait tenu compagnie depuis l'endroit où nous avions passé la nuit. Il désirait ardemment avoir une hache : il finit par nous dire qu'il nous donnerait sa tête en échange. Nul objet n'est aussi respectable pour les naturels que la tête de leur chef. Je lui demandai qui jouirait de la hache quand j'aurais sa tête. Il répliqua que je pourrais la donner à son fils. Puis il ajouta : « Peut-être voudrez-vous bien me la confier pendant quelque temps, et, à ma mort, vous aurez ma tête. » Je lui promis qu'il aurait une hache, et il me donna deux nattes pour s'assurer de ma promesse. Lui ayant fait observer que je n'en avais plus une seule avec moi, et qu'elles étaient toutes à Rangui-Hou, il dit qu'il enverrait un homme pour aller la prendre, et il le fit effectivement quand nous quittâmes la rivière.

Nous hâtâmes notre retour autant qu'il nous fut possible, et nous regagnâmes notre logement sur les six heures du soir, après avoir parcouru, suivant notre estime, près de quarante milles par eau. Les pirogues de guerre ont une marche supérieure quand elles sont bien manœuvrées. Nous annonçâmes au chef Tara-Weka que nous le quitterions le lendemain. Il nous fit préparer un présent en patates, et nous donna deux cochons pour les emporter avec nous.

Tradition des naturels. — Conversations.

Le prêtre des pointes de l'embouchure était notre fidèle compagnon. Comme il était très-instruit sur toutes les matières relatives à son pays et à sa religion, je voulus savoir de lui quel avait été le premier homme de la Nouvelle-Zélande. Il répondit que le premier homme qui visita la Nouvelle-Zélande et dont tous les autres étaient descendus, se nommait Mawi; qu'il avait quitté sa patrie avec ses compagnons, à cause de troubles publics; qu'il avait ensuite été conduit par

le dieu du tonnerre, vers Shouraki, ou ce que nous nommons la rivière Tamise; et que Tauriki, le dieu du tonnerre, s'était mis sur l'avant de sa pirogue, et l'avait conduit sain et sauf au rivage. Son nom est en grande vénération, et il est honoré comme une divinité.

Dans l'espace de plusieurs milles, sur la rive sud-ouest de la rivière, la plage est jonchée de pierres arrondies, de diverses grosseurs, depuis un jusqu'à six pieds de diamètre. Je demandai au prêtre d'où elles provenaient, n'en ayant jamais vu de semblables nulle part ailleurs. Il répondit que Mawi les avait retirées du fond de la rivière quand il en avait creusé le lit. Les sauvages attribuent à Mawi plusieurs des productions naturelles de l'île.

Nous conversâmes sur les tremblemens de terre, sur la situation des autres pays par rapport au leur, sur le nombre de lunes qu'il faudrait à un navire pour se rendre en divers lieux; quelles contrées produisent le fer, le charbon de terre, le blé, le vin, les esprits, le thé, le sucre, le riz, etc.; et quels articles leur propre pays sera susceptible de produire, quand une fois ils auront les moyens de le cultiver. Tous ces sujets leur plaisaient beaucoup; dans le cours de la conversation, ils faisaient souvent des observations judicieuses, et qui manifestaient le vif désir qu'ils avaient de pouvoir essayer ce que leur contrée pouvait produire. Nous terminâmes la journée en lisant un morceau de l'Écriture, en chantant un hymne et en faisant une prière.

9 *octobre* 1819. Au point du jour, ce matin, nous avons entendu les lamentations de la pauvre veuve, sur le sommet de la colline, pleurant la perte de ses enfans. Son affliction était excessive. Elle était entièrement livrée aux sentimens de la nature, qui semblaient au-dessus de ses forces. Les consolations de la religion ne pouvaient point répandre le baume de la joie dans son esprit ulcéré.

Après avoir compati à l'affliction de la pauvre veuve, je retournai déjeuner. Cela fait, nous nous préparâmes à nous

mettre en route pour un village nommé Tepapa, situé à dix-huit ou vingt milles plus haut dans la rivière. Notre société était devenue considérable. Nous quittâmes Witi-Waï-Iti dans cinq pirogues, toutes chargées, plus ou moins, de provisions et de plusieurs cochons vivans.

Rencontre de quelques chefs des environs du cap Nord.

En remontant la rivière, nous fûmes rejoints par le frère et le fils de Poro. Poro est un grand chef des environs du cap Nord. Aucun des hommes qui montaient la pirogue de ce chef n'était tatoué. Je demandai des nouvelles de Poro, bien que je ne l'eusse jamais vu. Trois ans environ auparavant, il avait envoyé un de ses hommes à Port-Jackson sur *l'Active*, et, au moment de son retour, je lui avais remis quelques présens. Je donnai à son frère un ciseau de menuisier et un couteau de poche, n'ayant pas autre chose sur moi, et lui promis une hache. Il dit qu'il viendrait à Rangui-Hou avec nous pour la chercher; mais comme c'eût été un long et pénible voyage, je lui dis que j'enverrais une hache pour lui à Moudi-Waï, ce qui le satisfit.

Poro et Moudi-Waï étaient amis. Le premier avait entendu parler de la querelle qui s'était élevée entre Moudi-Waï et Matangui, et il avait envoyé son fils et son frère pour s'instruire des circonstances de l'affaire, et offrir son secours à son allié, s'il en avait besoin.

Je voulus savoir comment ils avaient pu venir de leur propre district, si c'était par terre ou par eau, attendu la distance qui devait être très-considérable. Ils répondirent que c'était par terre. Je demandai s'il n'y avait pas de rivières pour les arrêter : ils répondirent qu'il ne s'en trouvait aucune qu'ils ne pussent traverser à la nage.

Quand nous fûmes arrivés à la branche de la rivière qui conduisait à Outa-Koura, village de Moudi-Waï, ils nous

quittèrent, et nous nous avançâmes vers le village de Tepapa, où nous comptions passer la nuit.

Arrivée au village de Tepapa.

Nous arrivâmes à Tepapa dans l'après-midi. Le chef, qui se nomme Patou-One, avait fait tous ses préparatifs pour nous recevoir. Il avait construit pour nous une case neuve et commode, et fut enchanté de nous voir.

Patou-One est un des chefs les plus agréables que j'aie rencontrés. Il a une belle figure ouverte où se peignent sa grande douceur et son bon naturel. Il me dit qu'il avait un vif désir d'aller à Port-Jackson, sur *l'Active,* dût-il faire le voyage en qualité de cuisinier, l'un des emplois les plus humilians que leurs esclaves puissent remplir; mais il ajouta que si je le considérais comme un *gentleman,* il ferait alors ce voyage comme mon ami. Je lui promis d'accomplir ses vœux quand l'occasion s'en présenterait. Ce chef fit des questions touchant la crue du blé; il avait semé un petit coin de terre en grain qu'il tenait de l'établissement des Missionnaires.

Patou-One est très-désireux d'instruire ses compatriotes et d'améliorer leur situation. Si jamais il fait une visite à Port-Jackson, il retirera les plus grands avantages d'avoir vu les heureux effets de la civilisation, et les progrès rapides de l'architecture, de l'agriculture, etc.

Moudi-Waï, que nous trouvâmes chez Patou-One, me supplia instamment de lui envoyer une chemise en flanelle rouge, un bonnet de nuit et une paire de lunettes, affirmant qu'il deviendrait un grand homme pourvu seulement qu'il pût se procurer ces objets.

Il n'y avait pas long-temps que nous étions chez Patou-One, quand un messager vint annoncer à Moudi-Waï que Matangui avait enlevé les os de ses ancêtres du sépulcre où ils avaient été déposés. Moudi-Waï, en recevant cette nouvelle, sentit son cœur percé de douleur. Il dit que si ce n'était par

égard pour nous, il irait cette nuit même tuer Matangui. Il ajouta qu'il avait l'intention de visiter Port-Jackson; mais qu'actuellement son malheur était trop grand et trop durable pour qu'il pût faire ce voyage. Il n'avait d'autre espoir de consolation qu'en voyageant de pays en pays, dans sa propre patrie et parmi ses amis. Il voulait avoir notre avis, pour savoir s'il devait aller sur-le-champ tuer Matangui, ou non. Nous dîmes que nous ne voulions en rien nous immiscer dans les coutumes de son pays; mais qu'en Angleterre les grands personnages ne faisaient rien à la hâte, et prenaient toujours le temps de la réflexion; qu'en conséquence nous pensions que le mieux pour lui serait de ne pas se livrer trop vite à la vengeance de l'outrage qu'il venait d'essuyer.

Moudi-Waï ne put recouvrer sa présence d'esprit durant tout notre séjour à Tepapa, et il resta sombre et abattu. Matangui et lui étaient proches parens, autrement il n'y eût pas eu entre eux autant d'indulgence, et un appel aux armes eût bientôt terminé leurs différends; mais les liens de famille les empêchaient de se livrer à la fougue de leurs sentimens et à leur penchant pour la guerre. Comme nous l'avons déjà dit, depuis mon arrivée, Shongui avait fait périr cinq hommes pour sacrilége : sans doute, si cela eût été en son pouvoir, poussé par une superstition semblable, Moudi-Waï eût agi de la même manière, tant pour sa propre satisfaction que comme réparation à l'outrage commis envers les esprits de ses ancêtres.

Patou-One était le parent et l'ami des deux parties. Il était affligé de leur querelle, mais il disait qu'ils avaient tous deux tort. Matangui avait eu tort en tuant les cochons de Moudi-Waï, et Moudi-Waï en tuant ceux de Matangui. Il ajouta que si Matangui avait tué ses cochons, il ne s'en serait point vengé par de semblables représailles; mais qu'il eût cessé d'avoir jamais aucun rapport avec lui, et qu'il l'eût considéré comme ayant commis une action indigne d'un chef. Mais il nous faisait observer que son frère, présent à cet entretien, eût

agi comme avait fait Moudi-Waï. Comment termineront-ils leur querelle ? C'est ce que nous ne saurions dire. Du reste, nous leur sûmes gré d'étouffer leur ressentiment mutuel tandis que nous nous trouvâmes avec eux. C'était en effet une déférence que nous n'eussions pas attendue de ces hommes dans une position semblable.

Nous passâmes notre temps dans ce village d'une manière fort agréable. Nous fûmes fort bien traités, ainsi que nos compagnons, et principalement le prêtre des vents et des vagues.

Départ de Tepapa.

10 *octobre* 1819. Ce matin, nous nous sommes préparés à quitter définitivement le Shouki-Anga. Nous laissâmes plusieurs chefs et villages que nous ne pûmes visiter, faute de temps, bien qu'ils eussent fait des préparatifs pour nous recevoir.

Il fallut alors nous séparer de Moudi-Waï et de Mou-Ina, le principal chef de la rivière, qui ne nous avait pas quittés depuis le moment où nous l'avions vu. Mou-Ina assista à notre départ : il chargea le prêtre de nous accompagner jusqu'à Rangui-Hou, pour s'assurer si *l'Active* était arrivé et s'il y avait quelque apparence qu'il pût visiter la rivière, afin de tenir du bois de construction tout prêt pour charger. Il eût été impossible à aucune nation civilisée de nous montrer plus d'attentions que nous n'en éprouvâmes de la part de ces païens, eu égard à leurs moyens et à leurs connaissances.

Quand nous quittâmes le village de Patou-One, nous étions escortés par plus de cinquante individus, dont la plupart étaient attirés par l'espoir de recevoir une hache ou une pioche, ou quelque autre petit outil tranchant. Ils avaient à marcher, par terre ou par eau, l'espace de cent à cent cinquante milles, quelquefois au travers des bois, par les chemins les plus détestables qu'on puisse imaginer, et il fallait en outre

qu'ils portassent leurs provisions pour tout le voyage. La femme d'un chef nous suivit pendant toute la route, et je pense que sa charge ne montait pas à moins de cent livres. Plusieurs portaient des fardeaux encore plus lourds. Il nous fallut cheminer sur les bords du Haut-Shouki-Anga. Patou-One me prit dans sa pirogue, ainsi que MM. Kendall et Puckey, et nous fit remonter la rivière, l'espace de quelques milles, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à une cascade. Puis nous mîmes pied à terre dans un bois, vers le milieu du jour. Nous estimions la distance de ce lieu à l'embouchure de la rivière de quarante à cinquante milles, ou davantage. Le gros de notre troupe avait pris les devans.

Il nous fallut ensuite marcher au travers d'un bois très-épais sur les bords de la rivière, et en certains endroits la traverser à gué. Quelques beaux jeunes gens marchaient devant nous, et nous frayaient la route de leur mieux, en foulant aux pieds et brisant les broussailles et les branches d'arbres. Il était fort pénible de cheminer dans ce bois, et une pluie abondante, tombée dans la matinée, l'avait rendu triste et humide.

Le soir, à la brune, nous arrivâmes à la dernière station, sur les bords du Shouki-Anga. Nous trouvâmes sous un petit hangar un abri contre le vent et la pluie, et notre escorte en fit un autre pour son usage. La nuit fut froide, et nous eûmes à souffrir de la fatigue et de l'humidité. Nos serviteurs allumèrent quelques feux, et firent cuire pour notre dîner du porc et des patates. Les chefs nous avaient approvisionnés de neuf cochons et de plusieurs quintaux de patates. Un cochon fut tué et préparé pour la soirée.

Tous ceux qui n'avaient pas l'intention de nous accompagner jusqu'au terme de notre voyage, étaient retournés chez eux; néanmoins nous comptâmes encore dans notre petit camp de cinquante à soixante personnes.

C'était une station fort solitaire, sur les bords d'une rivière, dans une vallée très-profonde, entourée d'arbres magnifiques

de diverses espèces, et à une journée de distance de tout village, de toute habitation. Nos uniques compagnons étaient des hommes à l'état de nature, dont quelques-uns n'avaient jamais vu un vaisseau, ou visité l'établissement des Missionnaires.

Retour à Kidi-Kidi.

11 *octobre* 1819. De bon matin, après une nuit très-froide et désagréable, nous nous sommes levés pour continuer notre voyage, dans l'espoir d'atteindre Kidi-Kidi dans la soirée. Nous estimions à vingt-six milles sa distance de notre station.

Nous avions encore à traverser une partie très-difficile du bois : après avoir marché près de deux heures, nous atteignîmes un terrain découvert, près duquel se trouve un tronc énorme, dernier reste d'un pin que le grand Tepahi coupa pour en faire une pirogue. Les copeaux sont encore épars sur le sol, autour de l'endroit où il la construisit. J'allai m'asseoir sur ce tronc, et je me mis à réfléchir sur la conversation que j'avais eue quatorze ans auparavant avec Tepahi, et aux événemens qui s'étaient passés depuis ce moment touchant son pays. Quelle joie n'eût-il pas éprouvée, s'il eût encore vécu, en contemplant l'avenir flatteur qui se préparait pour le bonheur de sa patrie! Ici je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il ne fit que planter le gland, et qu'il mourut avant que le chêne robuste poussât sa tige hors de terre. Quand Tepahi eut terminé sa pirogue, il fut encore obligé de la traîner par terre, à force de bras, l'espace de plus de vingt milles.

Quand nous eûmes quitté ce bois, nous eûmes devant nous une belle campagne découverte que notre route traversait dans une étendue de plus de vingt milles. Quelques parties offrent de bonne terre, d'autres sont graveleuses et d'autres marécageuses. Il y a, parmi celles que nous passâmes, des marais qu'on pourrait facilement assécher, car le sol a assez de pente pour cela. Excepté dans les marais, cette route était fort bonne et généralement unie. Nous la trouvâmes commode

et agréable à pratiquer, comparativement à celle qu'il nous avait fallu suivre le jour précédent.

Après avoir marché très-vite jusqu'à six heures du soir, en ne prenant qu'un seul repos très-court, nous arrivâmes harassés à Kidi-Kidi. Nous y trouvâmes Shongui; mais M. Butler et les charpentiers étaient à Rangui-Hou. Pressé de me reposer, j'allai sur-le-champ me coucher dans l'unique bâtiment qui fût encore terminé.

Shongui m'apprit que deux jours auparavant, un chef nommé Tinana avait tué sa femme pour cause d'adultère. Elle fut prise sur le fait et reconnut sa faute : alors son mari lui asséna un coup de son bâton sur la tête. Shongui disait que cette punition était juste. Le frère de la femme vint et prit le corps, qui fut transporté dans le sépulcre de ses amis. C'était une femme de haut rang. Comme le mari avait agi suivant les coutumes établies, les amis de la femme ne lui infligèrent d'autre punition que d'emporter quelques-unes de ses corbeilles de patates, comme satisfaction pour la mort de la femme. Quelquefois un homme se contente de répudier sa femme dans le cas d'adultère; mais il peut la mettre à mort quand le fait est avéré, s'il le juge à propos; et sa conduite, en ce cas, est toujours généralement approuvée.

12 *octobre* 1819. Ce matin nous comptions retourner à Rangui-Hou après le déjeuner. Shongui avait fait préparer une quantité de patates douces pour nous et nos amis.

Je fus très-satisfait des progrès qu'avait faits notre nouvel établissement. Pendant notre absence, une étendue de terrain considérable avait été défrichée et plantée en maïs. Une quantité de graines apportées d'Angleterre à Port-Jackson avaient été semées dans le jardin et avaient levé. Plusieurs des jeunes plants de vigne étaient en feuilles. On avait aussi planté des arbres à fruit, et l'établissement entier commençait à prendre une apparence de civilisation qui pénétrait l'ame de la plus douce satisfaction. Un édifice avait été aussi élevé pour l'usage des naturels occupés aux cultures. D'après ce

que j'avais sous les yeux, je restai convaincu que tout le monde avait travaillé avec zèle, et qu'on avait beaucoup fait en peu de temps, nonobstant le peu de moyens que M. Butler et ses compagnons avaient à leur disposition.

Visite au village de Motou-Iti.

Vers neuf heures, nous quittâmes Kidi-Kidi; et dans notre route le long de la rivière, nous visitâmes un village nommé Motou-Iti, situé sur la rive méridionale. Il appartient à un chef nommé Shouraki, à qui nous avions promis une visite. Nous le trouvâmes chez lui avec plusieurs chefs d'autres cantons. Il fut très-content de nous voir. Tandis que nous étions arrêtés dans ce village, le vent s'éleva, et amena une pluie violente. Après avoir attendu jusqu'au soir sans aucun espoir que le ciel s'éclaircît, et voyant la mer agitée, je me décidai à demeurer jusqu'au lendemain. Shouraki m'assura qu'il serait dangereux de m'exposer dans la pirogue, attendu qu'il y avait beaucoup à craindre qu'elle ne chavirât; et il me recommanda d'attendre jusqu'au jour suivant. M. Kendall était très-impatient de regagner sa maison. En conséquence, je le laissai libre de faire ce qui lui plairait; il s'embarqua pour Rangui-Hou, ayant environ sept milles de traversée à faire sur une mer ouverte et clapoteuse. Pour moi, je restai avec les chefs, et passai toute la nuit à Motou-Iti.

Là je trouvai Moïangui, ce chef qui était allé en Angleterre avec M. Savage, douze ans auparavant environ. Il demanda particulièrement des nouvelles de la reine qu'il avait vue. Il remarqua qu'elle était âgée. Il désira savoir si elle était encore en vie; je lui dis qu'elle était morte depuis huit mois environ. Il voulut savoir si le prince de Galles, le duc d'York et les autres membres de la famille royale se portaient bien. Il donna aux chefs qui l'entouraient des détails sur ce qu'il avait vu en Angleterre. Il leur parla du pont de Londres et des jets d'eau de cette ville. Il leur dit comment l'eau se trouvait conduite, au

moyen de canaux, dans les diverses maisons de la ville; et plusieurs autres particularités touchant notre manière de vivre, nos habitations, nos voitures, nos navires, nos routes, nos églises, notre agriculture, etc.; comment les cuisiniers préparaient les mets pour les tables des *gentlemen ;* et que ceux-là n'y touchaient jamais, mais qu'ils se contentaient d'y goûter dans la cuisine avant de les servir. Tous les assistans l'écoutaient avec une grande attention.

Dans le nombre, se trouvait un vieux chef nommé Tiko-Pidi, perclus des deux jambes, mais aussi vain de son importance et de sa dignité, qu'aucun homme l'ait jamais été. Il m'apprit que son territoire et ses sujets s'étendaient depuis le Shouki-Anga jusqu'au Waï-Kato, dans une étendue de près de cent cinquante milles. Il était informé, disait-il, que King-George était un personnage trop important pour aller jamais à bord d'un navire, et que, comme il était lui-même un chef aussi puissant dans la Nouvelle-Zélande, pour ce motif il n'avait jamais voulu non plus aller à bord d'aucun vaisseau.

Presque toute la nuit ils parlèrent sur divers sujets relatifs à la vie civile, et témoignaient un vif désir que je pusse visiter les bords du Waï-Kato : suivant tous les rapports des naturels, les rives de ce fleuve offrent une immense population. Je promis de faire ce voyage si le temps me le permettait, et les chefs s'engagèrent à m'accompagner.

Retour à Rangui-Hou.

13 *octobre* 1819. Quand le jour parut, Shouraki fit avancer sa grande pirogue : puis lui-même, avec Moïangui et quelques-uns de ses gens, m'accompagna à Rangui-Hou, où je trouvai que M. Kendall était arrivé heureusement.

Les chefs du Shouki-Anga qui nous avaient suivis à notre retour, attendaient mon arrivée pour recevoir les présens que je leur avais promis. Ils s'assemblèrent tous devant le magasin où nous leur distribuâmes vingt-une haches, dix-sept pioches,

quinze haches plates, deux douzaines de ciseaux de menuisier, deux herminettes, et une quantité d'hameçons, avec quelques couteaux et autant de trompettes.

Te Manguina, le prêtre des vents et des vagues, était avec les autres. Il m'avait promis qu'à son arrivée à Rangui-Hou j'entendrais son dieu lui parler; car je lui avais déclaré que je ne croirais jamais qu'il eût conversé avec lui, à moins que je ne l'entendisse moi-même. Je le sommai de remplir sa promesse, attendu que je voulais entendre son dieu. Il répliqua que son dieu n'était pas à Rangui-Hou dans ce moment, et qu'ainsi je ne pouvais pas l'entendre. Je lui répondis en souriant que je ne croyais pas qu'il l'eût jamais entendu.

Quand ils eurent tous reçu leurs présens, ils s'en retournèrent chez eux, charmés de notre visite et de nos procédés.

14 *octobre*. A mon retour à Rangui-Hou, M. Butler m'informa que, tandis qu'il se trouvait à Kidi-Kidi, un chef de Tae-Ame s'était montré très-importun et fort turbulent. Il était entré dans la maison de M. William Hall, pour demander une hache d'un ton très-menaçant. Au retour de M. Butler, il renouvela sa demande, et M. Butler lui donna une pioche et une hache.

Il est revenu aujourd'hui, et a apporté à vendre deux cochons qu'on lui a achetés. Il était encore mécontent, et voulait une autre hache.

Il y avait avec lui plusieurs chefs de la tribu, qui sont restés sur le rivage. Bien qu'ils ne parussent pas participer à la violence de sa conduite, cependant ils ne firent rien pour la réprimer. Leur silence nous donna lieu de penser qu'il n'agissait qu'avec leur assentiment, et que s'il n'avait pu obtenir par des voies légitimes les articles qu'il désirait, ses compagnons ne l'eussent point blâmé d'essayer de mettre ses menaces à exécution. Nous leur représentâmes l'inconvenance de leur conduite, et nous leur déclarâmes que les Européens ne resteraient point à la Nouvelle-Zélande s'ils n'étaient pas à l'abri des outrages, attendu que c'était pour leur bien, et non pas

dans notre propre intérêt que nous étions venus. Ils exprimèrent leur respect pour nous, et prétendirent qu'ils avaient vu avec peine la conduite violente du chef qui s'était si mal comporté à notre égard.

A la fin, je leur annonçai que M. Kendall et moi nous irions visiter leur district, et prendre connaissance de ce que les chefs auraient à dire : ajoutant que s'ils avaient quelques plaintes à faire, nous les entendrions, et y ferions droit autant qu'il serait en notre pouvoir. Cette promesse leur causa beaucoup de satisfaction, et la journée du lundi fut fixée pour notre départ de Rangui-Hou pour Tae-Ame.

Visite à Tae-Ame.

16 *octobre* 1819. Cinq des principaux chefs vinrent pour nous conduire, et amenèrent leurs esclaves pour porter nos provisions.

18 *octobre*. Une pluie violente nous a empêché aujourd'hui de quitter l'établissement.

19 *octobre*. Nous nous sommes préparés à partir. Quand nos caisses ont été prêtes à embarquer dans les pirogues, un vieux chef les a soulevées pour examiner leur poids. Eu égard à leur légèreté, il a soupçonné qu'elles ne contenaient point de haches. Sur-le-champ son visage est devenu sombre, et il a repoussé les boîtes du pied avec indignation. Je lui ai fait des représentations, et j'ai déclaré à ses compagnons que s'ils se conduisaient d'une manière aussi malhonnête, je n'irais point chez eux. Quand ils virent que nous ne paraissions point disposés à les aller voir, ils devinrent très-empressés dans leurs instances près de nous. Comme ils nous avaient attendu avec impatience durant trois jours entiers, je tenais beaucoup aussi à contenter leurs désirs. Néanmoins je résolus de ne point me mettre en route, avant d'avoir arrêté définitivement toutes nos conditions touchant cette visite, comme de savoir ce que nous aurions à payer pour les piro-

gues et pour les esclaves qui portaient notre bagage, et quelle sorte de présens les chefs des différens villages attendaient de nous. Tout fut arrangé avant notre embarquement, afin de prévenir toute espèce de querelle au retour. Tout étant terminé à notre satisfaction mutuelle, vers onze heures du matin nous quittâmes Rangui-Hou dans deux pirogues.

Dans notre traversée à Kidi-Kidi, une pirogue supérieurement sculptée, appartenant à la rivière Tamise, passa près de nous. Ces pirogues sont bien faites, peuvent gouverner dans une mer agitée, et marchent très-vite. Dans les nôtres, se trouvaient plusieurs jeunes esclaves des contrées du Sud, et un des environs du cap Est. Je demandai à quel prix le chef les avait achetés. Pour l'un d'eux, qui était un beau jeune homme, le chef avait donné vingt corbeilles de patates douces, et une hache pour un autre. Les autres, à ce que je crois, étaient des prisonniers de guerre.

Sur les six heures du soir, nous arrivâmes à Okoura, le village du chef principal nommé Waï-Tarou. C'était là que nous devions passer la nuit. Le chef possédait une des plus belles cases que j'eusse vues à la Nouvelle-Zélande.

Après que nous eûmes pris quelques rafraîchissemens, et lorsque la nuit fut tout-à-fait venue, le chef fit faire un feu autour duquel nous allâmes tous nous asseoir.

Alors nous priâmes les chefs d'exposer les motifs de leurs griefs.

Ils commencèrent par déclarer qu'ils n'avaient à faire aucunes plaintes particulières, que tous leurs griefs étaient d'une nature publique. Ils firent observer que, lorsque les Européens vinrent pour la première fois à la Nouvelle-Zélande, ils s'établirent tous avec Doua-Tara et Shongui, ce qui accrut considérablement le pouvoir et l'opulence de Shongui; que quand les derniers Européens arrivèrent, ils s'étaient attendus à en avoir un chez eux, mais que Shongui se les était encore appropriés, ce qui plaçait tout le commerce entre ses mains. Ils alléguaient qu'ils ne pouvaient commercer avec

les missionnaires dans les limites de la juridiction de Shongui : d'un côté, ils dérogeraient par là à leur dignité; de l'autre, le peuple de Shongui ne le leur permettrait point, attendu qu'il est contraire aux coutumes du pays qu'un chef, en matière de négoce, empiète sur les droits d'un autre dans son propre district. Ce qu'ils désiraient, c'était un égal avantage de commerce; et ils ne pouvaient en jouir qu'en ayant un missionnaire établi chez eux, avec lequel ils pussent échanger leurs propriétés, sans aucune des restrictions humiliantes auxquelles ils étaient maintenant assujettis. Ce qu'ils auraient à lui vendre serait des patates et des cochons, qui faisaient leurs principales ressources. Ils alléguaient en outre qu'on avait cherché à les noircir, et qu'on avait accusé de vol quelques-uns de leurs compatriotes, chose qui les avait vivement irrités : ils ne prétendaient pas nier que quelques personnes de leur tribu n'eussent, à leur insu, et même de leur aveu, volé quelques bagatelles aux Européens; mais les gens de Shongui avaient été bien plus coupables sous ce rapport. Ils nous demandèrent qui avait excité les jeunes gens à voler des ciseaux, quand nous débarquâmes nos bagages; en insinuant qu'ils n'avaient commis ce vol qu'à l'instigation de Shongui lui-même, ou des ses agens cachés : ils trouvaient injuste d'être blâmés pour fait de vol à l'égal des gens de Shongui, qui jouissaient seuls de tous les avantages du commerce avec les Européens. Ils imaginaient qu'ils n'avaient pas été traités avec les égards et la considération auxquels ils avaient droit pour leur rang et le pouvoir qu'ils possédaient dans la Nouvelle-Zélande. Les Européens leur étaient aussi redevables qu'à Shongui, pour la protection qu'ils leur avaient accordée. Leur tribu était aussi puissante et aussi respectable que celle de ce chef, et leur territoire était plus étendu. Ils avaient un droit égal au hâvre où les navires venaient mouiller, et aux rivages où les canots venaient accoster. Ils disaient qu'ils n'étaient point offensés de nous voir faire un nouvel établissement à Kidi-Kidi, où résidait Shongui. Tous leurs vœux se bornaient

à ce que Shongui n'eût pas tout le monopole du commerce, en réunissant tous les Européens sous son autorité ; attendu que cela lui donnerait, ainsi qu'à son peuple, plus d'importance qu'ils n'avaient droit d'en avoir, et dégraderait leur tribu dans l'opinion publique. Les principaux articles du commerce sont les bêches, les pioches, les haches, etc., qui composent les provisions des missionnaires ; et ce sont là les articles qu'ils sont avides de se procurer.

Ils employèrent ces argumens, et plusieurs autres non moins forts, pour nous prouver qu'ils avaient des raisons d'intérêt public suffisantes pour les rendre mécontens.

Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître la force de leur raisonnement, et j'étais désolé qu'ils pussent avoir aucun sujet de plainte légitime. En réponse à leurs allégations, je voulus leur exposer le motif réel de cette partialité apparente ; et en même temps nous leur assurâmes que nous ne désirions pas moins subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs compatriotes, qu'à ceux du peuple de Shongui, autant que cela pourrait dépendre de nos moyens.

En premier lieu, j'exposai la raison qui nous avait portés à offrir nos services à Shongui. Tepahi était un de ses proches parens, et Tepahi fut le premier chef de la Nouvelle-Zélande que j'eusse vu à Port-Jackson, et avec qui j'eusse contracté une liaison particulière. Quand je revins d'Angleterre, j'en amenai MM. Hall et King, avec l'intention de les envoyer chez Tepahi, pour instruire son peuple : mais quand j'arrivai à Port-Jackson, j'appris que *le Boyd* avait été détruit par les habitans de Wangaroa, et que tout son équipage avait été tué et mangé. Peu après, Tepahi mourut, et plusieurs de ses gens furent mis à mort par les Européens par suite de la destruction du *Boyd*. Quelque temps après ces événemens, les Nouveaux-Zélandais tuèrent et mangèrent trois hommes appartenant à un navire baleinier nommé le *New-Zealander*. Ces épouvantables crimes, dont leurs compatriotes s'étaient rendus coupables, frappèrent d'horreur les Européens. Je ne voulus

point envoyer MM. Hall et King dans leur pays, dans la crainte qu'ils ne fussent aussi tués et mangés.

MM. Hall et King attendaient depuis plus de quatre années quand M. Kendall arriva d'Angleterre, avec l'intention d'aller instruire les Nouveaux-Zélandais. Il resta quelque temps à Port-Jackson, puis je l'envoyai avec M. Hall, rendre visite à Doua-Tara, pour savoir si les habitans de la Nouvelle-Zélande désiraient voir les Européens venir s'établir chez eux. Dans ce cas, j'invitais Doua-Tara, avec deux ou trois autres chefs, à venir à Port-Jackson avec MM. Kendall et Hall, pour venir chercher les familles de ces missionnaires. Doua-Tara revint avec MM. Kendall et Hall; Shongui et Koro-Koro les accompagnèrent aussi. Tepahi étant mort, et Shongui, de concert avec Doua-Tara, promettant de prendre soin des missionnaires, ceux-ci firent le voyage, et je les plaçai sous la protection de ces deux chefs. Je leur dis que je serais venu lors du premier voyage de *l'Active*, si le gouverneur Macquarie me l'eût permis; mais qu'il ne voulut pas me donner cette permission, dans la crainte que les naturels ne voulussent me tuer et me manger, comme ils l'avaient fait de l'équipage du *Boyd*.

Nous leur représentâmes en outre que leurs crimes inspiraient une telle horreur aux Européens, que ceux-ci redoutaient de venir parmi eux; que s'ils désiraient voir les missionnaires s'établir dans leur pays, il fallait montrer beaucoup d'égards à ceux qui y étaient déjà, pour dissiper dans l'esprit des Européens les fâcheuses impressions que leur conduite passée avait fait naître.

A tout cela, les naturels répliquèrent qu'il était juste que les premiers colons fussent allés chez Shongui : ils ne prétendaient point avoir aucun des missionnaires qui vivaient sous sa protection; mais ils désiraient posséder chez eux au moins un de ceux qui étaient arrivés dernièrement. Je leur dis que les colons étaient en trop petit nombre pour pouvoir les séparer; que si je le faisais, il nous serait impossible de leur montrer les avantages d'une métairie, et les améliorations que nous médi-

tions dans leur intérêt : je leur assurai que s'ils se comportaient bien envers les missionnaires maintenant établis dans l'île, j'en amènerais, dès que je le pourrais, un ou plusieurs pour demeurer chez eux ; mais j'ajoutai que je ne pouvais faire une promesse positive, attendu que s'il n'en venait qu'un seul, peut-être il ne consentirait pas à venir habiter avec eux. Ils répondirent qu'ils ne voudraient point obliger un missionnaire à vivre avec eux contre son gré ; mais que si on leur en destinait un, et qu'il se refusât à venir parmi eux, ils demanderaient du moins qu'on le renvoyât à Port-Jackson, et qu'on ne lui permît point de rester avec Shongui. Te Marangai, l'un des principaux chefs de cette contrée, et qui avait habité quelque temps chez moi à Parramatta, dit qu'il avait besoin d'un homme qui pût instruire ses enfans, leur apprendre à lire et à écrire, administrer les médicamens aux malades, et leur enseigner à cultiver leurs terres.

A l'égard des reproches de cruauté qu'on leur faisait, les chefs représentèrent que les Européens avaient tué plusieurs de leurs compatriotes sous les prétextes les plus frivoles : en certains cas qu'ils citèrent, on avait tiré sur les naturels, sans que ceux-ci l'eussent mérité en aucune façon. Souvent aussi les Européens les avaient dépouillés de leurs propriétés, et avaient maltraité leurs femmes. *Le Boyd* fut détruit, parce que le capitaine avait fait fouetter un chef du pays. Quant au navire *le New-Zealander*, ils dirent qu'un chef nomme Tareha, proche parent de Tepahi, avait volé un mousquet à des marins qui faisaient du bois sur son territoire, comme une satisfaction des ravages et des meurtres que les Européens avaient commis sur l'île de Tepahi. Quand les marins retournèrent à bord, et eurent instruit leur capitaine de ce vol, celui-ci envoya deux canots armés qui tombèrent sur une troupe appartenant aux chefs qui nous faisaient ce récit : ceux-ci annoncèrent aux marins qu'ils n'étaient point de la même tribu que ceux qui avaient volé le mousquet; mais les Européens, soit parce qu'ils ne comprirent point leur langage, soit uniquement pour s'amu-

ser, firent deux fois feu sur la troupe innocente; alors les naturels les attaquèrent, et il y eut deux blancs de tués : ensuite les marins tuèrent l'oncle de Tareha, et dans cette affaire il y eut encore un Européen tué. Comme il avait péri trois Européens, et seulement un Nouveau-Zélandais, conformément à la loi du talion, les chefs de la partie méridionale de la baie des Iles demandèrent satisfaction pour la mort des deux Européens : en conséquence, ils tuèrent deux naturels de la tribu qui avait tué les deux Européens; puis ils transportèrent leurs corps dans une pirogue le long du navire, pour montrer au maître qu'ils avaient fait justice à son équipage, en punissant de mort leurs propres compatriotes, pour le meurtre des marins. Ils citèrent des circonstances où des Zélandais avaient été tués par des Européens, sans que ceux-ci leur eussent fait aucune réparation : un grand nombre de naturels avaient été tués par le capitaine Howell, qui commandait un navire de Port-Jackson, dans un hâvre entre la baie Mercure et la rivière Tamise. Nos hôtes déclarèrent que les peuples de cet endroit vengeraient la mort de leurs parens dès qu'ils pourraient en trouver l'occasion.

Je leur annonçai qu'on avait promulgué en Angleterre une loi pour la punition de tout Européen qui tuerait injustement un Nouveau-Zélandais ; et que si un Nouveau-Zélandais, après avoir tué un Européen, allait ensuite à Port-Jackson, il serait pendu. Cette nouvelle leur fit beaucoup de plaisir. Je leur dis que le roi Georges désirait les protéger contre toute espèce de violence, à l'égal de ses propres sujets, et qu'il punirait les coupables, quand on pourrait s'en rendre maître, qu'ils fussent Anglais ou Nouveaux-Zélandais. Ils disaient que, si un Européen tuait un Nouveau-Zélandais, ils seraient bien aises de le voir exécuter.

Après avoir causé jusqu'à une heure avancée sur ces divers sujets qui nous procurèrent une satisfaction mutuelle, nous nous couchâmes tout habillés pour reposer.

Arrivée à Tae-Ame.

20 *octobre* 1819. Ce matin nous nous levâmes de bonne heure, et nous nous préparâmes pour notre voyage à Tae-Ame, où nous arrivâmes sur les cinq heures et demie du soir, très-fatigués de notre marche. Nous estimâmes la distance à plus de vingt milles. Sur notre route nous trouvâmes plusieurs marais, nous franchîmes les uns à gué et les autres à dos d'homme : l'un d'eux a près d'un mille de largeur. Nous n'eûmes que deux petits bois à traverser. Le pays est généralement découvert et le terrain assez uni. Quelquefois il est d'une très-bonne qualité, et en d'autres endroits graveleux, pierreux et marécageux : cependant la plupart des marais pourraient être desséchés. La campagne est bien arrosée dans toutes les directions, et il y aurait de belles cascades pour des moulins de tout genre. Tout le territoire que nous eûmes à traverser appartenait aux chefs qui nous accompagnaient.

A la distance de cinq milles environ, avant d'arriver à aucun des villages du district de Tae-Ame, nous passâmes dans une superbe plaine dont le sol, quoique pierreux, nous parut très-fertile. D'après la nature de l'herbe qui y croissait, elle semblait avoir été naguère cultivée en entier, et l'on y distinguait les traces évidentes d'une population considérable. Sur la lisière de cette plaine nous passâmes près des ruines de deux villages, aujourd'hui complètement déserts. A une époque peu reculée, ils avaient été solidement fortifiés. Le chef nous apprit que ces villages lui avaient appartenu à lui et à ses amis, et qu'ils avaient contenu jusqu'à mille habitans : mais ils avaient été assiégés, et enfin obligés de céder à leurs ennemis et de quitter leurs forteresses. Les collines sur lesquelles ces villages étaient situés, étaient fort élevées, et tellement fortifiées par la nature, qu'il eût été très-difficile de réduire leurs habitans autrement que par la faim.

Quand nous arrivâmes au premier village de Tae-Ame, on

nous présenta au vieux chef qui semblait avoir plus de quatre-vingts ans, mais qui avait conservé toute sa vigueur et ses facultés. Il dansa de joie quand je lui offris un ciseau, et il témoigna la plus grande satisfaction de nous voir chez lui. A l'aspect de ses mains, nous jugeâmes qu'il venait de travailler à ses champs de patates. Il nous apprit qu'il restait à sa métairie pour veiller à sa culture, mais qu'il irait nous voir à Rangui-Hou plus tard. Il nous dit qu'il avait vu passer trois générations, et qu'il était au milieu de sa carrière quand le premier navire parut à la Nouvelle-Zélande. Il dit que le nom du capitaine était Stivers. Deux autres vaisseaux y vinrent ensuite, avant le capitaine Cook, et les capitaines en furent tués par les naturels des environs du cap Brett, par la raison qu'ils avaient eux-mêmes tué plusieurs des habitans et détruit un village entier dans la baie des Iles. Ce vieux chef semblait jouir d'une santé parfaite.

Ce village est situé dans un terrain fertile, abrité par des pins magnifiques, et arrosé par plusieurs beaux ruisseaux capables de faire marcher des moulins.

Là nous passâmes la soirée en conversant sur l'agriculture et les autres arts utiles; sur les lois et les coutumes des autres contrées; sur l'objet que se proposaient les missionnaires en venant s'établir à la Nouvelle-Zélande; sur la manière dont les naturels devaient se conduire à leur égard, s'ils désiraient en voir arriver d'autres chez eux; enfin sur les avantages qu'ils retireraient de la fertilité de leur sol quand une fois la culture du blé et de l'orge y serait introduite.

Nous leur dîmes que ce n'était pas la coutume en Angleterre que les femmes des *gentlemen* cultivassent la terre, tandis que celles des Zélandais travaillaient aux champs du matin au soir; que les *gentlemen* en Angleterre n'avaient qu'une seule femme, tandis que certains chefs parmi eux en avaient juqu'à dix; qu'un si grand nombre de femmes occasionait beaucoup de troubles et de nombreuses querelles.

Ils convinrent de la vérité de ce que nous disions, qu'un

si grand nombre de femmes causait de grandes disputes, et qu'il arrivait souvent qu'à l'occasion de ces querelles des femmes allaient se pendre. Mais ils alléguaient que, nonobstant ces inconvéniens, ils ne pourraient pas se passer d'avoir plusieurs femmes, n'ayant pas d'argent à donner pour l'entretien de leurs champs, et que, sans l'aide de leurs femmes qui remplissaient les fonctions de surveillans et d'ouvriers, ils ne pourraient pas du tout cultiver leurs terres. S'ils avaient, comme les *gentlemen* anglais, les moyens de faire labourer leurs champs par des bestiaux, leurs femmes seraient employées à d'autres ouvrages; mais jusqu'au moment où la chose serait praticable, ils ne pouvaient rien changer à leur système actuel.

Nous leur répliquâmes que nous espérions qu'avec le temps ils pourraient jouir de ces avantages, mais que cela dépendrait beaucoup de leur conduite envers les Européens. S'ils les traitaient bien, cela en encouragerait d'autres à venir s'établir parmi eux; si le contraire avait lieu, ceux qui étaient déjà à la Nouvelle-Zélande s'en retourneraient dans leur patrie.

Ils manifestèrent le désir d'avoir bientôt une occasion de leur témoigner toute leur considération, en en possédant deux ou trois parmi eux.

Les Nouveaux-Zélandais sont avides d'instruction, ils ont un jugement prompt et une bonne mémoire. Nous causâmes jusqu'à une heure avancée, puis nous chantâmes un hymne: nous rendîmes grâces à Dieu pour sa bienveillance, et nous nous recommandâmes pour la nuit à sa gracieuse protection.

Bons procédés des chefs.

21 *octobre* 1819. Nous nous sommes levés de bon matin, et nous avons fait avec les chefs un tour de promenade dans les champs de patates où le peuple était à l'ouvrage. Quelques-uns plantaient du maïs, mais ils s'y prenaient mal. Ils rapprochaient trop les grains, ce qui eût empêché la crue de la plante. Je leur montrai comment il fallait s'y prendre en en

semant quelques grains. Sur-le-champ le chef comprit l'avantage qu'il y avait à les espacer d'une manière suffisante, et il recommanda à ses gens de se conformer aux instructions que je venais de leur donner.

Ce chef nous traita avec tous les égards possibles. A notre arrivée, il harangua son peuple avec beaucoup de chaleur, et lui ordonna de ne pas nous dérober le plus mince objet, sous quelque prétexte que ce fût; ajoutant que s'ils commettaient quelque action de ce genre, le peuple de Shongui en serait instruit et en tirerait vengeance. Il leur annonça que s'ils se conduisaient bien envers nous, peut-être je leur enverrais un Européen pour s'établir parmi eux. Il ne pouvait pas affirmer que cela serait, mais que cela pouvait se faire. S'ils se comportaient mal, ils devaient renoncer à tout espoir de posséder jamais aucun Européen dans leur district.

Après le déjeuner, notre première visite fut au village du chef qui s'était montré si brutal, et qui avait poussé du pied nos caisses à l'établissement, avant de nous mettre en route pour notre voyage. Ce vieux chef chercha à se justifier de sa conduite : il assura qu'il n'était point en colère, mais qu'ayant entendu parler de notre générosité, il était venu voir si nous ne voudrions pas le gratifier d'une hache; ayant cru qu'il n'y en avait point dans les caisses, son cœur fut brisé par la crainte d'être frustré dans son espoir. Il employa désormais tous ses soins pour rendre notre visite agréable. Nous étions accompagnés par un grand nombre de naturels. Il nous donna un cochon que nous fîmes tuer pour les gens de notre suite, et l'on fit apprêter une quantité de patates et de pommes de terre pour tous ceux qui étaient présens. Il nous prépara un abri fort propre pour passer la nuit, et ne négligea rien pour rendre notre position commode.

La source chaude et le lac Blanc.

Après dîner, j'allai voir une source située dans un bois,

à quatre milles de distance environ. L'eau était chaude et d'une très-mauvaise qualité : il s'en exhalait une fumée continuelle, et sa surface était couverte d'une épaisse écume, semblable à l'ocre jaune dont les naturels se peignent le visage, mais d'une teinte un peu plus rougeâtre. Cette eau répandait une forte odeur sulfureuse. J'emportai des échantillons des pierres qui sont aux environs, et qui sont de leur nature dures et pesantes. Les naturels m'instruisirent qu'il existait à six milles environ du village une autre source dont l'eau était blanche et fort mauvaise. Ni canards ni poules sauvages ne s'y étaient jamais montrés.

Nous rentrâmes au village, nous fîmes nos dévotions du soir, et nous conversâmes avec les chefs sur divers sujets jusqu'à une heure avancée. La nuit fut froide et sombre, et notre abri était ouvert de trois côtés et sans toit, ce qui rendait notre position peu agréable. Les naturels, hommes, femmes et enfans, étaient étendus autour de l'abri, comme un troupeau de bestiaux dans la cour d'une ferme, et, suivant toute apparence, insensibles à l'influence du froid et de la pluie.

21 *octobre* 1819. Après le déjeuner, je visitai la source blanche. C'est un petit lac d'un demi-mille environ de circonférence. De loin il paraît blanc comme du lait, mais cet effet diminue quand on se trouve sur le bord. A la distance d'un mille environ avant d'y arriver, je rencontrai un autre bassin d'eau limpide qui nourrissait une foule de canards sauvages. En divers endroits, la terre est jonchée de morceaux de pierre à chaux, et j'en ai rapporté des échantillons. Toute la surface du pays, dans l'étendue de plusieurs milles, semble avoir été travaillée par l'action des volcans, et n'offre que des marais, des lacs et un sol dépouillé.

Il paraît qu'il a existé dans cet endroit un bois de pins, qui se trouve aujourd'hui consumé par le feu, de manière à ce qu'il n'en reste pas un seul arbre debout. On voit çà et là la racine d'un pin qui a été brûlée à la surface même du sol; d'autres fragmens de racines sont disséminés par terre en tout

sens. La nature de ce sol est extrêmement pierreuse, spongieuse, humide et blanchâtre, comme celle de la terre de pipe.

Tandis que nous nous promenions, les naturels m'apprirent qu'il existait dans les environs plusieurs autres lacs d'une semblable nature. Il y a quantité de résine sur les bords du lac Blanc, et différentes parties de sa surface sont couvertes d'une gelée, semblable au levain qui se forme sur la bière fraîche quand elle travaille dans la cuve. Je rapportai à Port-Jackson une bouteille de cette eau, dans l'espoir qu'on pourrait l'y analyser. La crique rocailleuse au travers de laquelle coule continuellement l'eau qui sort du lac, semble recouverte par la chaux que cette eau laisse déposer dans son cours au travers des rochers, et toutes les pierres de cette crique sont dures comme du silex. J'en ai aussi rapporté des échantillons.

Conversation avec les naturels sur le Tabou.

Avant de quitter ce village pour me rendre dans les autres, je portai un tison allumé dans la case où se trouvaient nos caisses et nos provisions, et je posai dessus un peu de pierre à chaux pour voir quel effet le feu produirait. Aussitôt que les chefs virent la fumée, ils entrèrent dans une frayeur épouvantable, et me crièrent à haute voix de jeter le tison hors de la cabane. Je leur demandai la cause de leur effroi. Ils répondirent que leur Dieu allait les tuer tous ; car il y avait des provisions dans les caisses qui se trouvaient dans cette cabane, et si l'on mettait du feu dans un endroit où il y a des provisions, ils périraient tous. Pour apaiser leurs craintes, je jetai le tison par terre, et m'efforçai de les convaincre que toutes leurs craintes étaient sans fondement ; que leur habitude de tabouer leurs provisions, les vases dans lesquels ils mangeaient, leurs maisons, etc., n'était qu'une erreur ; qu'il n'y avait rien de semblable en Europe ; et que je ne craignais pas de manger d'aucun mets particulier, de dormir dans aucune

maison que ce fût, ni d'avoir du feu dans le même endroit que celui où se trouvaient nos provisions.

Ils répondirent que, s'ils ne faisaient pas une attention particulière à tout ce que leur disaient leurs prêtres, ils périraient. S'ils allaient au combat, après avoir négligé quelques-unes des cérémonies relatives à leur nourriture, et qu'une lance vînt ensuite à les toucher seulement, ils mourraient sur-le-champ; mais que s'ils observaient rigoureusement toutes ces cérémonies, quand bien même la lance traverserait leur corps, ils n'en mourraient point. Je leur dis que l'observance de toutes ces pratiques ne contribuait nullement à leur conserver la vie dans le combat. Ils soutinrent vivement la vérité de leur opinion; un des chefs, prenant la parole, me montra l'endroit où une lance avait traversé ses poumons : le sang et l'air qu'il respirait sortaient tout à la fois par l'orifice de sa blessure; cependant il en guérit, car il avait suivi en tout point les injonctions du prêtre. En réponse à son observation, je dis que j'avais vu extraire du corps d'un Européen, à Parramatta, une grande lance barbelée qui lui avait été envoyée par un naturel; les intestins avaient été tellement lésés, que la nourriture qu'il prenait sortit, durant un temps considérable, par la blessure que la lance avait faite; pourtant il s'était rétabli, et il se portait bien au moment où je quittai Parramatta, bien qu'il n'eût jamais taboué ni ses vivres ni sa maison. Ils exprimaient leur étonnement de ce que cet homme eût pu se rétablir d'une telle blessure, sans recourir aux cérémonies qu'ils pratiquent; car c'est de leur accomplissement seul qu'ils croient que peut dépendre la vie ou la mort en pareil cas. Je leur contai aussi que l'on a vu des exemples de soldats dont les poumons dans un combat avaient été percés par une balle, de même que le chef en question l'avait été par une lance, et qu'ils avaient cependant guéri sans avoir été taboués. Je leur demandai, au cas où le chef eût eu le cœur ou les tempes traversées par la lance, s'il eût pu se rétablir en employant le tabou. Ils répondirent par la négative. Alors

je leur demandai à quoi servait cette coutume, puisque les Européens guérissaient les mêmes blessures sans y avoir recours.

Ils dirent que, quelque temps auparavant, un homme de leur tribu ayant été à bord d'un vaisseau, y avait mangé quelques vivres en opposition à leurs coutumes; par suite de cette action, leur Dieu, dans sa colère, avait fait périr un grand nombre d'entre eux. Je leur demandai de quels maux étaient affectés ceux qui moururent. Il les représentèrent comme ayant la langue enflée et tout le corps en feu. Les malades, supposant que la chaleur qu'ils éprouvaient provenait de quelque feu caché dans leur corps, se dépouillaient de toutes leurs nattes, ils se baignaient dans l'eau froide et en buvaient; enfin ils s'exposaient, autant qu'ils le pouvaient, au froid, dans l'idée que le froid seul pouvait chasser la chaleur qu'ils ressentaient. Nous leur apprîmes que c'était là le moyen d'augmenter la chaleur et de les faire périr; qu'au lieu de s'exposer au froid, de marcher nus, et de coucher tout nus durant la nuit et en plein air, ils eussent dû au contraire se tenir chaudement, afin de transpirer; car la transpiration eût entraîné la chaleur brûlante hors de leur corps, ce que ne pouvaient faire ni l'air ni l'eau froide. Ils se mirent à rire à cette idée, et s'imaginèrent que cela eût augmenté leur mal. Alors je leur demandai si, quand ils respiraient sans peine, ils se souvenaient d'avoir ressenti dans leur corps cette chaleur brûlante dont ils venaient de parler : après avoir réfléchi quelque temps et s'être consultés ensemble, ils finirent par imaginer, d'après ce qu'ils éprouvaient quand ils respiraient sans gêne, que nous pouvions bien avoir raison dans notre opinion.

Ils me demandèrent ensuite quelle était la cause de la mort de Doua-Tara. Je leur répondis que par excès de fatigue et pour avoir couché au grand air, il avait gagné un refroidissement considérable, qui avait occasioné la chaleur brûlante dont ils parlaient, et de violens maux d'entrailles. Alors le prêtre l'avait taboué, ne lui avait laissé rien boire ni manger

durant cinq jours, et n'avait pas voulu me permettre de le voir, dans la crainte que leur Dieu ne vînt à les tuer aussi bien que le malade. Doua-Tara avait été habitué à manger du pain, du riz et du sucre, et à boire du thé et du vin : quand il fut malade, le prêtre ne voulut point lui permettre de prendre aucun de ces alimens, auxquels il était accoutumé et qui eussent pu le soulager. Le tabou qu'on lui imposa et le défaut d'alimens convenables l'empêchèrent de se rétablir. Plusieurs de leurs compatriotes, comme Doua-Tara, sont morts par les suites du tabou, et pour être restés couchés exposés au froid et à l'humidité quand ils ressentaient cette brûlante chaleur.

Ces raisonnemens eurent quelque poids sur leur esprit, et parurent les convaincre de l'erreur dans laquelle ils étaient.

Nous leur dîmes en outre que Pomare, roi de Taïti, pensait encore, il y a peu de temps, comme eux à cet égard : il tabouait ses maisons et ses provisions, et vivait dans des transes continuelles que son Dieu ne voulût le tuer lui et son peuple; mais depuis que les missionnaires s'étaient établis à Taïti, ce chef et son peuple ayant appris la signification du livre de Dieu, avaient aboli toutes les pratiques du tabou. Ils mangeaient de toute espèce de vivres ; ils dormaient partout comme les Européens, et n'avaient plus aucune crainte d'être tués par leurs anciens dieux. Ils furent très-étonnés de cette nouvelle, et demandèrent combien il y avait de temps que Pomare avait cessé de tabouer. Nous leur dîmes qu'il y avait plus de trois ans, depuis qu'il avait embrassé notre religion. Les chefs répliquèrent alors que si nous voulions leur envoyer des missionnaires pour les instruire, pour les convaincre que leur religion était mauvaise, et empêcher leurs dieux de les tuer, ils penseraient et agiraient comme nous.

Plusieurs d'entre eux témoignèrent un vif désir de visiter Port-Jackson, afin de connaître notre manière de vivre. Je leur promis que quelques-uns d'eux auraient la permission d'y aller quand l'occasion s'en présenterait.

Visite à un autre village.

Après dîner, nous quittâmes ce village pour en visiter un autre nommé Pouka-Nouï, distant de quatre milles environ, et situé au pied d'une très-haute montagne. Durant notre promenade, nous traversâmes quelques morceaux de la terre la plus riche que j'eusse vue dans l'île ; elle était dégagée de bois, et très-propre à toutes les cultures possibles.

Nous arrivâmes vers le coucher du soleil ; alors un vieux et vénérable chef, droit comme une colonne, et dont les dents étaient aussi blanches que l'ivoire, s'avança avec une longue lance à la main, et s'arrêta à une certaine distance ; puis, suivant une coutume des Nouveaux-Zélandais lorsqu'ils reçoivent des étrangers, il récita un discours et une prière : il nous souhaita la bien-venue, et supplia ses dieux, c'est-à-dire les mânes de ses ancêtres, d'être propices à notre entrevue. Il invoqua les cieux sur sa tête, et la terre sous ses pieds, pour rendre notre visite avantageuse à son peuple et agréable pour nous, et pour qu'aucun accident ne nous arrivât, à nous qu'il regardait comme les dieux d'un autre pays. Nous écoutâmes ces adorations profanes avec un regret silencieux ; nous ne pûmes que désirer avec ardeur que la lumière de la vérité divine vînt répandre sa lueur sur un esprit si superstitieux et si grossier.

Dans le courant de la soirée, M. Kendall eut une longue conversation avec le chef Touhou, avec Temarangai et Waï-Tarou, par suite de ce que ces deux derniers avaient dit à Touhou sur les divers sujets qui avaient été discutés la veille au soir. Quand ils eurent raconté à Touhou ce que nous avions dit au sujet de la chaleur qui brûlait leur corps, et ce qu'ils devaient faire en pareil cas, le chef dit que nous étions des dieux. Entre autres choses, dans leur ignorance, ils s'étaient figurés que j'avais le droit de commander aux Européens d'aller vivre avec eux : mais M. Kendall leur expliqua clairement

qu'il n'en était pas ainsi; que moi, M. Kendall et mes collègues, nous étions tout simplement les membres d'une Société générale dont les chefs résidaient en Angleterre; que le nombre de ses membres s'élevait à quelques milliers de personnes. Ces personnes étaient animées par des sentimens de reconnaissance envers Dieu, pour les bénédictions qu'il leur avait accordées, ainsi qu'à ses ancêtres qui vivaient dans un état semblable à celui des Nouveaux-Zélandais; et leur but était de procurer aux naturels la connaissance de ce même Dieu, qui devient pour tous les hommes une source infinie de bonheur tant dans ce monde que dans l'autre.

M. Kendall leur expliqua en outre que la Société, en Angleterre, n'avait jamais pensé à eux, jusqu'à l'époque où je vis Tepahi; qu'alors j'instruisis la Société de la situation dans laquelle ils se trouvaient; j'exposai qu'il y avait parmi eux des hommes de jugement et capables d'instruction, et je priai vivement la Société d'envoyer quelques-uns de ses missionnaires pour les instruire. Sur mes instances, la Société fit faire une enquête, et l'on demanda des sujets pour aller instruire les habitans de cette région lointaine.

M. Kendall rappela en outre qu'il s'éleva parmi les membres de la Société, le doute que des Européens pussent vivre avec quelque sécurité au sein d'un peuple qui était dans l'habitude de manger la chair humaine, et qu'il en résulta une crainte et une inquiétude générale. A la fin, MM. Hall et King offrirent volontairement leurs services, car personne n'avait été contraint à venir malgré lui à la Nouvelle-Zélande. En conséquence, ils m'accompagnèrent à Port-Jackson ; arrivés là, ils furent bien découragés en apprenant le désastre du *Boyd*, et ils attendirent quatre ans jusqu'à l'arrivée de M. Kendall. Alors j'achetai *l'Active,* et j'envoyai MM. Kendall et Hall en reconnaissance, pour voir s'ils oseraient ou non se hasarder à vivre parmi les naturels. Après que MM. Kendall et Hall eurent fait leur visite, ils se décidèrent à résider à la Nouvelle-Zélande avec leurs familles, résolus à courir le risque d'être

tués ou mangés. En conséquence, ils y revinrent avec moi. Après avoir résidé un court espace de temps dans le pays, et avoir observé la conduite des naturels, ils écrivirent en Angleterre pour demander un plus grand nombre d'Européens. Mais les maîtres des navires, et d'autres personnes qui étaient prévenues contre les naturels, d'après les rapports qu'on avait faits sur leur cruauté, et leur pratique de manger la chair humaine, écrivirent en termes défavorables pour eux. Ces lettres intimidèrent la Société, et contribuèrent à démentir tout ce que M. Kendall avait pu écrire en faveur des Nouveaux-Zélandais.

Ce ne fut que lorsque les missionnaires eurent résidé plus de trois années à la Nouvelle-Zélande, que la Société se hasarda à y envoyer d'autres personnes d'Angleterre. Si les naturels désiraient que ces missionnaires restassent dans l'île, ils devaient se montrer honnêtes envers eux, ne pas les inquiéter ni les importuner, en les obsédant de demandes de haches, pioches, de peur qu'ils ne se retirassent paisiblement, comme avaient fait jadis les missionnaires de Taïti, avec l'intention de ne jamais y retourner, si Pomare, à diverses reprises, ne les eût sollicités de revenir.

Les chefs garantissent la sécurité des missionnaires parmi eux.

En réponse à ces diverses observations, les chefs dirent que jusqu'à ce moment ils n'avaient jamais aussi clairement compris le but des missionnaires; qu'à l'égard du principal motif des craintes des Européens, savoir d'être tués et mangés, ils prétendaient que de notre part elles étaient tout-à-fait dépourvues de fondement; et qu'il était absurde de supposer qu'ils voulussent faire une action aussi opposée à leurs propres intérêts, que de tuer des gens qui venaient vivre paisiblement parmi eux, et leur apportaient tant d'objets d'une valeur positive. En outre, ils dirent que nous vivions chez eux sous l'approbation et la protection de tous les chefs; que, quand bien

même un chef serait contre nous, tout ce qu'il pourrait faire, serait de nous importuner par des demandes vexatoires ; qu'il craindrait l'autorité des autres chefs, et n'oserait pas nous faire plus de mal que cela. Mais ils convenaient que si tous les chefs, ou même la majeure partie, se déclaraient contre nous, nous ne pourrions pas rester chez eux.

Ils remarquèrent en outre que, comme nous ne leur avions fait aucun tort, ils n'avaient point de satisfaction à nous demander, ni aucuns motifs pour chercher à se venger sur nous. Enfin, ils nous firent observer en souriant que, s'ils venaient à être naturellement affamés de chair humaine, nous pouvions être rassurés sur ce point, attendu que la chair des Nouveaux-Zélandais était d'un goût beaucoup plus agréable que celle de l'Européen, en conséquence de l'habitude que les blancs avaient de manger autant de sel.

A la fin la conversation roula sur ce qui avait pu donner lieu à la coutume de manger la chair humaine. Ils prétendirent d'abord qu'elle provenait de ce que les grands poissons de la mer mangeaient les autres, et de ce que quelques-uns mangent leur propre espèce. Ils alléguaient que les grands poissons mangent les petits. Les petits poissons mangent les insectes. Les chiens mangent les hommes, les hommes mangent les chiens, et les chiens s'entre-dévorent. Les oiseaux de l'air s'entre-dévorent aussi. Enfin, un dieu dévore un autre dieu. Je n'aurais pas compris comment les dieux pouvaient s'entre-manger, si Shongui ne m'eût auparavant instruit que, lorsqu'il était allé vers le sud, et qu'il eut tué une grande partie des habitans, il eut peur que le dieu de ces derniers ne voulût le tuer pour le manger, car il se regardait lui-même comme un dieu. Alors il saisit ce dieu étranger qui était un reptile, il en mangea une partie, et réserva l'autre pour ses amis, attendu que c'était une nourriture sacrée. Par ce moyen, ils se flattaient tous de s'être mis à l'abri de son ressentiment.

Quant à leurs importunités touchant les haches et autres outils, ils affirmèrent que leur colère était purement feinte, et

qu'ils n'avaient eu recours à ce moyen, qu'à cause du besoin pressant qu'ils en avaient, et après avoir inutilement tenté tout autre expédient pour se procurer ces articles. Quand ils avaient le moyen de les acheter, ils étaient toujours prêts à le faire, et ils avançaient que nous pourrions à peine citer un seul exemple où nous eussions été importunés pour un de ces objets par un naturel qui eût été dans le cas de les acheter.

Puis ils firent observer que le moyen de rendre les chefs généralement satisfaits, serait d'envoyer deux missionnaires résider dans chaque district; cela dissiperait toutes les jalousies, et contribuerait à rendre la situation des missionnaires eux-mêmes plus agréable et plus sûre. Quant à leurs enfans, ils n'avaient aucune répugnance à ce qu'on leur apprît à lire et à écrire.

D'après les renseignemens que nous pûmes recueillir dans notre tournée, nous fûmes pleinement convaincus que des missionnaires seraient accueillis avec bienveillance dans ce canton, et que le mécontentement des chefs n'est venu que de ce qu'ils n'ont pu en obtenir jusqu'à ce jour.

23 *octobre* 1819. Nous nous sommes levés de bonne heure pour faire nos préparatifs de départ; car nous devions, s'il était possible, être de retour à l'établissement avant le dimanche.

Sur les six heures du matin, tandis que je déjeunais, tout-à-coup j'entendis de profondes lamentations. Ayant dirigé mes pas vers l'endroit d'où elles venaient, je vis plusieurs femmes qui poussaient de grands cris, et dont la figure était couverte de ruisseaux de sang. Sur les questions que je fis, j'appris que la femme du chef qui nous avait accompagnés, avait enterré un enfant peu de temps auparavant, et les autres femmes étaient venues pour gémir et pleurer avec elle à cette occasion. Elles tenaient toutes leurs visages rapprochés les uns des autres, mêlaient leurs larmes avec leur sang, et poussaient de grands cris, en se déchirant en même temps avec des cailloux tranchans. Je fus vivement peiné de ce spectacle. Le chef s'avança vers

moi, et me demanda si j'avais peur. Je lui répondis que je n'avais point peur, mais que je souffrais beaucoup de voir ces femmes se déchirer ainsi ; que cette coutume n'existait en aucun pays de l'Europe, et qu'elle était très-mauvaise. Il répliqua que les Nouveaux-Zélandais chérissaient tendrement leurs enfans; et qu'ils ne pouvaient témoigner leur affection d'une manière suffisante, sans verser leur sang. Je lui fis remarquer qu'il était convenable de verser des larmes, mais nullement de se déchirer soi-même. Cette coutume barbare règne universellement parmi les habitans de cette île.

Retour à Rangui-Hou.

Aussitôt que nous eûmes fini notre déjeuner, on nous fit présent d'un gros cochon et de quelques boisseaux de patates, puis nous prîmes congé du bon vieux chef. Rien de remarquable ne se passa durant notre retour : après un voyage ennuyeux par terre et par eau, nous arrivâmes à l'établissement vers minuit, extrêmement fatigués. Les chefs et leurs serviteurs nous reconduisirent jusque chez nous, et le lendemain nous payâmes les hommes qui avaient porté nos bagages : puis ils s'en retournèrent chez eux fort contens. Nous fûmes aussi très-satisfaits de leur conduite envers nous, et nous nous félicitâmes d'avoir atteint heureusement le but de notre voyage, c'est-à-dire de nous être concilié la bienveillance des chefs rivaux de ces divers districts, et de leur avoir persuadé que nos bonnes intentions n'étaient nullement partielles, mais bien générales pour eux et leurs compatriotes.

Tae-Ame est un pays très-fertile, qui ne demande qu'une population plus considérable pour développer cette fertilité naturelle; car aujourd'hui le sol n'est en grande partie occupé que par une foule d'herbes inutiles, de pins, et d'autres bois de divers genres. Les chefs me racontèrent qu'à une journée de marche plus loin, se trouvait un peuple nombreux qui cultivait de fertiles terrains plantés en patates douces et en pommes

de terre. D'après la partie que j'ai traversée, et ce qu'ils m'ont désigné comme leur appartenant, je n'estimerais pas à moins de cinquante milles l'étendue du territoire de Tae-Ame.

Dimanche 7 novembre 1819. J'ai prêché, j'ai administré le sacrement, et j'ai baptisé neuf enfans appartenant aux colons et nés dans l'établissement.

Départ de la baie des Iles.

8 *novembre* 1819. J'avais l'intention de faire voile aujourd'hui pour Port-Jackson; mais étant revenu tard samedi dernier de l'intérieur, j'avais plusieurs affaires à terminer avant mon départ, relativement à l'administration future de l'établissement, et ces affaires m'occupèrent tout le jour.

L'Active leva l'ancre, et alla se placer du côté opposé de la baie, afin d'être tout prêt à appareiller au moment où nous embarquerions.

9 *novembre.* Ce matin, de bonne heure, je me suis préparé à quitter Rangui-Hou. Les naturels ont accouru en foule de toutes parts pour nous dire adieu, ou nous accompagner à bord. Les uns versaient beaucoup de larmes, et voulaient nous suivre à Port-Jackson; d'autres tirèrent des coups de fusil, comme une marque de considération, au moment où le canot quitta le rivage.

Il avait éte arrêté que M. Samuel Butler et le fils de M. W. Hall se rendraient à la Nouvelle-Galles du Sud, sur *l'Active*, l'un pour instruire quelques jeunes gens, fils de chefs, à Parramatta, et l'autre pour être élevé dans quelqu'une des écoles de la colonie.

Nous prîmes congé de nos amis à Rangui-Hou, avec toutes les marques d'une affection et d'une considération réciproques. Quand j'arrivai sur *l'Active* qui était mouillé à sept milles de distance environ, je trouvai le navire encombré de naturels et environné de pirogues. Il était agréable de voir des chefs ennemis accourir du cap Nord et des bords de la Tamise, pour

se rassembler sur *l'Active* de la manière la plus amicale, comme à un rendez-vous commun; ils n'étaient plus armés de patous ni de lances, mais ils semblaient tous faire partie d'une seule communauté. Un intérêt commun les appelait tous à bord de ce navire, et ce motif chassait toute gène dans leurs visites. Leurs réunions amicales contribueront beaucoup à fonder entre eux une confiance et une amitié mutuelles. Les chefs me priaient d'emmener leurs fils avec moi à Port-Jackson.

Comme le vent était contraire, et que je désirais visiter un district situé sur la rivière Kawa-Kawa, je fis mettre le canot à la mer, et le révérend M. Butler m'accompagna. Quand nous arrivâmes à l'établissement des naturels, à dix milles environ dans la rivière, nous trouvâmes que le chef à qui je voulais rendre visite était absent. Les naturels du village nous firent l'accueil le plus cordial. Nous y rencontrâmes quelques-uns des parens de Mawi, qui parurent vivement affectés quand ils surent que M. Butler l'avait vu. Ce missionnaire versa quelques larmes avec les naturels, en leur parlant de Mawi, et ils se témoignèrent mutuellement une sincère affection. M. Butler promit de leur faire de nouveau visite. Nous restâmes à dîner au village, car il y avait une quantité de beau poisson; puis nous quittâmes ces naturels hospitaliers, s'abandonnant tout à la fois à la joie et au regret. Ils se réjouissaient de nous avoir vus, et gémissaient et pleuraient au souvenir de Mawi.

Dans la soirée, nous fûmes de retour à bord de *l'Active*. Quand le soleil se coucha, le vent devint bon, et nous levâmes l'ancre. Les chefs restèrent encore à bord avec leurs fils. J'avais consenti à en prendre quelques-uns avec moi, mais je fus obligé de refuser les autres. Dans la chambre, les chefs prirent congé de leurs fils avec beaucoup de fermeté et de dignité; tandis que sur le pont les mères et les sœurs des jeunes gens se déchiraient le visage, suivant leur coutume, et mêlaient leur sang avec leurs larmes. Shongui, le principal chef, se sépara de son fils dans la chambre sans verser une seule larme:

mais je l'entendis ensuite sur le pont donner un libre cours à ses sentimens, en pleurant à chaudes larmes.

Je donnai alors l'ordre de visiter l'intérieur du navire, et tous les naturels qui n'avaient pas la permission d'aller à Port-Jackson furent renvoyés dans les pirogues. Je promis à quelques-uns des chefs qui me suppliaient instamment de conduire leurs fils à Port-Jackson, qu'ils pourraient faire ce voyage sous peu. A force de promesses et de menaces, je réussis enfin à débarrasser *l'Active* des naturels; M. Butler et ses collègues nous quittèrent à l'ouverture de la baie, une heure environ après la nuit venue, et s'en retournèrent à l'établissement. Peu de temps après, nous eûmes doublé les pointes.

Conclusion.

Depuis l'époque de mon arrivée à la Nouvelle-Zélande jusqu'à celle de mon départ, j'ai passé environ trois mois dans l'île; et j'ai vivement regretté que ce temps fût si limité. J'aurais été très-curieux de visiter la rivière Waï-Kato, située au sud et à l'ouest de la rivière Tamise. Plusieurs chefs me prièrent d'aller la voir. Ils m'instruisirent que son cours était d'une grande étendue, qu'il fallait quatre mois pour la remonter; que le peuple qui habitait ses bords était très-nombreux, et qu'il n'y avait point de portion de la Nouvelle-Zélande où l'on trouvât autant d'habitans. Cette rivière se jette à la mer sur la côte occidentale de l'île, et c'est sur ses bords que se fabriquent toutes les belles nattes du pays.

Les naturels font aussi mention de deux rivières d'une grande étendue, qui coulent l'une dans l'autre à une distance considérable de la mer.

Il reste à vérifier si ces rivières seraient navigables pour des bâtimens; mais on ne peut douter que la population de la Nouvelle-Zélande ne soit considérable dans cette partie.

Dans le Journal que je soumets maintenant à votre observation, je n'ai eu d'autre but que de raconter les faits tels qu'ils se

sont passés, et de vous communiquer tous les documens relatifs à ces peuples intéressans, aussi bien que pouvaient me le permettre le temps limité dont je pouvais disposer et les diverses occupations qui réclamaient mon attention. Quand je me trouvais dans les différens districts, et que je devais prendre note de quelque chose qui me semblait digne d'attention, il fallait me retirer dans les buissons et me cacher, autant qu'il m'était possible, aux yeux des naturels; tandis que je consignais par écrit une aventure curieuse du voyage ou une conversation qui jetait quelque jour sur les coutumes, les mœurs et la religion de ces pays. Mais il était rare que je pusse échapper à leurs regards ; aussi me trouvais-je souvent obligé d'écrire mes notes au milieu d'une foule de naturels.

C'est pourquoi, Monsieur, je suis certain que vous voudrez bien avoir toute l'indulgence possible pour toutes les redites et la confusion que vous pourrez trouver dans ces ébauches. Ces observations n'ont point été travaillées, mais simplement reproduites chaque jour telles que les aventures y ont donné lieu. Mes vœux seront complètement remplis, si elles peuvent contribuer à adoucir les préventions que le monde civilisé a conçues contre les Nouveaux-Zélandais, et si elles peuvent engager les amis des païens à seconder les efforts de la Société, et à solliciter les bénédictions du Seigneur sur ses travaux. Je suis convaincu qu'il ne s'agit que de faire connaître au monde chrétien les besoins de ces pauvres idolâtres, pour leur porter un prompt secours. Alors leur pays, qui n'est aujourd'hui qu'une solitude inculte, se couvrira d'une abondante moisson; et les accens de la joie et du contentement retentiront dans cet affreux séjour de l'ignorance, de la superstition, de la cruauté et du péché.

Signé Samuel Marsden.

(*Proceedings of the church Missionnary Society*, 1821-1822.)

Lors de son second voyage, M. Marsden fit voile avec ses compagnons de Port-Jackson, le 29 juillet sur *le General-*

Gates, brick américain, *l'Active* ayant un emploi ailleurs. Il fut de retour vers le milieu de novembre 1819. Il se prépare à y faire un troisième voyage avec beaucoup de bétail, à bord du navire de Sa Majesté *le Dromedary*.

En 1819, un nouvel établissement fut formé à la baie des Iles, sur une grande portion de terre de treize mille acres, située à Kidi-Kidi, et achetée de Shongui moyennant quarante-huit haches.

(*Missionnary Register, juillet* 1820, *page* 305.)

M. Marsden écrivait en 1819 :

J'ai appris que les naturels ont tué deux chevaux pour avoir pénétré dans leurs jardins. Les chevaux sont très-friands de patates douces, et savent très-bien les déraciner quand ils en trouvent. C'est la nourriture la plus estimée des naturels, et je ne suis pas étonné que les chevaux aient été tués pour ce motif.

(*Missionnary Register, juillet* 1820, *page* 306.)

EXTRAITS DES JOURNAUX

DES

COLONS DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

EXTRAITS DU JOURNAL DE M. W. HALL,

De janvier à août 1819.

4 janvier 1819. J'ai commencé à récolter le blé qui avait été semé le 12 mai.

16 *janvier*. J'ai fini la récolte du blé, et je l'ai ramassé chez moi en assez bon état. J'avais près de trois acres en culture, et j'aurai presque quarante boisseaux de grain.

Le 31 *juillet,* M. W. Hall s'embarqua avec Koro-Koro dans son canot pour faire une excursion le long de la côte orientale. A la hauteur du cap Brett, le vent fraîchit et la mer grossit, de manière qu'il fut obligé de se réfugier dans une petite anse à cinq milles de ce cap, où il passa la nuit.

Le lendemain il atteignit une petite baie nommée Wanga-Maumau, située à un mille plus loin, et près de laquelle se trouve un village. Ce jour était un dimanche, M. Hall le passa à converser avec les naturels sur les matières de religion. Koro-Koro lui prêta son aide pour expliquer à ses compatriotes les grandes vérités de l'Évangile.

Le 2 *août,* M. Hall voulut continuer son voyage au sud; mais après avoir ramé quatre ou cinq milles le long de la côte, le ciel se chargea, il tomba de la pluie, et on se hâta

d'atteindre un village nommé Wanga-Doudou. M. Hall passa la nuit avec les habitans, et leur prêcha la parole de Dieu.

Le lendemain il s'aperçut que les naturels lui avaient volé son gouvernail, il en ajusta un autre en place du mieux qu'il put. Comme il faisait mauvais temps, il se décida à s'en retourner chez lui dans la journée du 4, et, après une traversée fort pénible, il atteignit Motou-Doua vers sept heures du soir, accablé de faim et de froid, et trempé jusqu'aux os.

EXTRAITS DU JOURNAL DE M. JOHN KING,

De juin à septembre 1819.

4 juin 1819. Un jeune homme nommé Toudi-Ika a tué un petit garçon qu'il avait amené prisonnier quelque temps auparavant de la partie du sud, pour avoir volé des patates douces dans une maison de chef qui était tabouée. Les naturels de Rangui-Hou lui coupèrent la tête, tirèrent les entrailles, prirent le derrière, et le firent rôtir au feu pour le manger. M. Leigh, qui était venu nous voir sur *l'Active*, vit ce corps sur le feu. Il donna une hache en échange du corps, l'apporta à l'établissement, et l'enterra en présence d'un grand nombre de naturels. En novembre dernier, deux filles furent aussi tuées pour motifs de religion.

20 *juillet*. Un jeune homme s'est décidé à tuer son esclave, qui est une femme faite, et qui fait partie de l'établissement depuis notre arrivée. Cet homme est un des scieurs de M. Hall, et l'un de ceux pour qui nous avons une affection particulière. La pauvre femme, fatiguée de se cacher, s'est armée de courage pour le moment fatal; en conséquence elle est venue embrasser nos enfans et faire ses adieux à madame King. Puis elle est allée chez tous les Européens pour leur dire aussi adieu. Enfin elle s'est rendue au village de Rangui-Hou pour recevoir le coup fatal, en poussant des cris sur sa route : mais un blanc lui a donné une hache pour l'offrir à son maître,

afin de voir ce qui en résulterait : cela lui a sauvé la vie pour cette fois. Souvent, avant cette époque, elle était venue se cacher dans notre établissement pour se soustraire à la mort.

26 *juillet* 1819. Il y a quelque temps, un naturel de Rangui-Hou se trouvant absent, son voisin tua et mangea ses cochons. A son retour, il eut dispute avec ce voisin, et lui tira un coup de fusil, mais il le manqua. Puis il instruisit ses amis du tort qu'on lui avait fait.

29 *juillet*. Une troupe de naturels s'est dirigée vers Rangui-Hou pour chercher querelle aux habitans qui ont tué les cochons de leur ami. Ceux de Rangui-Hou ont donné une bonne provision de patates douces au chef, et l'affaire a été arrangée.

Dimanche 1er *août*. Peu après le lever du soleil, ayant entendu un grand bruit, je demandai ce que cela signifiait. Un naturel me dit que les garçons de l'école emportaient hors de sa tombe le corps de l'enfant que M. Leigh et moi avions enterré le 4 juin. Lorsque je m'approchai de la tombe, les naturels la quittèrent. Je leur rappelai que M. Leigh avait payé pour le corps et pour la fosse; je leur dis qu'ils n'avaient aucun droit ni sur l'un ni sur l'autre, et qu'en conséquence ils eussent à laisser reposer le corps dans sa tombe. J'envoyai chercher une bêche, puis je recouvris la fosse. Alors pour cette action ils se mirent à me reprocher de travailler le dimanche.

Je lus le service divin. M. Kendall pria avec les naturels comme de coutume. Ils ne se comportèrent pas bien. Aussitôt que le service fut terminé, une foule d'hommes et de jeunes gens entrèrent dans l'école, et entraînèrent de force une jeune fille, malgré tout ce que M. Kendall put dire ou faire. Tou, une des filles qui nous sont attachées, dit aux hommes de s'en aller, de revenir le lendemain et de ne pas faire tant de bruit ce jour-là; mais un homme, d'un coup, la jeta à bas et lui fit des menaces. Pendant le service de l'après-midi, ils ne cessèrent de danser et de pousser des cris hors de l'école; mais

comme nous y étions habitués, cela nous incommoda peu.

Dans la soirée, Tou fit un paquet de toutes ses nattes et de ses vêtemens, et dit à madame King de les brûler, si elle ne revenait point sous quatre jours. Madame King sortit avec elle dans le jardin, par la porte de derrière, car elle avait peur de sortir par celle de devant. La pauvre fille dit qu'elle allait gagner les bois pour la nuit, car elle craignait pour sa vie. Les femmes sont tellement sous le pouvoir des hommes, qu'elles sont traitées avec la plus grande cruauté en plusieurs occasions.

3 *août*. J'ai appris que Tou et We étaient chez Matangui. Une petite troupe d'hommes est partie pour les ramener.

4 *août*. Les hommes ont ramené Tou et We. L'un d'eux a épousé We, et sa femme en a été très-courroucée; mais l'homme a déclaré qu'il tuerait sa femme si elle le querellait. Un autre a pris Tou pour lui. C'est ce qui arrive souvent : quand ces jeunes filles nous deviennent utiles, les hommes nous les enlèvent.

EXTRAITS DU JOURNAL DU RÉVÉREND JOHN BUTLER,

De novembre 1819 à septembre 1820.

23 *novembre* 1819. Nous sommes allés à Kidi-Kidi pour examiner les constructions. D'après les bruits qui avaient couru, nous craignions que nos bâtimens n'eussent été détruits par suite d'un combat qu'on disait avoir eu lieu entre Temarangai et Shongui. Le rapport était vrai; mais nous fûmes contens de voir que le tort qu'on nous avait fait était beaucoup moins grave que nous le pensions.

1er *décembre*. Shongui et Tareha sont venus de Waï-Mate avec tous leurs guerriers, pour nous voir et nous demander si nous avions éprouvé quelque dommage de la part de leur adversaire Temarangai. Je m'informai du sujet de leur dernier combat. Shongui répondit que ses esclaves avaient ra-

massé quelques coquillages sur un certain terrain taboué appartenant à Temarangai, mais sans que lui-même en fût instruit. Il est probable que la valeur du tout n'allait pas à quatre ou cinq hameçons. Pour ce motif, Temarangai et ses gens vinrent voler les patates de Shongui, et lui déclarèrent la guerre ainsi qu'à son peuple. Il s'ensuivit un combat. Shongui ordonna à ses hommes de combattre suivant la coutume de la Nouvelle-Zélande, avec des lances et des pierres, et de ne point se servir de mousquets et de balles, bien qu'ils en eussent un grand nombre. Cependant ses ennemis commencèrent avec des haches, des masses et des mousquets, et Shongui eut deux de ses hommes tués par les armes à feu, avant qu'il fît faire feu lui-même : mais alors il jugea qu'il était grand temps de commencer. Il y eut bientôt du côté de l'ennemi huit hommes tués et plusieurs autres blessés : alors les ennemis se retirèrent du champ de bataille. Durant le combat, Shongui eut encore un homme tué; lui-même et plusieurs autres furent légèrement blessés. Temarangai et ses gens avaient brûlé toutes les pirogues de guerre de Shongui, et ce chef me dit qu'il ne lui restait qu'une fort petite pirogue. Il est certain qu'il a éprouvé de grandes pertes, et ses ennemis ravagent chaque nuit ses patates sur les frontières de ses plantations. Nous nous attendons à voir de nouveaux combats avant que cette affaire soit terminée.

Shongui, Tareha et Rewa ont soupé ce soir avec nous, dans notre atelier de forgerons, qui est notre habitation générale. Après la prière et les grâces, les chefs et leurs hommes ont couché hors de la maison, et nous nous sommes couchés dedans pour dormir, les uns dans des cabanes ou des hamacs, d'autres sur des planches qui nous servent alternativement de tables et de lits. Le repos est agréable à l'homme fatigué, et le travail rend doux toute espèce de lit. Toute la nuit le silence et le bon ordre furent observés par les naturels.

Je suis allé au village de Temarangai depuis le combat; ce chef et son peuple nous ont reçus amicalement. J'ai vu quel-

ques cochons qu'ils nous avaient enlevés. Temarangai a offert de nous les rendre; mais il a dit que son peuple exigerait quelque chose en compensation, attendu qu'il regardait ces animaux comme des dépouilles recueillies à la guerre. En conséquence je refusai de les reprendre.

2 *décembre*. Ce matin un chef nommé Rewa a su qu'un de ses esclaves avait volé ou aidé à voler des cochons; il l'a attaché à un poteau, et, avec une corde de la grosseur d'une plume, il l'a châtié pour ce vol. Il l'a fait avec une douceur remarquable, car l'esclave se trouvait alors grièvement blessé. Nous fûmes surpris de cet exemple de modération, et M. Hall dit qu'il n'avait encore rien observé de semblable à la Nouvelle-Zélande. Quoique le patient fût nu, à peine la corde laissait-elle sur la peau l'empreinte du coup. Rewa exprima son indignation de la manière la plus expressive pour le vol qui avait eu lieu.

Au reste, le jeune esclave avoua non-seulement son crime, mais encore qu'il avait participé à enfoncer la porte de la maison et à dérober une partie des effets. Il déclara en outre que nos scieurs n'étaient pas moins coupables que lui; ce qui se trouva vrai après l'enquête qui eut lieu. Les scieurs, pour s'excuser, dirent qu'ils avaient enlevé diverses choses de la maison, pour les soustraire aux ravages de Temarangai. C'était une histoire vraisemblable, mais nous n'y ajoutâmes point foi non plus que Tareha. C'est pourquoi il entra dans une violente fureur. Il se mit à bondir, à tempêter et à courir çà et là, et il menaça d'en percer plusieurs à coups de lance, déclarant que si les voleurs retombaient une seconde fois dans la même faute, il ne les épargnerait plus. Quelques-uns d'entre eux pleuraient amèrement. Tareha est regardé comme le premier champion de la Nouvelle-Zélande, et les naturels le craignent beaucoup. Il disait qu'on devrait chasser les scieurs de l'établissement; mais comme j'intercédai pour eux, il leur permit de rester et d'aller, comme d'ordinaire, à leur travail. Nous espérons que cette scène produira un bon effet.

3 *décembre* 1819. Ce matin M. Francis Hall, moi, M. Hanson et trois naturels, nous sommes allés dans la forêt, afin d'abattre trente arbres pour faire des pieux et des traverses. Georges, notre naturel briqueteur et son homme, sont occupés à tirer de la terre pour faire des briques. Tareha est allé à Waï-Mate, et Shongui est resté à Kidi-Kidi. Dans la soirée, Koue-Koue est venu avec son peuple à Kidi-Kidi, pour rendre visite à Shongui et lui offrir toute son assistance. C'est un homme d'une force remarquable.

4 *décembre*. Ce matin les naturels se sont rassemblés autour de notre forge, au nombre de trois cents au moins. Tous leurs discours roulaient sur les moyens de faire la guerre avec succès.

Après le déjeuner, nous nous préparâmes à nous mettre en route pour Rangui-Hou. Shongui nous accompagna dans notre canot; mais ses amis ne croyant pas qu'il fût sûr pour lui d'aller seul, armèrent une très-grande pirogue de combat, avec quatre-vingts guerriers, et nous suivirent sur la rade. Quand nous eûmes fait environ trois milles, nous eûmes la rencontre de quelques-uns des amis de Shongui à Waï-Tangui, qui lui amenaient en présent une belle pirogue de guerre. En conséquence, lui et ses guerriers s'en retournèrent avec les étrangers à Kidi-Kidi, et nous continuâmes notre route vers l'établissement.

Dimanche 5 *décembre*. Il y a eu service divin, le matin et le soir, chez M. Hall.

Shongui, Tareha et leurs guerriers sont arrivés à Rangui-Hou dans l'après-midi. Ils se sont tous très-bien comportés.

Dans l'après-midi, Temarangai et Pere-Ika sont arrivés accompagnés d'un intercesseur, pour traiter, avec Shongui et Tareha, au sujet de la guerre. Après une longue conférence, la paix a été établie entre eux.

6 *décembre*. Ce matin tous les naturels sont retournés chez eux. Les charpentiers et moi-même nous nous sommes rendus à Kidi-Kidi vers cinq heures du soir. A notre arrivée, les

naturels ont exécuté un grand *shaka* ou danse, en réjouissance de la paix qui a été proclamée.

J'ai fait appeler Shongui, Tareha et les autres chefs, pour leur parler du mal qu'il y avait à voler, et je me plais à dire qu'ils m'ont écouté avec une grande attention.

Shongui, qui avait été à Port-Jackson, leur raconta quels châtimens on infligeait aux voleurs dans ce pays. « Je les ai vus, dit-il, avec les fers aux jambes, liés à un poteau et fouettés, et j'en ai vu un pendu pour ce crime. »

Ils convinrent tous qu'il était fort bien de punir les voleurs; ils ajoutèrent qu'ils seraient contens que j'eusse une maison pour les renfermer, sans leur donner à manger, avec les fers aux pieds, comme à Port-Jackson; ou qu'au moins, à défaut de prison, il faudrait mettre les fers aux pieds de celui qui serait surpris à voler, et le laisser au milieu du bois, afin que chacun de ceux qui le verraient pût dire : « Voilà un voleur. » Et qu'alors, disaient-ils, il pousserait des cris jusqu'à en mourir.

Je répliquai que je ne ferais point cela de ma propre volonté, mais que s'il m'arrivait de trouver quelqu'un des leurs coupable d'un pareil crime, je les en instruirais sur-le-champ, et leur expliquerais de mon mieux la nature et l'étendue du délit.

Après avoir encore conversé quelque temps sur ce sujet, les chefs demandèrent quand je retournerais à Rangui-Hou; je leur répondis que ce serait le lendemain de bonne heure. Alors ils dirent que si cela nous convenait, ils convoqueraient tous leurs gens, hommes, femmes et enfans, pour leur enjoindre de la manière la plus solennelle de ne rien nous dérober. Je fis observer que ce serait très-bien fait; et comme je devais partir de bonne heure, je fixai cinq heures du matin pour la convocation du peuple. Sur quoi je leur souhaitai une bonne nuit et me retirai pour reposer, car il était dix heures du soir.

7 décembre 1819. Au point du jour, nous entendîmes les

chefs et leurs messagers qui appelaient à haute voix tous les habitans du village, jeunes et vieux.

A six heures nous sortîmes de chez nous, et je vis la plus grande réunion d'hommes, de femmes et d'enfans, que j'eusse jamais vue depuis mon arrivée à la Nouvelle-Zélande. Chaque chef mit ses gens en groupe séparé, et ils s'assirent tous par terre en laissant un passage dans le milieu. Quand ils furent tous rangés en ordre et qu'on leur eut fait connaître le motif pour lequel on les avait rassemblés, les chefs se levèrent chacun à leur tour, haranguèrent l'auditoire, et menacèrent des châtimens les plus sévères ceux qui se rendraient coupables de vol, les pères comme les enfans, les femmes aussi bien que les esclaves. Quand cela fut fini, tous ceux qui étaient présens exprimèrent aux chefs leur satisfaction pour ce qu'ils venaient de faire ; et, par manière de récompense, je leur distribuai un millier d'hameçons. Ensuite ils se dispersèrent fort paisiblement.

Nous allâmes déjeuner, puis nous nous mîmes en route pour Rangui-Hou, et de-là nous nous rendîmes aux salines à Manawa-Oura.

24 *juin* 1820. Cette semaine, un naturel travaillant dans mon jardin, déterra les pierres sur lesquelles le père de Touai fut rôti et ensuite mangé. Il fut tué dans un combat entre son peuple et celui de Shongui, d'où ce dernier sortit vainqueur. Cet homme raconta l'affaire avec une simplicité vraiment touchante, et il ajouta : « Mon père fut tué à cette même époque. » Je causai encore avec lui touchant les maux de la guerre et la coutume révoltante de s'entre-manger. Il dit que c'était l'habitude de son pays de manger ses ennemis. Je lui demandai s'il avait jamais mangé de la chair humaine. Il répondit que non, et que cela ne lui plaisait point. Je voulus savoir pourquoi. Il répéta seulement : « Cela ne me plaît point. »

19 *juillet*. A Maupere, il y a un très-beau lac d'eau douce, de six milles de long sur quatre de large. Les naturels disent que sa profondeur est de deux à six brasses. Il

y a une quantité de canards et d'autres oiseaux sauvages.

26 *août.* Dernièrement plusieurs esclaves sont morts de faim dans ce district, et leurs corps ont été dévorés par les chiens avant que j'en eusse connaissance. Un d'eux a été tué par son maître pour vol, puis celui-ci l'a mangé avec ses amis. Les chefs s'intéressent plus à leurs chiens qu'à leurs esclaves. A la Nouvelle-Zélande, sous le double point de vue temporel et spirituel, un esclave est l'être le plus misérable de ce monde.

(*Proceedings of the church Missionnary Society,* 1820-1821, *pag.* 345 *et suiv.*)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.











